



Processus de formation et de transformation de Place Royale à Québec. Une histoire opérationnelle de son bâti et tissu urbain ; une redécouverte des règles génératrices

Mémoire

Luiza Santos

Maîtrise en sciences de l'architecture - avec mémoire
Maître ès sciences (M. Sc.)

Québec, Canada

© Luiza Santos, 2022

Processus de formation et de transformation de Place Royale à Québec.

Une histoire opérationnelle de son bâti et tissu urbain ; une
redécouverte des règles génératrices.

Mémoire

Luiza Santos

Sous la direction de :

François Dufaux, directeur de recherche

Résumé

Ce mémoire propose une lecture nouvelle sur la restauration réalisée à Place Royale dans la basse ville historique de la ville de Québec, à travers les décisions sur le plan architectural et morphologique. Cette recherche révèle les intentions concrétisées par les travaux à la fois à l'échelle urbaine, architecturale et des intérieurs, en combinant les informations trouvées dans les archives, observées dans le cadre bâti et expliquées dans les références d'histoire. Plusieurs décisions illustrent des contradictions dans la mise en valeur du patrimoine. Elles témoignent d'une ambivalence entre les ambitions touristiques associées à la commémoration et celles d'être un lieu habité lié à un patrimoine vivant intégré au présent.

La rénovation entre 1957 et 1999 des 85 bâtiments qui composent le secteur Place Royale, traduisent une volonté de représenter la Nouvelle-France tout en ménageant une anxieuse modernité. Ce mémoire puise dans l'abondante documentation produite à partir de 1955 pour mieux comprendre et investir ce patrimoine bâti, notamment dans la perspective de travaux d'entretien amorcés et futurs, afin d'orienter les méthodes d'intervention en patrimoine. Au-delà de l'image sociale et touristique de la ville de Québec, la place royale devient une occasion de questionner les fondements théoriques et méthodologiques de l'intervention architecturale en patrimoine au Québec, dénoncé en juin 2020 par le VGQ. Plus spécifiquement, la recherche permet de répondre à la question suivante : *quels sont les caractères essentiels du bâti et de cet ensemble urbain qui permettent d'établir ses règles de composition ?*

Un patrimoine vécu demande d'être réinvesti à chaque génération, et le cas de Place Royale ouvre de nouvelles hypothèses sur ce qui peut être fait, ou non, pour concilier les attentes du présent face aux legs du passé. Cela permet de resituer l'identité culturelle et bâtie du lieu, de contribuer à intégrer les connaissances historiques, archéologiques et architecturales pour le grand public et les milieux professionnels dans leurs actions sur ce patrimoine bâti.

Abstract

This dissertation proposes a new reading of the restoration of Place Royale in the historic lower town of Quebec City, through decisions on the architectural and morphological level. This research reveals the intentions of the work at the urban, architectural, and interior levels, combining information found in the archives, observed in the built environment, and explained in the history references. Several decisions illustrate contradictions in the enhancement of its built heritage. They show an ambivalence between the tourist ambitions associated with commemoration and those of being an inhabited place linked to a living heritage integrated into the present.

Between 1957 and 1999, Place Royale's 80 buildings were renovated to replicate a representation of New France while maintaining an anxious modernity in several design decisions. This memoir took advantage of the abundant documentation produced from 1955 to better understand and investigate this built heritage. This research is critical to inform the heritage intervention methods considering the ongoing and future maintenance works. Beyond the social and tourist image of Quebec City, Place Royale becomes an opportunity to question the theoretical and methodological foundations of architectural intervention in heritage in Quebec, denounced in June 2020 by the Auditor general (VGGQ). More specifically, to answer the following question: what are the essential characteristics of the building and this urban ensemble that allow us to establish its compositional rules?

A lived heritage needs to be reinvested in each generation, and the case of Place Royale opens new hypotheses on what can be done, or not, to reconcile the expectations of the present with the legacies of the past. This allows the cultural and built identity of the place to be resituated, to contribute to the integration of historical, archaeological, and architectural knowledge for the public and professionals.

Table des matières

Résumé.....	ii
Abstract	iii
Table des matières.....	iv
Liste des figures, tableaux, illustrations.....	viii
Liste des abréviations, sigles, acronymes.....	xi
Remerciements	xiii
Introduction	1
0.1. La Basse-Ville de Québec : à l'origine d'un débat	2
0.2. Place Royale : 2021 situation actuelle	4
0.3. Le point 0 : les voûtes	5
0.4. Approche de l'étude : question et objectifs.....	8
0.5. Opérationnaliser la recherche : l'approche méthodologique.....	9
0.6. Finalité de l'étude	9
0.7. La structure du mémoire.....	10
1. Revue de littérature	11
1.1. Une recension historique	11
1.1.1. <i>Ce qui a été écrit : le cadre conceptuel</i>	11
1.1.2. <i>Contexte et problématique</i>	12
1.1.3. <i>Méthodologie</i>	13
1.2. Résultats quantitatifs : la recension en chiffres.....	15
1.2.1. <i>L'abondance et les doublons</i>	15
1.2.1. <i>Chronologie et thématiques des sources</i>	16
1.3. Résultats qualitatifs : la recension en mots.....	18
1.3.1. <i>Place Royale : écrits de 1970 à mai 1978</i>	19
1.3.2. <i>Place Royale : octobre 1978</i>	21
1.3.3. <i>Place Royale : 1979 à 2021</i>	25
1.4. Discussion.....	30
1.4.1. <i>Le constat sur les bases de données</i>	30
1.4.2. <i>Observations : le poids idéologique</i>	36
2. Sauvegarde du patrimoine : cadre théorique et méthodes	38
2.1. Patrimoine et conservation	38
2.1.1. <i>Histoire, mémoire, authenticité</i>	38
2.1.2. <i>Les pratiques au Québec</i>	40
2.2. Morphogénèse : théories, principes et méthodologie	41
2.2.1. <i>Définitions : Les fondements théoriques</i>	43
2.2.2. <i>Cas pratiques : de l'Italie au Québec</i>	45
2.3. Patrimoine : fondements théoriques et méthodologiques	47

2.4. Mémoire : cadre méthodologique appliqué	49
3. Analyse urbaine : formation et transformation	52
3.1. Échelle du tissu urbain	53
3.2. Méthodologie de l'analyse du tissu urbain	53
3.3. Création du tissu urbain.....	57
3.3.1. <i>Un bourg colonial 1608 - 1760</i>	57
3.3.2. <i>Conquête, reconstruction 1760 -1815</i>	59
3.3.3. <i>Un quartier maritime et commercial 1815 -1870</i>	61
3.3.4. <i>Une crise structurelle 1870 - 1945</i>	62
3.3.5. <i>Modernité et patrimoine : transformation et sauvegarde 1945 - 2021</i>	64
3.4. Place Royale : patrimoine historique.....	66
3.4.1. <i>Transformations ; construire un environnement moderne et historique</i>	66
3.4.2. <i>La synthèse cartographique : la production de l'espace urbain</i>	67
3.5. Densité verticale du bâti	69
3.5.1. <i>Une croissance relative du cadre bâti de la basse ville de Québec</i>	69
3.6. Cadastre : Évolutions, transformations	73
3.6.1. <i>Fusions et divisions cadastrales, des incobérences encore visibles aujourd'hui</i>	73
3.6.2. <i>Maille urbaine : connectivité et ruptures du tissu urbain</i>	77
3.7. Les îlots.....	79
3.7.1. <i>Une implantation initiale irrégulière</i>	79
3.7.2. <i>Les contraintes structurelles des îlots</i>	82
3.8. Constats : une maturation inévitable.....	83
3.8.1. <i>Un portrait morphologique de la réalité urbaine de la basse ville de Québec</i>	83
4. Le cadre bâti : formation et de la transformation	87
4.1. Échelle architecturale.....	87
4.2. Méthodologie	90
4.2.1. <i>Démarche archivistique et recherche des données</i>	90
4.3. L'étude de l'îlot 1 et 2	91
4.3.1. <i>Synthèse transformationnelle de l'îlot 1 et 2 : Évolution de la maison Dumont</i>	92
4.3.2. <i>L'état actuel de l'îlot : entre deux temps</i>	93
4.3.3. <i>Les intentions initiales de restauration</i>	95
4.4. Le cadre bâti de Place Royale	96
4.4.1. <i>Évolution typologique</i>	96
4.4.2. <i>Maison Fornel, un exemple de la typologie 1.2</i>	99
4.4.3. <i>Maison Paradis, un exemple de la typologie 2.1</i>	102
4.4.4. <i>Maison Chevalier : spécialisation du bâti de base</i>	103
4.5. Constats : les logiques du cadre bâti de Place Royale.....	108
4.5.1. <i>La logique des îlots</i>	108
4.5.2. <i>La logique des maisons</i>	109

5. Place Royale : culture et identité	110
5.1. L'héritage de la culture maçonne.....	110
5.1.1. Échelle du détail constructif.....	111
5.1.2. Méthodologie	111
5.2. Les voûtes : sous le pavé de l'histoire	115
5.2.1. Une composante caractéristique de la tradition française de construire.....	115
5.2.2. Une conscience critique.....	115
5.2.3. Une typologie des voûtes.....	117
5.2.4. Leur utilité.....	118
5.2.5. Les périodes de construction	119
5.3. L'impact au niveau urbain et architectural des voûtes	121
5.3.1. Localisation et accès aux voûtes	121
5.3.2. Place Royale et le projet d'architecture : sa fonction commerciale	124
5.3.3. Place Royale et le projet d'architecture : sa fonction résidentielle.....	127
5.4. Constats : les défis du présent	128
6. Discussion.....	131
6.1. Complexité et contradiction : les choix cohérents et les contradictions dans le projet de restauration.....	131
6.1.1. Recension : La question des centres historiques	131
6.1.2. Au niveau urbain Fabriquer la ville : un tissu urbain rapiécé.....	132
6.1.3. Au niveau architectural une intelligibilité ambiguë.....	134
6.2. Les bâtiments : résultat d'une modernité anxieuse.....	136
6.2.1. Une connaissance incomplète de l'architecture traditionnelle.....	136
6.2.2. Le cadre théorique en appui à la connaissance du patrimoine historique	137
6.2.3. Un désir d'innovation : le cas de la maison Hazéur	138
6.2.4. Études typologiques : les logiques communes	140
6.3. Une connaissance transversale	141
6.3.1. La construction des voûtes.....	141
6.3.2. La discontinuité entre le croisement d'information entre les domaines et une archéologie jeune.....	142
6.3.3. La vocation commerciale des rez-de-chaussée, une fiction sociale.....	144
6.3.4. Place Royale : patrimoine vivant ou commémoratif ?.....	145
6.4. Concepts et méthodes dans la sauvegarde des milieux anciens	148
6.4.1. Le plan de conservation du Vieux-Québec.....	148
6.4.2. Le patrimoine et le Vieux-Québec : Constats du vérificateur général.....	150
6.4.3. Méthodes nécessaires	151
Conclusions	152
7.1. Redécouvrir Place Royale.....	152
7.1.1. Bilan de la recherche	152
7.1.2. La portée de la recherche	154
7.2. Restaurer Place Royale 1967-1999	156

7.2.1. <i>Un projet collectif</i>	156
Bibliographie	159
Annexes textes	165
a. Les différentes variables d'analyse	165
b. Le défi documentaire : Les archives	166
Annexes graphiques	169

Liste des figures, tableaux, illustrations

Figure 1. Bâtiments du projet de restauration de Place Royale, tels que définis par la loi Place Royale de 1967.	1
Figure 2. Contextualisation de l'ampleur des travaux de restauration. Exemple démontré : Évolution de la maison Dumont.	4
Figure 3. Distribution des propriétés de Place Royale, différents occupants.	5
Figure 4. Photographie aérienne de Place Royale.	6
Figure 5. Diagramme de flux, correspondant à l'ensemble des résultats recensés et traités.	16
Figure 6. Distributions des ouvrages concernant Place Royale dans la base de données de l'Université Laval classés par année de publications.	16
Figure 7. Diagramme de synthèse de la répartition des domaines des écrits repérés dans la base de données Ariane, de l'Université Laval.	17
Figure 8. Textes retenus dans le cadre de la Revue de littérature.	18
Figure 9. Synthèse de l'écrit de Jacques Le Barchenbon. Le concept de Rénovation de la Place Royale. Québec, Place Royale, 16 novembre 1973.	19
Figure 10. Extraction de données : 18 mémoires du Colloque de Place Royale.	22
Figure 11. Graphique des auteurs ayant déposé des mémoires au colloque de Place Royale et l'apport de leur contribution.	23
Figure 12. Synthèse des idées des auteurs ayant déposé des mémoires au colloque de Place Royale et la provenance de leur champ de compétence	24
Figure 13. Résumé du mémoire déposé par Luc Noppen.	25
Figure 14. Ensemble des constats relatifs à la recension. (Les études internationales sont incluses). Voir Annexe B.	31
Figure 15. Ligne du temps de l'école Muratorienne	45
Figure 16. Plan d'un îlot dans le quartier Solferino, Bologne, avant (haut) et après(bas) restauration, par Pier Luigi Cervellati, vers 1969.	46
Figure 17. Cadres théoriques de la typo-morphologie et des théories de la conservation.	48
Figure 18. Cartographie des échelles urbaines analysées : Topographie (haut gauche), Milieu bâti (haut droite), découpage parcellaire (bas gauche), réseau viaire (bas droite)	52
Figure 19. Rayon de marche du secteur du Vieux-Québec, Basse-Ville historique et Place Royale.	54
Figure 20. Extraits des plans historiques comme sources cartographiques redessinées à l'échelle	55
Figure 21. Collage des feuilles de plans 2-3-4-5 et 7-5 des plans des assurances de 1957.	56
Figure 22. Transformation du cadre bâti de Place Royale, résultat des cartographies de 1879, 1957 et 2020.	56
Figure 23. Profil riverain de 1620, dessiné à partir de la cartographie de Jean Bourdon.	57
Figure 24. Profil riverain de 1670, dessiné à partir de la cartographie de Jean Bourdon Plan de Québec 1660.	58
Figure 25. Profil riverain de 1709, dessiné à partir de la cartographie de Jacques Levasseur de Néré, Plan de la ville de Québec.	59
Figure 26. Profil riverain de 1756, dessiné à partir de la cartographie de Chaussegros de Léry. Plan de la Ville de Québec.1756.	60
Figure 27. Profil riverain de 1810, dessiné à partir de la cartographie de Duberger dans Comité de rénovation et de mise en valeur du Vieux-Québec, 1970.En pointillé, le profil du littoral actuel. Source : par l'auteur.	61
Figure 28. Profil riverain de 1879, dessiné à partir de la cartographie Hopkins, H.W. (Henry Whitmer).	63
Figure 29. Profil riverain de 1957, dessiné à partir de la cartographie Underwriters' Survey Bureau.	64
Figure 30. Profil riverain de 2020, dessiné à partir des données vectorielles de Géoindex.	65
Figure 31. Synthèse de l'évolution des fronts riverains de Québec de 1620 à 2020.	68

Figure 32. Densité verticale de la basse ville en 1879 à partir de la cartographie Hopkins,	69
Figure 33. Densité verticale de la basse ville historique de Québec en 1957,	70
Figure 34. Densité verticale de la basse ville historique de Québec en 2020.	70
Figure 35. Synthèse des données synchroniques et diachroniques de l'évolution de la densité verticale de 1879 à 2020 de la Basse-Ville de Québec.	71
Figure 36. Photographies d'avant et d'après du secteur de la batterie royale.	72
Figure 37. Plan cadastral de 1874, redessiné à partir du plan Varin, CC-D01943-P01943-002, Archives VQ.	73
Figure 38. Plan cadastral de 2020.	74
Figure 39. Fusions des parcelles 1874 sur 2020.	75
Figure 40. Divisions des parcelles, carte de 2020 sur 1874.	75
Figure 41. Cadastre de 1874, où les données du plan historique révèlent les prolongements des lots prévus et les nouvelles circulations viaire (flèches en pointillés rouges).	76
Figure 42. Space Syntax du secteur de la basse ville historique.	77
Figure 43. Space Syntax du secteur de la basse ville historique pour l'année 2020.	78
Figure 44. Unités morphologiques du secteur environnant Place Royale.	80
Figure 45. Simplification de l'étude des unités morphologiques en étudiant les îlots.	80
Figure 46. Cartographie des îlots de Place Royale, selon les numéros attribués par le projet de restauration.	81
Figure 47. Distribution et comparaison des îlots de Place Royale à la même échelle, entre eux et avec des îlots types de 4 quartiers de la ville de Québec (Saint-Jean-Baptiste, Sillery, Vieux-Québec et Limoilon)	82
Figure 48. Synthèse de l'évolution du front riverain de la basse ville historique de Québec.	84
Figure 49. Chaussegros de Lerry. « Plan de la ville de Québec », 1727.	85
Figure 50. Juxtaposition de la perspective du projet de restauration initialement prévue et du plan appartenant au Mac daté des années 80, illustrant les maisons restaurées.	87
Figure 51. Cartographie de référencement des 85 maisons, avec noms, numéros de lots et numérotation prévue par le projet de restauration en 1972	88
Figure 52. Bâtiments à l'étude : maisons Fornel, Paradis et Chevalier. Îlot 1 et 2.	89
Figure 53. Ensemble documentaire exploré dans le cadre des recherches documentaires des archives nationales.	90
Figure 54. Volumétrie du cadre bâti de l'îlot 1 (droite) et 2 (gauche de l'image).	91
Figure 55. Plan d'implantation des îlots 1 et 2.	92
Figure 56. Synthèse transformationnelle des maisons Dumont et le Picard de l'îlot 2.	93
Figure 57. Division programmatique et architecturale de l'îlot 1 et 2.	94
Figure 58. Élévations des bâtiments de l'îlot 1 en rouge et ceux de l'îlot 2 en bleu.	94
Figure 59. Extrait du concept de restauration de Place Royale, 1970 par Pierre Mayrand et Gilles Vilandré (gauche)	95
Figure 60. Plan du projet de la construction de l'hôtel Hilton.	95
Figure 61. Intérieurs de l'îlot 1 et 2. Gauche: État actuel. Droite: proposition d'aménagement.	96
Figure 62. Variations typologiques du bâti de base du Vieux-Québec, exploré par Anne Vallières	97
Figure 63. Bilan primaire des transformations (1947-2016)	98
Figure 64. Bilan actuel des transformations du secteur Place Royale.	99
Figure 65. Extrait de la gravure de Short en 1760 et dessin des élévations de la maison Fornel :1858, 1962, 2014	100

Figure 66. Comparaison entre les transformations de la maison Fornel avec la typologie 1.2.	101
Figure 67. Comparaison entre la typologie 2.2. et la maison Paradis, avant et après sa restauration	103
Figure 68. Plan d'implantation de la maison Chevalier avec les différents profils de la Rive.	104
Figure 69. Cadastre, plan d'implantation et plan du RDC de l'ensemble des maisons Chevalier, avant et après restauration.	106
Figure 70. Gravure de Richard Short.	111
Figure 71. Les voûtes de Place Royale cartographiées.	112
Figure 72. Synthèse de l'inventaire des sources d'archéologie (ISAQ) des rapports publiés de Place Royale par année.	113
Figure 73. Inventaire des sources consultées afin de pouvoir cartographier les voûtes.	114
Figure 74. Processus d'intégration des informations historiques, archéologiques et architecturales.	115
Figure 75. Secteur du Vieux-Québec avec les différents rayons de marche autour du secteur de Place Royale.	117
Figure 76. Types d'arc voûtés présents à Place Royale	118
Figure 77. Morphogénèse des constructions des voûtes et caves voûtées, basées sur les cartographies de Robert Côté et du musée de la Civilisation.	119
Figure 78. Évolution de la construction des voûtes dans les maisons urbaines coloniales.	120
Figure 79. Topographie de Place Royale selon les données extraites des rapports d'archéologie.	121
Figure 80. Plan des voûtes de Place Royale. En rose les voûtes existantes, en jaune : les voûtes démolies.	122
Figure 81. Coupe dans la voûte de la maison Milot.	123
Figure 82. Plan de Place Royale, où en rose, une hypothèse de topographie historique est représentée.	124
Figure 83. Proposition d'aménagement pour la rue Notre-Dame en baissant le niveau de la rue.	126
Figure 84. Coupe de la maison Milot avant et après un abaissement de la rue.	127
Figure 85. Volumétries des maisons Charest, Leber, St-Amant.	135
Figure 86. Synthèse des transformations de voûte de la maison des Jésuites.	142
Figure 87. Comparaison entre l'interprétation et la recherche sur Place Royale.	145
Figure 88. Bilan des variables d'analyse de la recherche.	165
Figure 89. Synthèse de l'étude de population de Place Royale.	166

Liste des abréviations, sigles, acronymes

Archives

ANOM : Archives Nationales d’Outre-Mer

BAnQ-CN : Bibliothèque et Archives nationales du Québec – Collection numérique

MP: Musée McCord

Sigles

BCPR : bureau de coordination de la Place Royale

CCVQ : comité des citoyens du Vieux- Québec

ISUF: International Seminar on Urban Form

MAC : ministère des Affaires Culturelles

MCCQ : ministère de la Culture et des Communications du Québec.

SOGIC : Société générale des Industries culturelles (ancienne nomenclature de la SODEC)

SODEC : Société de développement des entreprises culturelles.

VGQ : Vérificateur général du Québec

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture

À minha família

Remerciements

Il n'y a pas assez d'espace pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce mémoire dans cette page. Que ce soit par des échanges ou rencontres fortuites, plusieurs personnes ont activement contribué à un moment précis à ce que ce projet soit riche en échanges et en apprentissages. Mais quelques noms doivent être indéniablement se retrouver ici et les premiers remerciements que je ne peux contourner vont irrévocablement à ma famille.

À Beatriz et Carlos, dont le support m'ont permis d'arriver à terme de cette recherche riche en apprentissages, à la fois académiques que personnels. Vos conseils, votre amour inconditionnel et votre confiance sans faille dans mon travail, lorsque la mienne me faisait fausse compagnie, sont tout ce qu'il m'a fallu pour persévérer et continuer. À Julia et João, pour avoir été là pour moi quand j'en avais besoin. Obrigada.

À François. Merci pour ton attention, tes conseils, ton temps et ta confiance. Tu as vu dès son amorce, le potentiel de ce projet de recherche et ouvert un éventail d'opportunités, dont je serai toujours reconnaissante.

Un merci particulier à Pierre Larochelle, dont les connaissances sans limites et l'intérêt pour ce projet m'ont orientée et permis de développer cette recherche. Ta clairvoyance, ton écoute et tes conseils m'ont été d'une aide précieuse.

Aux professeurs qui ont tous contribué par les échanges à ce projet : Anne Klein, Marc Saint-Hilaire, Pedro Ressano Garcia, Gianpiero Moretti, Paolo Carlotti et Luc Noppen. Merci que ce soit pour les opportunités, échanges, encadrements, recommandations et accompagnements dans différentes étapes de ce processus de recherche.

À mes amis, je ne peux tous vous nommer ici, mais votre écoute active et votre soutien m'ont permis de garder le rythme et avancer, les moments où la voie à suivre n'était plus claire. Merci particulier à Audrey Martel-Labrador et Maxime Roger Nadon. Louis Philippe Leduc, Daniel Olivier-Cividino et Marwa Neda, merci aussi.

Je tiens également à remercier action Patrimoine pour l'attribution de la bourse France-Gagnon Pratte, ainsi que l'école d'Architecture, les Alies et le Fie pour les bourses de diffusion qui m'ont permis de présenter mes recherches à Rome, dans le cadre du colloque international de morphologie urbaine en Italie. Merci également à Société de l'étude de l'architecture du Canada pour le prix Martin-Eli-Weil pour votre soutien à ce projet de recherche et merci également aux Presses de l'Université Laval pour la bourse d'aide à la rédaction d'un manuscrit dans leurs presses, qui permettront la diffusion de ce travail de recherche, qui arrive à sa fin.

l'architecture et par l'interaction de ces points, aux ressources archéologiques conservées sur le territoire (Côté, 2016).

Cependant, comme le souligne Robert Côté, dans son étude portant sur Place Royale et le Petit Champlain :

« Certains secteurs n'ont pas encore livré la documentation susceptible d'orienter les décisions quant aux choix d'encadrement des actions, de planification intégrée dans, entre autres, une perspective de mise en valeur ou de restauration (2016, p.6) ».

Aborder ce lieu emblématique dans le cadre d'une recherche scientifique avec un mémoire peut intriguer le lecteur à savoir, que peut-il trouver de nouveau, qui n'a pas déjà été couvert ou étudié ?

0.1. La Basse-Ville de Québec : à l'origine d'un débat

La notion et la reconnaissance du patrimoine bâti vont de pair avec la transformation d'une société. Après la 2e guerre mondiale, c'est dans un contexte de la modernisation économique, sociale et culturelle du Québec que les formes d'urbanisation modernes menacent et remplacent celles qui avaient jusqu'à lors naturellement permis le développement de la Ville de Québec au cours des 350 années précédentes.

Et pour cause, le cas de la basse-ville de Québec, en particulier autour de Place Royale, déclenche un intérêt nouveau, à la suite de son déclin économique rapide après 1945 (Hare & cie, 1987; Côté, 2000 ; Robitaille, 1978).

Deux grands mouvements s'imposent. Premièrement, le déplacement des activités portuaires entraîne l'abandon des activités ferroviaires, le départ des activités d'entrepôt et des services financiers (Côté, 2000). Deuxièmement, le déménagement de l'université vers la banlieue vide le quartier des étudiants qui habitaient à proximité (Hare & cie, 1987). Sur le plan morphologique, le secteur se révèle une périphérie interne, coincée entre le fleuve Saint-Laurent et la falaise, malgré sa centralité sur le plan géographique dans la Basse-Ville historique (Larochelle, 2002).

De 1955 à 1999, et en particulier 1970-1979, plusieurs maisons sont reconstruites (Grignon, 2015). Le secteur de Place Royale devient un projet de restauration visant à retrouver le caractère français dans la forme urbaine et l'architecture des maisons (Faure, 1996).

Ce rôle patrimonial s'impose dans le contexte de l'après-guerre alors que le gouvernement fédéral développe une nouvelle identité canadienne (Berthold, 2012). Les Canadiens français au Québec, ambivalents devant la redéfinition du Canada moderne, migrent à partir de 1950 vers une nouvelle identité québécoise. Il s'agit d'une modernisation de l'identité historique - une nation francophone - incluant le rejet de certains traits traditionnels - la religion catholique et l'idéal rural - et l'inclusion de valeurs sociales-

démocrates associées à l'évolution des sociétés occidentales après 1945 (Berthold, 2012 ; Hare & cie, 1987; Faure, 1992).

La restauration de Place Royale participe à cette identité francophone émergente. Le patrimoine restauré commémore les origines françaises et reconstruit à une forme de renaissance nationale dans le contexte de décolonisation qui marque l'époque (Cimon,1992). L'architecture urbaine de Place Royale, construite en pierre, dense et urbaine est aussi un contrepoids symbolique face à l'américanisation contemporaine de la société québécoise et canadienne, concrétisée par le développement des banlieues. Modernité et sauvegarde du patrimoine forment un couple récurrent des sociétés en transformation.

Ce passé reconstitué par l'entremise de rénovations, de restaurations et de reconstructions de bâtiments vise deux objectifs : constituer un projet de patrimoine vivant témoignant de la vitalité du Québec moderne, établir un secteur commémoratif des origines françaises de la ville et de la nation (Faure, 1992). Il s'agit là d'une volonté de retour à l'idéal du Régime français tel qu'il pouvait être imaginé avant la conquête.

Le projet initial prévoyait la restauration de 85 maisons, mais seulement une fraction d'une trentaine de maisons sera effectivement touchée (Robitaille, 1978). Le plan inclut des interventions à l'échelle du tissu urbain constitué par les rues, le parcellaire, et les bâtiments qui doivent retrouver, à l'extérieur, les caractéristiques de l'architecture coloniale française; construction en pierre, toiture en pente, fenêtres à battant avec des petits carreaux (Cimon, 1992).

Ce premier tissu urbain implanté à Québec est encore aujourd'hui connu comme un lieu patrimonial fondamental pour la ville de Québec.

Cela est largement tributaire à sa genèse, unanimement établie par la communauté savante, comme le berceau de l'Amérique française (Côté, 2001). Ce sera donc vers les années 1950 que ce site sera investi d'une fonction historique et symbolique. Plus spécifiquement, la restauration commence avec la maison Chevalier en 1957 et se transforme en projet urbain entre 1967 et 2008 (Léonidoff, Côté & Huard, 1996 et Dufaux, 2018).

Le projet sera modifié étant donné que la restauration soulève plusieurs critiques au niveau de la gestion de l'ensemble, des coûts, des choix architecturaux et des fonctions envisagées (Colloque de Place Royale, 1979). Le colloque en 1978 rassemble moult critiques, la plupart très dures. Le sociologue Fernand Dumont voit dans l'intervention sur le patrimoine bâti comme « d'un camp de concentration de la culture ». Pour lui, la vocation du patrimoine bâti doit aller au-delà de la commémoration.

La vocation commémorative intimement liée au potentiel touristique est présente aux balbutiements du projet de restauration. Cela se matérialise dans l'introduction d'une fonction moderne propre à susciter

une activité commerciale de loisirs et de représentation destinées aux visiteurs nationaux et internationaux, en particulier des États-Unis, en leur offrant une image pittoresque du Québec.



Figure 2. Contextualisation de l'ampleur des travaux de restauration. Exemple démontré : Évolution de la maison Dumont. Source : plan, Luíza Santos; image 1960, BANQ; Image 1970; BANQ et image 2020, google Maps.

Résultat alors d'une série d'évènements et d'opinions populaires, cette intervention patrimoniale est décrite dans la communauté savante comme étant l'ultime manifestation d'une volonté de représentation, provenant d'une lecture du lieu par l'État (Noppen & Morisset, 2003). Les travaux de recherche de Isabelle Faure et Luc Noppen, Lucie Morisset, développent ce thème. La postérité retiendra de cela plusieurs polémiques et débats, autant au sein même de la communauté savante que populaire (Faure, 1996 ; Morisset, 1998; Ouellet, 2015).

Toutefois, sans égard à la controverse sur la nature de la restauration, l'arrondissement historique du Vieux-Québec est inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO en 1985. Officiellement, cette reconnaissance est largement tributaire de la présence de Place Royale, comme lieu d'implantation décisive de la Nouvelle-France (Côté, 2001). Les 40 ans qui séparent donc la fin des travaux de restauration à aujourd'hui expliquent que la plupart des bâtiments font l'objet de travaux d'entretien, touchant les maçonneries, portes, fenêtres et toitures.

0.2. Place Royale : 2021 | situation actuelle

Le secteur dit « Place Royale » se divise en trois groupes sur une superficie de 1,67 hectare. Le cœur de la place elle-même compte aujourd'hui 26 immeubles gérés par la société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Un deuxième ensemble relève de la Coopérative du Petit Champlain, qui à partir de 1985 récupère 27 immeubles dans la zone sud de la basse vieille, après leur revitalisation entre 1976 et 1985 par Jacques De Blois et Gérard Paris (De Blois, 2007). Le troisième groupe comprend les bâtiments qui demeurent, ou sont devenus, des propriétés privées, dont certains ont été transformés en copropriétés résidentielles à la suite des rénovations.

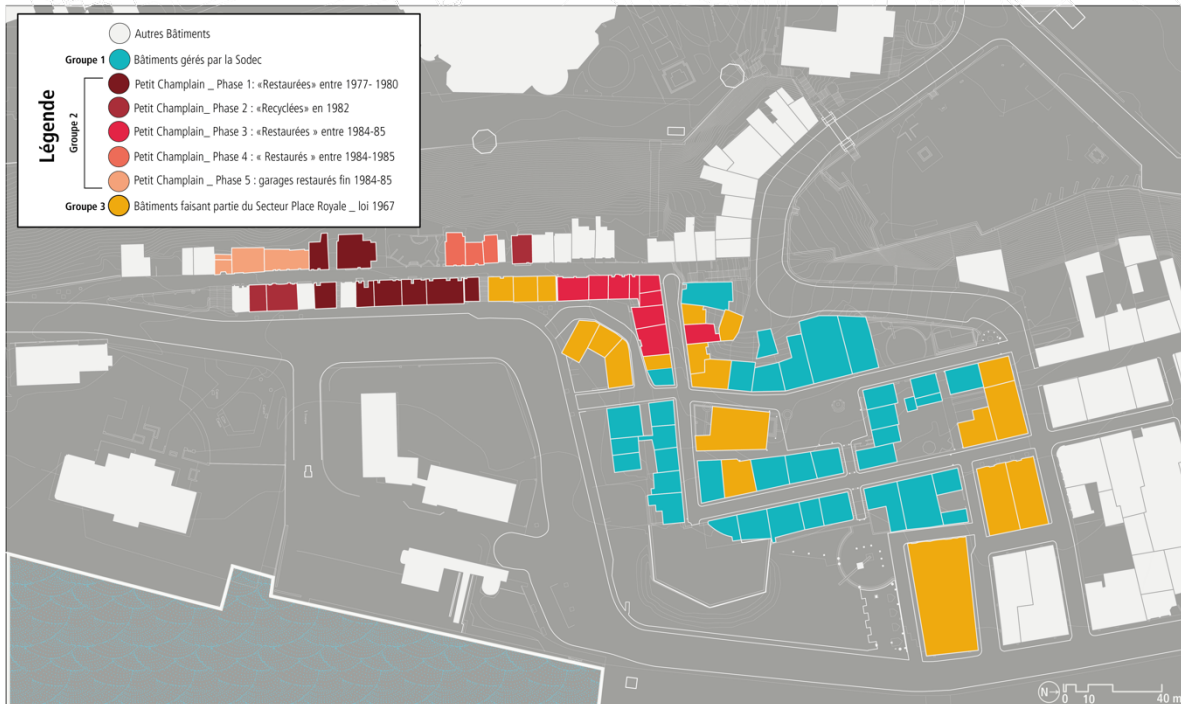


Figure 3. Distribution des propriétés de Place Royale, différents occupants.
 Place Royale : en bleu, ceux appartenant à la SODEC; en jaune, les propriétés privées dans le secteur. Petit Champlain : en tons de Rouge, selon les différentes phases de restauration de projet, appartenant à la Coopérative du Petit Champlain. Source image : par l'auteur.

Entretien ses bâtiments aujourd'hui soulève des questions sur l'usage des lieux ainsi que la nature des décisions des restaurations réalisées à l'époque. Certaines démolitions sont considérées comme injustifiées et les reconstructions vues comme des actes de muséification pour ce quartier connu comme un quartier populaire et habité (Cimon, 1991). Depuis 2016, les questions fondamentales sur la cohérence architecturale de Place Royale font l'objet d'un projet de recherche amorcé à l'Université Laval en collaboration avec la SODEC, la Ville de Québec et le ministère de la Culture (Dufaux, 2018).

Comme nous le verrons, les travaux réalisés lors de la campagne originale de restauration soulèvent un ensemble de contradictions sur le plan morphologique et patrimonial. Ils illustrent d'ailleurs un des constats du rapport du Vérificateur général du Québec (VGG) sur la gestion du patrimoine bâti par le ministère de la Culture, soit l'absence de fondements théoriques pour appliquer dans la sauvegarde et la restauration du cadre bâti.

0.3. Le point 0 : les voûtes

Ce projet de recherche commence par une problématique précise, dans le cadre de l'atelier d'architecture à l'hiver 2019. L'étude de cas investigate les voûtes, des sous-sols sur lesquelles reposent les rez-de-chaussée des édifices, qui constituent un artéfact architectural directement associé à l'art de bâtir colonial français. Ces espaces, devenus exceptionnels dans les constructions postérieures au régime

français sont présents dans les fondations de nombreux bâtiments dans le secteur de Place Royale. Le constat initial démontre que ces espaces souffrent de problèmes d'infiltrations d'eau et qu'ils sont difficiles à entretenir. La plupart ne servent qu'à l'entreposage (SODEC 2019) et de surcroît, ces espaces sont souvent méconnus du public, fait étonnant étant donné la valeur historique qu'on leur attribue et l'attractivité touristique connue dans le secteur.



*Figure 4. Photographie aérienne de Place Royale.
Source : Pierre Labond*

Un inventaire des voûtes existantes dans le centre historique de Québec, réalisé à partir de diverses sources, confirme en effet leur concentration autour de Place Royale.

L'étude des voûtes a permis, autant au sens propre que littéral, de comprendre les fondations des lieux. Ayant consulté, plus d'une vingtaine de rapports d'archéologie réalisés sur plus de 9 ans de recherches effectuées dans ces bâtiments patrimoniaux (Picard, 1979), il est possible de constater qu'il n'y a aucun plan d'ensemble des vestiges de chaque époque. De même leurs caractéristiques formelles et matérielles ne sont jamais comparées de manière à comprendre leur évolution chronologique ou diachronique, fait qui illustre une des lacunes notées par le VGQ en ce qui a trait à la connaissance objective du patrimoine bâti. L'étude et la compilation des rapports des archéologues permettent de reconstituer les caractères fondamentaux des voûtes, à ce jour peu documentés. Ils confirment l'hypothèse que le niveau du sol actuel est à 1 m plus haut que celui d'origine. Les conséquences sont multiples, tant dans l'état et l'occupation de ces espaces que l'impact sur les rez-de-chaussée des maisons et la configuration de l'espace public de la place royale (en coupe).

Or, en abaissant le niveau des rues à celui au XVIIIe siècle, il devient possible dans un premier temps de rouvrir les soupiraux qui ventilent et éclairent les caves voutées assurant un meilleur entretien et capacité d'être occupées. Ensuite, il est possible de constater que les rez-de-chaussée, désormais surélevés de quelques marches deviennent accessibles par un perron. Conséquence de quoi, nous pouvons comprendre que les pièces de ce premier niveau n'ont jamais été des magasins ou des boutiques, mais celles des logements, où, à l'occasion, une pièce pouvait servir d'office pour des transactions commerciales à propos de la marchandise entreposée dans les voûtes. Cela permet d'amoindrir l'importance historique de la vocation de marché public, initialement attribuée à la Place Royale. Ce marché quitte rapidement le site la fin du XVIIIe siècle pour se rapprocher des quais où les produits agricoles étaient livrés aux habitants de Québec avec les marchés Finlay et Champlain.

L'analyse des rez-de-chaussée révèle aussi la disparition de nombreuses portes sur les façades des maisons de Place Royale. Le projet de restauration propose de nommer chaque maison à une famille fondatrice dans un objectif commémoratif discutable objectivement sur le plan historique. Plus absurde encore, les maisons de deux étages et demi à quatre étages prétendent ainsi avoir abrité une famille, en fonction de l'idéal résidentiel de l'après-guerre. Or, l'historien Desloges observe en 1991 que Place Royale est un quartier de locataires, c'est-à-dire que les maisons étaient au XVIIIe, composées de plusieurs logements répartis selon les étages; le marchand propriétaire se gardant le rez-de-chaussée et les voûtes. Lors de la restauration, plusieurs portes secondaires donnant accès aux logements sont supprimées ou remplacées par des fenêtres.

La découverte des relations entre les changements topographiques décelés dans la comparaison des rapports archéologiques des voûtes révisé les relations fondamentales entre les échelles urbaines et architecturales jusqu'au détail intérieur qui remet en cause les décisions de restauration d'il y a près d'un demi-siècle. L'analyse des voûtes révèle le caractère originel fondamentalement résidentiel de ce cadre bâti. Elle remet en cause la vocation commerciale imposée à ce quartier historique depuis 1980. En ce sens, la recherche sur les voûtes pose de nouvelles questions sur la nature de la restauration réalisée entre 1970 et 1985. Une étude publiée en 2003 explore comment transformer les rez-de-chaussée de manière à intégrer les vitrines sans aucune logique historique (Noppen, 2003).

Cette lecture morphologique permet de comprendre les logiques internes des disciplines de l'architecture et de l'urbanisme plutôt que de voir dans le patrimoine bâti une illustration des logiques économiques, culturelles et politiques. Le choix de privilégier le Régime français, ou la période de transition entre la conquête de 1759 et l'arrivée des immigrants britanniques après 1815, correspond à des cadres historiques qui ne traduisent pas les mêmes changements dans la manière de construire et d'habiter Place Royale ou le Québec d'autrefois.

Continuité et mutations se juxtaposent progressivement au cours du XIXe siècle, où cohabitent, échangent et se transforment les cultures de construction françaises, britanniques puis américaines. La morphologie ouvre une narration nuancée où la culture, la classe sociale, les conditions économiques et le cadre politique laissent plusieurs manières aux habitants de Québec de vivre ensemble. C'est ce que ce patrimoine à restaurer devrait nous permettre de poursuivre.

0.4. Approche de l'étude : question et objectifs

Actuellement, Place Royale reflète, autant physiquement que dans l'imaginaire collectif, un mélange paradoxal entre la représentation d'un milieu ancien à la genèse de l'identité coloniale française et d'une modernité anxieuse des années 70 (Deanovic, 1964). Le projet de recherche s'intéresse à cette problématique patrimoniale, où il retourne à cette question du patrimoine habité ou commémoratif.

L'intention est de questionner les fondements théoriques et méthodologiques de l'intervention architecturale dans cet ensemble bâti, hautement contributrice à l'image sociale et touristique de la ville Québec. Cela permet la formulation de la question de recherche suivante :

Quels sont les caractères essentiels du bâti et de l'ensemble urbain de Place Royale qui permettent d'établir ses règles de composition et d'intervention ?

Le premier objectif pour répondre à la question serait d'abord de catégoriser des informations recueillies à travers différentes études, synthèses et documentations de l'ensemble architectural bâti et urbain de Place Royale afin de réaliser une analyse morphologique de ses composantes architecturales et urbaines. Pour ensuite synthétiser les informations sur cet environnement bâti, basées sur leurs attributs physiques.

Le deuxième objectif est d'établir les récurrences et spécificités architecturales, c'est-à-dire déterminer les règles d'organisation du bâti et parcellaire de Place Royale. Il est possible ensuite de dégager les principes d'organisation, identifier les éléments essentiels et leurs relations, comprendre les liens entre les fréquences et les spécificités. Une étude typo-morphologique et urbaine du secteur, en différentes échelles d'analyses, c'est-à-dire allant de l'échelle du tissu urbain, à la forme architecturale jusqu'à la composition des espaces intérieurs.

Le but de cette recherche s'inscrit dans une analyse objective de ce site basée sur ses composantes et la compréhension d'ensemble, dépassant l'analyse et le classement des données patrimonial par un système de valeurs, démarche connue dans le système actuel de préservation des monuments historiques (Larochelle, 2002). Ce mémoire s'intéresse alors à réaliser une lecture nouvelle sur la mise en œuvre de ces décisions sur le plan architectural et morphologique, en vue de comprendre la culture constructive du lieu.

0.5. Opérationnaliser la recherche : l'approche méthodologique

Afin de répondre à cette problématique, le paradigme de recherche s'approche du pragmatisme, cherchant des réponses au phénomène étudié par une approche méthodologique mixte (Creswell, 2014). Il s'agit d'une étude de cas simple des bâtiments et leurs composantes. L'organisation du tissu urbain sera également considérée dans les critères d'analyse. Dans un premier instant, les 26 bâtiments appartenant à la SODEC feront l'objet de l'étude. Il s'agit d'un échantillonnage donc de type intentionnel et non probabiliste. Les données analysées sont invoquées, c'est-à-dire, les données dont la constitution est antérieure à la recherche. Il est à noter que la majorité de l'information sur le bâti et l'évolution spatiale concernant ces 26 bâtiments est catégorisée dans une base de données numériques.

La première étape méthodologique, qui découle du premier objectif, correspond à la cueillette de données quantitatives : inventaires de la documentation graphique, calculs de superficie, relevés, analyse des plans, statistiques d'occupation, emprises au sol, etc.

Ensuite, afin de répondre au deuxième objectif, il sera nécessaire de réaliser une analyse diachronique et synchronique des plans historiques et de la documentation scientifique (Données quantitatives et recension des écrits). Cette analyse permet de relever les récurrences et les spécificités des différentes unités de bâti, basée donc sur leurs attributs physiques. Il sera nécessaire lors de l'analyse de combiner l'ensemble des informations avec la documentation et les témoignages historiques, les iconographies, l'historique des cadastres et des transmissions de propriétés, les témoignages actuels, articles, livres et thèses. Cette lecture complète du lieu n'est que possible par la collecte de données quantitatives recueillies dans les archives, plans et anciens cadastres, combinées aux informations sociales, historiques, économiques d'actualité et d'époque.

L'hypothèse de recherche est que cette étude de cas mixte permette la réalisation d'un portrait d'ensemble sur la culture constructive de Place Royale, permettant d'élaborer de nouvelles hypothèses quant à leur typologie, leur valeur et la possibilité d'intervention dans ces bâtiments à forte et faible valeur symbolique.

0.6. Finalité de l'étude

Ce mémoire a pour finalité la volonté de structurer une approche de restauration nouvelle, qui oriente la manière de documenter, comprendre et investir ce patrimoine bâti. L'importance de Place Royale pour le patrimoine bâti et culturel de Québec impose une étude critique. Ce mémoire propose de retrouver les règles génératrices et de transformation de Place Royale afin de revoir l'identité culturelle et bâtie du lieu, contribuant ainsi à la diffusion d'un savoir historique, archéologique et architectural à la population et la communauté savante. Le projet de recherche viendra éclairer davantage ce qui peut être fait, ou non, face au patrimoine historique, ancien et moderne au Québec.

0.7. La structure du mémoire

Le premier chapitre introduit en premier le contexte, les courants de pensée et la nature du débat intellectuel autour de Place Royale, ses enjeux identitaires et l'instrumentalisation de l'architecture, ayant contribué à la transformation du lieu. Cela permet d'investiguer l'ensemble documentaire abordant les manières de construire et de restaurer ce site formant des pistes explicatives des forces sociales et symboliques ayant affecté la place et son cadre bâti.

Le chapitre 2 aborde le cadre théorique et conceptuel du mémoire. Sa première section aborde les concepts et les notions liées au patrimoine, et leur lien avec l'histoire et la mémoire, ainsi que leur application dans les pratiques de conservation dans le milieu bâti au Québec. Pour ensuite aborder le cadre théorique et méthodologique qui appuie cette recherche et les enjeux auxquelles elle sous-tend. En ce sens, la typo-morphologie s'inscrit comme méthode d'analyse du processus de formation et transformation de l'environnement bâti de Place Royale, permettant de reconnaître à la fois les logiques structurelles et les malformations survenues ; les ruptures avec les logiques initiales ou fondamentales.

Le chapitre 3, 4 et 5, corps du mémoire, présente les analyses réalisées, séparées en 3 échelles : celle du tissu urbain, celle du cadre bâti et celle du détail. Les premières sections présentent d'emblée la portée de l'étude et le cadre méthodologique qui y correspond. Étant trois méthodes d'analyse différentes, ayant pour sources documentaires différentes, répondant à des contraintes qui leur sont propres, nous avons jugé pertinent de présenter les outils utilisés au début de chaque session.

Le chapitre 3, donc, aborde l'analyse morphologique du tissu urbain du secteur de la basse ville, où la construction de la ville et de son littoral, la densité verticale, la maille urbaine et cadastre sont les paramètres d'analyse.

Le chapitre 4 prend l'échelle de l'îlot comme transition entre les résultats urbains et architecturaux. Le cadre bâti est ensuite investigué, où nous répondons à la nature de la restauration à travers l'étude des maisons se rapprochant le plus des typologies « types ».

Le chapitre 5, présente l'étude transversale des voûtes, partant ainsi de l'échelle du détail, où archéologie, histoire et architecture, convergent pour une méthode et cadre d'interventions du patrimoine bâti de Place Royale.

Le chapitre 6, la discussion, à la lumière des résultats des études de cas, offre une interprétation nouvelle à la question fondamentale de Place Royale, introduite au premier chapitre et appuyée par le cadre conceptuel, c'est-à-dire est-ce un patrimoine habité ou un patrimoine commémoratif ?

Le chapitre 7, finalement, offre un bilan à l'ensemble des observations sur Place Royale, ouvrant un dialogue à la question de l'habitation dans les centres historiques et l'ouverture au développement durable.

1. Revue de littérature

Réinterprétation architecturale des écrits sur le projet de restauration de Place Royale : Recension des écrits sur le pourquoi et le comment d'une restauration idéologique

1.1. Une recension historique

1.1.1. Ce qui a été écrit : le cadre conceptuel

Le cas de l'évolution et de la transformation de Place Royale depuis le XVII^e siècle, ainsi que le projet de restauration amorcé en 1955 avec la Maison Chevalier, s'inscrivent naturellement dans les cadres théoriques et méthodologiques liés à la modernisation des villes et, par conséquent, à la place accordée à la sauvegarde du patrimoine urbain et architectural.

Une des premières étapes du processus de recherche a été de retracer l'état des connaissances lié aux transformations architecturales et urbaines sur l'objet d'étude, c'est-à-dire sur la place Royale et ses bâtiments. L'ensemble documentaire abordant les manières de construire et de restaurer Place Royale, le contexte idéologique, et le débat intellectuel qui en découle, se révèle et permet de comprendre les méthodes d'intervention architecturales, ou leur absence, dans le cadre bâti historique. Avant d'entreprendre des analyses sur les manières qui ont été employées pour le rendre dans l'état tel que l'on retrouve aujourd'hui, une recherche sur comment ce site a été étudié et abordé dans la culture savante permet de contextualiser, à la fois les choix concrets du projet de restauration que les débats idéologiques en parallèle.

En ce sens, une recension des écrits sur le cadre idéologique et la critique de la restauration permet de situer les références qui ont orienté les diverses phases du projet, entre 1955 et 1999. Il s'agit d'investiguer les écrits à l'origine de cette intervention de l'état dans le tissu historique, et les objectifs proposés. L'étude architecturale permet de comprendre comment ces derniers se sont traduits à Québec par une modification des enveloppes extérieures – la restauration de style français – mais ont aussi guidé les décisions sur le programme et aménagements intérieurs¹.

Dans un premier moment, la recherche des ouvrages susceptibles d'expliquer les prises de décision et les opinions que la communauté savante et populaire ont/avaient sur le patrimoine historique ont été répertoriés afin de répondre aux objectifs établis de constater, d'évaluer et de regrouper comment les différentes écoles de pensée étudient, décrivent et évaluent le patrimoine bâti et urbain de Place Royale durant le processus de transformation des années 70.

¹ Éléments qui seront discutés dans les chapitres suivants : chapitre 3, 4 et 5.

Par conséquent, cette recension historique et méthodologique groupe les différents auteurs ayant contribué à l'avancement des connaissances sur Place Royale, mis en relation chronologique, afin de connaître le pourquoi et le comment de cette intervention de l'état dans le cadre bâti de la basse ville. L'origine de ces auteurs et leur domaine d'expertise et leur prise de position concernant la « restauration de Place Royale » ont été répertoriés afin de retracer la portée architecturale et urbaine dans le débat public et savant. Les écrits sélectionnés couvrent une cinquantaine d'années, c'est-à-dire à la fois les écrits antérieurs, contemporains au projet de restauration et les analyses postérieures.

1.1.2. Contexte et problématique

La documentation écrite sur Place Royale se compose de deux grandes catégories ; les textes sous-jacents au projet et ceux qui le commentent. Les premiers nous renseignent sur les intentions énoncées par les acteurs engagés dans le processus de restauration, les seconds énoncent l'évaluation critique du projet, parfois sur la nature du processus, ses assises documentaires ou sur les résultats du projet de restauration lui-même.

Comme nous le verrons dans ce chapitre, le projet peut compter en apparence sur une documentation abondante. D'une part, nous avons accès aux fonds d'archives publics et privés déposés par des acteurs impliqués dans le projet lui-même tel le ministère de la Culture, des architectes comme André Robitaille et l'archéologue Michel Gaumont (Klein, 2019). D'autre part, le projet de Place Royale a fait l'objet d'une évaluation critique, en particulier dans le milieu universitaire et professionnel, en commençant par un colloque en 1978, puis relayé par des articles et thèses tels : Faure (1992), Berthold (2012) et Yoakim (2022).

Il faut toutefois nuancer l'accessibilité et la distance critique de cette documentation apparemment disponible et importante. La documentation des archives publiques n'a pas été formellement traitée par les archives nationales après leur dépôt en 1996. William Yoakim, qui a exploré leur exploitation dans le cadre de sa thèse de doctorat², découvre que l'accès aux dessins est inventorié dans le logiciel de recherche, mais les documents administratifs sont invisibles. Il découvre qu'une large part de la documentation initiale, antérieure à 1980, produite à partir de 1967, brûle dans un entrepôt à Québec en 1982 (Yoakim, 2022). Les fonds privés de l'archéologue Gaumont et l'architecte Robitaille permettent de combler partiellement la disparition de la documentation d'origine publique.

L'analyse critique du projet est aussi essentiellement un regard québécois, sans égard à l'inscription relativement rapide du Vieux-Québec par l'UNESCO dans les sites du patrimoine mondial. C'est-à-dire

² Yoakim William, « *L'exploitation des archives dans le cadre du projet de restauration de Place Royale de Québec (1967-1996)* » thèse de doctorat, Anne Klein (Directeur de thèse.), François Dufaux (Directeur de thèse.) Université Laval. Faculté des lettres et des sciences humaines, Québec : Université Laval, 2022

que l'expérience de Québec ne constitue pas une référence pour les auteurs internationaux engagés dans la sauvegarde du patrimoine.

Dans cette revue de la littérature, l'objectif a été de considérer deux types de documents pour mieux définir le cadre idéologique et théorique du projet d'intervention de Place Royale, en retenant d'une part quelques documents tirés des archives³, en particulier ceux qui énoncent la nature du projet, et d'autre part les textes qui expliquent ce projet. Cette démarche visait à échanger sur les interprétations entre les sources « primaires » déposées dans les documents administratifs et les sources « secondaires ou tertiaires » qui discutent ou mentionnent le projet de restauration.

1.1.3. Méthodologie

Initialement, l'exercice de recherche s'est amorcé dans le but d'ouvrir la recension à de possibles publications liées au sujet de recherche. Les disciplines retenues furent l'histoire, l'archéologie, la sociologie, de même que l'architecture internationale. Ainsi, la recherche par discipline a été un moment de valider si des articles concernant Place Royale et sa restauration ont été publiés dans d'autres plateformes, malgré la spécificité du sujet. C'est pourquoi, les bases de données American History and Life, Historical Abstracts, Année philologique, Sociological abstracts et International Bibliography of the Social Sciences (IBSS), ont été utilisées, mais n'ont toutefois pas donné de résultats concluants avec la recherche par sujet et les mots clés Place Royale ET Québec. Également, la recherche de revues arbitrées par un comité de lecture (revue scientifique) dans le moteur de recherche UlrichsWeb des journaux s'est avérée non concluante avec les critères d'inclusion établis, soit Place Royale ET Québec ET Restauration⁴.

Le contexte de recherche est spécifique, étant précisément une étude de cas, abordant un fragment du cadre bâti d'un centre historique en Amérique du Nord⁵. En ce sens, l'ensemble des écrits relatifs Place Royale à Québec, et son ensemble documentaire abordant son cadre urbain, architectural et idéologique se retrouve dans les bases de données canadiennes et québécoises. Les moteurs de recherche et les bases de données suivantes ont été utilisés :

- Ariane (bibliothèque de l'Université Laval) ;
- Érudit (moteur de recherche québécois de publications savantes en sciences humaines et sociale) ;

³ L'ensemble des archives provenant des études de 2016 ont été utilisés dans les analyses des chapitres qui suivent.

⁴ Les revues de morphologie urbaine et d'études architecturales sur les Places Royales ont été utiles pour le cadre théorique de ce mémoire, mais non pas fait partie de cette recension qui aborde le cadre idéologique de Place Royale précisément. Des études internationales ont été répertoriées et recensées également, mais elles ne font pas l'objet de cette recension, étant donné que leur analyse et comparaison avec le cas de Place Royale est une recension en soi, à part entière.

⁵ C'est-à-dire que la restauration de Place Royale n'a pas été considérée dans la littérature internationale sur la sauvegarde des centres historiques bien que le site ait été reconnu par l'Unesco comme patrimoine mondiale en 1984.

- Cubiq (bibliothèques ministérielles) ;
- Advitam (archives nationales).

Par ailleurs, étant donné l'étroite relation entre la France et le Québec, une part de la recherche s'est intéressée aux archives outre-mer, qui ont été utiles finalement pour d'autres aspects de la recherche dans ce mémoire. En ce sens, l'art de construire, bien que local, possède des origines qui proviennent d'un savoir-faire lié aux origines des travailleurs. Cela explique que certains précédents, auteurs et même textes explicatifs quant à l'architecture et la forme urbaine sont recueillis dans les archives et bases de données françaises, présentes comme sources dans différents chapitres de ce mémoire.

Étant donné l'aspect local du sujet et sa spécificité, la plus grande quantité de données répertoriées a été dans la base de données Ariane⁶, c'est-à-dire dans le moteur de recherche de l'Université Laval.

Une des premières étapes de la recension de ces textes a été de distribuer les textes repérés en 4 catégories, afin de les trier. À cela, selon les thèmes et résumés de textes, ses catégories ont été réalisées naturellement selon les intérêts de la recherche, c'est-à-dire, selon :

1. Échelle du tissu urbain,
2. Échelle architecturale,
3. Échelle intérieure,
4. Échelle accessoire.

Les écrits qui nous intéressent sont ceux appartenant aux catégories 1 et 2. Généralement, les écrits ayant une thématique plus spécifique telle que les faïences trouvées à Place Royale, détails intérieurs et archéologiques ont été classés 3 et 4 et ne font pas partie des textes retenus dans cette revue de littérature. Ils ont souvent été utiles dans d'autres sections.

Compte tenu de la localité et de la spécificité du sujet, les écrits classés 1 et 2 sont retenus sur la base de leur pertinence, incluant différents types d'écrits, c'est-à-dire études, articles, chapitres de livre, récits d'époque, documents d'archives.

Il est important de souligner qu'étant donné l'historicité du sujet, il n'a pas été question de faire une fenêtre temporelle dans la sélection des écrits. Quant à la publication des ouvrages, autant des écrits des années 1950 que 2020 sont potentiellement sélectionnés⁷.

⁶ Aujourd'hui le système a migré vers la plateforme Sophia*, mais dans le cadre de cette revue de littérature, les résultats se rapportent à la base de données Ariane.

⁷ Il est important de souligner que les circonstances dans lesquelles la recension a été réalisée n'as pas permis l'accès à certaines données et sources écrites (Covid-19). Ainsi, ce ne sont pas toutes les données triées qui ont été incluses.

Les écrits qui ne concernent pas les processus de restauration de Place Royale ont été exclus, étant donné qu'ils n'abordent pas l'objet de cette étude, déterminant ainsi les critères d'exclusion des écrits une fois la lecture complète de l'écrit réalisée.

Dans ce processus d'inclusion et d'exclusion de données, les doublons ont été exclus dans le résultat final des sources repérées (présenté dans le diagramme de flux). Également, il est important de souligner que certaines sources ont été recommandées par des experts dans le domaine, bien qu'elles soient trouvées ultérieurement dans les bibliographies de certains ouvrages ou cités dans ces derniers et certaines proviennent des bibliographies ou références dans les textes lus.

1.2. Résultats quantitatifs : la recension en chiffres

1.2.1. L'abondance et les doublons

Une manière de cartographier le processus de recherche et de sélection des textes se présente sous la forme de diagramme de flux. Dans le cas de Place Royale, la base de données où la majorité des textes retenus provient d'Ariane, d'Érudit et la base de données des thèses et mémoires de l'Université Laval. Au fur et à mesure de l'avancement des lectures des textes potentiellement éligibles, des sources provenant des bibliographies des ouvrages s'ajoutent aux titres en amont, provenant de la boîte secondaire.

Il est intéressant de souligner que dans la recherche, dans les différentes bases de données, plusieurs mêmes écrits réapparaissent. Les articles publiés dans les bases de données Érudit ou UrbanDocs, qui concernent la restauration ou son contexte dans le cas de Place Royale, se retrouvent dans le moteur de recherche Ariane articles. Cela est principalement lié au fait que les écrits publiés dans les revues d'histoire, de géographie ou de patrimoine sont dans un premier instant les écrits qui sont des extraits de projets de recherche, souvent postérieurs au projet de restauration. Ainsi, les textes d'Étienne Berthold, d'Isabelle Faure et de Luc Noppen, se retrouvent tous dans plusieurs bases de données différentes, telles que RibaArchitecture, UrbaDoc, Ebsco, Ariane, et Érudit. Cela a permis de vérifier qu'il n'y avait pas de textes ou d'écrits d'importance concernant des projets de restauration de Place Royale dans les bases de données autres que celles privilégiées dans le cadre de la recension et a permis l'élimination des doublons produits par la recherche dans les différentes bases de données.

RÉSULTATS

Place Royale : Diagramme des flux

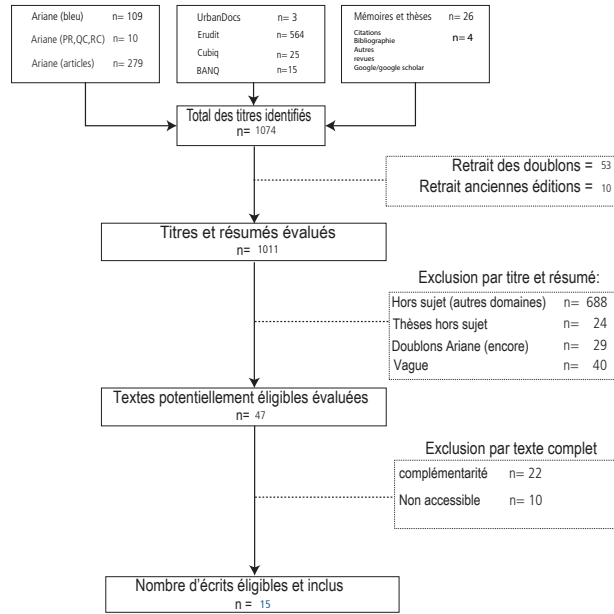


Figure 5. Diagramme de flux, correspondant à l'ensemble des résultats recensés et traités.
Source : par l'auteur

1.2.1. Chronologie et thématiques des sources

En excluant les doublons, le moteur de recherche de l'université Laval possède la plus grande part de données académiques concernant Place Royale, c'est-à-dire 84 documents. Avec le graphique présenté à la figure 6, nous constatons que les pics de publications, c'est-à-dire les années où l'étude de Place Royale était plus en vogue, en 1986 et 1991, c'est-à-dire lorsque l'ensemble des transformations étaient terminées dans le chantier de Place Royale.

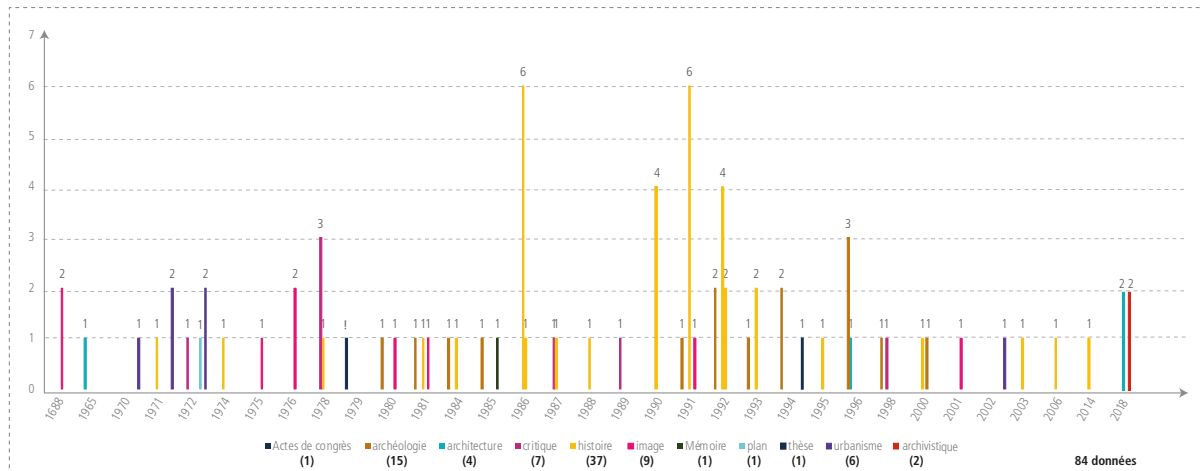


Figure 6. Distributions des ouvrages concernant Place Royale dans la base de données de l'Université Laval classés par année de publications.
Source : Information assemblée et composée par l'auteur.

Également, nous remarquons que c'est dans le domaine de l'histoire (37/84) et de l'archéologie (15/84) que l'on retrouve le plus de publications. Alors que le domaine de l'architecture ne compte que 4 ouvrages sur l'ensemble.

Le diagramme ci-joint regroupe la part des ouvrages trouvés dans le moteur de recherche de l'université Laval, repartis selon les domaines et types de documents⁸.)

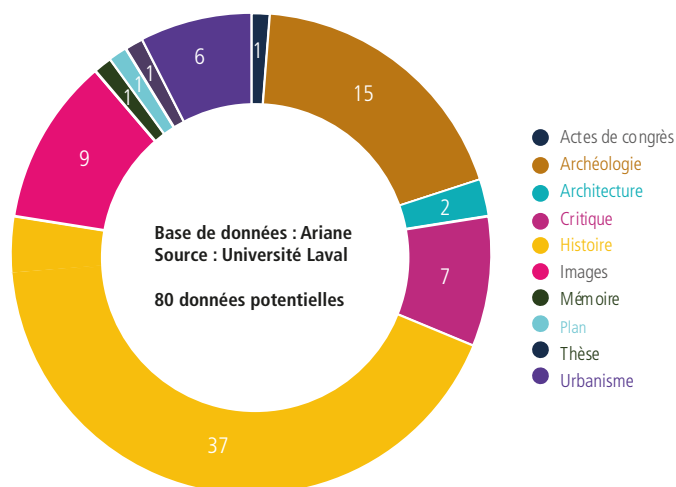


Figure 7. Diagramme de synthèse de la répartition des domaines des écrits repérés dans la base de données Ariane, de l'Université Laval. Source de l'image : assemblée et composée par l'auteur.

Comme mentionné, l'une des premières étapes a été de trier les données par la lecture des titres et la classification par domaines présentés dans le graphique 1 en les distribuant dans les catégories 1 à 4 mentionnées plus tôt. Cela a permis d'exclure les ouvrages des catégories d'échelle 3 et 4, le volet intérieur et le volet accessoire, c'est-à-dire les ouvrages abordent des spécificités d'autres domaines qui ne traitent pas à proprement parler la restauration ou l'échelle architecturale de Place Royale, permettant de réduire l'échantillon d'ouvrages de 97 à 57 ouvrages (voir Annexe A).

Au total, trente textes ont été retenus dans le cadre de cette recension. L'ensemble des textes lus et retenus peuvent être observés dans l'image qui suit :

⁸ Dans les cas où le système de classement de la bibliothèque ne les a pas triés par discipline, le système les a plutôt regroupés par type de document : actes de congrès, mémoire, thèse, plan et images.

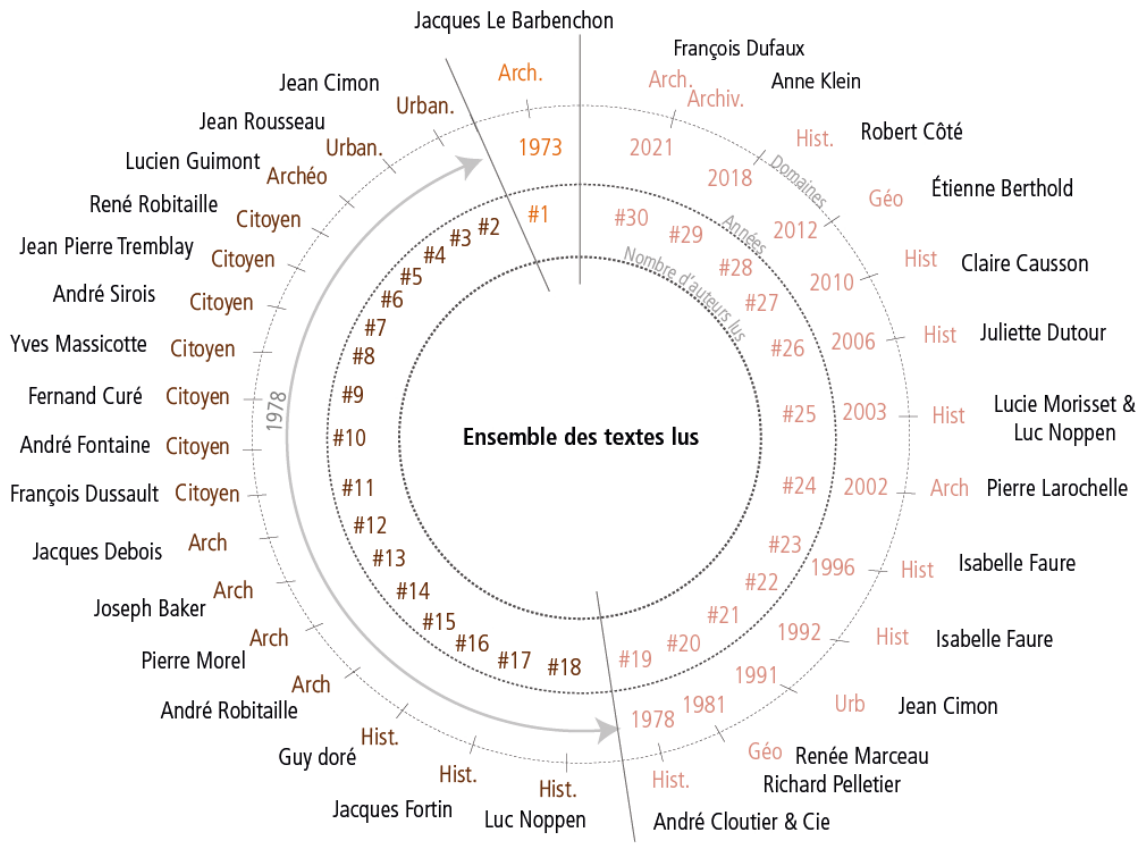


Figure 8. Textes retenus dans le cadre de la Revue de littérature.
 Source image : assemblée et composée par l'auteur.

Les écrits répertoriés couvrent une fenêtre temporelle de 48 ans, s'échelonnant de 1973 à 2021, dont 18 ont été écrits en 1978 (brun foncé, fig.8), 10 entre 1981 et 2021(rose, fig.8) et 1 en 1973 (orange, fig. 8).

Nous pouvons remarquer que les domaines les plus récurrents appartenant aux sciences sociales, c'est-à-dire la géographie, l'histoire, l'archéologie. L'architecture, l'archivistique et les sciences urbaines sont minoritaires, quoique présentes. Également, en effectuant des recherches sur les auteurs, nous avons remarqué que dans la majorité des cas se sont des acteurs vivants ou ayant occupé des fonctions dans le milieu universitaire et du travail dans la ville de Québec, soulignant là encore le caractère local, autant du sujet de recherche que des personnes l'ayant étudié ou commenté.

1.3. Résultats qualitatifs : la recension en mots

Cette sous-section aborde le contenu de ces 30 écrits, c'est-à-dire l'extraction des données dans chacun de ses textes. Afin de comprendre l'évolution idéologique du projet de restauration de Place Royale, ces derniers sont présentés en ordre chronologique (voir Annexe B).

1.3.1. Place Royale : écrits de 1970 à mai 1978

Barbenchon, 1973

Ce texte de Barbenchon se situe avant le colloque de Place Royale (colloque, 1978) et après l'Étude de Rentabilité de Place Royale (Thouin, 1972). Il est déterminant dans le contexte de la restauration puisqu'il établit la vision du projet de restauration qui sera acceptée par le Bureau de coordination de Place Royale (Berthold, 2012 ; Faure, 1996 ; Yoakim, 2021). Ce court écrit de 13 pages, s'intitulant *le concept de rénovation de la Place Royale*, est structuré en 10 sections, tel que résumé dans l'image suivante :

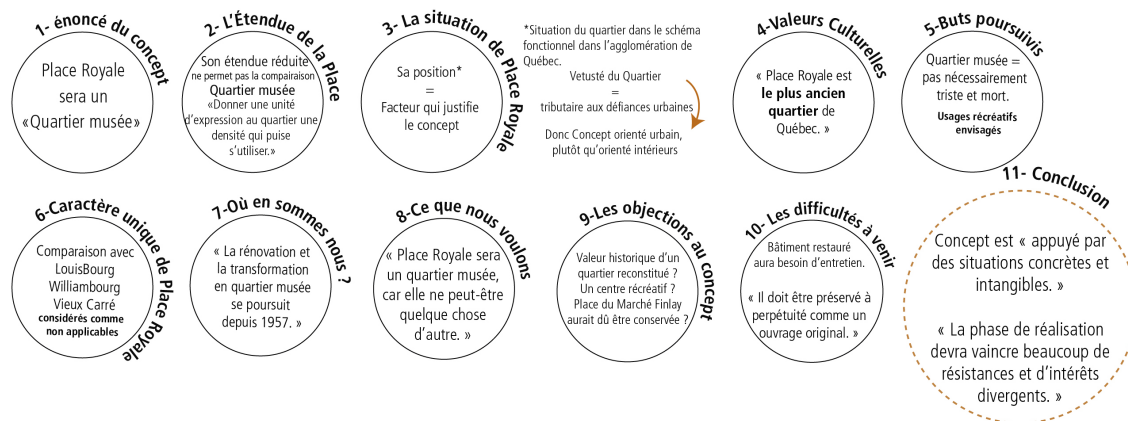


Figure 9. Synthèse de l'écrit de Jacques Le Barbenchon. *Le concept de Rénovation de la Place Royale. Québec, Place Royale, 16 novembre 1973.*
Source : Résumé par l'auteur.

Le texte de Le Barbenchon permet de comprendre cette tournure symbolique de la valeur patrimoniale investie à Place Royale. Ce dernier affirme que chaque bâtiment reconstruit :

« [...] doit être préservé à perpétuité comme un ouvrage original ; par conséquent les gens chargés de l'entretien doivent considérer chaque remplacement comme un projet mineur de restauration. »

Ce court texte se révèle fondamental dans la compréhension de la vision de la restauration de Place Royale, étant donné que ce sera celui adopté pour les autorités en place comme ligne directrice (Robitaille, 1978 ; Cimon, 1992). L'auteur conçoit Place Royale comme un « monument historique (Choay, 2007) », d'une valeur inestimable et ne la perçoit pas comme un tissu résidentiel de base aux origines modestes et commerciales.

Le Barbenchon insiste sur le caractère unique de Place Royale, allant même jusqu'à réfuter dans son argumentaire la comparaison des précédents connus comme similaires au Vieux-Québec, c'est-à-dire Louisbourg, Williambourg et le Vieux-Carré de la Nouvelle-Orléans. Selon lui, la propre condition du lieu doit définir l'usage du cadre bâti, plutôt que l'emprunter à des exemples externes, accentuant l'emphase sur l'argumentaire nationaliste. Ensuite, le huitième aspect de son argumentaire commence avec l'affirmation que Place Royale « sera un quartier-musée, parce qu'elle ne peut être autre chose. »

L'argumentaire de Barbenchon est alors empreint d'un jugement de la valeur unique de Place Royale, qui finit par circonscrire ce site dans une patrimonialisation à vocation muséale, créant la contradiction avec sa fonction de base, c'est-à-dire un quartier jusqu'alors habité.

Cloutier & al, mai 1978

En mai 1978, André Cloutier, Madeleine Gobeil-Trudeau et Luc Noppen déposent un rapport de 250 pages. Cet ouvrage propose une étude des concepts et la nature des interventions dans le cas de la restauration à la Place Royale, réalisé depuis 1955. Le rapport est publié à la suite d'une subvention du ministère de l'Éducation et semble avoir été travaillé pour le service des Monuments Historiques (Cloutier et Al, 1978, p.6).

Dans le premier chapitre, les auteurs retracent les concepts qui guident les intervenants, c'est-à-dire les différentes circonstances d'intérêt envers le patrimoine et « les rapports experts » précédant les travaux. Dans la section suivante, ils proposent un inventaire et une évaluation des interventions sur les bâtiments de Place Royale (Maison Milot, Leduc, Beaudoin, Leber).

D'ores et déjà, les auteurs se placent à l'encontre des concepts émis par le Barbenchon et proposent une « restauration scientifique ». À cela, lorsque les travaux de restauration des maisons Chevalier, Milot, Leduc, Beaudoin sont déjà réalisés, ils soulèvent qu' « aucune étude architecturale sérieuse n'a été effectuée à ce jour » après avoir consulté les documents préparés pour chacune des maisons de Place Royale. Ils déplorent le manque de rigueur et de « restaurations scientifiques » et constatent que :

« Jusqu'ici les études très incomplètes et même réalisées sans méthode rigoureuse ont réussi à démontrer qu'il existait à la Place Royale quelques vestiges du Régime français, souvent très partiels, camouflés et réintégrés dans des ensembles plus vastes. S'il faut se baser sur les documents établis par les historiens, il n'y a pas eu de vie ni d'architecture aux XIXe et XXe siècles à la Place Royale. Les rares cas où cette présence est soulignée sont destinés à mettre en évidence la nécessaire disparition de ces témoignages. » (Cloutier et Al, 1978, 155)

Plusieurs éléments dans cette étude méritent attention. Entre autres, ils proposent un concept de restauration, qui se résume en neuf principes directeurs, basés sur l'intervention scientifique, c'est-à-dire qu'ils présentent comme étant basées sur le respect de toutes les traces du temps et caractérisée la justesse des interventions par l'évitement des démolitions, reconstructions en style et l'application des connaissances historiques sur le cadre bâti.

Cependant, aucun programme n'est réellement considéré avec la connaissance de l'intérieur des bâtiments. Leurs principes sont directeurs pour l'apparence des bâtiments, et eux-mêmes présentent comme limite à leur étude le manque de ressources claires sur l'inventaire clair et cohérent de l'ensemble des bâtiments, qui concerne autant l'intérieur que l'extérieur du bâtiment. Par ailleurs, les auteurs présentent le caractère incomplet de leur travail.

1.3.2. Place Royale : octobre 1978

Une consultation publique

Suivant l'étude de *Cloutier et Al.*, lors de deux séances de consultation publiques en octobre 1978, 18 mémoires sont déposés par différents auteurs, qui se sentent concernés de proche ou de loin avec l'avenir de Place Royale (Théoret, 1979).

Cette consultation publique engendre par la suite un colloque en novembre 1978, dont les actes, tables rondes, et études des groupes de travail sont rendus publics. Avant son analyse, le recueil des mémoires a été jugé pertinent, étant donné qu'il permet d'évaluer la représentativité des intervenants et fournir un échantillon des personnes qui ont investi du temps à donner un avis officiel relatif aux travaux de restauration encourus à Place Royale au moment de l'évènement.

Ainsi, les discours des différents auteurs sont une occasion de voir le large spectre de points de vue, allant des visions plus idéologiques, académiques, politiques, à des avis populaires et même personnels. Certains abondent dans la même direction, qu'elle soit positive ou négative concernant l'avenir de Place royale à l'époque, alors que d'autres ont des prises de position divergentes.

En ce sens, l'image qui suit présente dans un premier temps, les résultats quantitatifs, étant donné qu'il s'agit d'une représentation objective des données recueillies de ce recueil. Ces derniers seront analysés sur une base comparative et quantitative.



Figure 10. Extraction de données : 18 mémoires du Colloque de Place Royale.
 Source : Par l'auteur. Voir annexe B

Dans la figure 10⁹, le cercle extérieur représente le nom de l'auteur principal du mémoire, alors que les numéros signifient l'ordre dans lequel ses textes sont présentés et classés dans l'ouvrage. Le premier cercle intérieur représente la fonction occupée par l'auteur, lorsqu'indiquée, le cercle suivant présente l'organisme auquel l'auteur est associé au moment de la publication du mémoire et qu'il a identifié dans l'écrit. Les couleurs se rapportent à leur domaine professionnel.

Nous pouvons voir que 10 auteurs sont des professionnels opérant dans le domaine de l'architecture (bleu,5), l'urbanisme (mauve, 3), l'histoire (jaune, 2) et l'archéologie (orange,1). Alors que les 8 auteurs restants n'ont pas nécessairement précisé leur domaine d'expertise et ont été classés citoyens (rose, 8), dans la mesure où ils émettent un avis en tant que citoyen de la ville. Par ailleurs, on peut déduire que leur

⁹ Un fait intéressant, la majorité des auteurs sont masculins et en effectuant quelques recherches sur leur histoire, ce sont des personnes qui ont habité à Québec ou sont Québécois.

lieu de travail ou leur résidence se retrouve à Place Royale étant donné qu'ils représentent des institutions locales, telles que les comités citoyens (3), les ateliers- galeries (1), les corporations locales (3).

Dans le cas des organismes ayant décidé de se prononcer sur la restauration, il y a trois auteurs associés à une institution éducative, 2 associées à l'Université Laval et l'autre à l'association des Professeurs d'histoire, 3 corporations locales, 4 auteurs qui émettent un avis à titre personnel, 3 représentants de 3 comités citoyens différents, 1 détaillant et 1 compagnie locale (Placements R.D.C.)

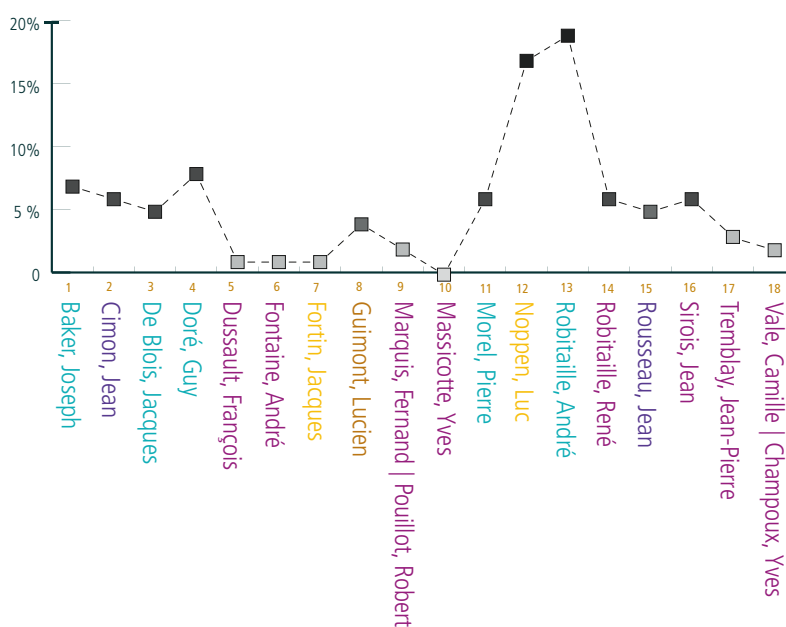


Figure 11. Graphique des auteurs ayant déposé des mémoires au colloque de Place Royale et l'apport de leur contribution.
Source : par l'auteur

Parmi ces auteurs, certains ont été directement impliqués à la restauration selon leur récit, alors que d'autres sont plutôt impactés par la restauration, c'est-à-dire qu'ils résident dans cet environnement immédiat.

Tous les auteurs saluent unanimement l'initiative de consultation publique du gouvernement afin de sonder les intéressés à se manifester sur le projet de restauration de Place Royale.

En effectuant des recherches sur l'origine des auteurs, il est possible de les classer par degré d'intervention dans le cas du projet de restauration : c'est-à-dire en tant qu'auteurs actifs ou passifs dans l'intervention sur Place Royale tels que André Robitaille, Jean Cimon, et plus tard Luc Noppen, ou simplement figurants, c'est dire, un observateur de la situation, mais qui n'a pas de prise réelle sur le cadre bâti. Mais que disent ces 18 auteurs ?

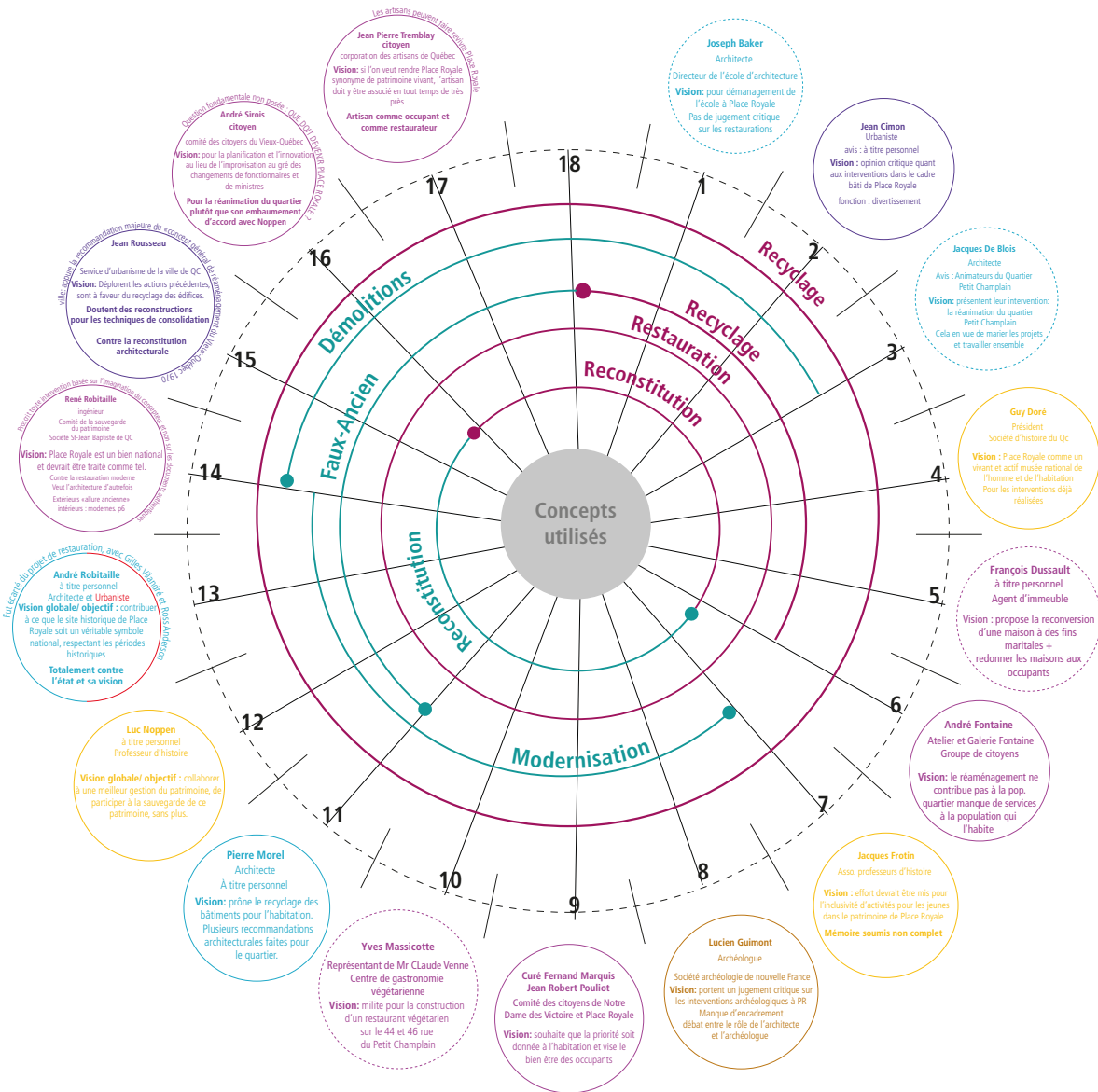


Figure 12. Synthèse des idées des auteurs ayant déposé des mémoires au colloque de Place Royale et la provenance de leur champ de compétence
 Source : par l'auteur

- *Ce qu'ils disent en commun*

André Robitaille, Joseph Baker, André Sirois, Jean Cimon signalent qu'en premier lieu, le cas de Place Royale, n'est pas au premier regard un problème qui doit être travaillé dans une logique de reconstruction, mais plutôt d'intégration, qu'elle soit formelle ou sociale. Ce constat est par ailleurs survolé également dans les écrits de Guy Doré, Pierre Morel, Jacques De Blois et Jean Rousseau. Ce que nous comprenons déjà par ces écrits, c'est que 8 auteurs sur 18 ont remarqué que la question de la restauration de Place Royale doit s'étendre au contexte environnant dans lequel elle se trouve, c'est-à-dire à sa connexion avec la maille urbaine de la basse ville.

Bien qu'il ne soit pas décrit dans certains cas de manière explicite, on constate toutefois que les avis convergent lorsqu'il est question de comprendre la Basse Ville comme un tout. Deux mémoires sont plus engagés dans le projet de Place Royale et la figure 11 à la page 24, l'illustre bien avec le nombre de pages, qu'il s'agit du mémoire de Luc Noppen et d'André Robitaille.

Nous empruntons la pensée de Noppen, que nous avons interprété par biais de l'image suivante, où il présente bien l'enjeu architectural qui se concentre sur 3 dimensions : le type de restauration, le rôle des différents intervenants et finalement la vocation de la place.

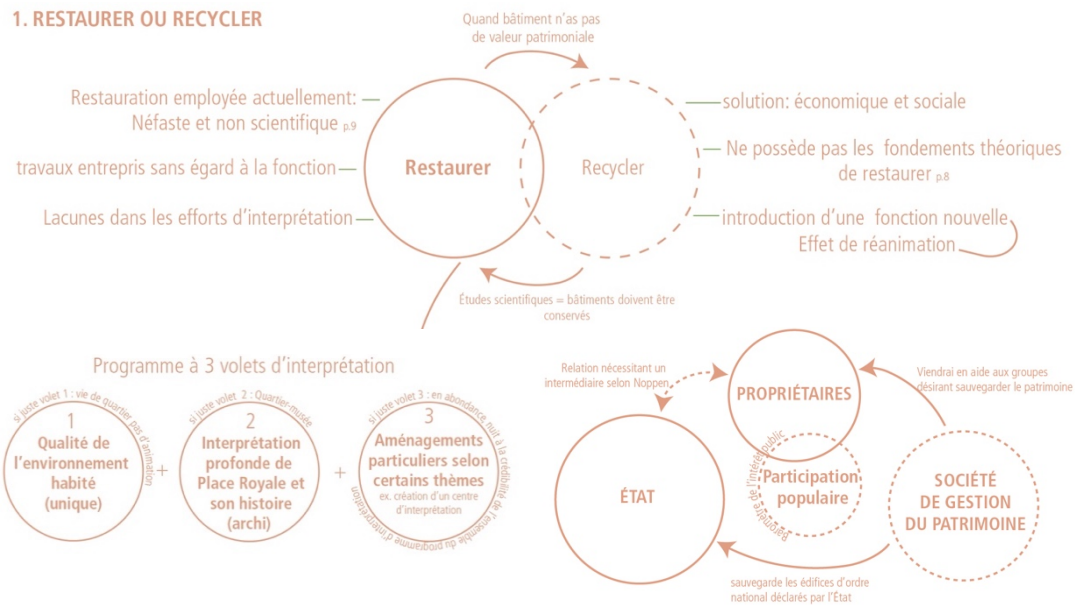


Figure 13. Résumé du mémoire déposé par Luc Noppen.
Source : par l'auteur. Voir annexe B

Il est possible de comprendre que dans l'ensemble des mémoires du colloque de Place Royale, deux grands courants de pensée subsistent, qui sont exprimés par les termes oscillant entre « Restauration » vs « Recyclage » ; « l'Ancien » vs « le Nouveau » ; « Tradition » vs « Modernité ». D'un côté, il est question de « recréer l'architecture d'autrefois » en démolissant et reconstruisant le cadre bâti et de l'autre en prônant une « restauration du bâti », où il est jugé acceptable les transformations existantes et tente vers une approche « plus moderne face au patrimoine ».

1.3.3. Place Royale : 1979 à 2021

L'ensemble des écrits qui suivent, qu'ils proviennent du domaine de l'architecture (Larochelle, Cimon et Robitaille), de l'histoire (Noppen, Morisset et Faure), de la géographie (Causson et Berthold), ils ont tous comme point commun le retour historique sur les faits encourus par la restauration, de ces origines au colloque de 1978. Quelques auteurs vont plus loin, tels que Berthold et Cimon, mais cela s'explique par le type d'analyse qu'ils proposent. Un autre constat intéressant à souligner se trouve dans le fait que

la majorité des auteurs proviennent du milieu universitaire de l'Université Laval et dans les rares occasions où ce n'est pas le cas, ils ont travaillé en collaboration avec le Centre de recherche en aménagement du territoire (CRAD).

Marceau et Pelletier, 1981

C'est l'un des seuls écrits qui aborde la question des rôles de propriétaires dans la rénovation/restauration du centre-ville de Québec, dont Place Royale fait partie. Selon les auteurs, la restauration privée y joue un rôle important. Les auteurs proposent une enquête auprès d'un échantillon sélectionné de propriétaires afin de valider leurs répartitions et rôles. Leur constat : « l'arrondissement historique évolue vers une restauration de prestige, tandis que les quartiers qui lui sont adjacents pratiquent une restauration spontanée plus proche des possibilités et des besoins du ménage ordinaire. »

Cimon, 1991

L'ouvrage de l'urbaniste Jean Cimon, *Promoteurs et patrimoine urbain : le cas du Vieux-Québec*, publié en 1991, présente un bilan des transformations urbaines qui ont marqué le Vieux-Québec depuis le début des années 1960. Cimon présente son point de vue extensif et ponctuel sur les différentes affaires auxquelles il s'est investi au courant de sa carrière en lien avec le patrimoine urbain et à sa gestion. C'est seulement le chapitre 2 qui aborde le cas de Place Royale et qui fait partie de cette recension. L'auteur fait une rétrospection sur ses recommandations pour le patrimoine immobilier de ce quartier qu'il avait présenté en 1971 dans lequel il émet des hypothèses, suggestions et réflexions professionnelles sur ce milieu.

Faure, 1992- 1995 - 1996

La thèse d'Isabelle Faure, tout comme l'étude de A. Cloutier et de R. Côté, fait partie des ouvrages qui investiguent le plus la question du patrimoine de Place Royale. Dans cette thèse sur la conservation et la restauration du patrimoine bâti au Québec, Faure réalise une étude des fondements culturels et idéologiques en prenant Place Royale comme exemple. Sa thèse commence avec le contexte historique politique, économique et social du Québec, pour ensuite présenter l'histoire architecturale et urbaine de Québec et de Place Royale. Dans le chapitre 3, nous apprenons plus sur le contexte de la protection du patrimoine bâti au Québec par le biais de ses investigations, alors qu'ensuite elle pose la question du projet de conservation de l'ensemble de Place Royale. Par ailleurs, l'avant-dernier chapitre aborde la nature des interventions pratiquées sur le site de Place Royale, pour conclure sur la société québécoise faisant face à son histoire.

Selon ses écrits, Faure démontre que le projet a été réalisé dans une perspective de gestion publique centralisée qui s'est déployée en deux temps. La première période, de 1967-1978, est marquée par la volonté d'assigner à la Place une vocation touristique, l'idée du quartier-musée est assumée. Cependant,

des questions se posent quant à l'occupation et aux fonctions des bâtiments. Le colloque de 1978 clôt la période en opposant de vives critiques à l'égard du projet qui n'aurait, selon certains intervenants, aucun fondement historique et ne serait qu'une construction à vocation économique. La seconde partie, de 1982-2012, est, pour sa part, marquée par un tournant interprétatif qui constitue une forme de réponse, partielle, à ces critiques. Dès lors, les activités de médiation culturelle seront privilégiées pour la mise en valeur de Place Royale. Elles permettent de maintenir la vocation touristique tout en intégrant des éléments historiques. Il faut toutefois noter que dans sa recherche Faure n'a pas accès aux archives publiques et privées aujourd'hui déposées aux archives nationales du Québec. La recherche et l'analyse se fondent sur des sources secondaires qui, sans contester les conclusions, expliquent sans doute l'impossibilité de raconter le processus documentaire et décisionnel dans le projet de restauration. La thèse de Faure étant supervisée par Françoise Choay, comme co-directrice avec Pierre Larochelle, explique le jugement lapidaire sur Place Royale de l'historienne française dans « *L'allégorie du patrimoine* » publié initialement en 1992.

Larochelle, 2002

Le texte de Pierre Larochelle est rédigé alors que l'îlot IV et le centre d'interprétation de Place Royale viennent d'être complétés (1999). Le projet de restauration semble finalement complété après plus d'une quinzaine d'années les séparant du chantier originel. Alors que le projet original avait abouti à un colloque en 1978 qui avait suggéré l'adoption de méthodes scientifiques de restauration, le projet du centre d'interprétation a été l'objet d'un programme et d'un concours, où Luc Noppen était directement impliqué.

Dans la décennie qui suit les travaux de Faure¹⁰, Larochelle prône la compréhension des transformations du tissu urbain de Place Royale. Ce dernier prône une étude sur les conditions permettant d'assurer les transformations du cadre bâti existant compatibles avec l'exigence du maintien des caractères hérités, exprimant l'identité culturelle des lieux dont la contribution des interventions est impérative à la qualité de la forme urbaine. L'étude est détaillée en plusieurs étapes, basée sur l'approche morphologique, souvent utilisée dans des cas de transformation des milieux bâtis en Europe.

La première partie de l'étude porte sur le problème du contrôle des transformations dans les tissus urbains anciens. Elle aborde quelques-uns des thèmes sur lesquels l'état des connaissances dans les domaines afférents à ce type de problème a connu des développements récents significatifs. Une autre section de l'étude cherche à décrire et à expliquer les règles générales qui gouvernent, dans la dynamique transformationnelle des milieux bâtis, les processus typiques de changement des tissus urbains centraux.

¹⁰ Il est à noter que Larochelle accompagne également les travaux de Faure, où il est cité dans les remerciements de son mémoire.

Une troisième section traite des principaux caractères hérités essentiels— morphologie des types architecturaux, des tissus urbains et de la ville — qui expriment l'identité des lieux dans le secteur la Place Royale et les facteurs qui affectent leur « transformabilité ». Selon lui :

« La thèse que nous sommes de plus en plus nombreux à défendre, pour la gestion du patrimoine bâti, est qu'il faut tenter, dans la mesure du possible, de remplacer les prescriptions universelles qui reposent sur des éléments de dogme et des évaluations de nature affective, par des règles fondées sur des connaissances rigoureuses, parce que fondées sur l'observation du réel, de la culture matérielle propre à chaque aire culturelle. (Laroche, 2002, p.10) »

Une quatrième section contient une brève analyse critique des idées et des approches qui sous-tendent les travaux de restauration et de reconstruction réalisés à l'îlot IV avec des fonds publics. Enfin, l'étude conclut à la nécessité d'établir sur des bases nouvelles, conformes à l'état des connaissances en matière de gestion du patrimoine bâti et de design urbain, le contrôle des transformations et l'encadrement des futurs projets d'intervention dans le secteur de la place Royale. Laroche présente une analyse scientifique qui aborde le patrimoine urbain et architectural de Place Royale au peigne fin. Il ne se positionne pas tout à fait contre les reconstructions de Place Royale, au contraire, il présente la maison Fornel, comme une intervention « respectueuse » du patrimoine comparativement à l'îlot IV qui se solde selon lui en véritable échec architectural et urbain, un des « pires cas des façadismes ».

Morisset et Noppen, 2003

De la ville idéale à la vie idéale : l'invention de place royale à Québec écrit en 2003 retrace les intentions de la fondation de Place Royale, mises en parallèle avec le paradoxe de la restauration exécutée en 1970. Cet article, relevant du domaine des sciences sociales, se lit en 4 grandes sections : le lieu sacré et la requalification, la ville comme représentation du roi ; le contexte idéal, une place royale à la place du marché, un buste et une nouvelle « Place-Royale » ; le XXe siècle, des villes idéelles à la ville de pierre. L'article dépeint les grandes intentions concernant la genèse de Place Royale et les projets qui n'ont pas vu le jour, expliquant sous l'angle historique le contexte et la réalité de la restauration de Place Royale. Ce texte participe au processus de « patrimonialisation » c'est-à-dire le développement d'un argumentaire qui justifie l'intervention de sauvegarde pour un ensemble de valeur, sans toutefois expliquer comment procéder.

Dutour, 2006

Cet article prend le cas des plaines d'Abraham et de Place Royale, afin de démontrer la mise en valeur du patrimoine en tant qu'objet qui n'existe qu'à travers les groupes ou des communautés qui l'investissent dans un premier instant. Ensuite, il s'agit de faire ressortir comment l'histoire et le patrimoine deviennent vecteurs de revendications puis d'affirmations politiques dans les années 1960, lors de l'époque de la «

Révolution tranquille » et nationalisme de l'État québécois, en oppositions avec fédéralisme de l'État canadien.

Cousson, 2010

L'article de Claire Cousson, *La Constitution de Place-Royale en lieu symbolique : entre construction identitaire et promotion touristique*, publié dans la revue *Rabaska* en 2012, aborde la question du patrimoine touristique. Il s'intéresse au phénomène de tourisme culturel, comme vecteur d'engouement humain, qui canalise une mise en valeur des sites patrimoniaux principalement axée sur le tourisme politique. Cette dernière illustre comment la Place-Royale est devenue un instrument de marketing substantiel au sein de la stratégie promotionnelle de la ville de Québec, en analysant le discours de guides touristiques et de l'impact de la restauration du site dans son appréhension par les touristes. Dans le cadre de cette recherche, 19 entrevues sont effectuées afin de déterminer ce que Place Royale évoquait pour les répondants et 410 répondants âgés de 18 ans et plus ont répondu entre juillet et août 2009 à un questionnaire de type fermé. Elle soulève le changement de paradigme dans le fait que la « reconstitution architecturale » utilisée auparavant comme un moyen d'exprimer un message identitaire et des revendications nationalistes d'une époque sont transposées dans « l'expérience d'une histoire » à faire vivre aux visiteurs ; Place Royale étant devenue un objet de divertissement dans le cadre d'une économie de l'expérience.

Berthold, 2012.

Chercheur dans le domaine de la géographie, dans les deux derniers chapitres de son ouvrage, *Patrimoine, culture et récit de l'île d'Orléans et la Place Royale à Québec*, Berthold réalise une étude critique le patrimoine étant que construction sociale, où ce dernier se situe en complémentarité aux études réalisées par Noppen et Morisset. En prenant Place Royale, il aborde le processus de patrimonialisation du site, en expliquant comment s'est construit la pensée patrimoniale de ce « berceau » à travers le contexte national, politique et culturel de l'époque du projet de restauration (Berthold, 2012).

Berthold n'apporte donc pas vraiment un regard sur la nature de la restauration / interventions sur le cadre bâti en tant que tel ou sur les incohérences des interventions architecturales et urbaines de Place Royale. Cependant, ce dernier permet de comprendre chronologiquement le rôle de l'État québécois, du gouvernement fédéral et des différentes mobilisations citoyennes qui sont intervenus dans le projet de restauration. Il démontre « que la Place Royale, en tant que construction patrimoniale, est redevable à la fois à l'univers de la rénovation urbaine, à l'idéologie fonctionnaliste qui la sous-tend, ainsi qu'à l'idéologie néonationaliste portée par l'État québécois des années 1960. (Berthold, 2012, p.118). »

Ainsi nous pouvons résumer la contribution d'Étienne Berthold comme suit : il démontre que la singularité du projet de restauration réside dans le choix d'une architecture historique plutôt que

construire en style « moderne », comme envisagé par Jean Rousseau, urbaniste, dans le colloque de Place Royale.

Côté, 2016.

Dans son étude portant sur Place Royale et le Petit Champlain, Robert Côté souligne dans le contexte du Vieux-Québec, plusieurs espaces du secteur de Place Royale et de ses environs immédiats ont déjà fait l'objet d'études d'ensemble, qui se sont intéressées à la fois à l'histoire, au développement spatial, à l'architecture et aux ressources archéologiques conservées sur le territoire (Côté R., 2016). Cependant, selon lui :

« [...] certains secteurs n'ont pas encore livré la documentation susceptible d'orienter les décisions quant aux choix d'encadrement des actions, de planification intégrée dans, entre autres, une perspective de mise en valeur ou de restauration (Côté, 2016, p.4). »

Malgré ce constat, Côté dresse un inventaire du cadre bâti de Place et de ses propriétaires. Ce dernier présente une analyse et une évaluation du bâti architectural en place, basées principalement sur la valeur patrimoniale, statué selon l'importance d'évocation de certains sites construits ou vacants. L'étude inclut dans son titre la dimension morphologique, mais dans les faits il s'agit avant tout d'un travail d'archives où sont recensés les actes de ventes et, par extension l'évolution du cadastre.

Dufaux et Klein, 2020

Finalement, Dufaux et Klein combinent architecture et archivistique afin de réaliser un travail d'inventaire et de l'état des transformations en regroupant les informations pour chaque unité de bâti. Une partie importante des archives sur la Place Royale n'était pas encore numérisée ou classée, alors une première phase de leur travail a été de sélectionner des plans qui démontraient l'état que les bâtiments et les espaces publics avaient avant les interventions étatiques, et ceux qui décrivent le dernier état des bâtiments intervenus (étude morphologique diachronique). Ils publient les résultats et les analyses réalisés dans les ateliers de maîtrise en 2016 concernant le site de Place Royale, autant qu'ils publient un guide des sources, qui permet de retracer les producteurs des archives de Place Royale qui se retrouvent à la BAnQ. Ces documents répondent à la problématique soulevée par Cloutier et al, quant à la fragmentation de l'information relative à l'implantation et à l'architecture des bâtiments.

1.4. Discussion

1.4.1. Le constat sur les bases de données

Malgré la labélisation du Vieux-Québec en tant que centre historique reconnu par l'UNESCO en 1985, les bâtiments de Place Royale n'ont pas particulièrement fait l'objet de publications ou d'études internationales. En ce sens, l'ensemble des écrits relatifs à ce site historique se retrouvent dans des bases

de données propres à la ville de Québec et dans un contexte très local. Dans les données recensées, il n’y a que très peu d’articles scientifiques sur la restauration de Place Royale publiés dans des bases de données « revues par les pairs », on en retrouve plus des études abordant le Vieux-Québec, où des articles découlant de ses thèses sont publiés.

Cela met encore plus d’emphase sur le caractère local de l’objet d’étude et aussi par extension, du peu de moyens de publication architecturale dans le milieu scientifique. L’ensemble des écrits relatifs à Place Royale se retrouve donc dans les archives des intervenants du projet de restauration et dans les publications des auteurs l’ayant étudié. En ce sens, le milieu universitaire, les archives nationales et le ministère de la Culture sont les principales sources dont il a été possible de puiser l’information sur le sujet de recherche.

- *La patrimonialisation et les centres historiques*

Constats

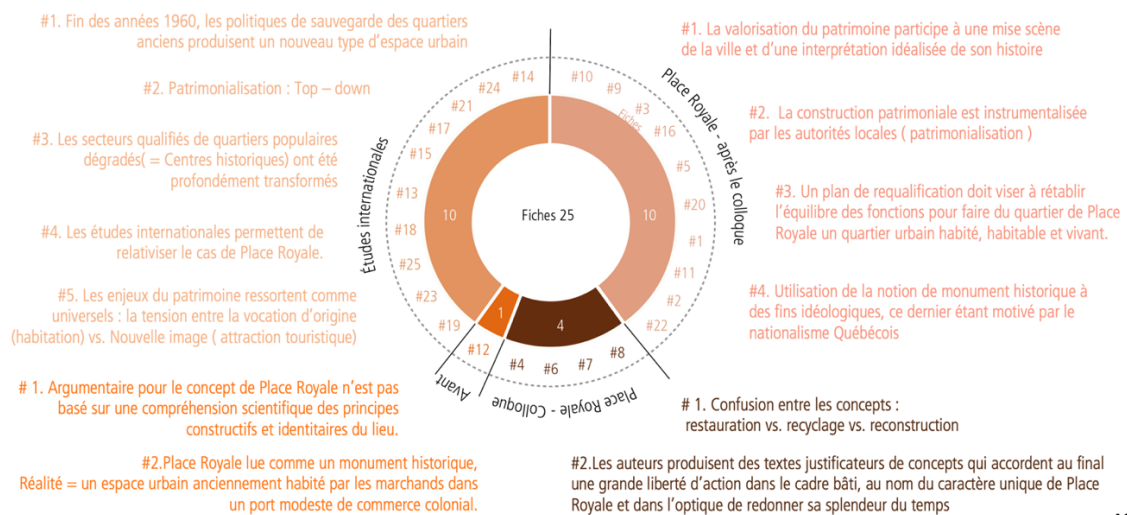


Figure 14. Ensemble des constats relatifs à la recension. (Les études internationales sont incluses). Voir Annexe B. Source : par l’auteur

Étant donné la nature de la recension, il est possible d’obtenir des résultats par catégorie, c’est-à-dire par période chronologique et type de sujet. L’image 14 résume l’ensemble des constats observés à partir des résultats obtenus.

- *Ce qui s’est dit avant 1978*

Le Barbenchon est le chef de file des différents auteurs qui acceptent la restauration et les reconstructions, ce qui le place immédiatement en opposition avec les propos plus étudiés de Luc Noppen, qui préconise un respect des chartes de restauration, soit celle de Venise 1964, la déclaration d’Amsterdam et les écrits de Cesare Brandi.

Le Barbenchon propose un concept basé sur un choix artistique qui se justifie difficilement de manière scientifique, il ne propose pas un argumentaire basé sur les connaissances de l'évolution des théories de la restauration tel que proposé dans les actes du colloque, par Noppen, mais qui fut seulement fait plus tard par Pierre Larochelle dans son étude publiée en 2002. L'auteur présente des faits sans s'appuyer sur une démarche d'analyse rigoureuse ou scientifique, alors que des exemples d'autres cas de restaurations de centres historiques, les acteurs ont fait preuve de plus de diligence scientifique face à la patrimonialisation de leur patrimoine, exemple Porto et le Havre¹¹. En ce qui a trait au contenu, Le Barbenchon avance un concept de restauration présentant des lacunes dans ses efforts d'interprétation en proposant des libertés conceptuelles qui privilégient une époque et s'écartent de la réalité historique du lieu, ne s'appuyant sur aucun précédent, charte ou littérature pour justifier son choix.

Il est intéressant de soulever que Faure souligne un aspect important qui est déficient dans la proposition de Le Barbenchon. Selon son point de vue d'historienne de l'art, ce dernier définit que le style national canadien-français comme celui qui va de soi pour la restauration, et cela sans pour autant déterminer l'autorité canonique de l'architecture de la Nouvelle-France. C'est-à-dire, qu'il n'y a pas de réelle compréhension ou d'étude scientifique et sérieuse dans ce contexte qui explique la reconstruction en style. Le Barbenchon compare même l'encadrement urbain de Place Royale avec la sensation de se trouver à l'Acropole d'Athènes, ajoutant à un simple espace urbain résiduel, puisqu'enclavé avec deux barrières urbaines, à un site érigé à l'aube de la civilisation occidentale. Tout ça dans l'optique de valorisation artistique, monumentale et commémorative de Place Royale.

Ces parallèles permettent de souligner la valeur symbolique du début du projet de restauration, et malgré l'étude de Cloutier et Al, le manque de synthèse, de plan d'ensemble et d'étude architecturales sur l'ensemble des bâtiments de Place Royale, signent le début d'un projet de restauration en style, qui fait fi des caractéristiques essentielles du cadre bâti de Place Royale. La vision romantique de Morisset sur la maison Chevalier en 1957 se transforme en projet de restauration géré par l'état, où l'on constate que le débat entre un patrimoine habité contre un patrimoine commémoratif voit le jour.

- *Ce qui se dit en 1978*

Après ces deux écrits d'importance arrive le colloque de Place Royale qui sonde l'opinion publique sur les manières de reconstruire Place Royale. Le constat général que l'on fait est que chaque auteur parmi les 18 à son propre « agenda » et propose une intervention à Place Royale basée souvent à des fins personnelles ou institutionnelles. Par exemple, Monsieur Baker, directeur de l'école d'architecture, souhaite réaménager les entrepôts Thibaudeau à des fins de « recyclage patrimonial » pour accueillir l'école qui était localisée de manière temporaire dans 2 étages du pavillon Bonenfant au campus de Sainte-

¹¹ Voir annexe B

Foy depuis une douzaine d'années. En tant qu'architecte, il ne se prononce pas quant à la justesse ou les erreurs des interventions déjà réalisées. À l'inverse, quatre architectes présentent des mémoires dans le cadre de ce colloque et seulement deux se prononcent clairement sur la cohérence et la nature des interventions faites et à faire dans le cadre bâti, bien que différemment. Ces derniers étant André Robitaille et Pierre Morel.

L'ensemble des « corporations », « conseil de quartier », « associations » citoyennes se prononcent en faveur de travaux qui prônent comme programme l'habitation dans le quartier et qui permettent la vie en communauté. Dans leur cas, nous avons remarqué la multitude de termes utilisés pour parler des restaurations, employant à tour de rôle les notions de « restauration », « recyclage », « revitalisation », « reconstitution », « faux ancien », « démolition », « modernisation ». Ce qui est intéressant, ce que dépendamment de l'auteur le même terme pouvait soit avoir une signification positive ou négative dépendamment de ce qu'il percevait comme approprié ou non, selon ses connaissances personnelles. Le constat le plus important de cette étude se retrouve dans le fait que même entre professionnels, architectes, urbanistes, historiens, tous définissent différemment les travaux de restauration de Place Royale.

À cela, nous comprenons que deux grandes idéologies se créent, c'est-à-dire celles qui prônent la modernisation de Place Royale, qui implique le recyclage des bâtiments, afin de la rendre habitable selon les standards modernes et conviviaux et celles qui défendent le quartier musé commémoratif, c'est-à-dire qui prône les reconstitutions en style et les transformations de place Royale servent d'école urbaine à la population. Ainsi, le débat entre la monumentalisation/ habitation à Place Royale est pleinement discuté sur la scène publique à cette époque. Cependant, comme le présente Robitaille et Guimont dans leur mémoire, nous sommes toujours dans une période où les architectes, historiens, archéologues travaillent en silos et un plan d'ensemble clair, basé sur une documentation experte et rassemblée, fait cruellement défaut.

Ainsi, nous retrouvons que dans bien des textes, aucun regard particulier n'est émis quant aux postures architecturales et la manière d'intervenir dans le cadre bâti de manière scientifique, c'est-à-dire basée sur les connaissances de chaque unité de bâti. Conséquence navrante du désir à chaque début de chantier, de répondre rapidement à la demande, alors que plusieurs auteurs le soulèvent, ce n'est pas toute l'information qui est atomisée et assemblée.

Également, ses textes sont révélateurs quant aux besoins et usages nécessaires au quartier. Les auteurs prônent le « bien être des occupants » dans les choix d'intervention, « plus de services dans le quartier », « faut redonner les maisons aux occupants », « de la planification et de l'innovation plutôt que l'improvisation au gré des changements des fonctionnaires. » Ces mémoires mettent en évidence l'importance sociale accordée à la vie de quartier et à l'habitation dans le secteur.

Les écrits du colloque soulèvent comment le patrimoine de Place Royale a été perçu à l'époque, souvent décrit comme « un bien national » qui devrait être traité comme tel. Ce qui signifie que pour plusieurs, il fallait recréer l'architecture d'autrefois, et tout ce qui était recyclage ou restauration moderne n'avait pas leur place dans ce contexte historique. Cette vision muséale du quartier est complètement rejetée par des acteurs plus actifs dans le domaine de la restauration et les termes « Disneyland » ou « quartier muséal » sont alors employés pour contrecarrer cette restauration en style. Il s'avère à la fin de la lecture des écrits touchant le colloque que le manque de connaissances et de temps d'étude de la réalité construite des bâtiments impacte invraisemblablement le chantier et les prises de décisions hâtives concernant le type d'intervention à choisir : soit « recyclage », « reconstruction », « démolition » ou « restauration ».

Les archéologues sont les premiers à déplorer le manque de rigueur et de discernement des fouilles archéologiques entreprises dans cette période d'engouement pour les artefacts et éléments bâtis typiquement « canadiens-français ». Cela peut s'expliquer par le fait que dans les méthodologies d'élaboration de projets de restauration, souvent les éléments de confusion quant aux terminologies sont propices aux confusions, où les enquêtes préliminaires ne sont pas toujours spécifiques ou adéquates (Pirazzoli, 1964).

Ainsi, nous constatons que le colloque semble refléter le chantier de restauration de Place Royale, on constate les limites des consultations publiques, où les opinions et avis d'expert ne s'expriment pas avec des terminologies communes, et les intérêts personnels priment sur le bien de l'ensemble. Certains ont des tons caractérisés par les jugements critiques ou de valeur, alors que d'autres, qui sont plus impliqués dans le projet, tentent de dresser une lecture objective de la situation. Ce n'est que dans un processus sans préjugé que peut naître un acte critique de reconnaissance de l'objet architectural dans l'articulation de sa culture constructive : matérielle et thématique (Pirazzoli, 1964).

- *Ce qui se dit après 1978*

La diversité des écrits sur Place Royale après le colloque, aborde ce site de manières différentes, rendant difficiles le regroupement entre auteurs et une synthèse des écrits homogène. À cela deux sources de publications sont en cause : celle promise à l'occasion du colloque et les écrits qui cherchent à faire le bilan de l'expérience. Un premier constat se trouve dans la force historique du site qui donnent aux auteurs une posture toujours de défense « du berceau de français de l'Amérique du Nord », dont le poids historique prime sur le reste, négligeant ainsi les malformations architecturales ou le plutôt regard critique sur la restauration.

Par exemple, l'étude « *Place Royale et le Petit-Champlain, Le berceau de Québec* » de l'historien Robert Côté, commandée par la Ville de Québec, semble vouloir aborder la question des morphologies spatiales dans son rapport. Malheureusement, son étude, bien qu'utile pour notre recherche sur les typologies des voûtes

et pour le contexte de Place Royale, ne se traduit qu'en une synthèse des transactions immobilières autour de Place Royale et non d'une analyse sur le plan morphologique de ce qui réellement se transforme, évolue ou brime la morphologie du site et de ses maisons.

Aussi, nous pouvons nommer l'article de Noppen et Morisset de 2002, « De la ville idéale à la ville idéale : l'invention de la place royale à Québec », qui noie Place Royale dans les concepts historiques de conceptions européennes de Places Royales d'envergures plus larges, telles que la place Vendôme à Paris ou la Place des Victoires, qui sont sur le plan morphologique d'une tout autre envergure et morphologie comparée à Place Royale à Québec. À cela, le principal constat que nous faisons se retrouve dans le fait qu'un énorme poids est accordé à l'érudition historique, qui prime face à l'analyse des composantes morphologiques, le croisement entre les domaines ne servant qu'à la démonstration de l'importance de la notion de Place Royale, plutôt que d'être juste sur le plan morphologique en comparaison des places publiques de tailles, d'échelles et d'envergures comparables au cas de Québec.

C'est cependant, l'étude de Larochelle publiée en 2002, qui apporte l'analyse typologique des habitations et la compréhension des tissus historiques anciens au site de Place Royale pour la première fois. Pour deux écrits publiés dans la même année, on ne peut s'empêcher de remarquer l'écart entre sa prise de position des professeurs Luc Noppen, historien de l'art et de Pierre Larochelle, de l'école d'architecture. Le premier historicise le sujet, tandis que l'autre propose une étude scientifique critique sur ce site emblématique.

À l'instar de ses prédécesseurs, c'est-à-dire les auteurs dans le domaine de la géographie, l'histoire, l'archéologie et l'histoire de l'art qui présentent Place Royale plus comme un objet historique, l'étude de Larochelle explique et recommande des interventions basées sur les caractéristiques typo morphologique du bâti et propose une méthode pour intervenir avec cohérence et justesse sur le milieu bâti ancien. La critique des incohérences morphologiques de Larochelle à propos de l'ilot IV (les maisons Smith et Hazeur) le situe à l'opposé de Noppen, qui a participé à l'équipe dans l'élaboration du concept gagnant du centre d'interprétation à Place Royale. Une maladresse architecturale que nous revisiterons dans le chapitre 6 et qui avait pour coût de départ 5 millions de dollars et qui se trouve au moment où nous écrivons ces lignes sans vocation et fermé depuis 2017. Ainsi, la fin des travaux de restauration de Place Royale qui se concluent avec le centre d'interprétation, Larochelle déplore le fait que le projet « représente le parfait contre-exemple d'une insertion respectueuse de l'identité du lieu. »

« Le parti architectural relève d'une approche architecturale qui s'appuie sur les relents de l'idéologie moderniste et du style international, une sous-culture de goûts partagée par un nombre de plus en plus minoritaire d'architectes totalement aliénés à leur propre héritage culturel. Cette réalisation déroge à tous les principes qui font consensus dans la littérature actuelle en matière d'intervention dans un ensemble urbain patrimonial (Larochelle, 2002, p.51). »

Un sous-objectif du mémoire est de corroborer l'analyse morphologique de Larochelle, en présentant l'analyse morphologique et urbaine de Place Royale avec les connaissances et les informations mises à notre disposition depuis les études de 2016.

Dans un deuxième ordre d'idées, les écrits se concentrent souvent sur des hypothèses de recherche basées au cadre idéologique, politique et culturel de l'époque, soulevant le paradoxe de la restauration dans une logique de patrimonialisation. Faure et Berthold présentent les véritables motivations du projet de restauration de Place Royale, qui peut être décrit comme un processus de déconstruction-reconstitution, provenant d'une idéologie nationaliste et découlant de l'intérêt économique que le centre historique peut représenter. Faure soulève la première que le concept de restauration de Place Royale découlerait donc d'un canon artistique correspondant à l'architecture Nouvelle-France, afin de justifier le concept de restauration du monument historique découlant des motivations nationales dont Berthold complète en expliquant en quoi ce processus d'intervention contribue à la patrimonialisation de ce bien immobilier, visant la promotion touristique de la ville.

Finalement, le travail de Dufaux et Klein sert d'assise à ce projet de recherche et fait un bilan préliminaire des transformations grâce aux plans d'architecture retrouvés dans les archives, qui démontraient l'état des bâtiments avant et après interventions. Ce que Cloutier et Al. disent qui manque au chantier de restauration, c'est-à-dire une étude architecturale sérieuse, où chaque maison possède une documentation claire et précise, Dufaux et Klein dressent un inventaire du cadre bâti de Place Royale qui a été utilisé dans le cadre de ce mémoire.

Cependant, on constate à ce jour, que bien que Place Royale ait été amplement étudiée dans la culture savante, il n'y a pas de cadre méthodologique claire guidant l'intervention dans les tissus anciens à Québec. Durant la restauration, des études partielles et ciblées ont été réalisées dans le but d'orienter une vision, mais elles ne se sont pas fondées sur le processus de formation et de transformation du tissu et de l'architecture.

1.4.2. Observations : le poids idéologique

Place Royale, un débat inachevé

Place Royale a été analysée sous plusieurs aspects et bien que des architectes se soient penchés sur la question, aucune revue de littérature n'a été produite concernant la qualité ou la pertinence des prises de position liées à la reconstruction de Place Royale. De tous les écrits recensés, seule une étude aborde la qualité et les incohérences architecturales résultant des transformations du bâti (Larochelle, 2002). La recension des écrits illustre le débat idéologique et national qui gouverne les prises de décisions architecturales, mais qui révèle qu'une architecture de reproduction en style a été justifiée par des concepts de restauration historique. Aujourd'hui, Place Royale est toujours aux prises de ce débat de milieu culturel

muséal et lieu de vie de quartier, habité par des citoyens de la ville de Québec. Ce débat non solutionné perdure encore aujourd'hui dans le cadre bâti et ce sera donc la problématique spécifique abordée dans les différents chapitres qui suivent dans ce mémoire, c'est-à-dire la dialectique entre ces deux visions plus ou moins conciliables.

Le pourquoi et le comment

Cette recension des écrits a permis de faire le portrait d'ensemble des auteurs ayant étudié la problématique liée à la restauration de Place Royale avec une vision d'aujourd'hui, c'est-à-dire dans une optique de restauration future de ce bien immobilier. À cet effet, Place Royale n'a jamais été étudiée dans une logique de perspective de long terme à savoir comment intervenir une fois les matériaux et les structures bâties arrivant à la fin de leur cycle de vie. Le défi reste le même que lors du projet de restauration, à savoir la conciliation entre les changements requis par l'évolution des besoins avec les attributs physiques du lieu liés à son identité et sa mémoire ; problématique liée au processus de transformation survenu et à venir.

D'une part, l'absence d'une compréhension des processus de formation et la théorie des valeurs ont fait en sorte que le projet de restauration a bifurqué vers des solutions à la pièce, plutôt qu'à une réflexion d'ensemble sur les travaux de restauration. D'autre part, nous constatons que l'absence de référence spatiale d'ensemble cartographiée, de reconnaissances des composantes morphologiques, et non seulement historiques, laisse la place pour une gestion atomisée du projet de restauration, qui entre en contradiction avec ce que nous trouvons être les principes fondateurs de ce site.

À cet effet, il serait pertinent de comparer Place Royale à des exemples de sites historiques de même envergure, c'est-à-dire, ayant des critères de ressemblance au niveau de la programmation, de taille et de typologies construites. Cela permettrait de faire le bilan des bonnes pratiques en matière de mise en valeur du patrimoine et de lever le voile sur cette problématique du patrimoine habité ou le monument commémoratif. Faire le bilan des connaissances liées au contexte de la restauration de Place Royale, éparées entre articles de revues, livres, rapports multidisciplinaires et quelques articles scientifiques, a permis un regard critique sur la qualité et la justesse des divers écrits à ce sujet.

L'authenticité de cette recension se trouve dans sa volonté d'effectuer une lecture transversale des différentes informations provenant de tous les domaines et échelles d'intervention dans le cadre bâti, afin d'en relever ses fondements et orienter possiblement une restauration future, que nous verrons dans les prochains chapitres.

2. Sauvegarde du patrimoine : cadre théorique et méthodes

À la suite de la mise en contexte de l'état des connaissances relatives au projet de restauration de Place Royale, ce chapitre présente le cadre théorique qui supporte à la fois cette recherche et qui permet de guider une méthode d'intervention dans les tissus anciens. En d'autres termes, ce cadre conceptuel oriente la nature des données recueillies, ainsi que l'analyse et l'interprétation qui ont été faites.

Ce chapitre est composé de cinq sections. Dans un premier moment, ce chapitre aborde les concepts et notions liées au patrimoine, en lien avec sa relation entre l'histoire et la mémoire, ainsi que les notions et concepts liés à la pratique du patrimoine et de la conservation au Québec. La seconde partie de ce chapitre présente les théories, principes, concepts et méthodologies liées à l'étude des milieux bâtis par la morphogénèse.

La troisième section aborde le clivage idéologique entre les fondements théoriques et méthodologiques appliqués au patrimoine, découlant des théories de la conservation et de la morphologie. Cela permet de définir en quatrième instance, la mise en place du cadre méthodologique et théorique appliqués à cette recherche.

2.1. Patrimoine et conservation

2.1.1. Histoire, mémoire, authenticité

Dans un cadre théorique sur les méthodes de restauration architecturales, le rôle de l'histoire et de la mémoire sont intimement reliés et fondamentaux. Véritables outils pour les architectes, la recherche des traces du passé dans la formation et la transformation oriente et renseigne sur le cadre bâti ancien.

Au début du XXe siècle, le mouvement moderne est à l'origine de la rupture avec l'Histoire dans une optique d'amener une architecture du renouveau. Cela a pour conséquence de diviser complètement les approches face au tissu existant (Georgersu Paquin, 2014). Avec l'avènement de l'ère industrielle, la destruction du patrimoine avait pour sources l'abandon, l'oubli, l'obsolescence, l'inadaptation, la gêne et l'inconfort qu'engendrait le vieux bâti à l'époque des temps modernes (Bruno, 1996). Ainsi, en privilégiant la démolition au profit de la construction nouvelle, l'appel de la mémoire et le besoin de la conservation intégrale ont pris une plus grande ampleur. À cela, les questions liées à la conservation et aux démolitions des bâtiments dans la société suscitent, depuis et encore de nos jours, plusieurs débats, où le résultat n'a pu être autre que l'avènement d'une ère de conservation intégrale (Laroche, 1999).

Cependant comme l'exprime Alberto Clementi dans son écrit *le traitement des mémoires*:

« La volonté de remettre en jeu la mémoire n'est pas suffisante en elle-même pour garantir de meilleurs résultats aux interventions de transformation de la ville existante, et non plus peut-être pour contrer efficacement ces processus d'éloignement du sens qui ont envahi les centres historiques et les périphéries modernes (1990, p.4). »

À cela, il est impératif de comprendre que « l'histoire n'est que la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus (Nora, 1984). » Selon l'historien Pierre Nora, l'histoire constitue une opération intellectuelle et laïcisante, qui a recours à l'analyse et au discours critique, au contraire de la mémoire qui est affective et ne s'accommode pas de détails, se nourrissant des souvenirs, qu'ils soient flous, particuliers, symboliques, sensibles, etc.

Dans le cas des pratiques de la conservation, l'usage du statut *d'œuvre d'art* ou des chartes de valeurs de conservation basées sur le classement propres à l'histoire de l'art, le mode d'intervention sur les édifices, auxquels on attribue ce statut et les notions d'authenticité, est inadéquat pour l'architecture mineure (Choay, 2002; Larochelle, 2002). En ce sens, les modes de conservation des édifices considérés comme des « documents historiques ou historiographiques » ne peuvent pas être étendus à l'ensemble des édifices anciens (Larochelle, notes de cours).

Lorsque cela se reflète en architecture, les concepts et les méthodes qui en découlent et qui finissent par dicter la manière dont la préservation du patrimoine architectural est abordée sont tout simplement inapplicables au patrimoine urbain et territorial (Larochelle, notes de cours, 2016). Déjà en 1994, dans le cadre d'une conférence sur l'authenticité, Françoise Choay, une historienne des théories et des formes urbaines et architecturales, expliquait que le concept d'authenticité dans la pratique actuelle « est si flou qu'il permet toutes les manipulations et cautionne des procédures antithétiques. » Elle explique que toute discipline ayant pour objectif la conservation du patrimoine historique, la notion d'authenticité ne lui apporte pas de valeur opératoire (Choay, 1994).

Lorsqu'on travaille avec le patrimoine bâti, il faut considérer le cycle de vie des matériaux, et le besoin de leur remplacement. Bien que les cycles de vie des bâtiments s'approchent d'une vie éternelle, les limites physiques de la conservation matérielle se font sentir face à l'épreuve du temps. Que ce soit l'architecture vernaculaire ou monumentale, les besoins de rafraîchissement, remplacement des matériaux, réparations des finis, sont toutes nécessaires à prolonger la durée de vie utile d'un bien matériel. Dans certaines cultures, tel le Japon, les monuments sont littéralement reconstruits afin d'affronter le vieillissement des matériaux, faisant perdurer ainsi la mémoire constructive (Choay, 1996 ; Marconi, 1993). La conservation est alors vivante et non historique, la valeur de la patine n'étant pas aussi primée que la nécessité de ne pas perdre le savoir-faire à l'origine de la construction. La réfection et l'entretien, dans ces cas appliqués aux temples anciens, se basent alors sur une mémoire vivante détachée du culte de l'authentique, et donc, de la distinction « du vrai » et « du faux » (Marconi, 1993). La crainte d'une rupture entre les manières de faire et les besoins du présent, amène la conservation abusive et un manque de discernement basé la

valeur émotive et mémorielle. Cependant, à long terme, un bien conservé sans discernement n'est qu'un fragment d'un passé révolu dénoué de contexte que d'aucuns ne reconnaissent plus.

En réponse à cela, Clementi l'explique bien, lorsqu'il énonce que la conservation se réduit bien souvent à une langue morte, accessible seulement à ceux qui possèdent les clés pour la déchiffrer (1990). Il rappelle que la notion de bien historique n'existe pas dans la nature, mais est bien le produit de l'homme qui résulte d'un jugement et d'une émotion enracinée dans le groupe social. La pratique et la protection les plus efficaces pour préserver le passé se trouve dans la restitution d'un langage vivant, compréhensible dans le monde des mémoires collectives. (Clementi, 1990).

En ce sens, est à privilégier une approche qui emploie « un processus sans préjugé, d'où il possible d'exercer l'acte critique préliminaire, de reconnaissance de l'objet architectural, dans l'articulation de sa structure constitutive : matérielle et thématique (Picinatto, 1986) ». Ce dernier prône le processus qui passe par l'exploration de contributions scientifiques diverses et qui évite la prise pour acquis des « auto attributions de priorité ». Ce processus qui sera développé dans la section 3.2 et que comme nous verrons dans la section qui suit, fait cruellement défaut dans la pratique au Québec.

2.1.2. Les pratiques au Québec

Au Québec, l'histoire de la conservation du patrimoine débute avec la création de la Commission des monuments historiques en 1923, à la suite de la première loi visant la protection du patrimoine, intitulée *Loi des monuments historiques ou artistiques*, promulguée en 1922 (Faure, 1992). Cela fait de Québec la première province au Canada à prendre position en faveur d'une protection de son patrimoine (Faure, 1992). Il semble somme toute que le climat nationaliste québécois et le contexte général de plusieurs démolitions d'envergure en sont les principales causes qui placent les monuments historiques à l'abri, sous l'aile de la protection de l'état (Faure, 1992, p.181). Ainsi, dans les dernières décennies du XXe siècle, l'empressement de conserver était donc palpable à un point tel, que le passé, à peine refroidi, était déjà englouti par ce nouveau besoin de conservation de la mémoire et de l'histoire (Larochelle, 1999).

Dans le cas de Place Royale, ce fut cette recherche du berceau de la civilisation française qui changea à jamais la configuration de son espace urbain. Ce besoin de conservation entraîne la disparition des repères, basés sur les critères traditionnels, qui sont nécessaires dans les fondements de la démarche patrimoniale (Larochelle, 1999). Bien que les bâtiments considérés comme *Monuments* commencent à être classés en 1929 avec la maison des Jésuites à Sillery, le château Ramsay à Montréal, l'église Notre-Dame des Victoires sur la Place Royale à Québec (Faure, 1996), cela ne signifie pas pour autant que les pratiques d'intervention et de restauration sont définies de la part des instances gouvernementales.

Une nouvelle loi sera promulguée en 1952 pour *la protection des monuments historiques ou artistiques*, devant le faible taux de réussite de celle adoptée en 1922 (Faure, 1996, p 198), apportant des changements

substantiels aux procédés de conservation au Québec. À cette fin, son amendement en 1956 permet le classement sans autorisation du propriétaire, qui aura un grand impact pour Place Royale, où par exemple, la maison Chevalier a été sauvée en ayant été achetée par le gouvernement. L'adoption de cette loi permet également d'étendre la protection d'un bâtiment aux ensembles historiques, aboutissant en 1972 à la *loi sur les Biens culturels*.

En parallèle, la ville de Québec, comme le Québec et le Canada, connaît une transformation d'importance avec le développement des banlieues, les constructions des autoroutes, des boulevards, des bâtiments en hauteur. À partir des années 1960, les quartiers anciens des villes se voient condamnés comme milieu insalubre qui justifie des destructions importantes (Faure, 1996). Les cas de la colline parlementaire et de la démolition du quartier Saint-Gabriel et Saint-Jean-Baptiste en sont des exemples. D'ailleurs Berthold explique qu'une partie du raisonnement pour justifier l'intervention à Place Royale s'inscrit dans les programmes de « rénovation urbaine ». Malgré les amendements aux lois, le contexte de restauration de Place Royale se retrouve tiraillé entre le souhait de conserver un patrimoine finalement reconnu, et les logiques de modernisation de la forme urbaine et de l'architecture. Cette dichotomie engendre alors une indifférence puis une perte des structures de permanence et de sens face à une mémoire qui ne s'attache plus aux expériences du passé, mais qui subit plutôt une restructuration exhortée par les termes d'un présent discontinu.

Ce sera à la suite du colloque de Place Royale qu'un comité francophone d'ICOMOS Canada crée une charte de conservation du patrimoine québécois en 1982, connue également sous le nom de Déclaration de Deschambault. Cela s'inscrit donc dans le continuum de la Charte de Venise (1964).

Lorsqu'en 1985, l'ensemble de l'arrondissement historique du Vieux-Québec est inscrit à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, il semble que sur le plan touristique, cette inscription est perçue positivement pour la ville, sentie comme une marque de « qualité » (Faure, 1996) et de prestige que l'on explore encore aujourd'hui. Les mesures de protection employées à Place Royale découlent grandement de deux facteurs selon Faure : le contexte nord-américain et l'influence de Morisset dans sa pratique de conservation axée sur une approche à la Viollet-le-Duc découlant de la loi de 1952. Ainsi, dans le cas de Place Royale, la valorisation d'une période précise et le retour à un état ancien prêchés par une connaissance approximative de l'approche de Viollet-le-Duc coïncident avec l'idéologie romantique de conservation et de nationalisme de Morisset, créant ainsi un précédent dans la pratique architecturale sur la scène québécoise.

2.2. Morphogénèse : théories, principes et méthodologie

Les réponses aux questions architecturales, relatives à comment et pourquoi intervenir sur les milieux existants se trouvent dans la recherche des caractéristiques fondamentales et des règles génératrices du

milieu construit. Les règles peuvent être dégagées du contexte ayant marqué leur genèse et leur évolution à travers le temps. Cette recherche historique utilise l'architecture comme objet d'analyse et d'intérêt principal. En ce sens, le cadre théorique de cette recherche porte sur les processus de transformation des milieux bâtis anciens (Caniggia & Maffei, 1979) : la morphogenèse.

La morphologie urbaine est une discipline scientifique qui appréhende les milieux bâtis dans leur morphogénèse comme les principaux produits de la culture matérielle des sociétés et comme des créations collectives à jamais inachevées (Larochelle, 2016). Cette dernière propose donc une méthode de recherche qui se base sur la connaissance objective des processus historiques de transformation de l'existant (Larochelle et Iamandi, 1996).

Par conséquent, l'étude morphologique d'un ensemble construit permet de reconnaître les modes d'interventions antérieurs et, ce faisant, de mieux cerner une méthode d'intervention sur le cadre bâti existant. Il s'agit tout autant de considérer diverses échelles qui composent le milieu bâti, autant que son rapport à l'environnement urbain, qu'au niveau des intérieurs et du détail architectural, que le bâti soit considéré comme spécialisé ou comme faisant partie de l'architecture populaire; le bâti de base (Muratori, 1959; Rossi, 1966).

La morphologie est aujourd'hui une discipline de recherche reconnue qui émerge, dans les années 50, en Italie. Cette approche apparaît dans une période où les architectes cherchent une méthodologie au projet de design en architecture. L'analyse historique/typologique cherche à combler les limites des principes de l'architecture moderne ; il prône une conception du design, permettant aux architectes de puiser dans les traces du passé comme méthodologie clé dans leur travail pratique face à l'époque moderne (Marzot, 2017).

Cette discipline scientifique, davantage développée dans les années 70, propose un cadre théorique permettant d'encadrer la gestion du patrimoine bâti et se décline par trois grandes écoles, donc par trois grands pôles de chercheurs dans le domaine. La première à voir le jour est l'école italienne (Muratori, Rossi, Caniggia, Maffei) qui se développe en trois phases, ensuite l'école française (Pannerai, Castex et Depaule), avec une approche plus sociale qui voit le jour, et finalement, l'École anglaise (Conzen/Birmingham School et Moudon) implante de nouvelles bases, avec une approche plus géographique du territoire. Ces trois branches de recherche se développent selon les caractéristiques architecturales propres à leurs cultures locales, expliquant ainsi en partie les différences, ou la complémentarité entre les approches. Ce sera par la diffusion et les traductions des écrits de l'École Muratorienne entre 1995 et 2000 que les études typologiques et morphologiques sont répandues au niveau international et échangées lors de congrès internationaux depuis 1994, sous l'acronyme ISUF (International Seminar of Urban Form) (Maffei, 2017). Dans le cadre de cette recherche seront employés avant tout les principes découlant de la morphologie italienne.

La morphogénèse permet de réaliser une lecture transversale de l'architecture, étant donné qu'elle propose de combiner au moins un des trois facteurs suivants : forme, temps et échelle. À travers la forme, il est possible de comprendre le bâtiment dans son environnement urbain, c'est-à-dire, à travers ses relations avec les autres bâtiments construits dans le tissu urbain qui l'entourent, l'îlot dans lequel il se retrouve, sa relation avec la rue, ses seuils/limites, son rapport vertical avec la ville, sa densité urbaine et les relations avec le plein et les vides (Caniggia & Maffei, 1979).

Ensuite, le rapport au temps se retrouve dans les changements constants que la forme, bâtie ou urbaine subissent, étant circonscrit dans une chronologie, à laquelle l'histoire joue un rôle fondamental (Larochelle, 2016). Ces changements peuvent autant être des évolutions que de transformations, souvent tributaires à une intervention humaine ou naturelle, ou à la fin des cycles de vie des matériaux. C'est souvent par la dimension de temps que nous retrouvons les variables synchroniques et diachroniques, avec l'aide des cartographies historiques et archives.

Et dernier lieu, le rapport à l'échelle, une variable intéressante qui permet de comprendre le cadre bâti à différents niveaux en le décortiquant en composantes; c'est-à-dire, en comprenant le rapport entre différents niveaux d'échelle et l'impact du projet/ bâti dans chacune d'elles, c'est-à-dire allant de l'échelle territoriale, régionale (agglomération), urbaine(tissu), à architecturale (bâti). (Larochelle, 2016).

2.2.1. Définitions : Les fondements théoriques

Dans le cadre de la restauration du patrimoine bâti, et en particulier des quartiers anciens, la ville doit être examinée comme un ensemble, où il faut considérer autant les monuments que le cadre bâti vernaculaire.

Dans *l'architecture de la ville*, Aldo Rossi observe que l'étude de l'environnement bâti révèle qu'une ville entière n'est pas un monument en tant que tel, mais plutôt une composition de monuments durables et d'une construction résidentielle changeante (Rossi, 1966). Rossi souligne l'importance des permanences structurales qui expliquent une sorte de continuité dans la transformation du milieu urbain. C'est un concept clé dans l'analyse morphologique, où ce sont « des formes qui conservent des caractéristiques reconnaissables à travers le changement, en dépit du renouvellement de leurs composantes (Larochelle, 2016) ».

Les permanences structurales impliquent une sorte de continuité dans le processus de transformation du cadre bâti. Notamment, les changements affectent davantage les éléments du cadre bâti à petite échelle que les structures à grande échelle, telles que les éléments primaires, c'est-à-dire les monuments (Rossi, 1966). Ainsi, dans l'échelle de la ville les intérieurs du cadre bâti sont plus sujets aux transformations au courant d'une même période que les changements de cadastre, de rues, ou des édifices spécialisés.

Ainsi, les éléments qui composent le tissu de base (Larochelle, 2016), constitué par la construction résidentielle, subissent plus fréquemment des changements, selon l'évolution des habitudes occupationnelles d'un groupe d'individus, comparativement au bâti spécialisé: monuments, les palais, les théâtres les églises, les écoles et les hôpitaux - (Cannigia et Maffei, 1979; Larochelle, 2016).

On peut ainsi comprendre que le caractère de permanence du bâti est en fonction de sa magnitude. Plus un élément est important dans le tissu urbain, plus grande est sa permanence structurelle. Ainsi, à Place Royale, l'Église Notre-Dame des Victoires est un bâtiment spécialisé qui présente un fort degré de permanence structurelle dans le contexte de ce quartier où le tissu de base a subi bien des transformations.

En bref, le bâti de base, qui constitue la grande majorité du tissu urbain, est produit et transformés par les usagers, dans une forme de croissance spontanée. Pendant des millénaires, la construction des maisons ne faisait pas partie du champ de pratique des architectes (Caniggia, 1987). Ces dernières subissent des modifications temporelles et spatiales fondées sur l'expérience commune, connues sous le nom de processus typologique de base (Caniggia, 1987). Le processus de formation et de transformation de ces dernières constitue donc un patrimoine de continuité et de quotidienneté (Caniggia, 1987).

À l'inverse, le bâti spécialisé, minoritaire dans la trame urbaine, est davantage soumis à un contrôle dans ses transformations, ayant recours aux architectes dans un processus planifié, en plus d'exercer des fonctions spécifiques liées à leur condition d'existence (Caniggia, 1987). Dans le cas de Place Royale, notre analyse dans ce cas, portera sur les types architecturaux du bâti de base.

Le type architectural se définit par des pratiques constructives et des règles sociales héritées qui lui sont propres (Larochelle, 2016). Le type architectural est une création collective et un produit de la culture matérielle locale et de la conscience spontanée (Muratori, 1946 ; Cannigia et Maffei, 1979). Il est l'aboutissement d'un processus d'essais et erreurs, qui est transmis dans les pratiques gouvernées par des *habitus* (Larochelle, 2002). Selon Rossi (1966), les types architecturaux d'un cadre bâti résidentiel possèdent un degré de permanence structurelle comparable à celui des monuments, ce qui permet d'étudier les manières d'habiter un espace sans avoir à regarder les multiples particularités des changements entrepris par les propriétaires.

Classer les bâtiments en « types architecturaux » et les analyser en conséquence équivaut à accepter le bâtiment comme une composante du milieu bâti, produit d'une culture matérielle, et non comme un objet d'art ou figure d'exception basée sur seulement la valeur qu'on lui apporte à chaque génération. Bien que l'architecture soit le résultat des facteurs qui lui sont externes, tel que la politique, les enjeux sociaux, l'économie de marché, la culture matérielle héritée ; elle est également le résultat d'une pratique interne et locale, c'est-à-dire des usagers, des techniques constructives, la disponibilité des matériaux, de

l'environnement local et par conséquent, d'un processus d'essai et d'erreurs, auquel seuls les plus forts survivent (Cannigia et Maffei, 1979).

2.2.2. Cas pratiques : de l'Italie au Québec

Ce sera par la publication de Saverio Muratori, « *Studi per una operante historia urbana di Venezia* » (1959) qui inaugure formellement l'étude morphologique. Chef de file du courant morphologique en italien, Muratori est le premier à employer une méthode de recherche systématique et analytique de la forme urbaine (Figure 15). Il combine l'investigation historique du développement de la forme urbaine avec l'identification des types portants de bâtiments, afin d'extrapoler les tendances urbaines afin d'intervenir dans le cadre bâti (Sonne, 2017).

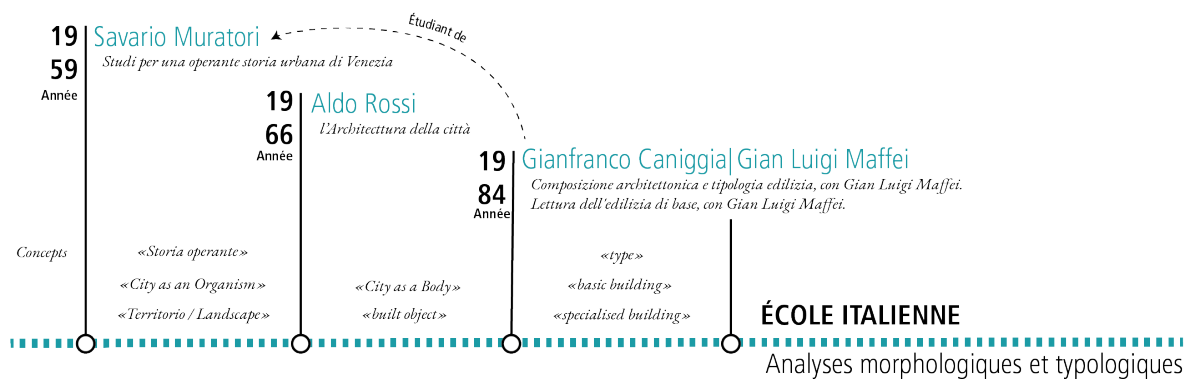


Figure 15. Ligne du temps de l'école Muratorienne
Impliquant leurs publications majeures et les concepts principaux qui en découlent. Source : par l'auteur

Le cas de la restauration du centre historique de Bologne, dans les années 60, est une référence incontournable, qui applique les principes typo-morphologiques explicités par Muratori et Rossi (Sonne, 2017). Ce projet propose un programme soutenu par les autorités municipales dont le sauvetage est à la fois architectural et social (Regnier, 1974), où la présence dans les habitations d'origine familiale, appartements et maisons des habitants appartenant à différentes classes sociales, a été souhaitée et préservée tout à long du projet.



Figure 16. Plan d'un îlot dans le quartier Solferino, Bologne, avant (haut) et après (bas) restauration, par Pier Luigi Cervellati, vers 1969. Source: Image tirée de : Sonne (2017) *Urbanity and Density in the 20th Century Urban Design*. P.286.

Du point de vue architectural et urbain, les rez-de-chaussée (*piano regolare*) de tout le centre-ville médiéval ont été restaurés par Pier Luigi Cervellati, en 1969. La première étape a été de classer les bâtiments en bâti spécialisé (*edilizia monumentale*) et bâti de base (*minore*). Les monuments, éléments primaires de Rossi, ont été traités en suivant les principes de préservation locaux, alors que le bâti résidentiel (*minore*) les changements/ remplacements de matériaux ont été autorisés. Les critères d'interventions dans tous les cas devaient respecter les principes établis selon les types de bâtis, dressés après une longue analyse exhaustive des types portants de ce milieu bâti (Sonne, 2017). Ainsi, des reconstructions, restauration et de nouvelles constructions font toute partie des interventions réalisées en suivant les principes morphologiques reconnus et établis (Figure 16).

Dans le cas de Bologne, non seulement les interventions furent réalisées, mais Cervellati considéra dans son analyse l'évolution à long terme du projet d'intervention et donc les changements futurs du cadre bâti (Sonne, 2017). Le cas de Bologne établit une méthode et une pratique liée aux centres historiques qui permettent, éventuellement à ces derniers, d'être reconnus plus tard comme une identité à elle seule. Dans les années 70, la *Carta del restauro de 1972*, établit finalement que la sauvegarde des

monuments historiques passe par une réhabilitation du tissu circulant. La restauration des centres historiques devient un cas d'étude urbain et territorial. D'autres études concernant le bâti résidentiel voient alors le jour pour les villes de Rome, Florence et Genève (Caniggia & Maffei, 1979). Lorsque l'assainissement et la conservation d'un bâtiment dans le quartier ancien étaient réalisés, l'enclenchement d'un projet de restauration touchant le restant de l'ilot commence à faire partie de la pratique courante (Sonne, 2017). Cette recherche des processus opérationnels derrière l'organisation et la forme du tissu urbain dans le temps long permet donc aux chercheurs italiens d'établir les structures de permanences et les variations résultant des transformations diachroniques.

Du côté de Québec, les études morphologiques impliquant le bâti de base ont été réalisées, dans les années 90, sous la supervision et/ou l'encadrement de Pierre Larochelle. Ce dernier apporte sa contribution épistémologique à ce réseau, participe activement aux congrès internationaux d'ISUF et contribue à la diffusion des travaux de recherche de ce groupe dans l'environnement académique nord-américain (Cataldi, G. & Maffei, G. & Vaccaro, P., 2002).

Entre autres, nous pouvons mentionner l'étude du quartier de Limoilou par l'architecte Geneviève Vachon (1994) et l'étude de ses triplex par les architectes Carole Després et Pierre Larochelle (1996), l'étude du quartier Saint-Sauveur par Pierre Gauthier (1997) et le mémoire de maîtrise de l'architecte Anne Vallières (1999) portant sur les typologies d'habitation du Vieux-Québec. Ces quatre études expliquent davantage les caractéristiques architecturales et leurs transformations formant le paysage urbain de la ville de Québec. Ces recherches abordent la dimension identitaire de l'environnement bâti, adaptant les concepts typo-morphologiques, issu de l'École italienne, dont les théories et exemples analysent un cadre bâti provenant d'un objet de recherche souvent séculaire.

2.3. Patrimoine : fondements théoriques et méthodologiques

Dès l'origine du projet urbain en 1967, la restauration du quartier historique de Place Royale présente deux visions sur la finalité de l'opération. Est-ce un quartier voué à la vocation commémorative et touristique ou un lieu formant un patrimoine vivant et quotidien que l'on habite ? Selon les discours et les publications officielles, le débat sur sa programmation reste encore irrésolu aujourd'hui, même si l'on constate que la vocation touristique justifie des transformations récentes pour accommoder des vitrines destinées au commerce des visiteurs. Une manière de comprendre ces deux visions se retrouve dans les théories qui alimentent ces deux idéologies.

En ce sens, Larochelle, professeur émérite et à l'origine de la transmission des méthodes en typomorphologie à Québec, a réfléchi sur le rapport entre théorie de la conservation et celle de l'analyse morphologique. La morphologie se distingue des théories de préservation du patrimoine bâti en quatre points : le cadre théorique, les objets privilégiés d'attention, la conception de l'histoire et les méthodes

d'analyse. Jusqu'à présent, à Place Royale, les théories de la préservation du patrimoine ont dominé la démarche de sauvegarde, même si l'exemple de Bologne mentionné plus haut commence en 1963, soit avant la Loi sur Place Royale de juillet 1967.

Les théories de la conservation utilisent un cadre théorique de nature normative, voire prescriptive. Son champ d'intérêt sélectionne les monuments, les centres historiques, les jardins et parcs historiques, qui sont les produits de la conscience critique, auxquels nous reconnaissons les caractères distincts et le caractère d'exception (Larochelle, 2016). Ces objets ont souvent pour valeur l'Histoire et l'Art, ce qui définit les outils cognitifs privilégiés, les inventaires. Ces derniers sélectionnent par les valeurs esthétiques et historiques dans le milieu bâti des « objets » construits. Ensuite, l'objectif principal des théories de la conservation est de préserver l'authenticité des monuments historiques, étant donné la valeur historiographique des objets construits, considérés comme des documents historiques d'une autre échelle. Les critères d'interventions se basent donc sur des ensembles de principes, qui prescrivent ou proscrivent des actions.

	TYPO-MORPHOLOGIE	THÉORIE DE LA CONSERVATION
NATURE de la théorie	SCIENCE Cognitive-explicative	DOCTRINE Normative-prescriptive
OBJET (CHAMP) Intérêts prioritaires	MILIEU BÂTI COMME CULTURE MATÉRIELLE • Établissements humains • Territoires humanisés • Paysages culturels Produits de la conscience spontanée (culture populaire) • Caractères identitaires • Phénomènes typiques	CHEFS D'OEUVRES • Monuments • Monuments historiques • Centres historiques Produits de la conscience critique (culture savante) • Caractères distinctifs • Manifestations exceptionnelles
HISTOIRE Précédents	HISTOIRE « ACTIVE » Historicité = condition d'existence des objets La « Nouvelle histoire »	CONCEPTION LINÉAIRE = Valeur d'ancienneté Présent dissocié du passé Histoire des arts décoratifs
OUTILS COGNITIFS	LECTURE DES MILIEUX BÂTIS • Reconstruction des processus de morphogenèse des milieux bâtis • Identification de leurs permanences structurales • Évaluation de leur « transformabilité »	INVENTAIRES Discrimination des objets construits fondée sur des valeurs esthétiques et historiques
OBJECTIFS	CONCILIER LES TRANSFORMATIONS NÉCESSAIRES DES MILIEUX BÂTIS ET PRÉSERVER L'IDENTITÉ DES LIEUX (Objets bâtis vus comme des artefacts)	PRÉSERVER L'AUTHENTICITÉ DES MONUMENTS HISTORIQUES (Objets construits considérés comme des documents historiques ou historiographiques)
CRITÈRES	RÈGLES SYNTAXIQUES Grammaire transformationnelle (Spécifiques)	ENSEMBLE DE PRINCIPES Prescriptions /Proscriptions (Universels)

LAROCHELLE/11.98

Figure 17. Cadres théoriques de la typo-morphologie et des théories de la conservation.
Source : Image tirée de Larochelle (2016). Notes de cours Milieu Bâti.

L'analyse typo morphologique, de son côté, s'intéresse à tous les établissements humains, ce qui signifie qu'elle étudie également l'architecture ordinaire, ou plutôt populaire, en tant que produit aussi de la culture matérielle d'un groupe. L'histoire y joue un rôle fondamental, bien que différent de l'acceptation traditionnelle, qui impose une conception linéaire, où historicité équivaut à valeur d'ancienneté. En typomorphologie, l'histoire est considérée comme « active », où l'historicité équivaut à sa condition d'existence et donc, accepte le changement et l'évolution du milieu bâti avec le temps. L'objet construit est une partie d'un processus historique de diversification et de spécialisation des formes construites, où le passé sert à expliquer le présent et le présent conditionne l'avenir (Larochelle, 2016).

Les outils cognitifs en typo-morphologie impliquent une lecture des milieux bâtis, qui peut être résumés en trois grands : 1) la reconstruction des processus de morphogénèse des milieux bâtis, 2) l'identification de leurs permanences structurales et 3) l'évaluation de leur « transformabilité ».

L'objectif principal de cette approche est de concilier les transformations nécessaires des milieux bâtis et préserver l'identité des lieux, où les objets bâtis sont vus comme des artefacts, et non comme des documents historiographiques. En conséquence de quoi, il en découle ses critères d'intervention, basés sur des règles syntaxiques spécifiques, connues comme la grammaire transformationnelle.

En bref, la typo-morphologie emploie une méthode descriptive et explicative de l'environnement bâti comparativement aux théories de la conservation, qui emploient la prescription et les normes. La figure 17 résume l'ensemble ces constats et ces comparaisons, dont le positionnement de cette recherche qui s'appuie sur le cadre conceptuel typo-morphologique.

2.4. Mémoire : cadre méthodologique appliqué

Un des principaux enjeux dans le cadre de l'aménagement territorial et urbain se retrouve dans la « conciliation des transformations nécessaires du cadre bâti avec la sauvegarde de l'identité des lieux » (Larochelle et Iamandi, 1996). L'identité des lieux est une combinaison de l'histoire vécue et des modèles culturels dans lesquels ils se développent. Les modèles culturels influencent les comportements liés à l'habitation (pratiques constructives, usages, significations individuelles ou représentations sociales) et se matérialisent dans les types architecturaux. Le modèle culturel, selon le sociologue Henri Raymond, consiste en une manière de faire ou penser les choses, conditionnant certains comportements ou prédispositions à certaines actions (Raymond, 1974).

Les réalités actuelles, les statistiques sur la contribution du patrimoine sur l'économie actuelle (Aviséo Conseil), le plan d'action de la SODEC, la collecte d'opinions de la population sur le quartier actuel (sondages tels que celui de Survey Monkey) sont des données qui témoignent de la perception (de la culture) immatérielle, pouvant contribuer à la compréhension du milieu bâti et déterminant de la culture constructive du lieu.

Ce mémoire distingue une analyse en trois grandes échelles, où l'histoire et les cartographies s'y expriment de manière analogue et complémentaire. La première, de nature urbaine, permet de comprendre la position relative de Place Royale dans le tissu urbain de la ville de Québec, plus précisément dans la Basse-ville historique, c'est-à-dire les quartiers Champlain et Saint-Pierre. La morphologie urbaine procède, par l'étude des composantes du tissu urbain (Strappa & al., 2016), c'est-à-dire le système viaire, le parcellaire, le cadastral et le bâti, de comprendre les règles qui gouvernent la composition de Place Royale. Elle aborde ainsi que les dynamiques transformationnelles de son environnement et les relations avec les autres composantes du milieu bâti. La lecture à l'échelle du tissu urbain de manière diachronique permet donc de comprendre les raisons qui expliquent l'évolution de Place Royale, sa croissance, son déclin et sa renaissance relative.

Également, c'est à travers cette échelle que la syntaxe spatiale constitue un deuxième angle d'analyse, permettant ainsi d'évaluer la connectivité, la polarité et les discontinuités urbaines de ce quartier historique. De manière complémentaire de type synchronique, l'analyse de la syntaxe spatiale (space syntax) servira alors d'outil qui permet de faire la mise en réseau des parcours, des connexions et des gradations spatiales, appliquées au secteur de la Place Royale.

La deuxième échelle d'analyse à l'échelle du bâti permet d'étudier les logiques de transformation de l'architecture, des bâtiments de Place Royale et ses environs. Dès lors, la typo-morphologie combine l'étude de la morphologie urbaine à celle de la typologie architecturale, se trouvant ainsi à la conjonction de deux disciplines : l'architecture et l'urbanisme. La typo-morphologie aborde la forme urbaine par les types d'édifices qui la composent et leur distribution dans la trame viaire (Caniggia & Maffei, 1979). Plus précisément, cela consiste à penser en termes de rapports la forme urbaine et le tissu urbain (trame viaire, parcellaires, limites, etc.) et la typologie architecturale, c'est-à-dire les types de construction (position du bâti dans la parcelle, distribution interne, etc.).

Dans le cas de Place Royale, l'échelle de l'implantation du bâti analyse les différentes structures du cadre bâti, afin de comprendre les logiques architecturales du tissu de base historique. L'étude et l'analyse d'une maison dite historique dépendent de la connaissance processuelle de sa genèse, donc de la reconstruction du processus typologique représentatif de la culture bâtie du lieu (Caniggia, 1987). Il s'agit notamment de reconnaître les permanences structurales, et aussi de distinguer et de retracer empiriquement les transformations singulières du milieu bâti.

L'échelle architecturale s'articulera autour d'études de cas comparatives avec les typologies bâties du Vieux-Québec. Dans un premier moment, l'échelle de l'ilot servira de pont entre les résultats de l'analyse synchronique et diachronique urbaine des études architecturales. Ces études architecturales investigueront à partir des plans provenant des archives, afin de reconstituer l'évolution des caractéristiques architecturales portantes des typologies de bâtis. En d'autres termes, ce mémoire ne classe

pas les bâtiments de place royale en types architecturaux, mais prends plutôt les données recueillies dans les archives qui présentent l'état avant et post restauration, afin d'étudier la cohérence de la transformation avec les règles de composition architecturales qui s'y appliquent.

L'étude détaillée des voûtes conclut l'analyse morphologique, en réalisant une étude transversale du tissu et de l'architecture de Place Royale. Cette composante de l'architecture des bâtiments révèle aussi son impact sur l'échelle urbaine. Ces deux échelles d'analyse conjuguées (tissu urbain, typologies architecturales en investiguant le mode constructif de leurs fondations) permettent de revoir la formation et la transformation du lieu, la forme de l'espace public et les logiques d'occupation des bâtiments. L'ensemble des observations sur la transformation de l'architecture et de l'espace urbain permet à la fois de mieux comprendre la nature de la restauration entreprise à partir de 1955. Elle peut conclure sur les choix fondés sur une connaissance des caractéristiques architecturales et urbaines originales, où l'exercice permet de formuler les règles de structuration et de vérifier si ces dernières ont été prises en compte par les interventions. L'analyse va nous permettre de déterminer les paradigmes de la transformation du lieu en répondant à la question: est-ce que Place Royale a été considérée comme un monument une vocation muséale ou un patrimoine habité et vivant faisant partie du présent ?

3. Analyse urbaine : formation et transformation

Ce chapitre aborde l'analyse à l'échelle du tissu urbain du secteur de Place Royale. Dans les sous-sections qui suivent, nous avons choisi de présenter les résultats de l'analyse morphologique en décomposant le tissu urbain en cinq composantes, c'est-à-dire (1) l'évolution du littoral (2) le cadre bâti (3) les transformations cadastrales (4) les changements le réseau viaire (figure 18) et l'étude des îlots. Il s'agit de non seulement de démontrer le rôle et la relation de Place Royale dans le tissu urbain, mais également d'illustrer les liens dynamiques, autant synchroniques et diachroniques, à travers les 5 composantes d'analyse.

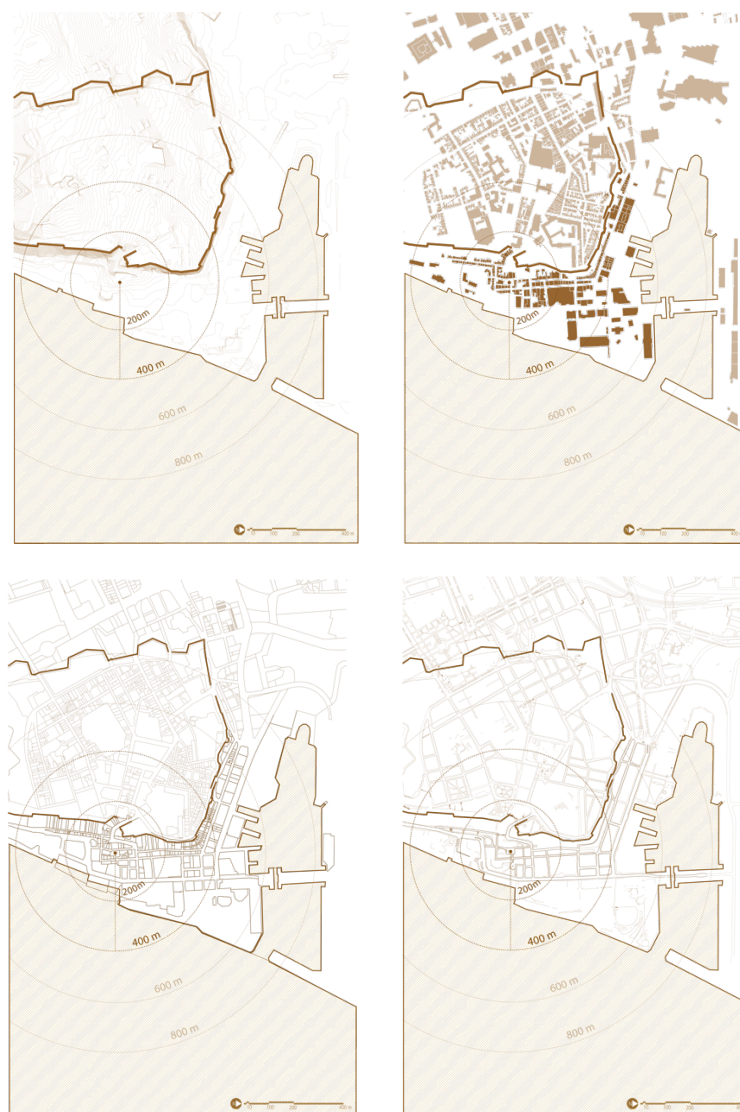


Figure 18. Cartographie des échelles urbaines analysées : Topographie (haut gauche), Milieu bâti (haut droite), décompage parcellaire (bas gauche), réseau viaire (bas droite)
Voir Annexe C. Source : Luíza Santos

3.1. Échelle du tissu urbain

L'étude de l'échelle urbaine met en relation le tissu urbain avec les facteurs de la forme et du temps, par l'intermédiaire de traitement cartographique combiné avec les données sociales, politiques, économiques propres à chaque période et au site analysé.

Dans un premier temps, la lecture de la forme urbaine du secteur de Place Royale permet de comprendre plusieurs facteurs clés de sa composition, entre autres, ses relations avec les ensembles construits qui la ceinturent, la composition et les relations entre les îlots, les relations viaires et parcellaires, sa densité urbaine, ses limites anthropiques et physiques et son rapport vertical avec la ville.

Ensuite, le rapport avec le temps (diachronique) est investigué avec l'analyse comparative des transformations du secteur urbain de Place Royale, d'une cartographie historique à l'autre. À partir des plans d'assurance incendie et autres cartographies repérées dans les archives (BAnQ), les plans sont dessinés à la même échelle et superposés, afin de mesurer les transformations encourues dans le secteur. Dans ce processus d'investigation, il est possible de valider les changements diachroniques, c'est-à-dire à travers les années et de comprendre les changements encourus dans laps de temps; et dans un deuxième temps, les changements synchroniques, que dans le cas de notre analyse, se retrouvent dans les cartographies des projets non réalisés, tout comme dans la comparaison entre données, cette fois, dans une même période spécifique.

Ces analyses cartographiques sont accompagnées pour chacune des périodes transformationnelles d'une synthèse de l'évolution de la population et de l'usage de l'espace urbain, de la matérialité et la construction des bâtiments, de la viabilité et du cadre légal et financier, afin de comprendre les logiques structurelles et de permanence de ce quartier riverain.

3.2. Méthodologie de l'analyse du tissu urbain

- *L'échelle du site : secteur de l'étude et rayons de marche*

L'environnement urbain immédiat du secteur de Place Royale est circonscrit dans un rayon de 200 mètres à partir de son centre (figure 19, droite). Par conséquent, les 85 bâtiments initiaux ayant fait partie du projet de restauration dans les années 70 (Faure, 1992) sont donc compris dans un rayon de marche de 2 minutes et demie (figure 19, gauche), alors que marcher du musée de la Civilisation à la gare fluviale prend seulement 5 minutes, soit 400 m. Cette mesure de 5 minutes de marche permet de comprendre le niveau d'accessibilité, de perméabilité et de services du tissu urbain (Thadani, 2010). Ainsi, le rapport entre le temps de déplacement de marche et la cartographie permet de mesurer l'ampleur de l'échelle urbaine étudiée. La figure 19 illustre les différentes échelles de temps de marche (2.5, 5, 7.5 et 10 minutes) en fonction du rayon de distance parcourue (200, 400, 600 et 800 mètres). La basse ville historique

(anciens quartiers Champlain et Saint-Pierre) est alors inscrite dans un rayon de marche de 600 m (7.5minutes) et demie et l'ensemble du Vieux-Québec intra-muros, incluant la basse ville historique, se retrouve dans un rayon de 800 mètres de marche, ce qui correspondrait à vol d'oiseau à 10 minutes de marche en partant du centre.



Figure 19. Rayon de marche du secteur du Vieux-Québec, Basse-Ville historique et Place Royale.
Source : Luíza Santos.

Les limites topographiques et hydrographiques influant sur les déplacements, l'échelle de la ville coloniale française est donc mesurée en fonction d'une proximité établie à l'échelle des déplacements à pied et la basse ville où se situe Place Royale est une étroite bande de tissu urbanisé entre la falaise et le littoral, limites du secteur à l'étude.

- *Cartographies historiques, Plans Assurance Incendies.*

L'ensemble des cartographies représentées dans ce mémoire ont été dessinées en retraçant les cartographies historiques, provenant des archives (BAnQ, archives de la Ville de Québec et archives d'archéologie). En prenant les données vectorielles de géo-index, pour le tracé de 2020, des rues, cadastres, propriétés et aménagements, les cartographies historiques ont été mises à l'échelle et retracées en plans vectorisés et dessinés dans une logique de chronologies à rebours (Figure 20).



Figure 20. Extraits des plans historiques comme sources cartographiques redessinées à l'échelle

Sources :

1. Jean Bourdon Plan de Québec 1660. Archives nationales d'outre-mer (ANOM) 03DFC0342C01_H
 2. José Boisbertelot de Beaujours. Plan de la ville de Québec.1713. Archives nationales d'outre-mer FR ANOM 03DFC387A.
 3. Chaussegros de Léry. Plan de la Ville de Québec.1756. Archives nationales d'outre-mer FR ANOM 03DFC0436.A03_H
 4. Joseph Bouchette. "City of Québec".1815. BANQ numérique.
 5. Hopkins, H.W. (Henry Whitmer). "Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys".1879. BANQ. G 1144 Q4 G475 H794
 6. Underwriters' Survey Bureau. "Insurance plan of the city of Québec". 1957.BANQ. G/1144/Q4G475/U5/v.1/1957 DCA
- Voir annexe C pages 29 à 55

Une attention particulière a été accordée aux plans d'assurance incendie des années 1879, 1922 et 1957 qui regroupent un ensemble d'informations supplémentaires pour une analyse morphologique, telles que les matériaux de construction et les étages des bâtiments. Dans le cas de ces plans, il a fallu assembler les feuillets afin de composer le secteur à l'étude, mettre à la même échelle et géo-référencer les bâtiments (figure 21). Donc, lorsque comparées, une évolution des matériaux de construction utilisés et les densifications verticales peuvent être établies.



Figure 21. Collage des feuilles de plans 2-3-4-5 et 7-5 des plans des assurances de 1957.
 Source: Underwriters' Survey Bureau. «Insurance plan of the city of Quebec». 1957.BAnQ. Feuilles 2-3-4-5-6-7 assemblés par Luiza Santos



Figure 22. Transformation du cadre bâti de Place Royale, résultat des cartographies de 1879, 1957 et 2020.
 En couleur orange hachurée, les bâtiments disparus depuis le XIXe siècle, avant et après le projet de restauration.
 Source : par Luiza Santos

À titre d'exemple, la figure 22 met en évidence les transformations du secteur de Place Royale de 1879 à 1957 et 2020 en ce qui concerne seulement les bâtiments. Ceux en orange représentent les démolitions encourues. Alors que les bâtiments en gris foncé représentent les 80 bâtiments concernés dans le cadre

du projet de restauration de Place Royale. Le premier constat est que le secteur actuel est moins densément bâti que dans le passé et qu'une partie des disparitions sont antérieures au projet de restauration. Tandis que d'autres sont directement imputables au choix de faire disparaître des constructions postérieures à la période idéalisée entre la fin du régime français et 1815, souvent associé à la maquette Duberger¹². Il est donc possible de distinguer deux types de démolitions, selon des paradigmes distincts.

3.3. Création du tissu urbain

Entre la falaise et le fleuve : analyse des phases de formation du tissu urbain et du front riverain du secteur à l'étude

3.3.1. Un bourg colonial | 1608 - 1760

Comprise dans le quartier Champlain et Saint-Pierre, Place Royale jette les bases permanentes de la colonie au début du XVIIe siècle, devenant le point de départ de la colonisation de l'Amérique française (Côté R., 2000).



Figure 23. Profil riverain de 1620, dessiné à partir de la cartographie de Jean Bourdon. Cartographie de fond de plan : Plan de Québec 1620 dans Comité de rénovation et de mise en valeur du Vieux-Québec, 1970. En pointillé, le profil du littoral actuel. Source : Luiza Santos.

Champlain débarque sur le site de Place Royale à l'été 1608. Lorsque vient le moment de bâtir l'Habitation de Québec (1608-09), Champlain propose un bâtiment de type fortifié en forme de 'U' sur une butte et entouré d'une palissade pour se défendre. Un dessin de 1613 insiste sur la verticalité et la

¹² Le plan-relief de Québec de Jean-Baptiste Duberger et John By, construit entre 1806 et 1808, est un type de représentation graphique utilisé par les ingénieurs militaires, entre le 17e siècle et 19e siècle. Cette maquette à l'échelle 1-300, illustre l'aménagement urbain et militaire de Québec au début du 19e siècle (Parcs Canada, 2022).

forme compacte du bâtiment. L'exercice de simplification annonce l'adaptation au climat nordique qui se fera au cours du XVIIe siècle en Nouvelle-France.

Cette première « habitation » est incendiée en 1629 par des corsaires anglais. Elle est reconstruite en 1632 avec un deuxième bâtiment, cette fois en pierre avec deux tourelles à l'extrémité d'un corps de bâtiment en L, telle une cour encore à achever avec des ailes à construire. C'est une deuxième caractéristique de cette pratique de construction ; commencer modestement un projet plus vaste qui saura se réaliser par étape.

Ce que nous connaissons comme Place Royale aujourd'hui constitue en effet le cœur originel de la ville de Québec à cette époque, c'est-à-dire le premier noyau urbain colonial français en Amérique du Nord (Larochelle, 2002 ; Faure, 1992). Avec l'arrivée de Jean Talon en 1665, la colonie dépasse le stade de l'état de comptoir, où la diversification de l'économie permet la naissance d'un projet de ville (Faure, 1992 ; Morisset, 1998).



Figure 24. Profil riverain de 1670, dessiné à partir de la cartographie de Jean Bourdon Plan de Québec 1660. Cartographie de fond de plan : Archives nationales d'outre-mer (ANOM) 03DFC0342C01_H. En pointillé, le profil du littoral actuel. Dessin : Luíza Santos.

La basse-ville à cette époque est le principal lieu de résidence de Québec et se caractérise par son activité commerciale et portuaire. Les rues Saint-Pierre, Sous-Le-Fort et Notre-Dame sont habitées par des marchands et gens des petits commerces (Hare, 1987, p. 63). Ainsi, dès 1673, une petite place de marché compose ce quartier, qui abrite le cœur de l'activité commerciale de la ville (Noppen, 2003).

Par la suite, le bourg de Québec se développe, passant de 547 à 1345 habitants en 1666 et 1681. La population se concentre autour de l'Habitation tandis que la haute ville accueille les communautés

religieuses, l'évêque et sa cathédrale et le gouverneur dans le Château Saint-Louis commencé par Champlain dès 1620.

Au 17^e siècle, c'est la maison à colombage pierroté et ensuite la maison de pierre et de bois qui représentent les types portants constructifs, implantés de manière mitoyenne le long des premiers tracés d'implantation du bâti. En 1682, un incendie ravage la basse-ville autour de la deuxième habitation de Champlain. Elle est remplacée en 1687 par l'église Notre-Dame des Victoires, toujours présente, et l'aménagement d'une place nommée « Royale ». C'est après cet incendie que plusieurs maisons de Place Royale sont reconstruites sur des voûtes et que des rues sont redressées et élargies par des ordonnances (Castelli, 1975).



Figure 25. Profil riverain de 1709, dessiné à partir de la cartographie de Jacques Levasseur de Néré, *Plan de la ville de Québec*. Cartographie de fond de plan : Archives nationales d'outre-mer, France, FR CAOM 3DFC375. En pointillé, le profil du littoral actuel. Dessin : Luíza Santos

Après l'incendie de 1727 et des ordonnances constructives supplémentaires la même année, dictant de nouvelles façons de penser la construction (interdictions, règlements et suggestions), la typologie de la maison urbaine québécoise voit le jour, existante encore aujourd'hui dans le tissu urbain du Vieux-Québec.

3.3.2. Conquête, reconstruction | 1760 -1815

À la veille de la conquête de 1759, Québec est une petite ville de 8 000 habitants. La basse-ville commerciale autour de Place Royale est densément bâtie, en pierre, d'immeubles contigus de 2 à 3 étages, souvent composés de plusieurs logements où cohabitent marchands et artisans, manœuvre et ouvriers (Desloges, 1991). À l'été 1759, la basse ville de Québec subit d'importants bombardements des

Britanniques. Les gravures réalisées par le Major Short montrent les murs des maisons incendiées et les destructions des toitures.

Le bombardement touche particulièrement les maisons du secteur de la basse ville de Québec, l'historien Robert Côté estime que 55 bâtiments seront détruits sur 85 (Côté, R., 2016). Par ailleurs, la reconstruction qui s'amorce sous le régime colonial britannique se fait dans une logique de continuité. D'une part, l'arrivée de colons britanniques est marginale ce qui signifie que clients et artisans demeurent les anciens sujets français. Il n'y a pas les conditions économiques ou culturelles pour introduire des changements alors que sur le plan constructif, l'expertise des bâtisseurs demeure chez les francophones (Leonidoff, 1996). D'autre part, l'Acte de Québec de 1774 en reconnaissant les lois françaises sur le plan civil maintient la propriété et les pratiques légales et financières en vigueur sous le régime français.



Figure 26. Profil riverain de 1756, dessiné à partir de la cartographie de Chaussegros de Léry. Plan de la Ville de Québec. 1756. Cartographie de fond de plan : Archives nationales d'outre-mer FR ANOM 03DFC0436.A03_H. En pointillé, le profil du littoral actuel. Dessin : Luíza Santos

La cession du Canada en 1763 à la Couronne britannique marque une rupture politique fondamentale, qui explique beaucoup le choix de reconstituer Place Royale à l'image de l'avant Conquête. Mais dans les faits, les historiens reconnaissent une part de continuité au-delà de la rupture politique et symbolique.

Le commerce colonial passe des marchands français aux marchands britanniques, mais le potentiel d'exportation demeure identique qui se traduit par peu de changements sur le plan du développement économique (Dechéne, 1974). Au quotidien, la tradition française perdure. L'Acte de Québec 1774 préserve les conditions structurelles qui encadrent le développement urbain et architectural.

La reconstruction de Québec reprend la tradition architecturale héritée et adaptée sous la période coloniale française. Ainsi, les intérieurs conservent leurs pièces en enfilade construites selon les méthodes

et les détails, parfois simplifiés, mais fidèles aux logiques françaises. Les bâtiments reconstruits reprennent la pierre entre de deux étages et trois étages. Seules les toitures d'ardoises importées de France sont remplacées par les toitures en fer-blanc appelée « tôle à la canadienne ».

Ce n'est qu'à partir de 1791, et la réorganisation de la colonie canadienne divisée entre le Haut et Bas-Canada, que les Britanniques commencent à investir la ville de Québec, principalement le plateau de la haute ville. On construit l'architecture officielle ; une cathédrale anglicane, un palais de Justice, de nouvelles fortifications, on reconstruit le Château Saint-Louis pour le Gouverneur (Côté, 2000). Chaque immeuble témoigne de la culture des nouvelles élites politiques et commerciales. Le Bas-Canada est une colonie commerciale, selon la typologie d'Anthony D. King ; les Britanniques limitent leurs investissements dans l'architecture institutionnelle, l'impact sur le secteur de Place Royale demeure marginal.

3.3.3. Un quartier maritime et commercial | 1815 -1870



Figure 27. Profil riverain de 1810, dessiné à partir de la cartographie de Duberger dans Comité de rénovation et de mise en valeur du Vieux-Québec, 1970. En pointillé, le profil du littoral actuel. Source : par l'auteur.

Le blocus continental (1806-1814) coupe la Grande-Bretagne de ses sources de bois au nord de l'Europe, ouvrant un marché pour les forêts de l'Amérique du Nord britannique. La fin des guerres napoléoniennes entraîne une crise économique qui annonce enfin l'arrivée de colons protestants et anglophones au Bas-Canada. Ils sont assez nombreux pour apporter des nouvelles techniques et usages dans l'architecture populaire (Hare, 1987).

C'est ainsi que 1815 sert de date pivot pour distinguer le déploiement à plus grande échelle de l'architecture britannique à Québec. Cette année a aussi servi de date butoir pour les recherches autour

de la restauration de Place Royale, du régime français (1608-1759) à sa reconstruction vernaculaire (1760-1815). En 1818, l'ensemble des maisons sont en pierre. Cependant, le nombre de constructions et de hangars en bois a augmenté considérablement en 1845 dans le secteur de la basse-ville avec les activités de stockage, autant que l'application de recouvrements en bois (Cloutier et Cie, 1978).

Vers la fin du 18^e siècle, les marchands dans le secteur n'hésitent pas à construire; occuper les terrains vacants et à élargir les quais. Entre 1785 et 1815, le nombre de quais de la basse ville passe de onze à plus de vingt. Cette augmentation des espaces d'accostage et d'entreposage des navires aura pour conséquence de diminuer les milieux résidentiels, surpeuplés pour la dimension des logements dans le secteur. Cela est perceptible par la nouvelle interface urbaine de la rue Saint-Pierre, qui à ce moment, ne se situe plus au bord de l'eau, les comblements et constructions de quais doublant la superficie de terrain fluvial.

Ainsi, la connectivité de la rue Saint-Pierre à la rue Saint Paul sera permise par ses remblaiements, ouvrant l'accès au faubourg Saint-Roch et la plaine de la rivière Saint-Charles. Le cadre bâti répond alors à la demande du secteur et voit ses immeubles et entrepôts surhaussés d'un étage (Hare, 1987, p.150). Cette densification verticale du cadre bâti est une manière de pallier l'étroitesse originale du tissu urbain entre la falaise et le fleuve.

3.3.4. Une crise structurelle |1870 - 1945

Québec connaît dans la première moitié du XIX^e siècle une forte croissance, restant la ville la plus importante au Canada, à la fois comme premier port, centre commercial et capitale politique. La basse-ville autour de Place Royale se développe, au gré des initiatives privées des différents marchands qui construisent leurs quais et entrepôts en remblayant le fleuve.

Après 1860, le dragage du fleuve Saint-Laurent permet aux navires transatlantiques d'atteindre Montréal qui devient le premier port au Canada, diminuant ainsi la croissance de Québec après 1860. Le transfert du gouvernement du Canada à Ottawa en 1857, puis le départ de la garnison britannique en 1875 fige Québec. Elle devient une ville secondaire à l'échelle du Canada devenu confédération en 1867. Le gouvernement provincial, qui choisit la ville comme capitale est alors une administration aux ressources limitées.

C'est dans ce contexte de crise que Québec se réinvente comme ville historique et patrimoniale ; « *la vieille capitale* ». Lord Dufferin, gouverneur général du Canada (1872-78) encourage la sauvegarde des fortifications. En 1884, on termine le parlement provincial, inspiré par le Louvre de Napoléon III alors que le manège militaire s'orne d'une façade néo-gothique mêlant les emprunts français et britanniques. Ce décor éclectique symbolise alliance entre deux peuples fondateurs - francophone et anglophone - dans la confédération de 1867. L'astuce inspirera l'architecture du gouvernement fédéral pendant quelques

décennies et la construction de l'Hôtel Château Frontenac, pierre angulaire de la vocation touristique pittoresque de Québec.



Figure 28. Profil riverain de 1879, dessiné à partir de la cartographie Hopkins, H.W. (Henry Whitmer). "Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys". 1879. BANQ. G 1144 Q4 G475 H794. En pointillé le profil du littoral actuel. Source : par l'auteur.

Le secteur autour de Place Royale demeure alors ignoré sur le plan historique et touristique. Quartier portuaire et commercial, la basse-ville connaît une forme de spécialisation dans les services financiers et les activités maritimes qui entraînent la construction de nouveaux immeubles ou la densification de ceux existants. La spécialisation du tissu urbain signifie la diminution de la présence de l'habitat dans le secteur. Un projet de nouvelle gare en 1910 suggère l'intention de renouveler la polarité du site. Mais l'incendie la même année du Marché Champlain et l'implantation de la nouvelle gare en 1916 près de la porte du Palais marquent le début d'un déclin. La superficie urbanisée augmente peu tandis que les cartes d'assurance montrent à la fois de nouveaux immeubles commerciaux au nord de la Côte de la Montagne et un début de déclin au sud de la même rue, autour de Place Royale et du Petit Champlain.

La disparition du tramway en 1937, dont le terminus était localisé devant le traversier de Lévis, annonce le démantèlement d'un lien de transit structurant qui contribue à rendre Place Royale plus déconnectée dans le tissu urbain de la basse ville de Québec. Les vieilles maisons abritent un quartier populaire délaissé, car déjà les classes plus aisées, la bourgeoisie et les ouvriers qualifiés, préfèrent les faubourgs nés du tramway comme Montcalm, Saint-Sacrement et Limoilou aux bourgs hérités du XIXe siècle, dont le centre historique.

3.3.5. Modernité et patrimoine : transformation et sauvegarde |1945 - 2021

Au cours du 19^e siècle et au début du 20^e, les bâtiments autour de Place Royale changent en suivant le même type de transformation initié dans le cadre bâti des rues environnantes, avec « l'ajout d'un étage souvent coiffé d'un toit plat, la transformation des ouvertures et le développement d'une devanture commerciale au rez-de-chaussée » (Grignon, 2015). On retrouve alors l'influence du type portant généralement retrouvé dans les faubourgs.

Ainsi à partir de 1945, Place Royale et ses environs sont, comme l'ensemble des quartiers anciens, délaissés au profit du développement des banlieues. Le secteur de la basse ville est confronté par le déplacement des activités portuaires, la migration des activités financières et le départ de l'Université Laval vers Sainte-Foy. Ce départ des activités urbaines peut être expliqué par le déclin dans une vision négative de la ville ancienne face aux idéaux de la modernité qui oscille entre la construction de tours et d'un centre monofonctionnel, et celui de la banlieue pavillonnaire résidentielle. Ainsi les quartiers plus anciens font l'objet d'études dans le cadre des politiques de rénovation urbaine des années 1960 et 70 pour confirmer leur délabrement et justifier leur démolition tandis que les capitaux sont offerts aux développements en périphérie.



Figure 29. Profil riverain de 1957, dessiné à partir de la cartographie Underwriters' Survey Bureau.
Cartographie de fond de plan : "Insurance plan of the city of Quebec". 1957.BANQ.
En pointillé, le profil du littoral actuel. Source : Luiza Santos.

Vers 1950, il est possible de constater que Place Royale, comme l'ensemble du Vieux-Québec et des faubourgs urbanisés au XIX^e siècle comme ayant un besoin pressant d'entretien et de soin (Côté, 2016). Comme l'observe Berthold, le projet de Place Royale au cours des années 1960 conjugue les ressources d'une opération de rénovation urbaine qui suggère de remplacer (démolitions) ou rénover les bâtiments

en déplaçant les résidents. La sauvegarde d'un quartier historique est donc à contre-courant du discours urbanistique et architectural dominant. Il faut expliquer et justifier d'investir plutôt que de raser comme on le fera sur la colline parlementaire ou dans le sillage de l'autoroute Dufferin-Montmorency.

Les parcours touristiques prennent de l'ampleur dans le secteur de la basse ville vers la fin des années 1970. La hausse des activités portuaires dans l'Ouest canadien vers 1980 amène une fluctuation des prix. Le port de Québec est déjà en train d'évoluer vers une économie basée sur le tourisme. Vers 1989, une amélioration des équipements de la Marina du port de Québec contribue à une hausse de 34 % du tourisme dans la ville (Port de Québec, 2022).



Figure 30. Profil riverain de 2020, dessiné à partir des données vectorielles de Géoindex. En pointillé, le profil du littoral actuel. Source : Luiza Santos

En réponse à la chute des prix des produits céréaliers, Québec lance officiellement en 1991 les croisières à Québec, une diversification des trafics et des terminaux, où la nouvelle économie d'exportation du secteur est attribuable à la consommation touristique (Cousson, 2010). Les boutiques souvenirs, galeries d'art, boutiques de luxe et d'artisanat prennent désormais l'espace. Conséquence de quoi, il est possible de constater la croissance des emprises publiques destinées à la voiture et aux stationnements, par les rues Dalhousie et Saint-André.

Dans le début des années 2000, la société du Port de Québec devient gestionnaire des propriétés de l'ensemble de la Pointe-à-Carcy, où plus de 32M\$ sont investis dans la construction des quais et l'aménagement du terminal de croisières de la Pointe-à-Carcy, inauguré en 2002 (Port de Québec, 2022).

Progressivement, les espaces publics de promenades sont aménagés dans le vieux port et la place des canotiers, propriété de la Commission de la capitale nationale du Québec est inaugurée en juin 2017, la

même année de l'événement touristique pour les célébrations de l'arrivée des grands voiliers dans la Capitale.

3.4. Place Royale : patrimoine historique

3.4.1. Transformations ; construire un environnement moderne et historique

Entre temps, en parallèle avec le projet de modernisation structurelle du Québec à travers le développement urbain et le choix de l'automobile, la question de la reconnaissance, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine historique de Place Royale s'organisent sous la direction de Gérard Morisset.

Le projet de restauration s'amorce timidement en 1957 avec la remise en valeur de la maison Chevalier à l'initiative de Gérard Morisset. L'architecte André Robitaille réalise le projet en 1957. Il revient de France où il a fait des études d'urbanisme et un stage à Saint-Malo dont le centre historique est en reconstruction au début des années 1950 (Robitaille, 1978).

Robitaille propose d'ailleurs dès 1963 la restauration du quartier autour de Place Royale qui se traduit par deux projets, une reconstruction - Maison Fornel (1962) - et la restauration de l'église Notre-Dame des Victoires (1967). En parallèle, l'espace urbain délaissé et en phase de déstructuration, plusieurs immeubles autour de la place sont abandonnés et d'autres incendiés, mettant une pression sur les autorités publiques d'intervenir.

En juillet 1967, la loi sur Place Royale annonce un projet de restauration urbaine sous la responsabilité du ministère des Affaires culturelles (Berthold, 2012). Il s'agit d'une part d'un projet préoccupé par les dimensions stylistiques - les apparences d'une architecture française - (Deanovic, 1964), et le choix recréer la forme urbaine et architecturale du Régime français (Faure, 1992).

« Cette loi concernant Place Royale, fixe le périmètre du projet de restauration, qu'elle délimite à une aire de 160 mètres de largeur et de 240 mètres de longueur entre les rues Dalbousie, Marché-Champlain, Notre-Dame et la côte de la Montagne. Ce périmètre englobe au total, tout près de 70 propriétés. » (Berthold, 2012, p.149)

Le projet se décline en trois grandes phases jusqu'en 1984. Entre 1967-1974, une première recherche en archives se fait en parallèle avec des relevés des bâtiments du secteur d'intervention. Les archéologues amorcent des fouilles et le ministère des Affaires culturelles cherche à établir un concept d'intervention. La proposition de Jacques Barbenchon résume sur quelques feuilles le projet d'un quartier-musée à vocation commémorative et historique (Yoakim, 2019).

Le chantier se met en marche en 1972, on intervient sur les îlots plutôt que les maisons seules, permettant une opération rapide et à plus grande échelle. Elle entraîne des conflits entre les fonctionnaires et les professionnels et des problèmes de gestion, dont le coût des travaux (Robitaille, 1978). Entre 1970

et 1979, plusieurs maisons sont reconstruites, amenant progressivement ce site à devenir l'image de la politique culturelle en patrimoine au Québec des années 1960 et 1970 (Grignon, 2015).

En 1978, un colloque¹³ réunit plusieurs acteurs -fonctionnaires, professionnels et universitaires- qui remettent en cause le « modus operandi » de la dernière décennie. L'événement est important, car il condamne le projet de « restaurer », c'est-à-dire de revenir à un état antérieur.

Cette intervention de l'état dans un tissu urbain, jusqu'au présent développé naturellement et au gré des variations des activités portuaires et commerciales, devient un secteur où l'architecture et la forme urbaine sont transformées en projet d'architecture « savante ». À cela, l'empreinte laissée par cette lecture du lieu par l'état résulte d'une restauration stylistique, orientée vers un idéal de la forme coloniale française (Deanovic, 1964 ; Faure, 1992 ; Berthold, 2012).

Depuis 1989, le gouvernement du Québec et la SODEC ont investi respectivement 21 millions de dollars et 2 millions de dollars pour la restauration de certaines maisons de la place, visant l'embellissement et l'avenir touristique du lieu et 18 millions supplémentaires ont été investis dans des travaux majeurs (gouvernement du Québec, s.d.). La valeur économique du parc immobilier patrimonial de la SODEC, qui comprends 26 immeubles de Place Royale est estimé à 68 millions aujourd'hui, dont la mission est de protéger et de mettre en valeur ce patrimoine bâti.

Vers 1999, le musée de la Place Royale est inauguré, résultat d'un concours d'architecture, pour la requalification de la maison Hazeur, à la suite de l'incendie l'ayant détruit. Le programme proposé confirme la consommation touristique et culturelle du secteur. À cela s'ajoutent les restaurants, galeries d'art, boutiques de luxe et d'artisanat, le musée de la Civilisation (1988) et nouvellement la place des canotiers (2019).

Cependant, le musée de Place Royale ferme en 2017, 20 ans après son ouverture, à l'instar du centre d'interprétation présent dans la maison Chevalier, première à être restaurée en 1957, qui ferme en 2016, également sous la responsabilité du musée de la Civilisation. Ainsi la vocation touristique et commémorative, soutenue par divers investissements publics depuis 50 ans révèle une sorte d'essoufflement dans une ville, où la saison des visiteurs est limitée par les conditions climatiques à une période de 4 à 6 mois par année.

3.4.2. La synthèse cartographique : la production de l'espace urbain

À travers l'analyse cartographique réalisée dans les figures 23 à 30, nous arrivons au constat que la structure morphologique de la place Royale a atteint un certain degré de maturité urbaine dans les années 1820. Dans toutes les cartographies (figure 31), les bâtiments gris représentent le tissu urbain de la Place

¹³ Les auteurs ayant présenté des mémoires font l'objet d'analyse dans la revue de littérature.

Royale, où il est possible de voir que, malgré l'évolution et la densification du secteur à travers le temps, le peuplement n'a pas modifié le plan dessiné en 1756, quatre ans avant la fin de l'ère coloniale française. Bien que le cadre bâti de Place Royale subît plusieurs transformations, l'espace urbain demeure très proche de sa morphologie originale suivant les règles de structuration du tissu urbain déjà établies. À l'échelle du tissu urbain du Vieux-Québec, et plus encore de l'agglomération, Place Royale est aujourd'hui une zone anti-polaire dans sa relation avec la ville. Certaines rues piétonnes qui la composent sont enclavées dans le contexte urbain environnant. Le lien avec la haute ville se fait par la rue Côte de la Montagne et est permis pour le piéton grâce aux deux escaliers situés aux deux extrémités (escalier casse-cou et celui de la maison Hazeur).



Figure 31. Synthèse de l'évolution des fronts riverains de Québec de 1620 à 2020.
Source : par l'auteur

Entre les années initiales, la croissance du littoral est pratiquement nulle, ce sera entre 1709 et 1756 que ce dernier augmente de 7 %. Entre 1756 et 1810, le littoral croît légèrement toujours progressivement, correspondant à 9 % plus de terres qui empiètent sur l'eau, alors qu'entre 1880 et 1810, les cartographies permettent de constater une augmentation de 52 % du profil riverain. Entre 1880 et 1957, il augmente de 17 % et de 18 % entre 1957 et 2020. Le littoral actuel est par ailleurs 2,5 fois plus grand que front riverain original de 1620. Les trois derniers profils (1880 | marron, 1957 | cyan, 2020 | rouge) illustrent les dernières phases de croissance du remblayage, montrant un tissu urbain plus mature comparativement aux cinq précédents. Ce sera par l'analyse comparative de ces trois années clés que nous allons investiguer la densité verticale, l'évolution cadastrale et la connectivité du tissu urbain.

3.5. Densité verticale du bâti

3.5.1. Une croissance relative du cadre bâti de la basse ville de Québec

En prenant les plans des assurances incendie produits en 1879 et 1957 et les données vectorielles de 2020 sur Géoindex, l'analyse de l'évolution verticale du quartier permet de mieux saisir la nature de l'urbanisation depuis la fin du XIXe siècle. L'évolution de l'aire urbanisée montre une forme de désurbanisation et l'analyse du volume bâti confirme la tendance.

Avec l'application de la même méthodologie, mais cette fois en portant une attention aux détails architecturaux présentés dans les cartographies, le plan des assureurs de 1957 confirme la concentration de bâtiments en pierre autour de la place Royale, tandis que les autres zones des basses villes ont été reconstruites principalement en brique, un matériau introduit par les Britanniques.

En compilant l'information pour chacun des bâtiments, pour les 3 années clés (1879, 1957 et 2020), le nombre d'étages oscille entre 1 étage et demi à des constructions de 9 étages. Cependant, lorsqu'une attention particulière est portée au secteur de Place Royale, la densité verticale n'excède pas plus de 5 étages, seulement du côté de la rue Cul-de-sac, où la topographie permet 8 étages de haut.

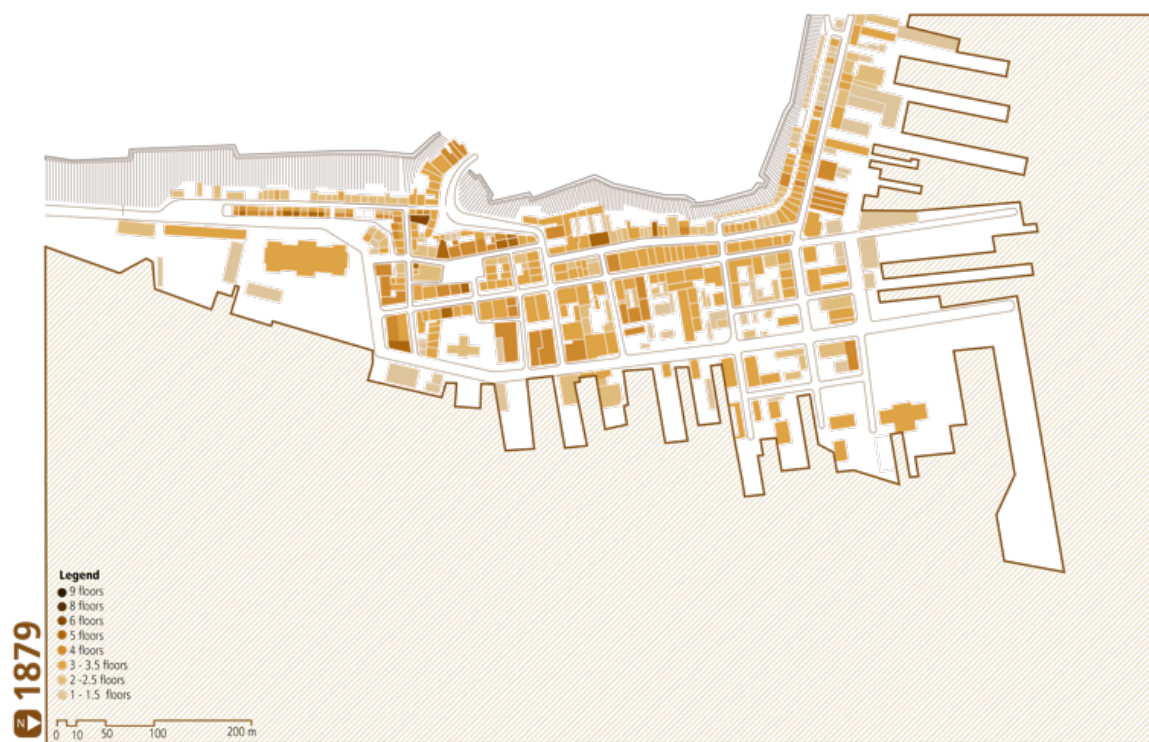


Figure 32. Densité verticale de la basse ville en 1879 à partir de la cartographie Hopkins, Cartographie de fond de plan : H.W. (Henry Whitmer). "Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys".1879. BANQ. G 1144 Q4 G475 H794. Dessin : Luiza Santos.

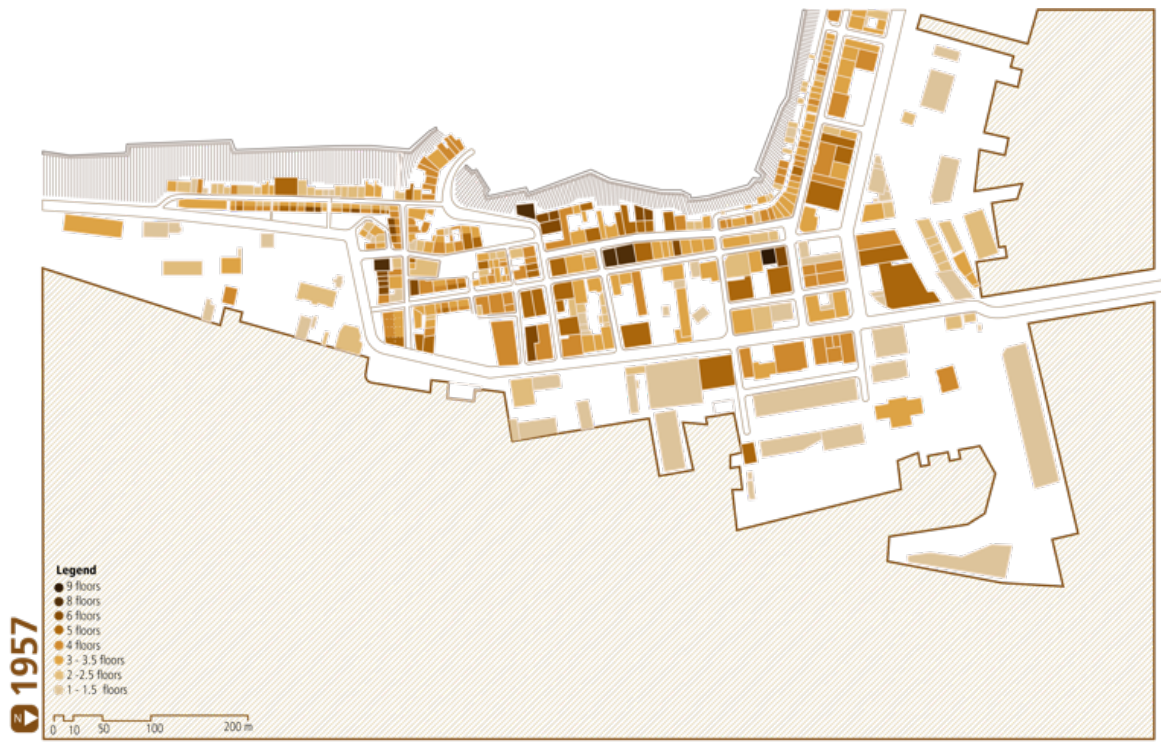


Figure 33. Densité verticale de la basse ville historique de Québec en 1957, Cartographie de fond de plan : basée sur la cartographie Underwriters' Survey Bureau. "Insurance plan of the city of Quebec". 1957.BANQ. Dessin: Luíza Santos.



Figure 34. Densité verticale de la basse ville historique de Québec en 2020. Source : Luíza Santos.

En observant les données de manière synchronique pour chacune des années, les structures de 3-3,5 étages dominaient en 1879. Alors qu'en 1957, la carte montre plusieurs grands entrepôts industriels d'un étage autour de la zone portuaire et des bâtiments de varié entre 3-4 et 5 étages. Il faut noter l'apparition de bâtiments de 6 à 8 étages dans le secteur et exceptionnellement un de 9 étages, plus au nord.

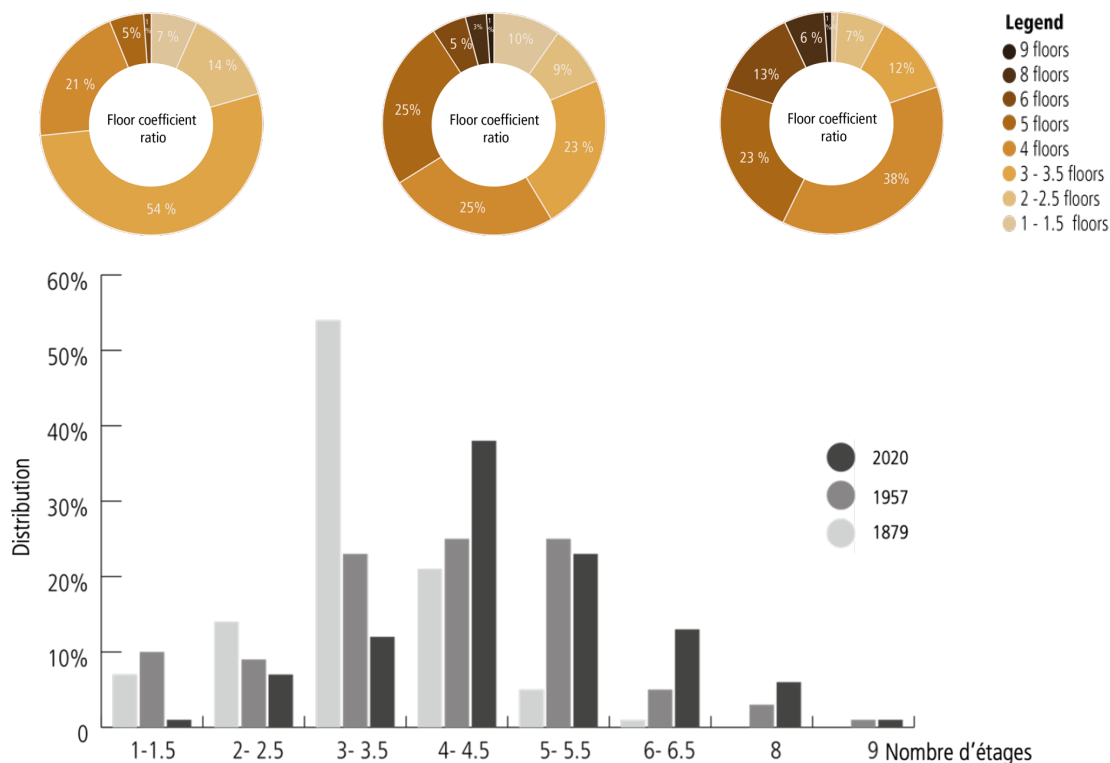


Figure 35. Synthèse des données synchroniques et diachroniques de l'évolution de la densité verticale de 1879 à 2020 de la Basse-Ville de Québec. Source: Luiza Santos. Voir annexe C.

Globalement, la plupart des bâtiments ont été surélevés entre 1879 et 1957, où 54 % des bâtiments de 3 étages et demi en 1879 ne représentent que 23 % du cadre bâti en 1957, année où la part de bâtiments de 3(23%), 4 (25%) et 5 étages (25%) s'équivalent dans la distribution (figure 35).

L'année 2020, en contrepartie, démontre l'omniprésence des bâtiments de 4 étages et demi dans la zone (38%). Le nombre de bâtiments, plus haut de 6 étages, demeure très faible, quoique plus élevé que dans les deux périodes précédentes. On remarquera que les travaux de restauration vont affecter la densité verticale, où des bâtiments de plus de plus de 6 étages sont démolis pour être remplacés par des constructions aux dimensions coloniales françaises de la carte de 1756 (figure 36).

Il est possible de constater que lorsque le littoral de 1957 augmente de 17 % par rapport à son profil de 1880, le nombre de bâtiments d'étages des bâtiments dans le secteur est très variable. Inversement, lorsque le littoral 2020 augmente de 18 % par rapport à celui de 1957, la concentration de bâtiments de

4 étages et demi de haut est claire, suivie de ceux de cinq étages, témoignant d'une certaine homogénéisation verticale entre les périodes étudiées.



Figure 36. Photographies d'avant et d'après du secteur de la batterie royale.
Sources : Hôtel Brochu, Photo d'archives provenant de Le Soleil et à droite, photo par l'auteur

À la suite de cette analyse, un grand nombre des bâtiments de 1879 avaient trois étages. En 1957, l'ensemble du secteur a été surélevé d'un étage, ce qui lui confère une hauteur uniforme variant entre 3-4-5 étages. En 2020, la plupart des bâtiments ont 4 étages. Ainsi, bien qu'une première analyse en plans, l'emprise au sol de plusieurs bâtiments de Place Royale a très peu changé depuis 1879, l'analyse de la densité verticale souligne que le secteur a bel et bien été conditionné par une transformation et atteint une maturation entre 1879 et 1957.

La Basse-Ville illustre donc entre 1879 et 2020 une apparence de densification avec l'apparition de bâtiments de plus de 4 étages qui était la limite maximum en 1879. Mais ce phénomène se concentre au nord de la Cote de la Montagne. On observe donc que le secteur de Place Royale est moins touché par la densification verticale, phénomène qui se justifie de surcroît par la disparition d'étages avec la suppression de toit en pente. La densification, au sol et verticale, se concentre sur les parcelles plus vastes et le long de certains axes plus stratégiques : le marché Champlain, la rue Saint-Pierre, Cote de la Montagne. On constate alors qu'en termes de volume bâti, le nombre de mètres carrés disponible est égal ou inférieur d'une cartographie à l'autre dans le secteur précis de Place Royale.

3.6. Cadastre : Évolutions, transformations

3.6.1. Fusions et divisions cadastrales, des incohérences encore visibles aujourd'hui

Le cadastre est un registre public qui représente en plan, les limites des propriétés foncières du Québec. Dans le cadre de notre recherche, nous avons retrouvé le plan cadastral de 1874, fourni par les archives de la Ville de Québec, dont la comparaison avec les divisions cadastrales en vigueur en 2020 permet une analyse diachronique. Dans un premier instant, nous pouvons comprendre à la fois les fusions de propriétés et les remembrements des parcelles. Dans un deuxième instant, il nous a été possible de valider la planification de la distribution des parcelles, si elles ont été réalisées ou non, permettant de comprendre les logiques de développements prévues pour le secteur.

La recherche a comparé la taille et l'emplacement relatif à l'échelle urbaine du système parcellaire et les caractéristiques morphologiques des bâtiments avec le quartier historique dans un rayon de 2 hectares par rapport à son environnement. Cela souligne comment la taille des parcelles à Place Royale a limité les transformations des bâtiments. D'emblée, un fait caractéristique du secteur remarqué se retrouve dans l'étroitesse et la petite taille des parcelles, qui n'offraient pas d'espace d'agrandissement en raison du réseau routier étroit.

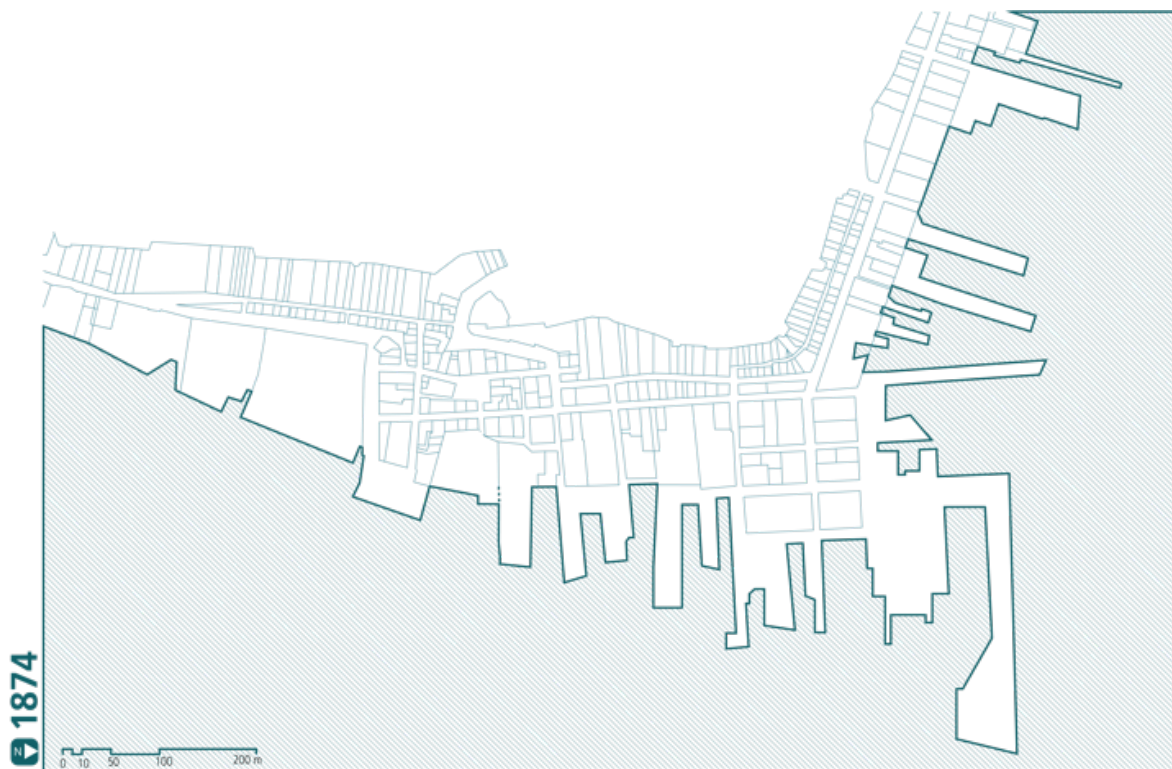


Figure 37. Plan cadastral de 1874, redessiné à partir du plan Varin, CC-D01943-P01943-002, Archives VQ.
Source : par l'auteur. Voir annexe C.

Le plan de 1874 illustre la division des terrains. Les parcelles prévues pour être construites au nord de la place Royale, autour du quartier Saint-Pierre, étaient plus profondes et mieux reliées par trois nouvelles rues, formant un tissu urbain plus important.

En 2020, le découpage actuel des parcelles révèle un agrandissement global de la taille des parcelles. La superposition des cartographies historiques, notamment celles de 1874 et de 2020, révèle l'ampleur de la fusion des parcelles.



Figure 38. Plan cadastral de 2020.
Source : redessiné par l'auteure, à partir des données Géoindex.

L'impact des fusions des parcelles se révèle à Place Royale en contradiction fondamentale dans la décision de restauration. En prétendant ramener les maisons en gardant les unités morphologiques en façade, les dimensions extérieures d'autrefois ont été préservées, alors que les plans des intérieurs révèlent les fusions cadastrales, c'est-à-dire que l'on circule dans plusieurs unités de bâti; les murs coupe-feu ayant été percés pour permettre la circulation dans le projet. Cela amène une perte de superficie habitable considérable, transformée en grands corridors de circulation, afin de relier les structures « apparemment » distinctes. Un exemple de cela sera analysé dans le chapitre suivant, qui aborde de l'échelle architecturale.

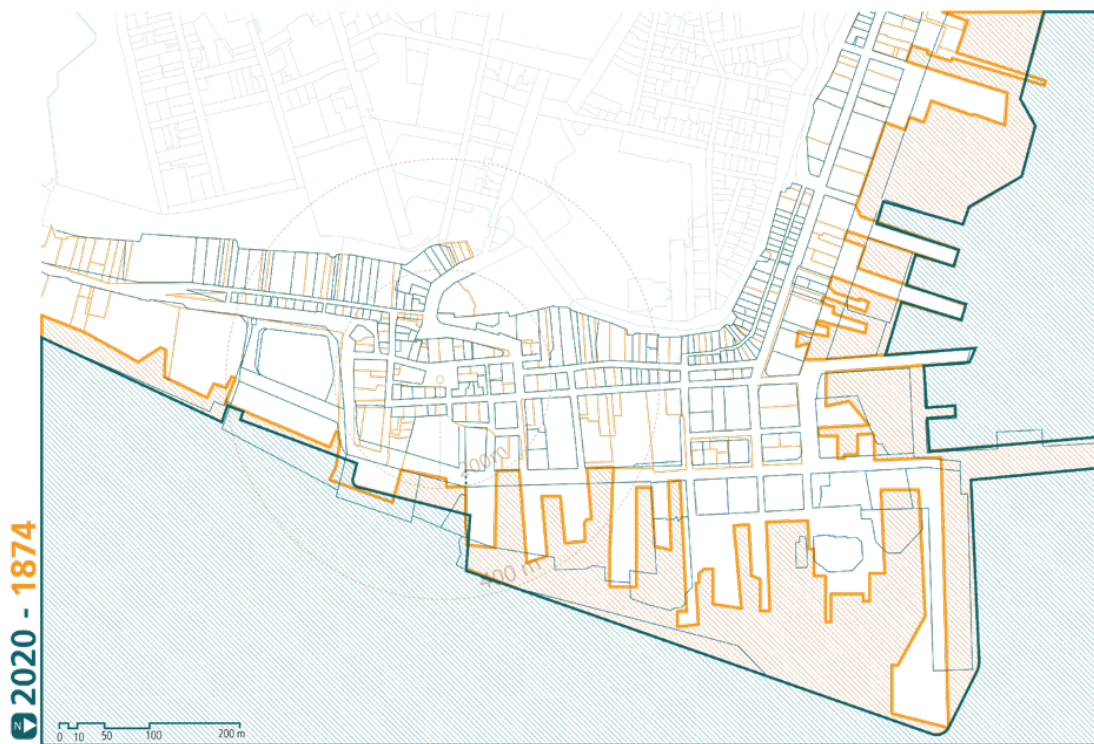


Figure 39. Fusions des parcelles 1874 sur 2020.
 Actuellement, les limites foncières sont plus grandes que les limites foncières anciennes.
 Source : Luíza Santos. Voir Annexe C.



Figure 40. Divisions des parcelles, carte de 2020 sur 1874.
 Anciennement, les limites foncières étaient plus petites que celles qui existent aujourd'hui.
 Source: Luíza Santos. Voir annexe C.

En analysant seulement le plan de 1874, nous avons remarqué un fait intéressant. Des lots étaient prévus, prévoyant une densification au nord du secteur de Place Royale, où une connectivité nouvelle du réseau viaire semblait prévue en plan (Figure 41).

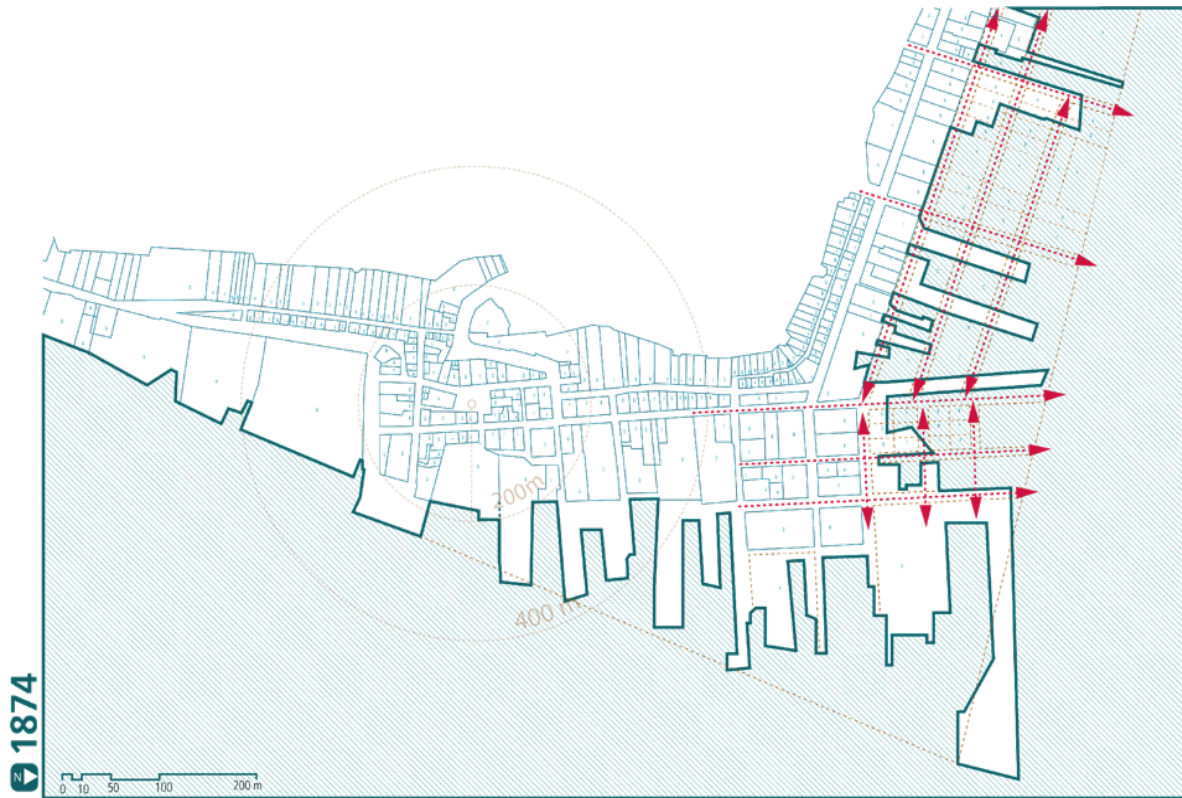


Figure 41. Cadastre de 1874, où les données du plan historique révèlent les prolongements des lots prévus et les nouvelles circulations viaires (flèches en pointillés rouges).

Les lignes beige pointillées démontrent la volonté de remblayage du secteur de l'actuelle pointe à Carcy. Source: par l'auteur.

Jusqu'à présent, nos observations nous permettent de comprendre que l'exiguïté du terrain, l'emplacement du tissu historique, les dimensions du registre foncier et les composantes architecturales du bâtiment ont eu pour conséquence d'éviter les transformations ultérieures, telles que les fusions importantes des propriétés et la reconstruction d'un milieu bâti aux structures plus grandes. Ce phénomène peut également être observé dans d'autres parties du centre historique intramuros de la ville de Québec. Nous allons dans aborder une dernière échelle d'analyse, qui permet d'appuyer un constat mentionné par le professeur émérite Pierre Larochelle, dans son analyse sur le secteur de la basse ville, où il explique le manque de connectivité du tissu urbain, faisant de Place Royale, « une périphérie interne au sein de la ville. (Larochelle, 2002, p.35) »

3.6.2. Maille urbaine : connectivité et ruptures du tissu urbain

Dans l'écosystème urbain de la ville de Québec, le Vieux-Québec regroupe les premières voies mères et parcours d'implantation des premiers tissus de basse français en Amérique du Nord.

Une analyse de la syntaxe spatiale de l'espace permet de valider les degrés de connectivités du tissu urbain et donc de faire des hypothèses et des projections, quant à sa composition. Actuellement, certaines analyses d'intervention et hypothèses réalisées avec l'aide du logiciel Space Syntax font l'objet de cette recherche, cependant dans le cas échéant nous nous limitons à deux cartographies clés, pour illustrer nos propos.

En réalisant une carte axiale de l'année 1874, lorsque la connectivité est choisie comme variable, nous pouvons voir que la rue Saint-Pierre est le principal axe de connectivité, dans la ligne rouge. La zone environnante est légèrement moins connectée (figure 42). La rue Saint-Pierre permet de distribuer les services allant de l'extrémité sud du secteur à celle au nord.



Figure 42. Space Syntax du secteur de la basse ville historique.
Source: Luíza Santos, avec l'aide de François Dufaux, à partir du logiciel space syntax

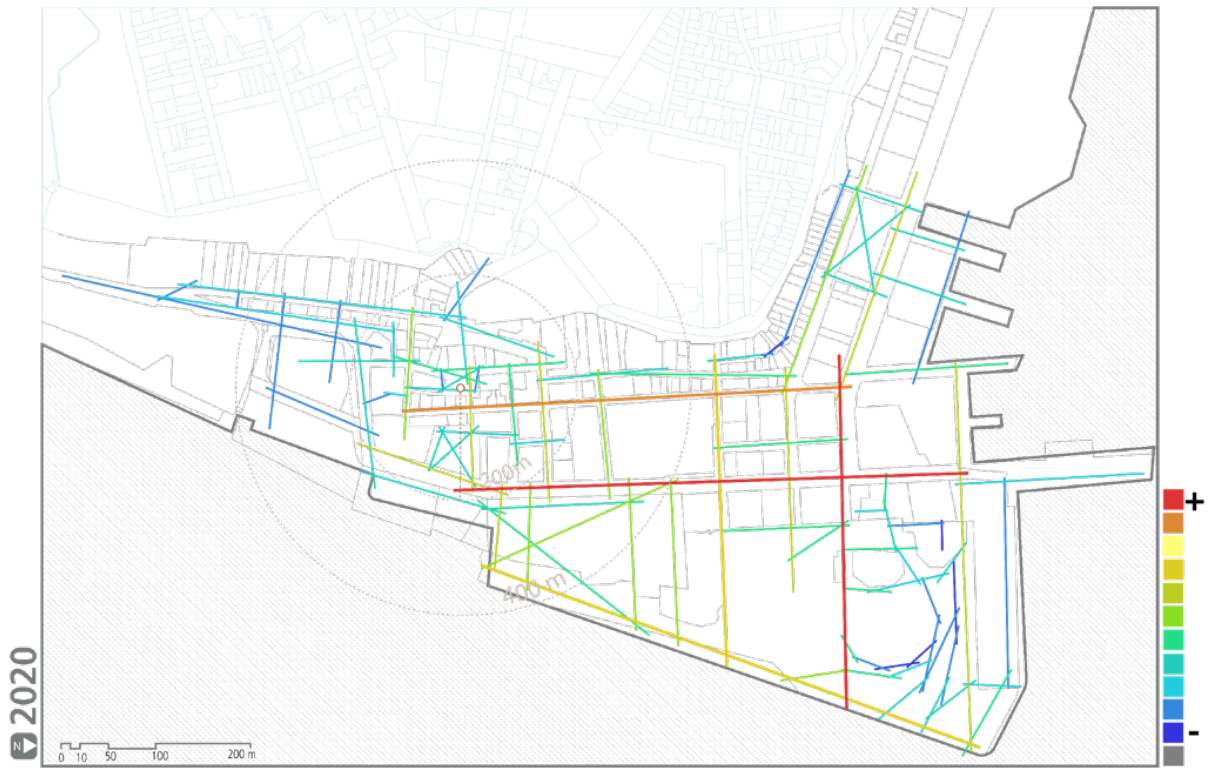


Figure 43. *Space Syntax* du secteur de la basse ville historique pour l'année 2020.
 Source : Luíza Santos, avec l'aide de François Dufaux, à partir du logiciel *space syntax*. Voir Annexe C.

En contrepartie, en réalisant la même cartographie pour 2020, les modifications de la structure viaire confirment la position relative de la place Royale dans le tissu urbain; il s'agit d'une périphérie interne. La rue Saint-Pierre perd sa dominance pour la rue Dalhousie, qui devient le principal axe d'intégration et de connectivité urbaine dans le secteur. La place Royale est aujourd'hui plus ségréguée que jamais du reste du tissu urbain, visible par toutes les lignes de connectivités en tons de bleu, signifiant une faible connectivité dans le tissu urbain.

À cela, l'espace urbain qu'occupe Place Royale dans la ville, jadis des pôles structurants de l'espace public collectif, en sont venus à occuper une position très marginale, dépourvue de toute polarité, dans « l'organisation spatiale de la ville actuelle » (Larochelle, 2002).

Parmi les transformations encourues dans le secteur de la Place Royale, le système viaire est l'une des composantes qui a très peu changé. Cependant, le fait d'avoir fermé la rue Saint-Pierre, en faisant des reconstructions complètes de maisons en style colonial français, de reconstruire la batterie royale, de perdre les marchés Champlain et Finlay et ne pas faire perdurer le tramway, sont des facteurs qui ont activement contribué à ségréger le secteur, qui atrophiant son attractivité dans le quotidien des citoyens du Vieux-Québec.

3.7. Les îlots

3.7.1. Une implantation initiale irrégulière

L'îlot occupe une place singulière dans les éléments en morphologie urbaine, ayant à la fois une place importante dans la composition de la ville et un rôle d'intermédiation (Coelho & Costa, 2016). Ce dernier s'y prête comme une échelle intermédiaire entre les chapitres, étant donné son rôle autant dans sa planification que son analyse concerne à la fois l'urbain que l'architecture. Il permet donc de faire la transition avec la section suivante.

Un îlot type est généralement composé de plusieurs parcelles, dans certains cas, d'une seule qui sont entourées de rues (Burklin & Peterek, 2008). Chaque bâtiment s'implante dans un îlot de manière que sa façade principale soit tournée vers la rue. La différence entre l'intérieur et l'extérieur d'un îlot est fondamentale, où l'une constitue le caractère public du bâti et l'autre, son caractère privé. On observe au sein même d'îlots dans une même ville, différentes manières d'occuper l'intérieur, qui parfois est complètement libre, partiellement ou entièrement bâti (Burklin & Peterek, 2008).

L'analyse de l'îlot permet davantage d'entrer dans la culture constructive et les modes occupationnels d'un groupe de population, où l'îlot véhicule cette petite échelle urbaine de l'habiter privé et de l'organisation de la vie domestique (Coelho & Costa, 2016). L'ensemble du cadre bâti de Place Royale est composé de bâtiments à l'origine résidentielle. Leur échelle et gabarit correspondent aux dimensions des maisons coloniales françaises.

En typo-morphologie, l'étude de la maille urbaine passe par l'étude des unités morphologiques. Ces dernières forment une structure d'organisation urbaine qui permet de saisir les logiques d'organisation de la ville, qui échappe au zonage fonctionnel, souvent arbitraire. L'unité morphologique est composée de la rue et de bandes de pertinence liées aux parcelles édifiées, c'est-à-dire les adresses sur cette même voie de circulation. Dans le cas de Place Royale, nous avons illustré à la figure 44 ses unités morphologiques.

Les unités morphologiques sont davantage connectées aux notions d'appartenance et à la mémoire collective, étant donné que lorsque l'occupant réfère à sa propriété, ce dernier la situe par rapport à sa rue plutôt qu'à l'îlot dans lequel elle se situe. L'étude transformationnelle des unités morphologiques est un grand outil d'analyse de la qualité des relations entre les composantes des tissus urbains, dont son intelligibilité (Larochelle, 2016). Dans le cas de Place Royale, cette étude est révélatrice du caractère unique et particulier des parcelles et l'implantation des bâtiments. Dans le cas échéant, l'étude comparative de la taille et la forme des îlots permet de comprendre davantage la préservation du secteur (figure 45).



Figure 44. Unités morphologiques du secteur environnant Place Royale.
Source : Luíza Santos.



Figure 45. Simplification de l'étude des unités morphologiques en étudiant les îlots.
Source : Luíza Santos.

Lorsqu'on étudie les îlots présents à Place Royale, le premier constat qui ressort se retrouve dans l'irrégularité dans la forme des îlots. Ces derniers ne respectent pas le modèle théorique type, autant dans leur forme que dans leurs taux occupationnels, en termes de proportions de vides-construits. L'étroitesse entre la falaise et le fleuve n'a d'emblée pas permis un développement régulier des parcelles et des îlots. Tout comme l'emplacement initial du front riverain qui a contribué à l'irrégularité actuelle des îlots, où des arrière-cours en 1760 qui donnaient sur le fleuve s'ouvrent aujourd'hui sur la rue Saint-Pierre et des bâtiments ont été construits entre-temps pour faire face au fleuve. Dans ce cas précis, il n'a pas été réalisé de cour intérieure, étant donné que l'axe de circulation de la rue futur rue Saint-Pierre était déjà pleinement établi.

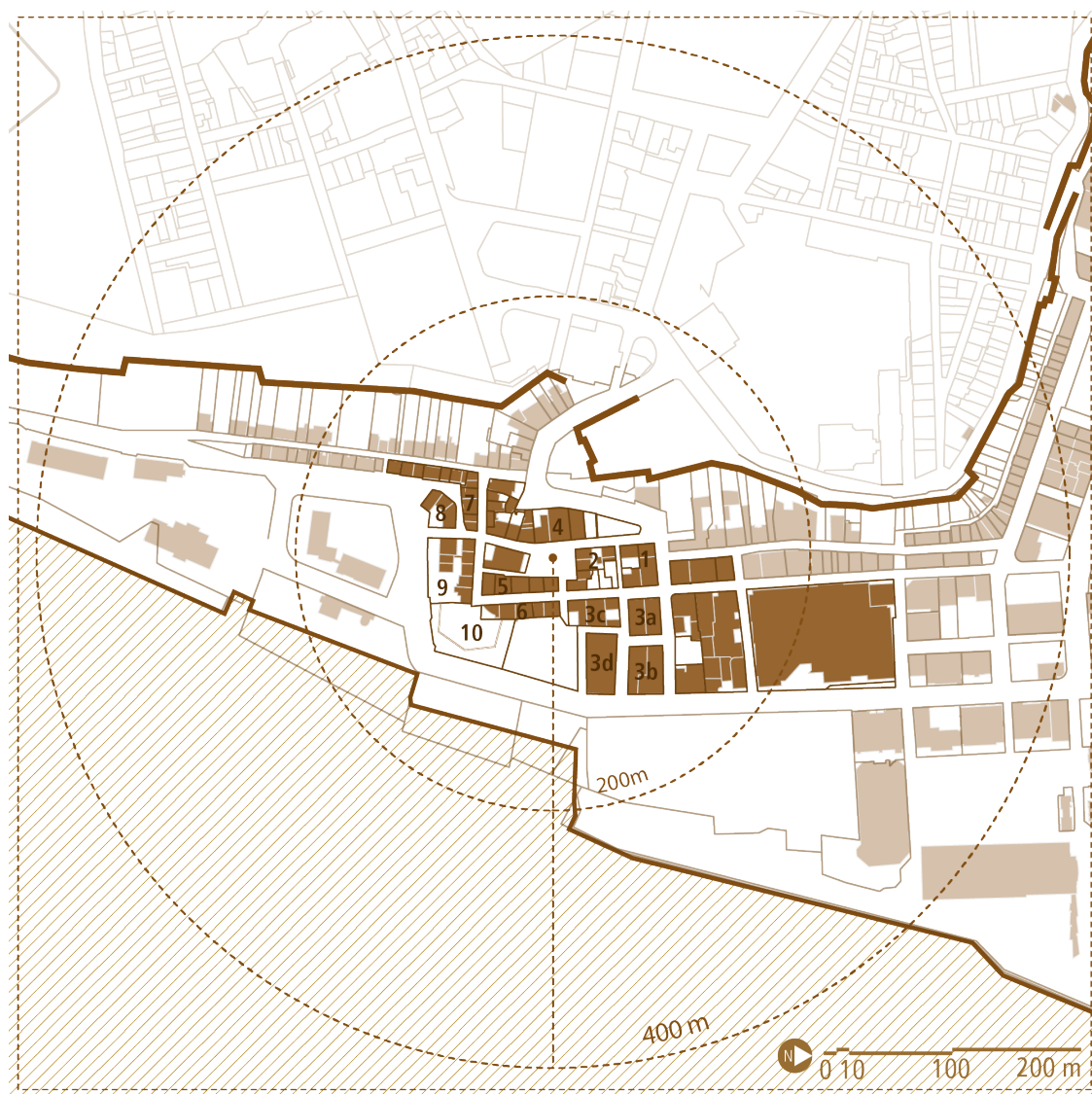


Figure 46. Cartographie des îlots de Place Royale, selon les numéros attribués par le projet de restauration.
Source : Luíza Santos

Lorsque nous avons étudié la composition du tissu urbain de la basse ville, nous avons remarqué que l'étroitesse du littoral malgré le remblayage, que la composition de la maille urbaine, que les limites dans la densité verticale et que les remembrements des propriétés sont tous des éléments conséquents de la maturation du secteur, permettant d'expliquer sa sauvegarde.

3.7.2. Les contraintes structurelles des îlots

Malgré les remembrements des parcelles, l'étude des îlots existants à Place Royale illustre cette échelle intermédiaire entre la forme urbaine et le cadre bâti, où l'irrégularité des parcelles au gré du développement de cet ancien quartier riverain, expliqué dans les sections précédentes, résulte de la particularité de son implantation riveraine initiale, dont très peu de changements ont permis de régulariser les îlots, tel que l'on retrouve ailleurs dans la ville de Québec.

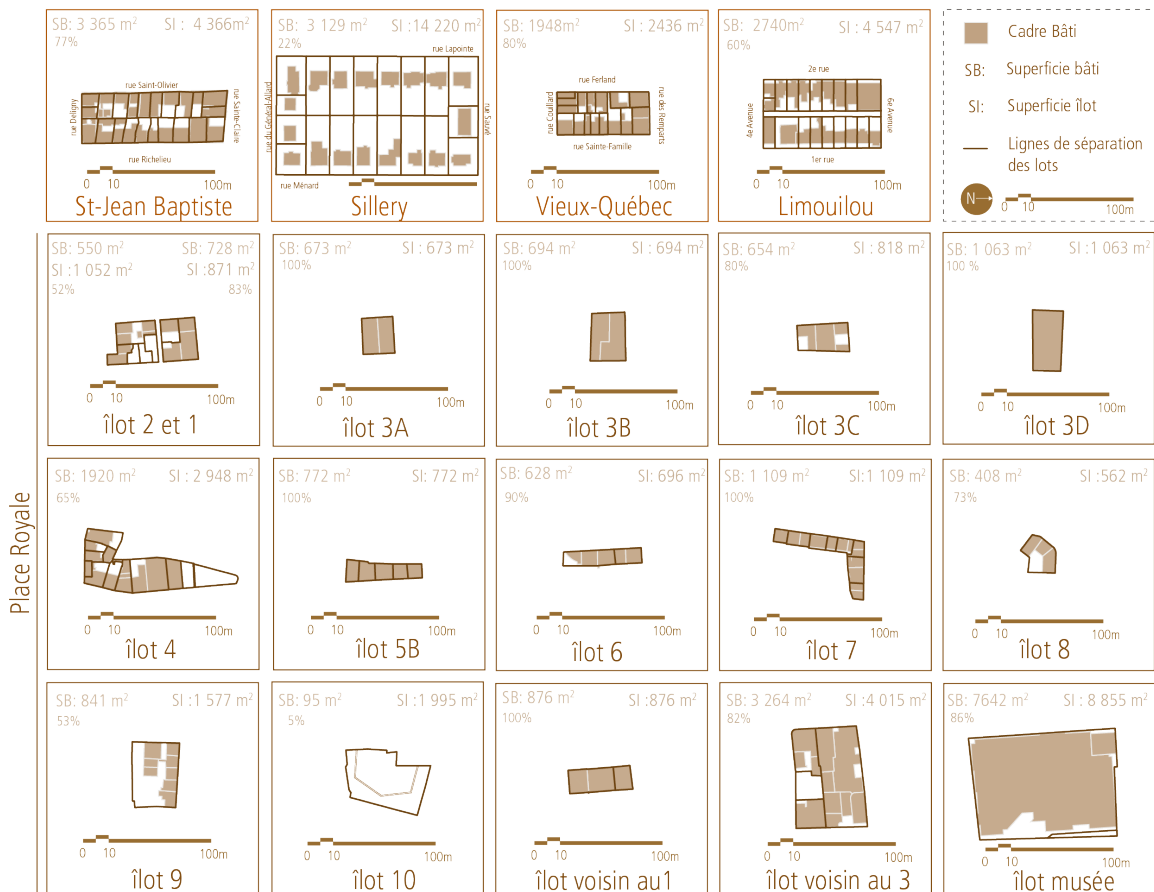


Figure 47. Distribution et comparaison des îlots de Place Royale à la même échelle, entre eux et avec des îlots types de 4 quartiers de la ville de Québec (Saint-Jean-Baptiste, Sillery, Vieux-Québec et Limoilou)
Source : par l'auteur. Voir Annexe C.

Dans la figure 47, afin d'illustrer la particularité des îlots présents à dans le secteur de Place Royale, nous avons pris à la même échelle, des îlots « types » résidentiels dans les quartiers St-Jean Baptiste, à

Sillery, le vieux Québec Intramuros/haute ville et finalement à Limoilou. Fait intéressant, les quatre exemples comparatifs sont représentatifs du quartier duquel ils proviennent, où la ruelle dans l'îlot est visible dans celui qui provient de Limoilou, et que les maisons de banlieue de Sillery respirent bien plus dans leur implantation comparativement à celles du cadre bâti de la haute ville du Vieux-Québec.

Ce qui nous intéresse ici en les montrant se retrouve dans le fait que malgré ces variances dans la densité de l'îlot la composition est assez régulière, lorsqu'on les compare avec un îlot théorique. C'est flagrant lorsque comparé avec ceux de Place Royale, dont les dimensions sont très petites et que dans certains cas, les parcelles traversantes, les bâtiments possèdent des adresses sur deux rues parallèles et aucune cour arrière.

Sur l'échantillon des 13 îlots qui regroupent les bâtiments du secteur Place Royale, 8 possèdent plus de 80 % de leur superficie construite, allouant que très peu ou pas d'espace pour une cour intérieure. Alors que 4 îlots possèdent entre 50 % et 80% de cadre bâti construit et un seul, celui occupé par la batterie royale, possède un taux occupationnel de 5 %. Dans tous les cas, chacun de ses îlots possède soit un découpage particulier, soit un taux occupationnel densifié à 100% de sa capacité, en termes de superficie de plancher.

Bien que l'îlot qu'occupe aujourd'hui le musée de la Civilisation semble énorme comparativement à ces îlots voisins à Place Royale, ce dernier correspond seulement à un îlot de moyenne envergure de Sillery ou deux îlots du quartier Saint-Jean-Baptiste. Cette analyse comparative permet de mettre en perspective la petite échelle que représente l'objet de notre étude, et qui dans l'histoire causa bien des émotions lorsqu'il fut le temps de la restaurer. À cet effet, une autre manière de mettre en perspective le secteur de Place Royale se retrouve dans le fait que lorsqu'on additionne toutes les superficies de ces 13 îlots, nous obtenons 13 640 m², ce qui correspond à un îlot d'envergure moyenne de Sillery présenté (14 220 m²). Ainsi, en prenant des typologies d'îlots des autres quartiers de Québec et même le modèle théorique, nous constatons que ceux de Place Royale échappent à la règle.

3.8. Constats : une maturation inévitable

3.8.1. Un portrait morphologique de la réalité urbaine de la basse ville de Québec

Ce chapitre a utilisé le processus de lecture typo-morphologique comme méthode de systématisation des principes urbains et architecturaux élémentaires (Leite & Justo, 2017). Il permet de mieux comprendre les règles de composition et de préservation concernant la place Royale, avant et après le projet de restauration. Cette synthèse diachronique de l'évolution de la rive de la Basse-Ville de Québec met en évidence la croissance et la transformation du front riverain de Québec, et par conséquent, l'éloignement constant du profil de la rive de son imposante falaise (image 48).

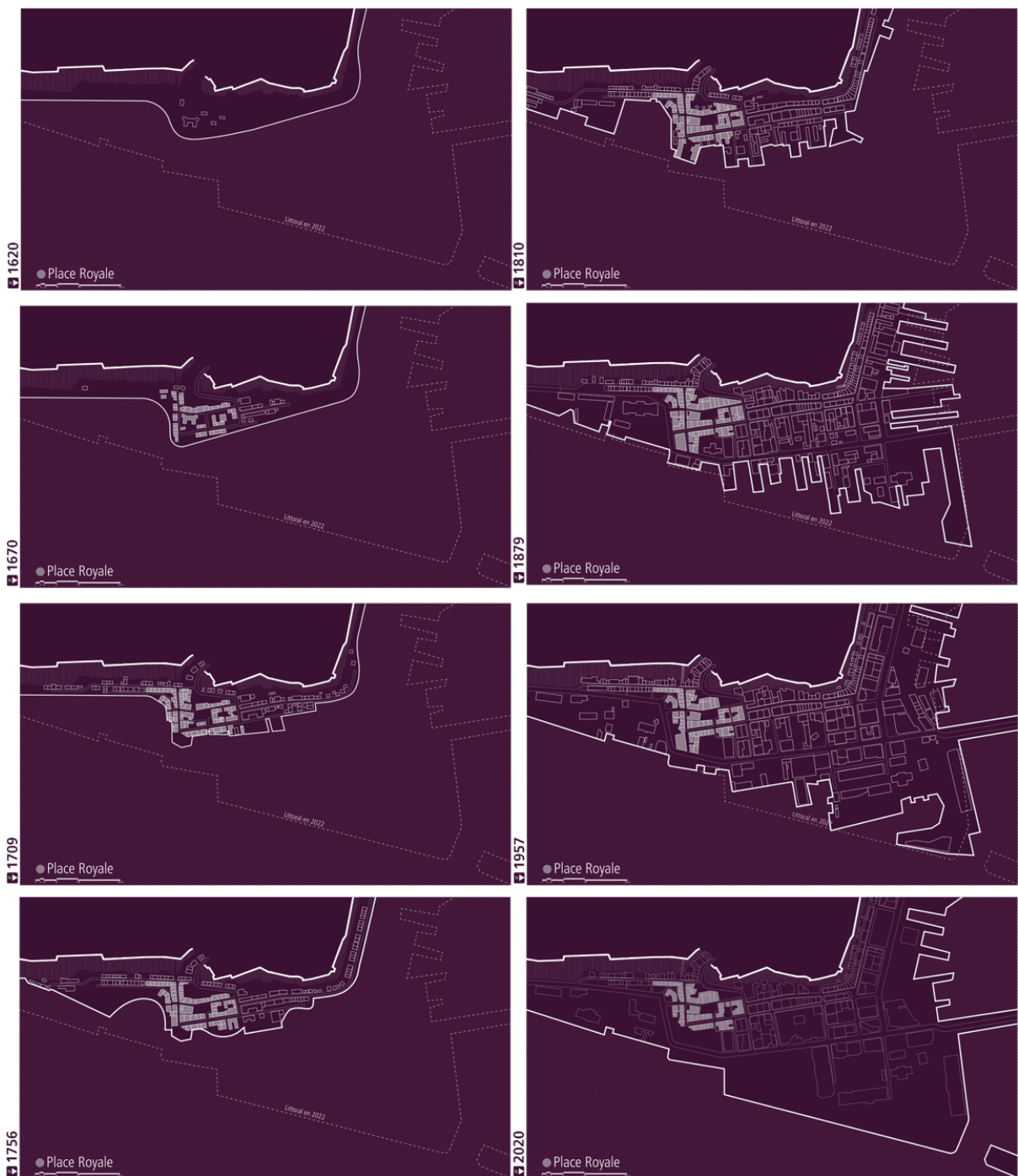


Figure 48. Synthèse de l'évolution du front riverain de la basse ville historique de Québec.
 Source: par l'auteur à partir des archives des dessins d'atelier.

Ainsi en 400 ans d'histoire, les conditions géologiques du site, choisi par Samuel de Champlain pour implanter la colonie française, obligent le développement de la ville basse vers le fleuve. Dès les premiers développements de la colonie, le remblaiement a été planifié, tel que vu dans les plans de Chaussegros de Léry de 1727 (figure 49) et a transformé le front riverain, notamment, en fonction des besoins portuaires

pour une utilisation commerciale des terres. L'analyse cadastrale de 1874 démontre également ce remblayage et le développement de nouveaux îlots au nord de Place Royale.



Figure 49 Chaussegros de Lerry. « Plan de la ville de Québec », 1727.

Source : Centre d'archives de Québec de BAnQ, P600, S4, SS2, D593. <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2247085>

Le plan d'assurance incendie de 1957 met en évidence dans le secteur rapproché de Place Royale la concentration de bâtiments en pierre. Alors que pour le reste du secteur de la Basse-Ville de Québec, la carte souligne que le secteur a été largement reconstruit entre 1879 et 1957.

La préservation du noyau fondateur de la ville de Québec ne peut pas simplement s'expliquer que par son ancienneté historique, qui n'a été que redécouverte dans les années 1920 (Côté, 2000).

L'analyse morphologique offre quatre possibilités d'explications quant à sa préservation : la topographie, les limites quant à son développement vertical, l'étroitesse pour le possible redéveloppement des parcelles et la position relative de la place, ainsi que la présence de l'église et son parvis, dont l'analyse de la syntaxe spatiale de ses éléments, illustre son caractère de périphérie interne dans la ville.

Dans le cadre des centres historiques et de ses quartiers anciens, où plusieurs couches du passé se superposent dans le tissu urbain et dans la composition architecturale, la méthode typo-morphologique et la morphologie urbaine permettent d'isoler les variables afin de les analyser et dresser un bilan des

étapes synchroniques et diachroniques de l'évolution et la transformation du tissu urbain et du cadre bâti. Ce processus dissèque les décisions de conception et informe les concepteurs, appelés à intervenir.

C'est en ce sens que nous avons constaté que la préservation d'un patrimoine bâti autour de Place Royale découle de la limitation du potentiel de réaménagement, en particulier les dimensions des îlots et l'accessibilité relative. À l'inverse, la transformation au nord de la Côte de la Montagne après 1879, avec le remembrement des îlots, l'élargissement des emprises et la surélévation des bâtiments sont possibles par la présence des parcelles et d'îlots plus vastes et mieux desservis. L'évolution de la ville de Québec, de son centre historique, de la basse ville historique en général et du quartier de la Place Royale sont moins sur le plan historique le fruit d'une volonté critique qu'affectés par ces facteurs, internes et externes relatifs dans le contexte urbain général.

La question n'est pas anodine dans un contexte du Nouveau Monde où les transformations, la densification, la destruction et la rénovation sont au cœur d'un projet économique et social soutenu par la morphologie, comme le notait Anne Vernez-Moudon dans son étude fondatrice sur San Francisco: "built for change".

Les cinq variables d'analyse morphologiques sur le secteur de Place Royale peuvent servir de point de départ à une réflexion sur la capacité des environnements urbains historiques et modernes à être préservés et modifiés, notamment dans le contexte des villes du Nouveau Monde.

Dans le cas de Place Royale, la nature organique de ces composantes, leur caractère unique, a favorisé une fossilisation qui contient les transformations urbaines. Ce modèle remet en question l'évolution des composants sériels si communs dans le tissu urbain et l'architecture des établissements coloniaux. Cela suggère que la préservation du patrimoine est moins un choix critique qu'un résultat de la contrainte morphologique exercée au niveau urbain, architectural et constructif.

4. Le cadre bâti : formation et de la transformation

Ce chapitre poursuit l'analyse amorcée dans le chapitre précédent en passant à l'échelle de l'architecture afin de discerner les logiques de la culture constructive à Place Royale et de la Basse-ville immédiate. Dans la continuité avec l'échelle urbaine, qui mettait en relation le tissu urbain avec les facteurs de la forme et du temps, l'échelle architecturale permet d'aborder la conception de l'habitat, dans la composition des plans et des techniques et matériaux privilégiés, et ainsi aborder les manières de vivre. Le même traitement cartographique combiné aux données sociales, politiques et économiques propres à chaque période demeure en vigueur. Cette étude s'inscrit toujours dans une chronologie historique et s'appuie sur les écrits liés aux processus transformationnels du cadre bâti. Cette fois, ce sera par des élévations, des plans et des perspectives qui accompagnent les observations et la recherche. Les archives d'archéologie et d'architecture sont combinées afin de composer l'histoire constructive des bâtiments de Place Royale

4.1. Échelle architecturale

Présenté à la section de l'échelle urbaine, le projet de restauration propose l'aménagement de 85 maisons dans le secteur de la basse ville historique (Régnier,1974, Faure, 1992), la perspective de 1971 illustrant l'intention d'homogénéiser l'ensemble du quartier en style. Finalement, le projet est réduit, semble-t-il, pour des raisons financières (Régnier, 1974), le plan de la figure 50 illustrant les maisons restaurées dans le style colonial français.

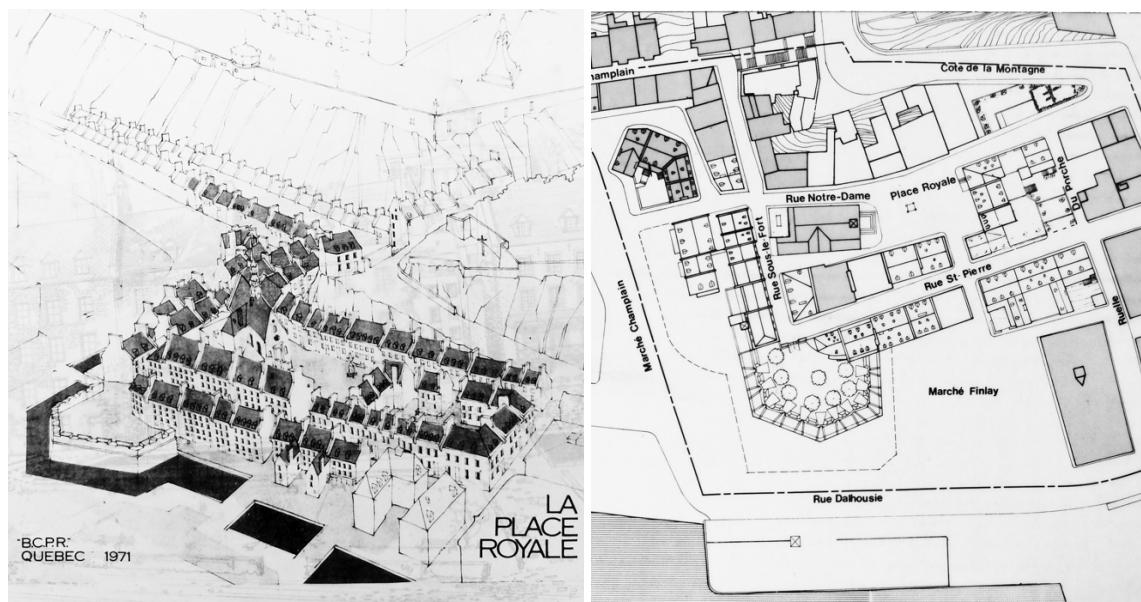


Figure 50. Juxtaposition de la perspective du projet de restauration initialement prévue et du plan appartenant au Mac daté des années 80, illustrant les maisons restaurées.

Numero Maison			Numero Maison		
# de Lot	Nom attribué à la maison		# de Lot	Nom attribué à la maison	
1	2276	Demers	39	2138	Parent
2	2277	Amiot	40	2142-1	Pachot
3	2278	Langlois	41	2142	La Gorgendière
4	2279-80	Rochon	42	2143	Fornel
5	2281	Guyon	43	2144	Barbel
6	2282	Labrière	44	2149	Dumont
7	2283	Rouvray	45	2148	Le Picart
8	2284	Maisonbasse	46	2145-b	Jeremie
9	2285	D'amour	47	2145-a	Rivet
10	2285	Roussel	48	2145-a	Rageot
11	2287	Du Roy	49	2148	Nolan
12	2288	Leduc	50	2147	Marchand
13	2289	Chevalier	51	2147	Dumais
13	2290	Frerot	52	2151	Du Porche
13	2291	Chenaye	54	2150	Milot
14	2226-1	Canac	55	2153	Paradis
15	2226	l'Archevêque	56 - 57	2154	Perthuis
16	2225	Thivierge	58	2155	Panet
17	2224	Chaslet	59	2152	Dunière
18	2223	Berlinguet	61	2137	Jardin
19	2222	Riverin	62	2136	Maison des Jésuites
20	2221	Domptail	63	2130	Reanud
21	2219	Barbier	64	2129	L. Beaudoin
22	2219	Duburon	65	2128	G. Beaudoin
23	2218	Smith	66 - 69	2127	Lebert
24	2217	Hazeur	67 - 70	2126	Charest
25	2215	Soumandre	68	2125	St-Amatn
26	2214	La Norraye	71 - 86	2122	Soeurs Congregation
27	2213	Landron	74	2134-35	Batterie Royale
28	2292	Morin	75	2141	Église N-D des Victoires
29	2294	Davaine	76	2140	Pinault
30	2294	Grenon	77	2139	Cugnet
33	2295	Gerout	78	2212	Gaillard
33	2295	Chinique	79	2212	Soulard
34	2294	Couillard	80	2211	La Cetière
35	2293	Maheu	81	2227	Allard
36	2292	Niel	82	2228	Paris
37	2292	Sagot	83	2229	Michel
38	2141	Chaumereau	84	2230	Roger

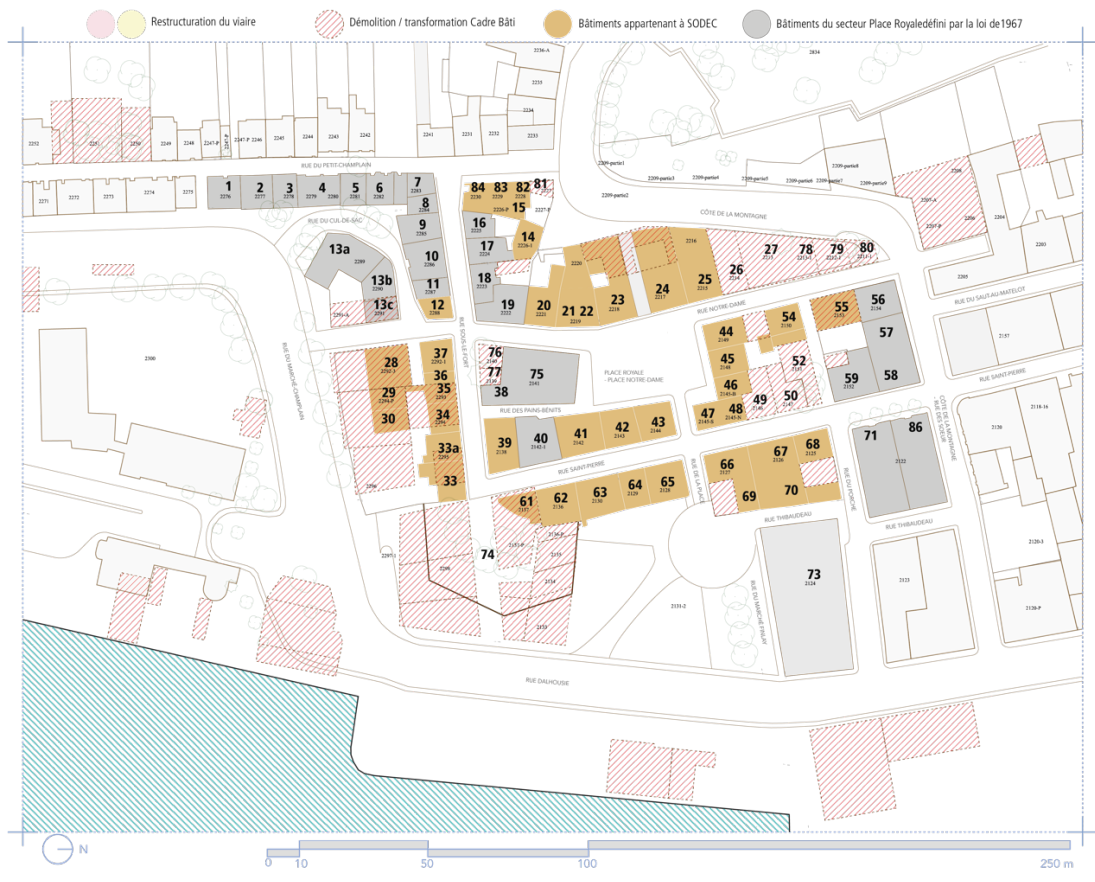


Figure 51. Cartographie de référencement des 85 maisons, avec noms, numéros de lots et numérotation prévue par le projet de restauration en 1972. Compilations des démolitions depuis 1957. En gris foncé, les bâtiments de la loi Place Royale de 1967 et en Or, ceux appartenant à la SODEC. En rouge hachuré, les bâtiments démolis entre 1957 et 2020. Source : Luíza Santos. Voir annexe D

La figure 51 présente l'ensemble du secteur Place Royale, c'est-à-dire, les 85 bâtiments qui le composent, avec les noms qui leur sont attribués. Les démolitions encourues entre 1957 et 2020, sont illustrés, démontrant les changements de manière plus flagrante, les changements propres au projet de restauration. Les bâtiments gérés aujourd'hui par la SODEC sont en or et ceux appartenant à des particuliers sont en gris foncé.

Dans les prochaines sections de ce chapitre, nous commençons avec l'étude de cas de l'îlot 1 et 2, celui qui se rapproche le plus dans sa composition de base à un îlot théorique, qui permet de faire la transition entre l'échelle de la morphologie urbaine et celle de la typologie architecturale (figure 52). Ensuite, nous abordons le cadre bâti de Place Royale. Étant donné que les études des typologies de cadre bâti du Vieux-Québec ont été réalisées dans le mémoire d'Anne Vallières, nous allons nous servir de cette étude afin de présenter les bâtiments qui se rapprochent le plus de ces typologies. Permettant ainsi d'aborder l'impact de la restauration dans la manière de construire, d'habiter et d'occuper les lieux, à partir de leur formation. Ainsi, nous abordons dans ce chapitre le programme, la construction et les seuils, c'est-à-dire les relations entre l'espace public et privé.



Figure 52. Bâtiments à l'étude : maisons Fornel, Paradis et Chevalier. Îlot 1 et 2.
Source image : Lúiza Santos

4.2. Méthodologie

4.2.1. Démarche archivistique et recherche des données

Dans le cadre de cette recherche et particulièrement pour l'étude des maisons de place Royale, un ensemble documentaire a été numérisé et rendu accessible dans le cadre de notre recherche. En 2016, des travaux de recherche archivistiques ont permis de traiter et de rendre les descriptions accessibles, près de 10 000 dessins d'architecture, plus de 45 mètres linéaires de documents textuels des milliers de documents photographiques (Dufaux et Klein, 2018).

Par ailleurs, dans le cadre de cette collaboration, un outil de recherche qui permet de cibler les différents producteurs et les lieux de conservation des archives liées à Place Royale est le « Guide des sources ». Réalisé par Anne Klein avec l'aide d'une partie de ses élèves en archivistique, ce précieux outil propose un bref descriptif du contenu de l'ensemble des contenants de ce fonds et permet l'identification de plus de 150 contenants relatifs à la production et à la diffusion de publications sur Place Royale. Ces derniers étant conservés par différentes entités, c'est-à-dire les fonds publics BAnQ (environ 45 ml de documents textuels et iconographiques de 1967-1992), les fonds privés BAnQ, aux Archives de la Ville de Québec (fonds 1752-1994) et à la SODEC (de 1984 – 2015, les documents administratifs et dossiers de gestion des maisons).

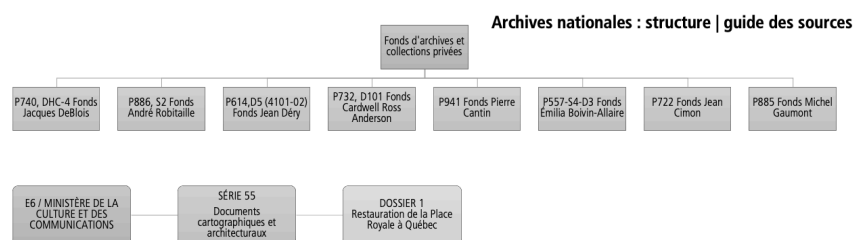


Figure 53. Ensemble documentaire exploré dans le cadre des recherches documentaires des archives nationales.

Source : Dufaux, F. & Klein, A (2018). *Guide des sources*, volume 3

Ce travail multidisciplinaire en archivistique et en architecture a permis qu'une importante quantité de documents d'architecture aient fait l'objet de numérisations et à partir des informations extraites des archives, une banque de dessins en format Autocad (numérique) a été élaborée à l'été 2016 (Dufaux et Klein, 2018). Cela signifie que 45 bâtiments sur les 60 sites du projet initial de restauration ont pu être tracés numériquement, représentant les différentes démarches de mise en œuvre, c'est-à-dire rénovation, restauration, restructuration et reconstruction.

Ces documents ont servi à une première recombinaison des voûtes dans le cadre de notre recherche dans la mesure où les dessins d'archives des travaux de restauration représentaient les caves et sous-sols voûtés existants durant les travaux. Cependant, l'information relative aux maisons ayant eu des traces ou

vestiges de fondations voûtés ne se trouvait pas dans ses plans d'architecture, à défaut d'avoir intégré les informations ou recherches archéologiques.

Il faut souligner que le guide des sources dépasse le cadre normal de ce type de document, qui habituellement, n'a pas recours à la description des documents (Dufaux et Klein, 2018). Cependant, le rapport des activités nous relève que :

« [...] Dans la mesure où BAnQ ne fournit ni d'instrument de recherche permettant le repérage de l'ensemble des documents, d'une part, où la SODEC n'a pas versé l'ensemble de ses documents, d'autre part, il a été jugé nécessaire d'intégrer à ce guide les descriptions complètes des séries et dossier qui n'avaient pas de descriptions (Dufaux et Klein, 2018, p.11). »

Ainsi, bien qu'une description des fonds présents aux Archives nationales, source principale d'informations archivistiques liées à Place Royale, ait fait l'objet de numérisations et sont accessibles à la recherche, les informations relatives aux maisons ont été combinées avec les archives d'archéologie et documentations d'histoire, telle que l'étude de Robert Côté sur le secteur de Place Royale, afin de réaliser les études de cas relatives à chaque îlot étudié.

4.3. L'étude de l'îlot 1 et 2

Chaque îlot de Place Royale possède une caractéristique propre à son implantation, nous avons choisi les îlots 1 et 2 pour aborder l'échelle du cadre bâti et de l'architecture de Place Royale. Ces derniers se rapprochent plus de l'implantation régulière des îlots résidentiels, respectant plus les unités morphologiques et compositions traditionnelles, étant le seul à posséder une cour intérieure.

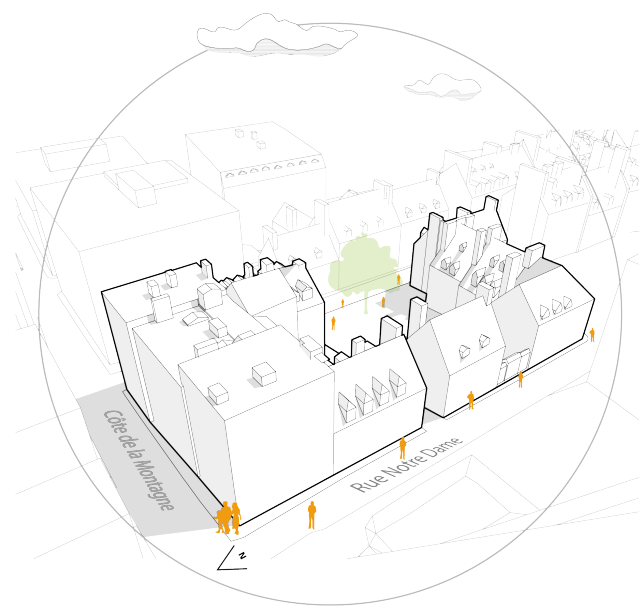


Figure 54. Volumétrie du cadre bâti de l'îlot 1 (droite) et 2 (gauche de l'image).
Source : par l'auteur



Figure 55. Plan d'implantation des îlots 1 et 2.

Regroupe les maisons : Dumont, Le Picart, Jérémie, Rivet, Rageot, Milot, Paradis, Perthuis, Panet Dunière. Source : Luíza Santos

L'îlot 2 est celui qui est situé entre les rues Notre-Dame, de la Place, Saint-Pierre et du Porche. Alors que l'îlot 1 est celui plus au Nord, encadré par les rues du Porche, Notre-Dame, côté de la Montagne et la rue Saint-Pierre. Actuellement, entre les deux îlots, il y a un parc connu sous le nom de parc de l'UNESCO. L'image 54 illustre bien la volumétrie de l'îlot scindée en deux parties par une ruelle, où la section de droite définit la géométrie de la place alors que celle de gauche compose l'interface urbaine de la côte de la Montagne.

4.3.1. Synthèse transformationnelle de l'îlot 1 et 2 : Évolution de la maison Dumont

En 1663, Jean Talon fait construire en pierres un magasin de fourrures et une boulangerie sur l'emplacement des actuelles maisons Dumont-Lepicart (Côté, 2016). Vers 1687, un étage résidentiel est ajouté autant que les combles, avec des lucarnes à palan. Un demi-siècle plus tard, après l'incendie un étage résidentiel est ajouté (1747) à la maison Dumont, suivant la densification verticale dans le secteur (Ville de Québec, 2022). Vers 1844, la maison Le Picart est transformée en hôtel Blanchard et possède déjà un troisième étage. Ce sera en 1899 que les deux anciennes maisons sont fusionnées et agrandies de deux étages afin de devenir l'hôtel Louis XIV, un grand édifice offrant un tout nouvel encadrement bâti donnant sur la Place Royale. C'est également possible de constater dans le plan des assureurs de 1880 l'encombrement de la parcelle. Le bâtiment est ensuite victime de deux incendies en 1960 et 1966, où les vestiges deviennent la propriété du ministère des Affaires culturelles en 1969 (Côté, 2016). Cette transformation se soldera par la démolition des étages supérieurs, en diminuant la portée verticale du cadre bâti. En 1973, le bâtiment est restauré selon l'esprit de la maison du marchand Lambert Dumont

1687 (Côté, 2016); les étages seront résidentiels alors que les rez-de-chaussée sont voués aux usages commerciaux à vocation touristiques (figure 56).



Figure 56. Synthèse transformationnelle des maisons Dumont et le Picard de l'îlot 2.
Source: par Luíza Santos, à partir des cartographies historiques et des archives.

4.3.2. L'état actuel de l'îlot : entre deux temps

Après avoir investigué la formation et la transformation de ces deux îlots, au travers des cartographies et sources historiques, l'état dans lequel nous le trouvons aujourd'hui est clair, ce dernier se divise en 3 secteurs, qui témoignent chacun des contradictions entre restauration et morphologie.

D'un premier coup d'œil, les maisons sont apparemment sauvegardées à l'extérieur. Cependant, cela n'est qu'une apparence, étant donné que les intérieurs prouvent la fusion des bâtiments avec un système de circulation commune et l'effacement du cadastre.

Dans la section bleue au plan de la figure 57, les maisons restaurées le sont en style colonial français et ont été discrètement fusionnées en perçant les murs coupe-feu et en regroupant les escaliers, et le cadastre a été effectivement remembré dans les deux îlots, passant respectivement de 7 unités cadastrales et 4 unités cadastrales à 5 unités cadastrales et 2 unités cadastrales.



Figure 57. Division programmatique et architecturale de l'îlot 1 et 2.

En bleu (1): les maisons de typologies coloniales françaises » restaurées ». En Jaune (2), le lot est incomplet avec le parc. En rouge (3) : les maisons sont transformées en style moderne.

Source : Luíza Santos.

L'aménagement d'un « parc public » sur un secteur non reconstruit permet de commémorer l'arrière des maisons, mais n'offre aucune intimité aux résidents; ils sont exposés dans un jardin ethnologique. Les anciennes maisons qui complétaient l'îlot permettaient la définition d'une cour intérieure privée et de créer un seuil entre la sphère publique avec les devantures sur la rue Saint-Pierre et la sphère privée, propre à l'occupation des résidents. Or, le fait de privilégier un parc public ignore les logiques et critères essentiels liés aux usages de l'habitation. Alors que les maisons au nord de l'îlot, en rouge à la figure 58, avaient été reconstruites au XIXe siècle et témoignaient de l'architecture d'inspiration britannique; usage de la brique, composition néo-classique, fenêtre à guillotine. L'analyse extérieure montre que ces derniers n'ont pas remis en valeur les caractéristiques d'origine.

Entre 1860 e 1875



Actuellement



Figure 58. Élévations des bâtiments de l'îlot 1 en rouge et ceux de l'îlot 2 en bleu.

Source: dessins retracés à partir des archives par plusieurs étudiants (Audrey Martel Labrador et étudiants de l'atelier 2016), retravaillés par l'auteur

En somme, du point de vue stylistique, nous retrouvons dans l'îlot 2 les typologies coloniales françaises. Alors que l'îlot 1, étant donné que les maisons n'ont finalement pas fait partie du projet de restauration initial, elles conservent leurs caractéristiques anglaises, bien que la figure 58 illustre des changements dans son enveloppe, entre les élévations de 1860 et les façades actuelles.

4.3.3. Les intentions initiales de restauration

Le projet de restauration avait été prévu pour l'entièreté de l'îlot, où il était prévu de compléter ce dernier et de conserver la rue du Porche, au travers de cet ensemble de maisons en style XVIIIe siècle. La cour intérieure semblait prévue également au plan.

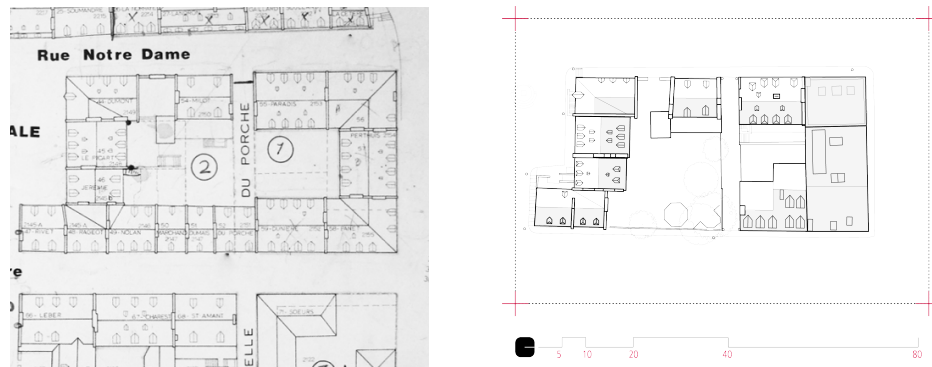


Figure 59. Extrait du concept de restauration de Place Royale, 1970 par Pierre Mayrand et Gilles Vilandré (gauche)
Droite : plan de l'îlot actuellement.
Source : ministère des Affaires Culturelles, 1972 et dessin Luíza Santos

Durant la période de la restauration, en 1970, l'îlot 1 et 2 fait l'objet d'un projet d'aménagement de l'hôtel Hilton. Ce dernier est hautement critiqué par la population locale et finalement, le projet ne voit pas le jour (Régnier, 1974). Cependant, dans les archives nous retrouvons les intentions de l'époque, qui semblent s'être miroitées dans le résultat actuel de ce cadre bâti. Le plan du rez-de-chaussée illustre l'idée de compléter l'îlot, de fusionner les unités morphologiques et créer un espace extérieur verdoyant privatif (figures 59 et 60).

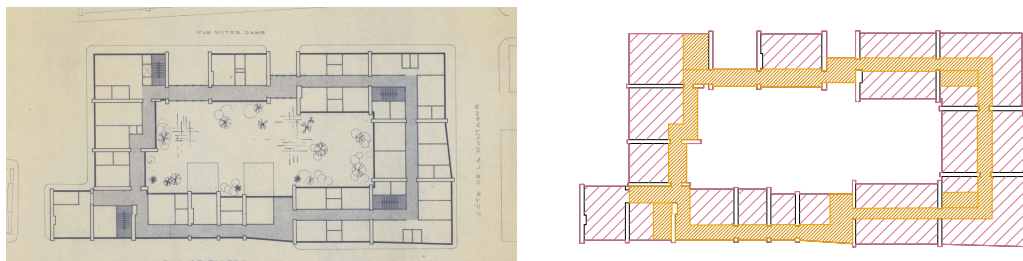


Figure 60. Plan du projet de la construction de l'hôtel Hilton.
Source : archives. Image de droite : Plan des circulations intérieures (jaune) et l'espace habitable (rose) de la proposition du projet Hilton.
Source : Luíza Santos

Le constat auquel on arrive en analysant cette proposition est que 32 % du bâti construit n'aurait servi qu'à la circulation (fig.60, jaune), laissant ainsi seulement 68 % d'espace habitable (fig 60, rose). Ce projet impacte tout de même les intentions des restaurations, car les unités morphologiques présentes ont été brisées (flèches vertes), les circulations intérieures occupent une part importante de la superficie habitable qui est présente aujourd'hui.

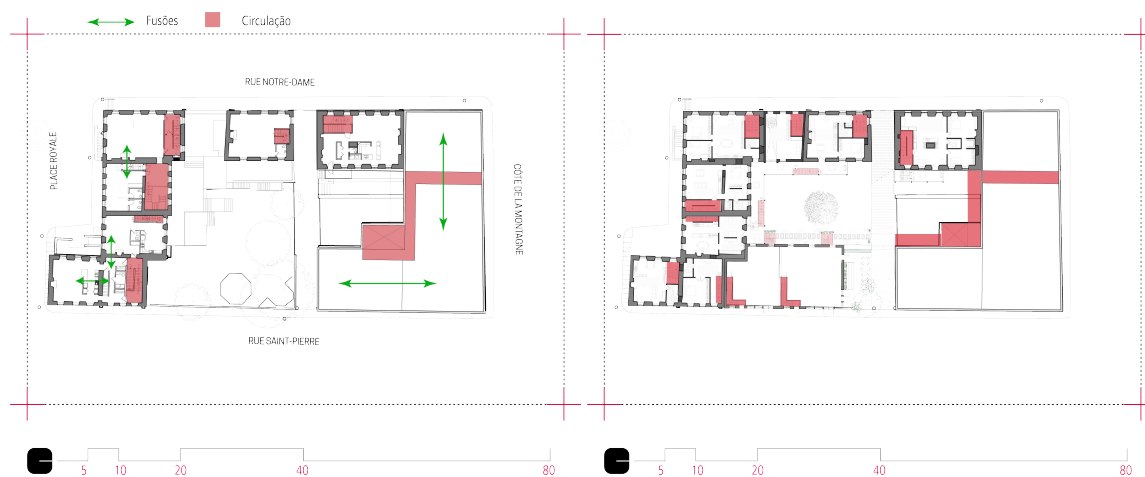


Figure 61. Intérieurs de l'îlot 1 et 2. Gauche: État actuel. Droite: proposition d'aménagement.
 Source : par Luíza Santos à partir de projets d'ateliers réalisés en 2019 par Audrey Martel Labrador et Louis Philippe Leduc.

Dans la proposition en plan dans l'image de droite, le pourcentage de circulation est réduit à 10 m² par logement et les 8 unités morphologiques sont rétablies en dé-fusionnant les bâtiments. Dans le cadre de cette proposition, le parc pourrait être partiellement reconstruit pour refermer l'îlot et offrir une intimité aux résidents, définissant ainsi un îlot avec une cour intérieure.

4.4. Le cadre bâti de Place Royale

4.4.1. Évolution typologique

Le bâti dans la basse-ville et en particulier autour de Place Royale permet de voir l'apparition initiale de bâti de base-résidentiel avec fonction commerciale assumée au rez-de-chaussée (RDC) et voûte : typologie identifiée par Anne Vallières. L'évolution des types portants passe par des enjeux de construction incombustible et de superficie habitable. L'ensemble des maisons est en fait composé de suites de pièces louées.

Le bâti spécialisé commercial et industriel se développe au XIXe siècle avec les entrepôts, manufactures, immeubles à bureaux, où il y a une augmentation des volumes construits, du nombre de planchers et donc, une croissance horizontale et verticale. Une forme de densification est décelable dans le volume construit, en particulier au nord de la Côte de la Montagne et le long de Dalhousie. Dans le cadre des interventions sur le patrimoine bâti, le projet original dans son dessin conceptuel propose de

reconstituer Place Royale avec son bâti de base résidentiel/mixte ; ramener les volumes des bâtiments à 2 ou 3 étages avec des toitures en pente, murs en pierre, fenêtres verticales, carreaux, lucarnes : incarnant le style français.

Ainsi dans le processus de formation du tissu de base et de transformation du secteur de la basse ville, différentes typologies constructives et variantes voient le jour. Ces variantes sont donc tributaires à différents facteurs, qu'ils soient liés aux changements politiques et sociaux ou aux ressources locales et aux changements dans la manière de construire. Le mémoire de maîtrise d'Anne Vallières de 1999 décrit les différents types de bâtis qui ont marqué la formation et la transformation des tissus résidentiels du Vieux-Québec, en présentant ses variantes synchroniques et diachroniques (Vallières, 1999, p.148).

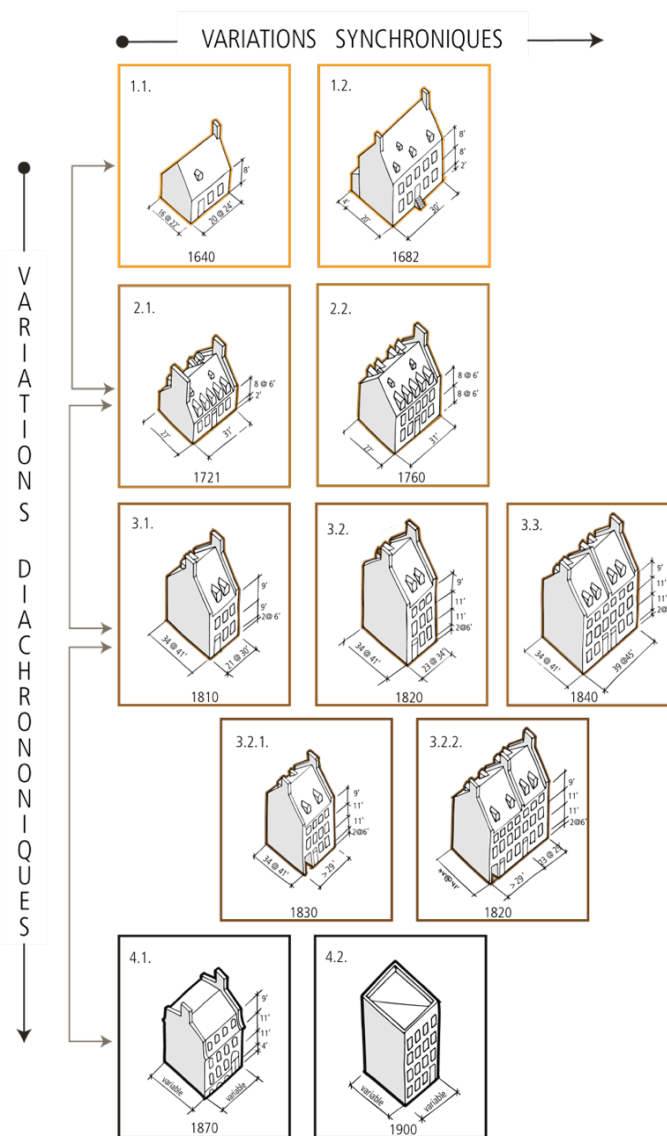


Figure 62. Variations typologiques du bâti de base du Vieux-Québec, exploré par Anne Vallières

Source : Anne Vallières, 1999, Dessins redessinés dans les analyses d'atelier 2016 et 2019, et retravaillés par Luíza Santos

Dans le cadre de ses travaux de recherche, le tissu résidentiel de base de Place Royale s’inscrit donc dans l’évolution du type portant 1.1 (maison d’implantation coloniale primaire) et sa variante synchronique 1.2 (maison d’implantation coloniale surhaussée), pour ensuite être remplacé par le type portant 2.1 (maison urbaine primaire) et sa variante synchronique 2.2 (maison urbaine surhaussée).

Son étude typo-morphologique permet de donner un cadre d’intervention pour la restauration des bâtiments anciens, en fonction des types portants auxquels ils se rapportent. Lorsqu’on compare les typologies établies dans son étude avec la transformation de Place Royale, plusieurs principes constructifs et architecturaux n’ont pas été respectés et ne sont pas cohérents avec les logiques constructives des modèles typologiques.

L’étude des plans, assemblés et dessinés à partir des archives, permet de constater que certains bâtiments ont littéralement été reconstruits, d’autres démolis. En plus d’enrayer complètement l’évolution des périodes historiques subséquentes au régime français dans les formes bâties, les plans originaux démontrent que la restauration n’a pas toujours respecté ce qui semble être des caractères essentiels du bâti ni les techniques traditionnelles de construction.

Lors de la recherche en archives en 2016, les travaux de recherche ont permis de réaliser une synthèse préliminaire des transformations du cadre bâti de Place royale entre 1947 à 2016 (Dufaux, 2020). La documentation des plans des bâtiments avant et après restauration permet de constater les projets de rénovation, restauration, restructuration, reconstruction et démolition issus de Place Royale (figure 63).

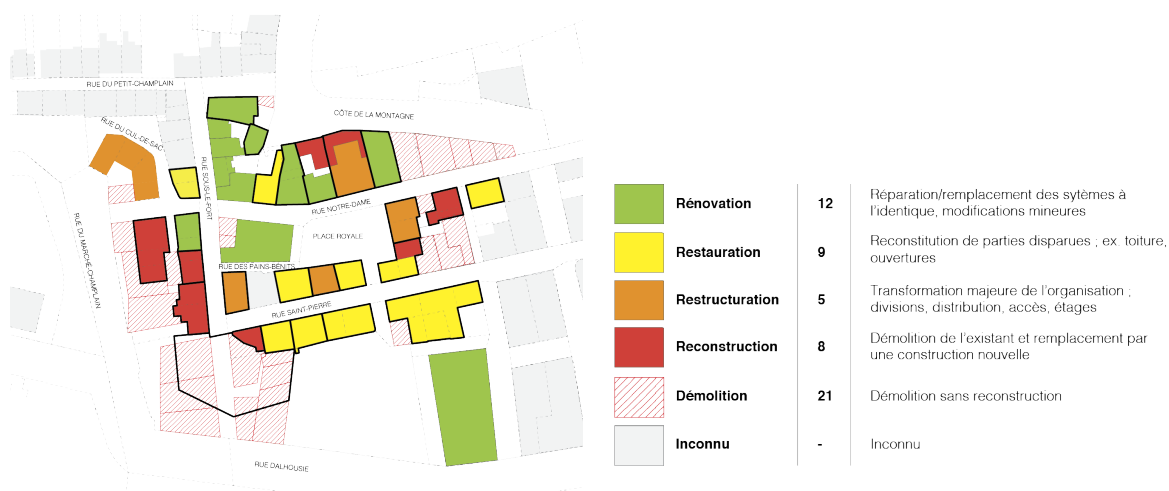


Figure 63. Bilan primaire des transformations (1947-2016)
 Source : François Dufaux, 2019, Place Royale : 50 ans de patrimoine vivant

En poursuivant nos travaux de recherche et en compilant des informations sur le quartier Petit-Champlain, la figure 63 complète le bilan primaire des transformations de Place Royale à partir de l’étude

des plans numérisés en 2016 et le bilan des transformations de Jacques de Blois pour le secteur du petit Champlain.



Figure 64. Bilan actuel des transformations du secteur Place Royale.
Source : par l'auteur. Voir Annexe D.

Les types d'intervention : rénovation, restauration, restructuration, démolition / reconstruction, selon les acteurs : Sodec/Place Royale, Petit Champlain, secteur privé sont donc tous cartographiés dans la figure 64. Étant donné la quantité de maisons transformées, nous avons ciblé dans nos analyses les bâtiments répondant aux types architecturaux de l'étude d'Anne Vallières afin d'illustrer les concordances et les discordances avec les caractères hérités de la culture matérielle de Place Royale.

4.4.2. Maison Fornel, un exemple de la typologie 1.2.

Ayant des adresses à la fois sur la rue Saint-Pierre et sur la Place Royale elle-même, la maison Fornel (lot 2143) est la maison qui possède les plus des attributs se rapportant à la au type 1.2 présenté dans l'étude typologique de 1999 (Vallières, 1999).

Cette maison est particulière étant la seule qui possède des voûtes non portantes qui se trouvent sous la place elle-même. Sa restauration survient à la suite d'un incendie en 1960, lorsqu'elle était connue sous le nom d'Eddy Shacks, la même année de la fin des travaux de la première partie de la restauration de la maison Chevalier (Robitaille, 1978). Ce sera à la suite de cet incendie que Robitaille soumet un plan d'ensemble préliminaire pour Place Royale, initiative qui entame l'ensemble des transformations du secteur (Robitaille, 1978).

Cette maison, comme le montre l'élévation sur la figure 65, s'est densifiée naturellement, atteignant trois étages de haut en plus des combles, abritant deux commerces au rez-de-chaussée, dont une librairie (Robitaille, 1978). Ces transformations montrent une maison d'implantation coloniale surhaussée. La composition des murs en briques a été jugée irrécupérable, l'état du bâtiment, et son manque d'encadrement à la trame serrée des édifices environnants jugés 'partiellement authentiques' ont été les raisons justifiant la démolition et la reconstruction de l'ensemble bâti (Robitaille, 1978).



Figure 65. Extrait de la gravure de Short en 1760 et dessin des élévations de la maison Formel :1858, 1962, 2014
Source : Par Luíza Santos, à partir des plans d'archives.

La transformation de cette maison comporte des lacunes et incohérences constructives. Elle commence avec sa composition dans la trame urbaine de la Place. Déjà dans la gravure de Richard Short, cette maison présente à l'instar de ses voisines, trois étages et des combles. Hélas, le parti pris lors de sa transformation a pour résultat de figer le processus d'une densification naturelle pour recréer la maison d'implantation coloniale surhaussée, allant contre la réalité historique de ce cadre bâti.

Le projet propose donc un rez-de-chaussée et les sous-sols commerciaux avec l'étage et les combles résidentiels.

Les élévations de 2014 de Côté Leahy Cardas, commandés par la SODEC et redessinées dans la figure 65, présentent un agrandissement des fenêtres au rez-de-chaussée dans le but de répondre à sa vocation commerciale. Une contradiction avec l'usage étant donné que le bâtiment transformé revient aux principes typologiques liés à un cadre bâti voué à l'habitation. L'occupation liée au commerce tel qu'on le perçoit au XXIe siècle requiert une autre configuration en façade liée à pareil usage. La représentation de ce bâtiment tel qu'à ses premières étapes de construction entre en contradiction avec l'environnement urbain et les usages souhaités.

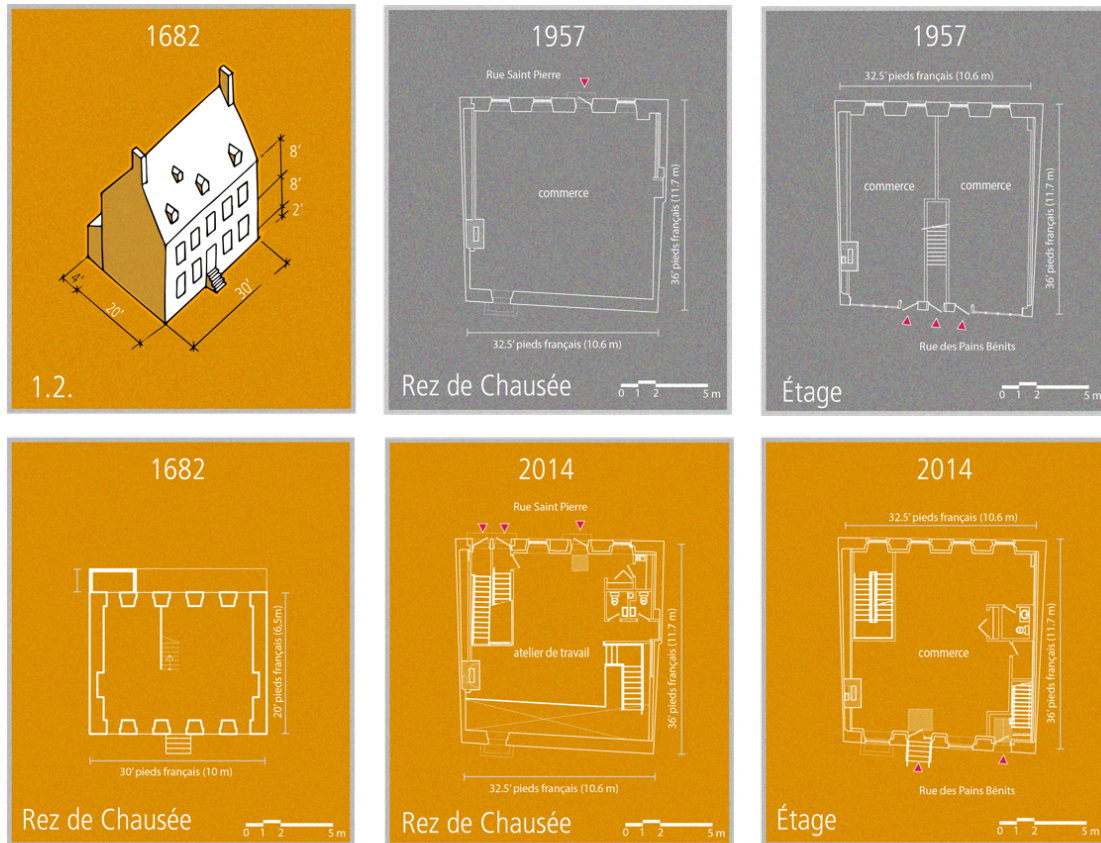


Figure 66. Comparaison entre les transformations de la maison Fornel avec la typologie 1.2.
 Source : par Luíza Santos, à partir des plans d'archives. Voir annexe D.

Si l'on étudie brièvement les plans du rez-de-chaussée et de l'étage de la maison Fornel, son emprise au sol est bien plus grande que les maisons originellement construites selon la typologie 1.2. Les nombreuses transformations lui ont permis d'acquérir un gabarit de 32.5 pieds par 36, comparativement à 30' par 20' qu'elle avait à l'origine. Elle est donc plus profonde de 15 pieds comparativement à sa proportion d'origine. Les vestiges du mur qui composait sa façade arrière de 1658, qui longeait le fleuve, subsistent encore dans le sous-sol, au même titre que le puits original dont l'eau coule encore à l'intérieur. Donc bien qu'elle se rapproche de la maison coloniale surhaussée en apparence, la lecture de ses transformations révèle une réalité bien plus complexe.

Par ailleurs, si l'on étudie les logiques des circulations verticales et les entrées qui en découlent, il est possible de remarquer que du côté de Place Royale, il y avait deux portes au centre en façade : l'une pour le rez-de-chaussée et l'autre pour accéder à l'étage du logement, possiblement. L'emplacement de la porte principale pour le RDC du côté de Place Royale a été modifié par rapport aux logiques anciennes dans une optique d'optimisation de l'espace avec l'escalier pour monter à l'étage adossé désormais au mur coupe-feu.

Du côté de la rue Saint-Pierre, le niveau du RDC possède son aire de plancher considérablement réduite comparativement aux plans de 1957, étant donnée le nombre d'escaliers prévus pour la circulation verticale liée aux deux vocations distinctes et la mise aux normes du bâtiment imposant les deux issues qui en découlent.

En bref, la maison Fornel, bien que restaurée selon les caractéristiques typologiques courantes de la maison coloniale surhaussée comporte un certain nombre d'incohérences en ce qui concerne les attributs typologiques auxquels elle est anciennement tributaire.

4.4.3. Maison Paradis, un exemple de la typologie 2.1.

Situé sur la rue Notre-Dame, dans l'îlot 1, la maison Paradis (lot 2153) est l'une des maisons présentes sur Place Royale qui se rapproche le plus de la typologie 2.2., soit la maison urbaine surhaussée d'après 1760, présentée dans l'étude d'Anne Vallières. Cette maison a été restaurée en 1991 selon les aménagements d'après la Conquête pour le marchand Joseph Paradis et a été classée, dans l'étude de Robert Côté, comme représentative dans ses formes de la maison urbaine d'inspiration française (Côté, R., 2016).

La figure 67 présente les plans du rez-de-chaussée avant et après la restauration, ainsi que l'élévation principale donnant sur la rue Notre-Dame. Ces dessins ont été mis en comparaison avec le plan du redessiné du modèle théorique 2.2. Nous pouvons constater plusieurs choses.

Dans un premier moment, l'emprise au sol de la maison Paradis se rapproche du type de base de la maison urbaine surhaussée. Cependant, au lieu de laisser le reste de la parcelle de 40 pieds de large, l'emprise au sol de la maison en occupe toute la largeur avec ses 43 pieds de long. Elle est donc bien plus grande que le modèle typologique de base.

L'analyse du rez-de-chaussée permet de constater que l'état de la maison en 1989, les ouvertures et l'accès depuis la façade principale ont été grandement modifiés au cours de son occupation. Lors des travaux de restauration, la symétrie et la forme des ouvertures ont été rétablies. Or, au lieu d'en faire une seule porte d'entrée principale et de rétablir l'accès à l'étage sur le côté du bâtiment, la restauration a proposé deux portes d'entrée en façade, dont l'une permet d'avoir accès au commerce et l'autre donne sur l'escalier privé permettant d'accéder au logement à l'étage. Cela constitue un non-sens au niveau constructif et typologique, étant donné que les deux portes se retrouvent aujourd'hui aux dessus des deux soupiraux de la grande voûte de 1761 au sous-sol, amoindrissant l'apport de lumière naturelle et empêchant l'apport de ventilation naturelle dans la voûte.

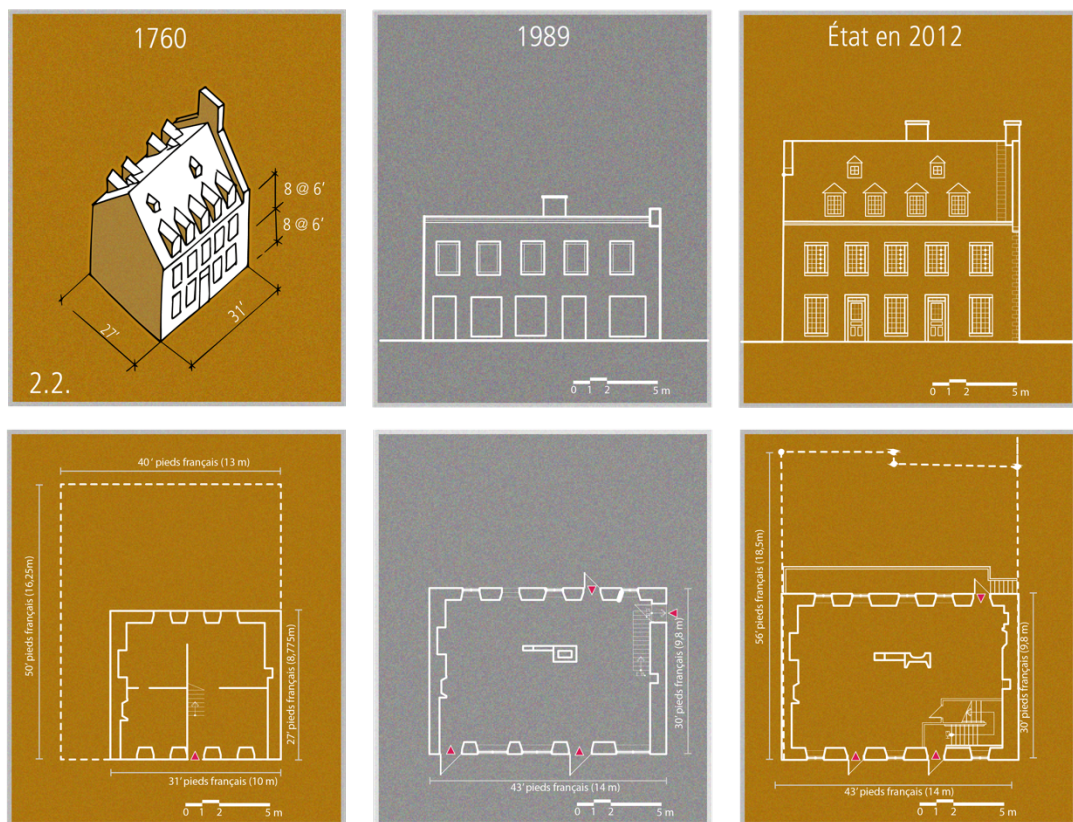


Figure 67. Comparaison entre la typologie 2.2. et la maison Paradis, avant et après sa restauration
 Source : Luíza Santos, à partir des plans d'archives. Voir annexe D.

Par ailleurs, l'étude des plans antérieurs aux travaux de restauration démontre les traces des cloisons dessinant un plan de pièce en enfilade. Ces dernières n'ont pas été ré-établies dans le cadre des travaux du projet étant donné que les espaces intérieurs ont été adaptés au niveau du rez-de-chaussée à l'usage commercial. L'étude des voûtes de cette maison indique également la présence d'un deuxième berceau qui se projette sur la cour actuelle, présentant une variante diachronique à la typologie de base de ce bâtiment. Or, cette voûte n'a pas été reconstruite, ou réinterprétée, les traces du passé dans ce cas semblent ne pas s'arrimer avec les intentions du projet. Ainsi, bien que la restauration ramène l'état de l'enveloppe du bâtiment à son apparence coloniale, les intérieurs et les traces des occupations passées révèlent autre chose, créant une dichotomie entre la structure extérieure et la configuration de l'espace intérieur.

4.4.4. Maison Chevalier : spécialisation du bâti de base

En 1955, Gérard Morisset écrit un rapport de restauration de l'édifice à propos de la maison Chevalier (Robitaille, 1978). La maison Chevalier constitue le premier projet de restauration dans le secteur de Place Royale, et celui qui déclenche le projet de restauration à l'ensemble des immeubles environnants par la

suite (Morisset, 1955 dans Côté, 2016). Le concept de faire un hôtel particulier entraîne l'intervention dans les maisons voisines également, c'est-à-dire la restauration de la maison mitoyenne Joseph Pagé et la démolition d'une maison en briques, pour créer une nouvelle construction sur le site de l'ancienne maison de Romain Dolbec, allant jusqu'à la rue Notre-Dame (Côté, R, 2016).

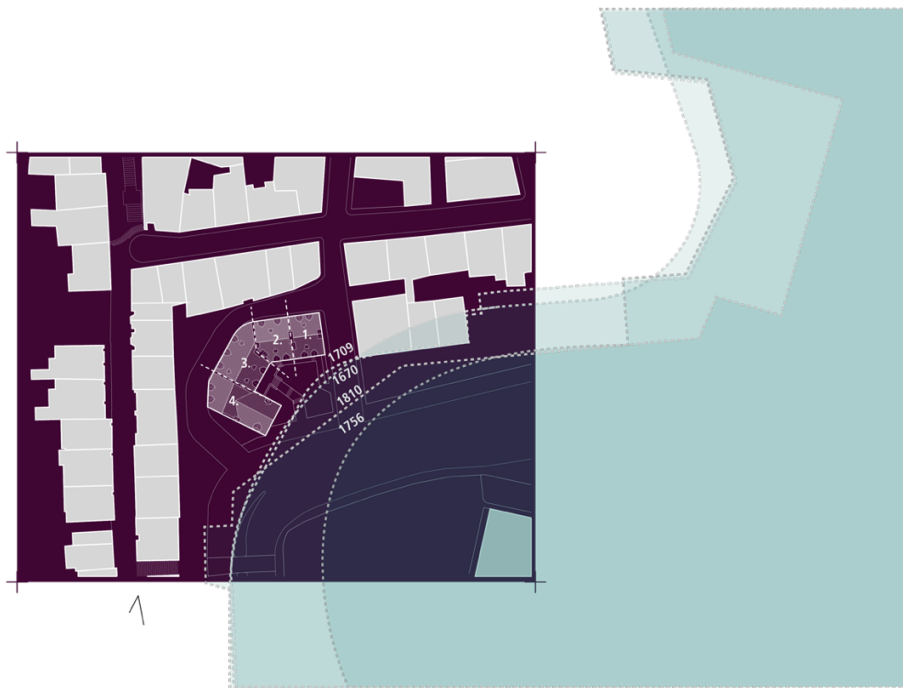


Figure 68. Plan d'implantation de la maison Chevalier avec les différents profils de la Rive.
Source : par Luíza Santos

Cette maison occupant les lots 2289-2290 et 2291 est érigée pour la première fois en 1752 pour le négociant Jean Baptiste Chevalier (Côté, 2016 :16). Tout comme l'ensemble de maisons de Place Royale, il s'élève une première maison de bois à deux étages, en 1662. L'incendie de 1682 la détruit, amenant des reconstructions subséquentes, où seulement en 1758, elle sera rebâtie en pierres par le navigateur Chabot (Côté, 2016). Éventuellement, l'usage résidentiel cède la place au célèbre London Coffee House durant le 19^e siècle (Gaumond,1977) avant que l'ensemble de l'îlot soit transformé en fiction d'hôtel particulier en 1960, après les travaux initiaux de 1957. Depuis ce temps, cet ensemble bâti fait partie des propriétés administrées par le Musée de la civilisation, abritant des bureaux aux étages et seulement la voûte du bâtiment au sud peut être visitée par le public, servant d'espace de représentation et de commerce selon les saisons. Éventuellement, les maisons Chevalier reviennent à l'actualité en 2021, lorsque le public apprend que l'ensemble a été vendu pour 2,2 millions de dollars à la branche immobilière du Groupe Tanguay¹⁴.

¹⁴ Article de Radio Canada : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1835745/maison-chevalier-vente-patrimoine-groupe-tanguay>

- *Remise en question du patrimoine*

Les écrits sur cet ensemble bâti, qui proviennent de la fiche du bâtiment patrimonial de ville de Québec ou des études historiques (Côté, 2016; Gaumond, 1977), considèrent que c'est un bâtiment d'un intérêt patrimonial exceptionnel. Dans son étude Côté, explique que ce sont « l'abondance et l'âge des vestiges » qui contribuent à ce classement, en plus de « la notoriété de l'édifice comme ayant abrité le London Coffee House. » La notoriété du bâtiment combinée à sa valeur historique et d'usage sont donc des critères utilisés pour justifier sa restauration et son appréciation en tant que composante du patrimoine culturel, historique et urbain de Québec. Bien que souvent l'attachement et la valeur attribuée au bien soient un motif stimulant la sauvegarde, permettant de préserver le bien, cela ne devrait pas servir de critère d'intervention ni teinter le jugement lors des travaux.

- *L'étude morphologique de la maison Chevalier*

Le cas de la maison Chevalier est différent des maisons Paradis et Fornel. Ce bâti de base a été restauré pour être occupé par des fonctions d'un bâti spécialisé, c'est-à-dire un espace de musée censé célébrer l'héritage français, puis avec l'ouverture du centre d'interprétation de Place Royale en 1999, un espace dévolu à des bureaux. Cela requiert une autre typologie, et le travail dans l'existant impose des changements à la nature de base de ce bâtiment.

Les contradictions dans la restauration initiale de la Maison Chevalier peuvent être expliquées par cinq points d'analyse, offrant ainsi des pistes d'explication sur l'impasse posée par ce « *monument* », dont l'usage n'est qu'incertain depuis sa restauration. Ces éléments qui permettent de constater les erreurs d'interprétation sur le plan morphologique et architectural du projet d'intervention sur les immeubles qui forment l'îlot que l'on appelle la Maison Chevalier.

Point 1 | Un remembrement antibistorique : Logiques urbaines et cadastrales

Ce petit ensemble bâti, dont la forme rappelle le littoral originel de la basse-ville de Québec, est composé de 3 unités cadastrales correspondant à 4 unités de bâti indépendantes, qui ont été fusionnées en une seule et grande unité cadastrale, correspondant à l'emprise de l'îlot. Par ailleurs, les plans plus anciens révèlent la présence d'une quatrième maison, vis-à-vis le lot cadastral 2291, qui a été démolie, tout comme une partie de la maison Soulard sur le cadastre 2291. La fusion en un seul bâtiment est contradictoire lorsque l'on entend sauvegarder le caractère patrimonial et à l'historique des lieux. La création d'un seul lot permet sur le plan légal de percer les murs coupe-feu de manière à réunir les diverses maisons.

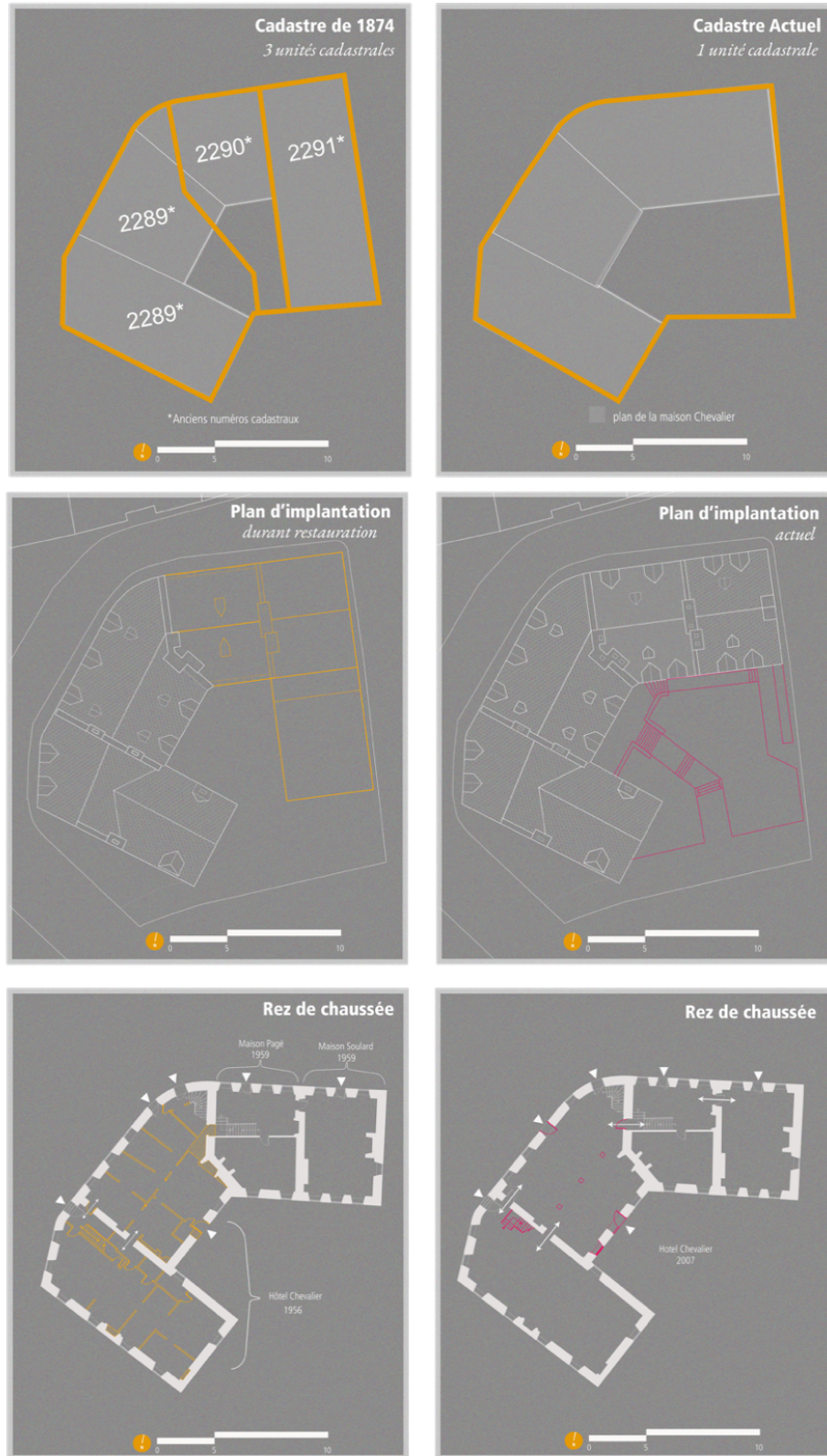


Figure 69. Cadastre, plan d'implantation et plan du RDC de l'ensemble des maisons Chevalier, avant et après restauration.
 Source : par Luíza Santos, dessiné à partir des plans du fonds d'André Robitaille. BANQ, E6S55D1996-04-018 et 03Q_P886D86-56P13

Point 2 | La vérité constructive

De plus, cette même maison Soulard (lot 2291) dont l'extérieur lui donne l'apparence coloniale française est une reconstruction moderne totale. Les plans de Robitaille de juillet 1959¹⁵ démontrent la démolition des anciens murs porteurs de pierre pour les remplacer par des murs en béton avec un revêtement de pierre. Les planchers et les poutres au plafond sont également remplacés par le béton, n'ayant que les boiseries autour des fenêtres et l'enduit aux murs pour cacher la réalité constructive de cet ajout. Ainsi, les techniques de construction modernes sont employées dans cette optique de restauration, quoiqu'elles soient cachées par une fausse parure ancienne, qui cherche à donner l'impression d'une continuité avec les deux autres maisons (Chevalier et Pagé). On ne reconstruit ni en pierre pour reprendre les techniques de l'époque coloniale française et l'on n'assume pas la réalité moderne des techniques choisies.

Point 3 | Circulations : inversedement de la cour arrière et de l'entrée principale

La forme de l'îlot découle de sa position entre la rue du Cul-de-sac et le littoral; les entrées originales étaient côté rue tandis que l'arrière s'ouvrait sur la grève. Seul l'accès aux voûtes était orienté vers le fleuve de manière à simplifier le transfert des marchandises. L'inversedement de l'entrée principale avec le côté cour change la lecture historique de cet ensemble bâti. Les portes principales pour les quatre maisons étaient du côté de la rue Cul-de-sac et l'espace entre les maisons du cadastre 2289 et 2291 était la cour intérieure de l'îlot qui donnait jadis sur la grève. L'inversedement de seuils altère les logiques urbaines de la propriété créant le dédoublement de deux côtés ayant des adresses sur rue, qui aurait pu être évité. Cela constitue de surcroît une erreur sur le plan architectural si l'on prétend faire respecter les principes typologiques et historiques de ces propriétés.

Point 4 | Confusion dans les unités de bâti

L'analyse des intérieurs déroge également aux logiques architecturales et historiques de ses habitations originelles du XVIIIe siècle, tel que l'on prétend. Dans le cadre de ce projet, la maison chevalier fait partie des dix immeubles qui connaîtront une restauration dite intégrale (Côté, 2016 : 46). À l'époque, il avait été analysé que 70 % de son cadre bâti présentait des vestiges datant de 1750, ce qui a été utilisé comme élément de justification pour son concept architectural, en prenant cette période pour idéal type. Or, les ruptures dans les murs coupe-feu afin de permettre la continuité entre les anciennes propriétés, brise toute logique entre la maison coloniale unifamiliale, type portant auquel la restauration prétend figurer.

¹⁵ Provenant des fonds de 1970 de Simard

L'héritage des murs mitoyens, au cœur de la tradition constructive française, perd sa pertinence au profit de l'accommodement de l'usage muséal de ce qui est une représentation de la vie traditionnelle.

Point 5 | Habiter le patrimoine ou le muséifier ?

Par ailleurs, les relevés réalisés par André Robitaille avant les travaux de restauration démontrent les divisions des pièces et la juxtaposition des pièces en enfilade propre à l'architecture d'inspiration française. On y retrouve également les corridors liés aux transformations tardives, tout comme les renflements aux murs pour cacher les foyers non utilisés. Les plans après travaux, bien qu'ils réintègrent les foyers, démontrent une grande opération de curetage, qui démolit toute trace de ces pièces en enfilade, pour créer des espaces d'exposition et d'accueil au rez-de-chaussée, par exemple. Hélas, cela démontre une manière de célébrer l'héritage français dans ses apparences, et non dans sa manière de l'habiter et d'occuper l'espace.

En bref, la vente de la « *maison Chevalier* » à un groupe privé par le Musée de la civilisation, avec l'assentiment du ministère de la Culture, réitère le débat qu'elle avait provoqué en 1957, c'est-à-dire la gestion et les légues que l'on entend du patrimoine bâti. Cette vente revient sur la problématique dans la manière d'intervenir et de concevoir la sauvegarde du patrimoine au Québec, constatée par le vérificateur général en juin 2021.

4.5. Constats : les logiques du cadre bâti de Place Royale

4.5.1. La logique des îlots

L'emploi des outils informatiques simplifie les comparaisons d'échelle, et permet de mieux comprendre les transformations morphologiques à l'échelle urbaine et architecturale. La logique de fusion des bâtiments est documentée sur le plan morphologique et fait partie du processus de transformation et de densification. Cependant, à partir du moment que l'on pose la restauration en référence explicite avec une forme morphologique antérieure, il faut que le cadastre aussi bien que les aménagements intérieurs suivent la même logique, dans les formes urbaines et architecturales, et dans les usages qu'elles espèrent attirer.

Dans le cas étudié de l'îlot 1 et 2, on retrouve deux incohérences. La première où les fusions des propriétés sont réalisées, correspondant à une unité de bâti, alors que les divisions des lots dans le cadastre demeurent. La seconde, où les lots représentés se composent d'une seule et grande unité, alors que les usages et les occupations intérieurs sont clairement distincts, bien que le propriétaire soit le même.

Cet exemple permet de comprendre à la fois le travail de façade réalisée par la restauration, comme le manque de cohérence dans le travail typologique des unités de bâtis. Le résultat : un état ancien est rétabli,

alors que l'on décide d'occuper l'espace d'une manière qui déroge complètement de ses principes constructifs.

4.5.2. La logique des maisons

Les études de cas prenant les modèles typologiques illustrent différentes variations aux typologies de base, où l'ensemble des logiques des intérieurs sont ignorées, où le façadisme devient notable.

La Maison Fornel illustre le cas d'un immeuble réduit d'un étage à sa reconstruction, sans explication face aux sources historiques, et l'incompréhension dans la relation entre les étages; ceux accessibles sur Saint-Pierre et ceux sur la Place, la suppression d'une porte pour l'étage, la position invraisemblable de l'escalier, et enfin la création de vitrines sans fondement historique pour accommoder une fonction commerciale désirée.

La Maison Paradis montre là encore une incompréhension de l'organisation interne : traces des pièces en enfilade, accès à l'étage sur le côté, galerie extérieure à l'arrière, position de l'escalier interne, possibilité de 2 à 3 logements.

La Maison Chevalier démontre un exemple de mystification dans la conversion d'un ensemble de maisons urbaines dans une apparence d'hôtel particulier, spécialisant un tissu de base. Par l'inversion des entrées, les percements des murs coupe-feu, la suppression des intérieurs, la construction neuve habillée en costume d'époque en sont des composantes flagrantes au non-respect des attributs caractéristiques de base propres à la culture constructive héritée de la construction coloniale française.

Nous croyons que ces contradictions morphologiques entre les modèles historiques et les archétypes modernes expliquent une partie de l'échec du projet de restauration de Place Royale comme un patrimoine à vivre, et pas seulement comme un monument commémoratif des origines françaises du Québec. Cela nous informe de l'impact de l'incohérence dans les discours menés dans le cadre de ce projet, qui rendent difficilement justifiables les choix de l'époque.

5. Place Royale : culture et identité

5.1. L'héritage de la culture maçonne

Une caractéristique fondamentale du cadre bâti de Place Royale se retrouve dans le langage architectural, lié à la culture et pratique constructive héritée du régime français. C'est d'ailleurs tout le sens du « style français » qui a inspiré les travaux de réfection, restauration et reconstruction extérieures.

Un des caractères fondamentaux de son architecture se retrouve dans sa matérialité (Morisset, L. & Noppen, L, 2015). Évoluant d'une construction en bois vers une culture maçonne en pierres, l'héritage et le savoir français véhiculé par son architecture transpose un vocabulaire de symétrie et de durabilité. Les constructions en pierre ont pour qualités essentielles le caractère organique, épais et lourd, tributaire du matériau qui constitue l'élément constitutif de cet héritage. La culture maçonne utilise la seule capacité portante du sol et un seul matériau pour réaliser la structure entière, ayant pour résultat une indifférence et cohérence entre l'enveloppe intérieure et extérieure (Larochelle, 2016).

Nous entendons rappeler ici que l'un des objectifs de ce mémoire est d'établir les récurrences et spécificités architecturales, c'est-à-dire déterminer les règles de composition du bâti et parcellaire de Place Royale, afin de déceler des manières d'intervenir en tant qu'architecte dans ce milieu bâti. Pour répondre à cet objectif, ce chapitre réalise une étude transversale sur les caractéristiques architecturales, combinant les trois échelles d'analyse, en prenant un élément constructif distinctif de la culture et de l'identité du cadre bâti Place Royale. Dans une recherche des récurrences et des spécificités, autant que les ruptures dans les manières de construire, une méthodologie analogue à l'échelle urbaine entend traiter les éléments intégrés aux bâtiments¹⁶. Ainsi, en ayant réalisé une lecture de sa structure urbaine, pour ensuite dégager les structures et permanences structurales à l'échelle architecturale, ce chapitre qui entreprend l'étude d'un détail constructif : les voûtes.

Ce chapitre aborde alors l'étude typo-morphologique et urbaine des voûtes de Place Royale, en différentes échelles d'analyses, c'est-à-dire allant de la forme urbaine, à la forme architecturale jusqu'à la composition des intérieurs et le détail architectural. L'étude des principes d'organisation, pour identifier les éléments essentiels et leurs relations, comprendre les liens entre les fréquences et les spécificités, permet de couvrir et d'aborder chacun de ses points à la fois au niveau bâti et urbain de Place Royale.

¹⁶ Dans le cadre de l'atelier des analyses ont été réalisées aux niveaux des parties associées aux divers étages – les fondations, le rez-de-chaussée, les étages et les greniers, dans une optique de réaliser un manuel de restauration. Les finis extérieurs et intérieurs qui se répètent ou se distinguent entre les parties des bâtiments ont également été étudiés et ne font pas l'objet du présent chapitre.

5.1.1. Échelle du détail constructif

Les chapitres précédents décortiquent Place Royale en variables d'analyse, qui permettent de revoir et comprendre l'identité culturelle et bâtie de ce lieu. L'échelle du détail est travaillée dans ce chapitre en suivant les mêmes logiques que celles des sections d'études précédentes. En étudiant chacune des voûtes présentes à Place Royale, il a été possible de comprendre qu'elles touchent le fondement même de ce site et révèlent des règles génératrices à l'échelle urbaine, ainsi que la manière d'occuper les lieux à travers du temps.



Figure 70. Gravure de Richard Short.

Source : provenance de Bibliothèque et Archives Canada/MIKAN 2895520, image modifiée par Luíza Santos.

L'iconographie historique démontre des indices quant aux changements topographiques et liés aux infrastructures urbaines du secteur. Particulièrement, la gravure de Richard Short représentant Place Royale à la suite du bombardement de 1760, démontre la présence des marches devant les entrées des maisons, moins présentes, voire inexistantes aujourd'hui. Cela indique une variation topographique, que lorsqu'on investigue en lien avec les sous-sols de ces maisons, nous comprenons l'impact majeur au niveau architectural, dont les travaux de restauration n'ont pas porté d'attention particulière.

5.1.2. Méthodologie

Afin de documenter l'évolution des fondations des habitations de Place Royale, la recherche s'est appuyée sur une base de données en archéologie, source provenant du ministère de la Culture, et limitée habituellement à une clientèle précise, c'est-à-dire archéologues professionnels ou firmes en archéologie, archéologue chercheur, étudiant inscrit à un programme universitaire lié à l'archéologie et conseiller en patrimoine. L'accès nous a été accordé, étant donné la nature de nos travaux de recherche.

Des fouilles archéologiques ont été réalisées entre 1975 et 1980, sous la gouverne de la direction du ministère des Affaires culturelles du Québec, dans le cadre du projet de restauration de Place Royale. En 1988, la Ville de Québec a également effectué des fouilles en collaboration avec ce ministère. Aujourd'hui, le ministère de la Culture et des Communications abrite un centre de documentation en ligne, soit une bibliothèque numérique en archéologie, où sont numérisées près de 2 000 000 de pages, quelques 50 000 diapositives et négatifs, et 5000 plans. L'investigation de la base de données de « ces documents d'archives » c'est-à-dire des publications officielles en archéologie est ce qui a permis de compléter les recherches entamées depuis 2016.

Dans le processus de recherche, il a été question dans un premier moment de télécharger tous les rapports, iconographies et documents se rapportant aux 55 maisons de Place Royale. Ainsi, les rapports d'archéologie ont été annexés à l'information relative à chaque maison étudiée afin de cartographier l'évolution constructive des voûtes et caves voûtées dans le secteur.



Figure 71. Les voûtes de Place Royale cartographiées.
 À gauche, le plan de Place Royale des maisons ayant eu une cave voûtée. À droite, datation des voûtes à partir des informations extraites des rapports d'archéologie et des plans numérisés provenant de BANQ. (en rose : voûtes existantes, en jaune : voûtes présumées, en orange : voûtes disparues, en bleu : voûte présumée, source autre)
 Source : par Luíza Santos. Voir annexe E.

Ces données permettent de composer une nouvelle cartographie historique de Place Royale, où les maisons comportant des sous-sols voûtés ont pu être dessinées dans un plan d'ensemble complet des bâtiments ayant comporté ce type de structure portante, complétant ainsi les plans du projet de restauration déposés aux archives nationales¹⁷. Nous avons inventorié 6670 rapports datant de 1859 à

¹⁷ Dans le cadre de la recherche entamée en 2016, 10 000 dessins architecturaux et urbains ont été inventoriés et traités (Klein, A & Dufaux, F, 2020), provenant de différents fonds du BANQ. Ces derniers ont été rendus accessibles pour cette recherche, où l'information architecturale datant d'avant et après la restauration de 45 bâtiments sur 60 sites du projet initial a été consultée.

2019, couvrant ainsi les fouilles réalisées dans différents territoires du Canada par plus de 1184 auteurs différents à partir de la bibliographie de l'inventaire des sites archéologiques du Québec.

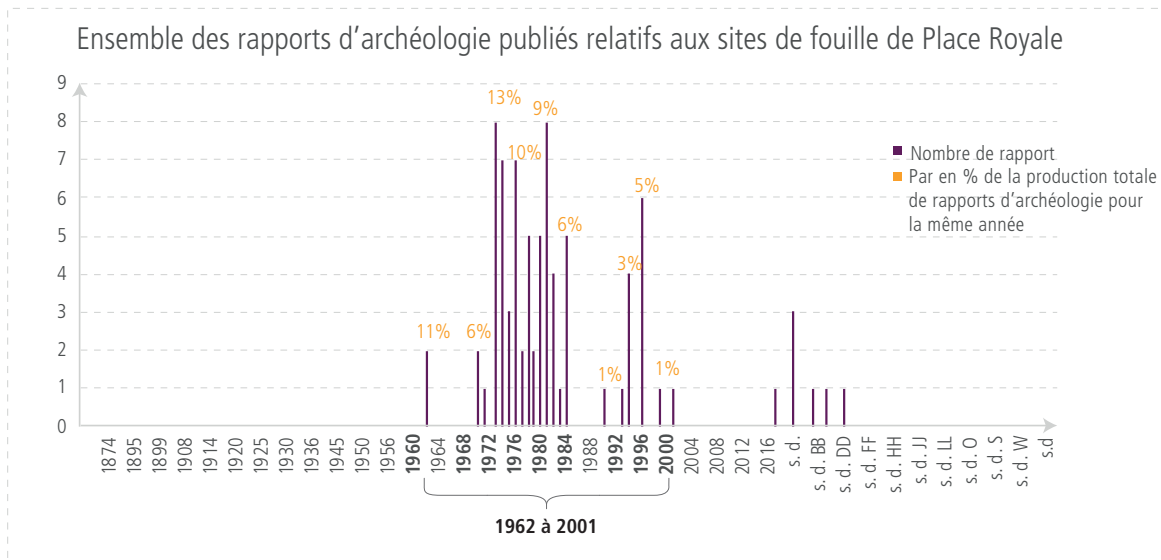


Figure 72. Synthèse de l'inventaire des sources d'archéologie (IS.AQ) des rapports publiés de Place Royale par année.
Source : par l'auteur

Les sites de fouilles de Place Royale correspondent à 83 rapports, publiés entre 1962 à 2001, sur les 6670 rapports disponibles sur l'ensemble des sites archéologiques sondés depuis 1859. Ils ne représentent qu'un pourcent de l'information disponible. Le tableau ci-dessous illustre la synthèse des documents inventoriés à partir de la bibliothèque numérique d'archéologie.

Les années les plus actives se concentrent entre 1973, 1974, 1976, 1981 et 1996, soit juste avant les travaux. La part en pourcentage des rapports sur Place Royale varie de 1 à 13 % du total de rapports d'archéologie publiés la même année des autres sites de fouilles présents dans l'inventaire. L'activité archéologique à Place Royale est sensible sans être déterminante dans l'ensemble des recherches au Québec.

Finalement, à partir de cette bibliothèque numérique, nous avons pu ressortir plusieurs informations. Les rapports d'archéologie ont permis de dater, cartographier, inventorier les maisons voûtées à Place Royale, ce qui mis en relation avec l'environnement urbain, permet de générer des hypothèses de transformation du lieu, autant prospectives qu'historiques.



Figure 73. Inventaire des sources consultées afin de pouvoir cartographier les voûtes.
Source : par l'auteur. Voir Annexe E.

Ainsi, ces cartes produites sont une synthèse différents documents liés au contexte de la restauration, provenant des plans d'architecture numérisés en 2016 des archives nationales, que les informations extraites des rapports trouvés d'archéologie. Sur les 83 documents répertoriés, quinze rapports permettent mettent en évidence les informations relatives l'évolution des niveaux du sol, le rapport entre topographie et construction des voûtes, les dimensions et les hauteurs de celles-ci.

Les rapports d'archéologie, chacun dans leur particularité, répertorient la ou les voûtes d'un bâtiment spécifique et ses caractéristiques, alors qu'il n'existe aucun document qui les regroupent, les répertorient, les classent et les analysent dans leur ensemble et en lien avec le phénomène de sédimentation des sols. Il faut toutefois noter qu'il n'existe aucune synthèse comparée sur les recherches archéologiques à Place Royale qui permettent d'une part de faire une analyse urbaine du phénomène pour en comprendre l'impact, ni une analyse transversale qui propose une comparaison pour distinguer les similitudes et différences dans la construction de cette composante de l'architecture. Ainsi le phénomène de sédimentation des sols à l'échelle urbaine disparaît dans la particularité des analyses de chaque site isolé.

La figure 74, illustre le processus méthodologique qui, à partir des plans d'architecture (plan de gauche), les informations archéologiques ont dans un premier temps été intégrées (plan au centre) pour ensuite nous permettre de générer une nouvelle cartographie (plan de droite).



Figure 74. Processus d'intégration des informations historiques, archéologiques et architecturales.
 Plan gauche : Plan des voûtes, source : extrait de la proposition de schéma pour Place Royale de Jean Cimon de 1971. Programmation des voûtes : mini-théâtres, boîte à chanson, restaurants, bar, discothèque, musée + accueil tourisme. Plan au centre : Plan des voûtes de Place Royale de 1971. Source : Fond de dessin par André Robitaille et Identification des voûtes et leur berceau par les auteurs. Plan de droite : Plan des voûtes existantes et disparues avec la topographie. Source : Luiza Santos

5.2. Les voûtes : sous le pavé de l'histoire

5.2.1. Une composante caractéristique de la tradition française de construire

Les voûtes constituent une composante particulière du cadre bâti appartenant à l'univers architectural colonial français. Ces dernières se retrouvent à la fois sous les maisons, les rues et la place elle-même et elles racontent la vie commerciale de la ville coloniale française, l'évolution du site ainsi que les fondements de l'architecture résidentielle.

Autrefois fouillées par les archéologues et transformées par les architectes, aujourd'hui les voûtes sont sous-utilisées et méconnues du grand public; seules quelques-unes sont visitables¹⁸. Ce sera alors par une documentation partielle et fragmentée que le projet de restauration des années 70 nous lègue sur cet artefact architectural. Leur étude apporte une lecture historique nouvelle au site de Place Royale.

Les 40 ans qui séparent la fin de la plupart des travaux expliquent aujourd'hui que la majorité des bâtiments font l'objet de travaux d'entretien — maçonneries, portes, fenêtres et toitures — la fin de cycle de vie des matériaux imposant ce retour. Ces travaux soulèvent des questions sur l'usage des lieux ainsi que la nature des décisions des restaurateurs de l'époque. À travers cette composante architecturale, que sont les voûtes de Place Royale, nous proposons d'y revenir à ce carrefour idéologique, où l'environnement bâti permet de mettre en lumière ce problème philosophique, sociologique et historique.

5.2.2. Une conscience critique

La construction d'une voûte exige un effort technique et matériel considérable dans le poste colonial de Québec au XVII^e siècle. L'abondance de l'espace, de la forêt et une population très modeste favorisent la construction en bois, rapide et légère. La dureté et l'isolement de l'hiver, l'insécurité face aux

¹⁸ Nous faisons référence aux voûtes de la maison Chevalier, jadis visitables, à celle de la maison Dumont, celle sous la rue Côte de la Montagne et sur la rue Saint-Pierre qui accueillent des galeries d'arts.

populations autochtones et le feu encourageant de grouper les bâtiments et incite la construction en maçonnerie.

Dans ce contexte, choisir de construire une voûte constitue un acte critique et exigeant. En France, la construction des voûtes dans les maisons rurales et bourgeoises du XVII^e siècle n'avait d'autre but que d'assurer la construction de planchers imputrescibles et incombustibles (Doyon et Hubrecht, 1982) grâce à un étage voûté en maçonnerie, au sous-sol ou au rez-de-chaussée. Dans le cas de Québec, il s'agit d'établir de solides fondations face à un climat où le gel et dégel provoque des mouvements du sol inconnus en France. C'est aussi prévoir un espace incombustible face au risque du feu provoqué par le chauffage et les cuisines. C'est enfin un acte de foi sur la permanence de l'entreprise coloniale.

Une première pièce voûtée apparaît en 1647 pour loger la cuisine au nord de la première maison des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec (1639-44). Ce bâtiment voûté sera intégré lorsque la reconstruction du Monastère entre 1692-98, expliquant une légère inflexion dans l'angle entre les deux ailes d'un projet de construire une cour intérieure carrée (Dufaux, Lachance, 2007, 2008).

Un deuxième ensemble de pièces voûtées apparaît avec de la première aile du Séminaire de Québec entre 1667 et 1681. Ainsi, les communautés religieuses établies dans la haute ville de Québec choisissent la construction de voûtes dans un étage partiellement en sous-sol, simplifiant l'excavation des fondations et assurant la transition entre deux niveaux du terrain (Dufaux, Lachance, 2007, 2008). Voûter les rez-de-chaussée des palais était pratiquement une règle en France, surtout si l'intention était de traiter le premier étage en *piano nobile* (Doyon et Hubrecht, 1982).

L'incendie de 1682 ravage la basse-ville de Québec ; 55 des 85 bâtiments sont détruits et c'est l'essentiel du bourg colonial qui est emporté par les flammes (Côté, 2016). La reconstruction est l'occasion d'édicter les premières ordonnances d'alignement des rues et d'intégrer des voûtes dans la reconstruction de l'architecture domestique à Place Royale (Castelli, 1975).

Un inventaire des voûtes existantes dans le centre historique de Québec, réalisé à partir de diverses sources, permet d'identifier celles associées aux institutions de la haute ville et le bâti spécialisé et celles sous le bâti de base de la basse-ville. On constate leur concentration autour de Place Royale.

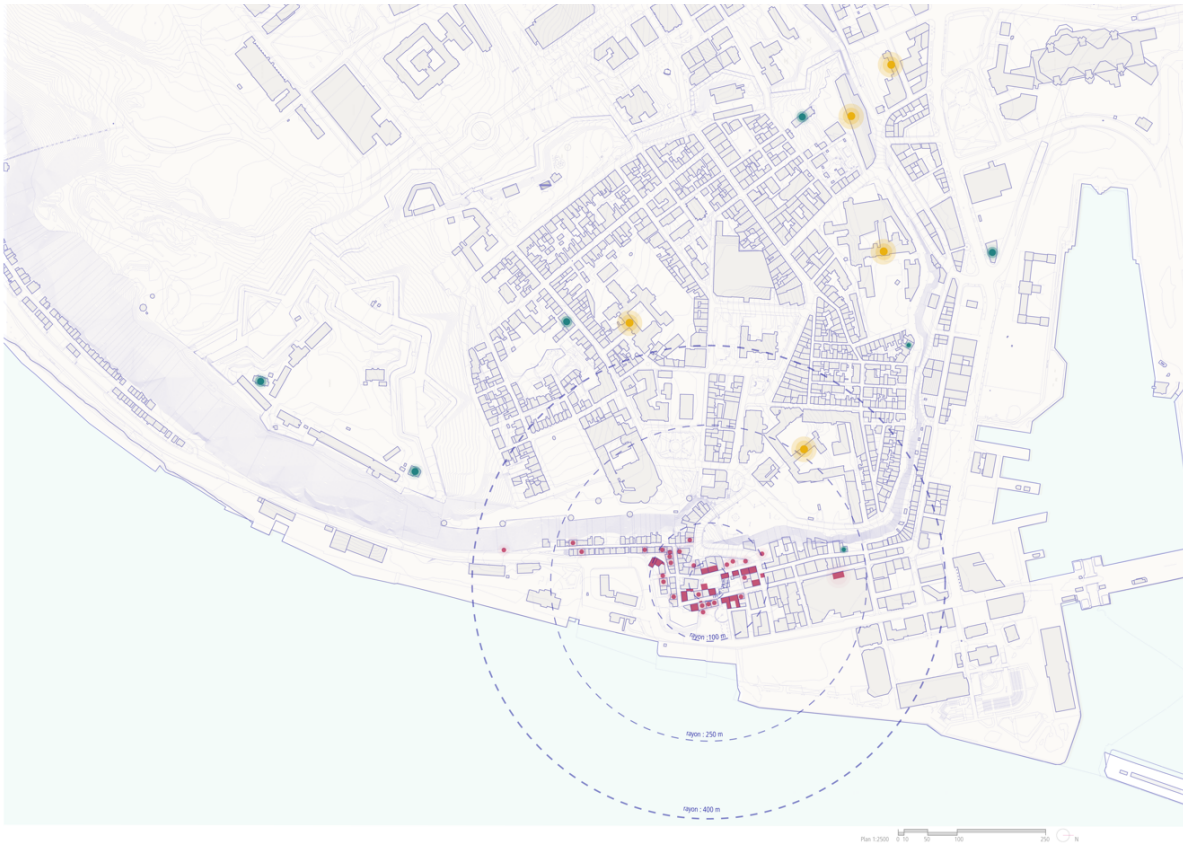


Figure 75. Secteur du Vieux-Québec avec les différents rayons de marche autour du secteur de Place Royale. En rose sont représentées les voûtes présentes ou qui ont existé dans le secteur de Place Royale et ses environs. Lorsque ce sont des points roses, il s'agit de voûtes repérées, mais ayant été démolies. Les points jaunes représentent les voûtes présentes dans les bâtiments spécialisés, c'est-à-dire le monastère des Ursulines, l'hôtel-Dieu de Québec, le Vieux Séminaire, les nouvelles casernes, et le palais de l'intendant. Les points en vert (7) représentent des bâtiments comportant des voûtes ailleurs que dans Place Royale dans le secteur de la haute ville.
 Source : Luíza Santos. Voir Annexe E.

5.2.3. Une typologie des voûtes

Selon les sources secondaires, la méthode de coffrage des voûtes n'a jamais été décrite dans les devis ou les marchés de construction, bien qu'il s'agisse d'un élément complexe à maçonner. Les architectes engagés dans la restauration de Place Royale soutiennent que les voûtes sont assemblées au moyen d'un cintre en bois auquel les pierres de carrière ou de moellons sont posées sur un lit de mortier (Léonidoff, Côté & Huard, 1996). Le savoir-faire des maçons se révèle dans la matérialisation des espaces voûtés. On retrouve plusieurs variantes à Place Royale : les voûtes à arrêtes, à anse de panier et en plein cintre. Chacune témoigne des ressources et des besoins du propriétaire et des familles.

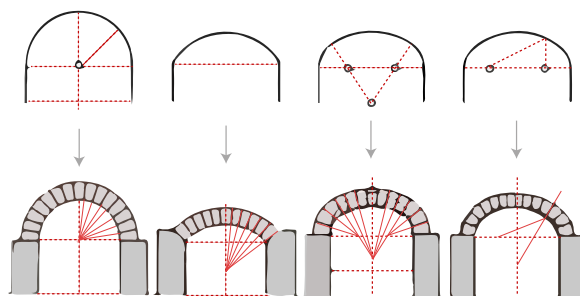


Figure 76. Types d'arc voûtés présents à Place Royale
(De gauche à droite : plein cintre, surbaissée, anse de panier, surbaussée.)
Source : Luíza Santos

Ainsi, les voûtes existantes, dans un bâti spécialisé ou de base, témoignent tout autant du savoir-faire des tailleurs de pierre ; plus le berceau est plat, plus la maîtrise de la construction est importante. Certains cas auraient été assemblés « à joints secs » (Morisset & Noppen, 2015 ; Leonidoff, 1996).

5.2.4. Leur utilité

L'apparition des voûtes après le feu de 1682 à Place Royale permet de répondre à trois objectifs. Le premier est d'assurer une protection des biens à la suite des incendies successifs ; leur construction devient alors un élément clé afin de protéger les marchandises au cœur du commerce colonial entre les produits venus de France et ceux tirés du Canada, en particulier les fourrures (Lapointe, 1991). On trouve aussi le cas des cuisines et des caves pour l'entreposage de certaines denrées qui ne sont pas dans les greniers.

Deuxièmement, la construction de fondations et de voûtes en maçonnerie permet aussi d'offrir des solides assises pour construire les étages supérieurs en maçonnerie. L'enjeu est double ; d'une part composer avec le gel et le dégel qui explique pourquoi si peu de bâtiments antérieurs à 1650 ont survécu au Canada, d'autre part permettre le surhaussement des bâtiments, lorsque les besoins et les ressources l'exigeront. Cette pratique est rapidement observée au XVIIIe siècle à Place Royale et se poursuit au XIXe siècle dans les bâtiments spécialisés tels le Séminaire de Québec ou le Monastère des Ursulines.

La relation constructive entre les sous-sols voûtés et le reste du corps bâti est inversement proportionnelle. Autant le bâtiment assure l'équilibre des charges de la voûte, entre autres par la compression continue sur la structure de la voûte (Léonidoff, 1996), que ces dernières permettent l'ajout de charges excédentaires au bâti lors des surhaussements.

Sur un troisième plan, les voûtes répondent aux ordonnances de reconstruction, qui visaient à protéger la ville. Celles de juin 1727 sur la construction des maisons en matériaux incombustibles conseillent de faire les plafonds des caves « en pierre voûtée, afin d'éviter la pourriture des parties des planchers mis au-dessus » (Castelli, 1975).

5.2.5. Les périodes de construction

La clé de la construction des voûtes réside dans le fait que les maçons construisaient les murs très épais, entre 0,8 m et 1,5 m dans le cas des maisons, vont jusqu'à faire 2,5 m d'épaisseur dans le bâtiment des nouvelles casernes, tout en rapprochant les piédroits pour limiter la portée des arches. Ceci contribuait grandement à la réduction du calcul des charges. Ce savoir-faire maçon se développe à partir de 1683 (Maison Milot), sur une période de 93 ans, avec la construction de 28 voûtes à Place Royale et s'éteint sous le régime anglais, vers 1787.



Figure 77. Morphogénèse des constructions des voûtes et caves voûtées, basées sur les cartographies de Robert Côté et du musée de la Civilisation.
Source : Luíza Santos

Les cartes ci-dessus présentent la construction des voûtes durant l'époque coloniale française. La carte de 1715 identifie les voûtes les plus anciennes, construites en 37 ans, entre 1678 à 1715. Ces dernières sont réparties autour de la Place Royale. Il faut souligner la concentration de voûtes dans 8 des 11 maisons voûtées du côté nord de la place Royale.

De 1723 à 1753, une douzaine de nouvelles voûtes sont construites autant sous Place Royale et au sud de celle-ci en 30 ans. Les nouvelles voûtes se trouvent entre la rue Petit Champlain et le littoral, justement entre deux niveaux topographiques séparés par l'équivalent d'un étage. Ceci confirme la croissance constante de la population marchande et la concentration de l'activité commerciale et résidentielle (Desloges, 1991).

Le bombardement britannique à l'été 1759 laisse le secteur en ruines. Plusieurs voûtes ont résisté soulignant leur rôle d'espace protégé, mais d'autres sont aussi détruites. LeMoine¹⁹rapporte que :

« Il y a eu sept voûtes qui ont été crevées ou brûlées ; celle de M. Perrault, le jeune, celle de M. Tachet, de M. Turpin, de M. Benjamin de la Mordic, Jehaume, Maranda. Jugez de la consternation. Il y eut 167 maisons de brûlées » (LeMoine, 1875).

La carte de 1765 permet de constater la disparition de certaines voûtes, mais aussi la rareté de leur reconstruction. Seulement 5 voûtes sont construites en 26 ans, soit de 1761 à 1787. C'est la fin de la construction des caves voûtées dans le secteur au niveau du bâti de base²⁰.

La disparition progressive des voûtes comme forme architecturale après la conquête britannique témoigne de la perte d'un savoir-faire en construction, mais aussi d'un ensemble de changements dans l'investissement immobilier dont le passage d'une architecture en maçonnerie massive d'inspiration française vers une culture de la construction plus légère venue d'Angleterre et des colonies américaines.

Quelques exemples des voûtes encore existantes dans le secteur de Place Royale ont été modélisés à partir de diverses sources entre les rapports d'archéologie et les archives.

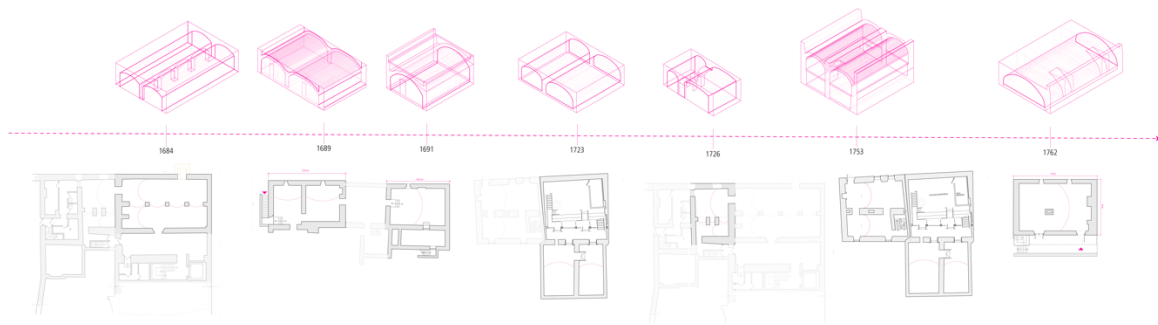


Figure 78. Évolution de la construction des voûtes dans les maisons urbaines coloniales.
Source : Luíza Santos

L'ordre chronologique permet d'observer la variété des solutions architecturales adaptées au contexte propre de chaque maison. La voûte doit répondre au cadastre, s'inscrire dans la topographie du site, s'ajuster en termes de hauteur et les contraintes constructives. Elles répondent aux moyens des occupants et leurs usages. Certaines d'entre elles servaient de tonnellerie, d'ateliers de taillanderie, de fourrure, d'orfèvrerie, tandis que d'autres étaient vouées à des usages plus commerciaux - boulangerie et entreposage - et domestiques avec des cuisines.

¹⁹ Dans l'histoire des fortifications et des rues de Québec, 1875.

²⁰ L'immeuble Kings' Wharf, au sud de Place Royale propose dans ses plans de 1823, des voûtes au sous-sol dans un moitié du bâtiment. L'architecture reprend la manière de construire des bâtiments militaires et s'inscrit dans les projets autour de la nouvelle citadelle de Québec. L'immeuble sera incendié en 1950.

5.3. L'impact au niveau urbain et architectural des voûtes

5.3.1. Localisation et accès aux voûtes

À l'échelle architecturale, la construction et localisation des voûtes assurent leur accès et leur rôle. L'analyse de leur implantation suggère des positions topographiques spécifiques, là où comme dans le bâti spécialisé, la voûte permet de faire la transition entre deux niveaux du sol. Généralement, elles sont desservies d'un côté par des accès au niveau du sol, tandis que de l'autre côté, leur présence est révélée par des soupiroux, qui assurent une lumière et ventilation naturelle.

Aujourd'hui, la plupart de ces soupiroux sont soit murés ou sous le niveau de la rue. Ceci confirme que le niveau actuel des rues est en moyenne surhaussé de 60 à 150 cm face à celui du XVIII^e siècle. En redessinant le profil des rues pour dégager les soupiroux, on découvre le niveau de la chaussée originale.

Ce phénomène de sédimentation est une réalité historique commune. Lors de la restauration de Place Royale, les fouilles archéologiques (1961-1999) documentent les variations de niveau de sols par différentes carottes et analyses dendrochronologies.



Figure 79. Topographie de Place Royale selon les données extraites des rapports d'archéologie.
Source : Luíza Santos

Les 82 rapports d'archéologie publiés entre 1962 à 2001 ont été assemblés pour comprendre l'impact urbain de cette sédimentation. Ces rapports indiquent les variations de niveaux et établissent la présence des couches anciennes avec précision. La cartographie de ces informations permet de proposer une hypothèse des changements des niveaux à travers la Place Royale.

La coupe (figure 79) permet de visualiser les modifications de la pente vers le fleuve à travers la Place Royale. La forte dénivellation a été en partie atténuée par l'introduction des voûtes et le redressement des rues et de la place elle-même.

L'ordonnance de 1686 vise l'alignement des maisons par une réglementation des largeurs des rues, mais également de proscrire les débordements des maisons sur l'emprise publique. Mais l'ordonnance sur l'alignement des rues prend une dimension verticale lorsque l'on considère l'impact de la construction des voûtes qui permet de redresser, de remblayer et d'aplanir les rues autour de la Place Royale.



Figure 80. Plan des voûtes de Place Royale. En rose les voûtes existantes, en jaune : les voûtes démolies.
Le pointillé en rose, illustre la topographie hypothétique, basée sur les coupes stratigraphiques des rapports d'archéologie consultés.
Source : par l'auteur

La voûte présente sous Place Royale, une extension de la maison Fornel construite en 1735, permet le nivellement de la place elle-même. Les voûtes de la maison Barbel, juste au nord de Fornel, qui mesurent 2 étages montrent que le dénivelé original était entre 6 et 8 m.

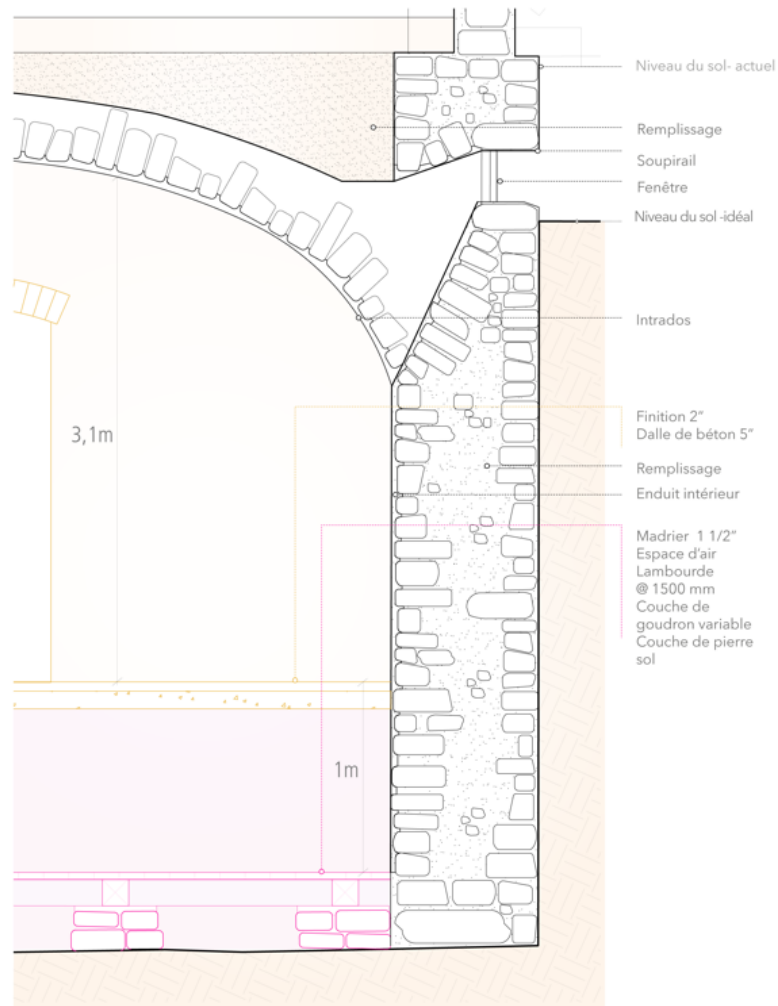


Figure 81. Coupe dans la voûte de la maison Milot.
 Source : par Luíza Santos

La voûte de la maison Milot, située sur la rue Notre-Dame mesure selon les rapports d'archéologie, 4,5 m (14 pieds) de hauteur. Étant donné la topographie plus escarpée à ce niveau (Gagnon, 1970), les piédroits sont plus profondément ancrés dans le sol afin d'atteindre le roc, justifiant sa hauteur impressionnante comparativement aux autres voûtes. La figure 81 illustre la différence remarquable entre l'intérieur originel (avec les fondations en rose) comparativement à celui d'aujourd'hui avec un plancher à 3,1 mètres sous du sommet du berceau.

Le croisement des rapports d'archéologie avec la compréhension des principes constructifs et morphologiques des fondations et des voûtes des maisons suggère que la reconstruction de 1685 est l'occasion de redresser les rues et d'aligner les bâtiments, en plan et en hauteur. La localisation des voûtes correspond à un changement dans les niveaux du sol, de manière à simplifier l'excavation. À partir ce de constat, il est possible de recréer une hypothèse de la topographie initiale (figure 82).

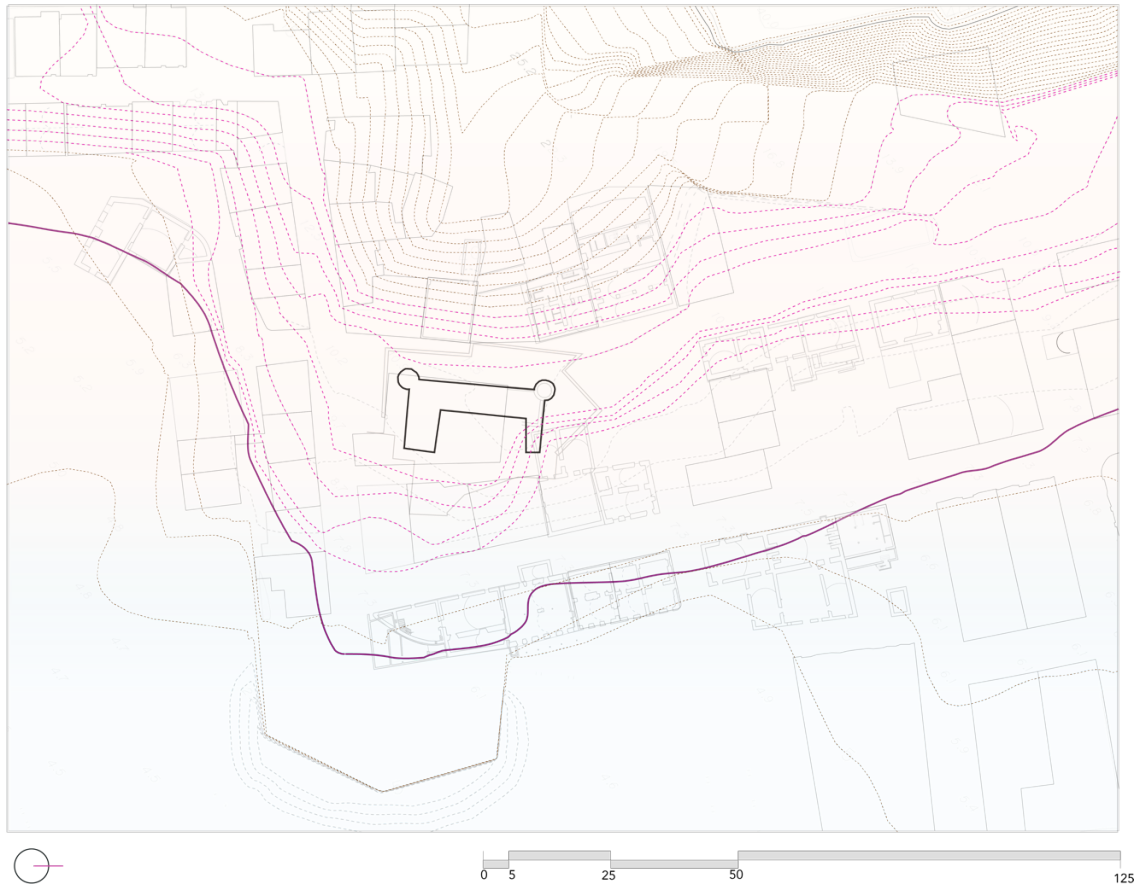


Figure 82. Plan de Place Royale, où en rose, une hypothèse de topographie historique est représentée.
 Source : Luíza Santos. Voir Annexe E.

Cette topographie originelle permet de saisir l'envergure du nivellement des sols, dont la création de la place Royale avec le parvis devant l'église. La rue Notre-Dame, de la place Royale à la côte de la Montagne est surélevée et aplanie grâce aux voûtes des maisons limitrophes. Les voûtes agissent comme un contre fort pour soutenir le sol, évitant le basculent des murs de fondation, liés à la charge du sol. La rue Saint-Pierre est sans doute aussi surélevée face au niveau du littoral naturel. Le site de l'Habitation de Champlain (au centre du dessin en noir) était plus escarpé que ce que nous voyons désormais, conforme à une logique militaire invisible aujourd'hui.

5.3.2. Place Royale et le projet d'architecture : sa fonction commerciale

La recherche sur les voûtes pose de nouvelles questions sur la nature de la restauration réalisée entre 1970 et 1985. La surélévation des rues nuit à l'état matériel des caves, dont celles voûtées, mais change aussi la nature des rez-de-chaussée.

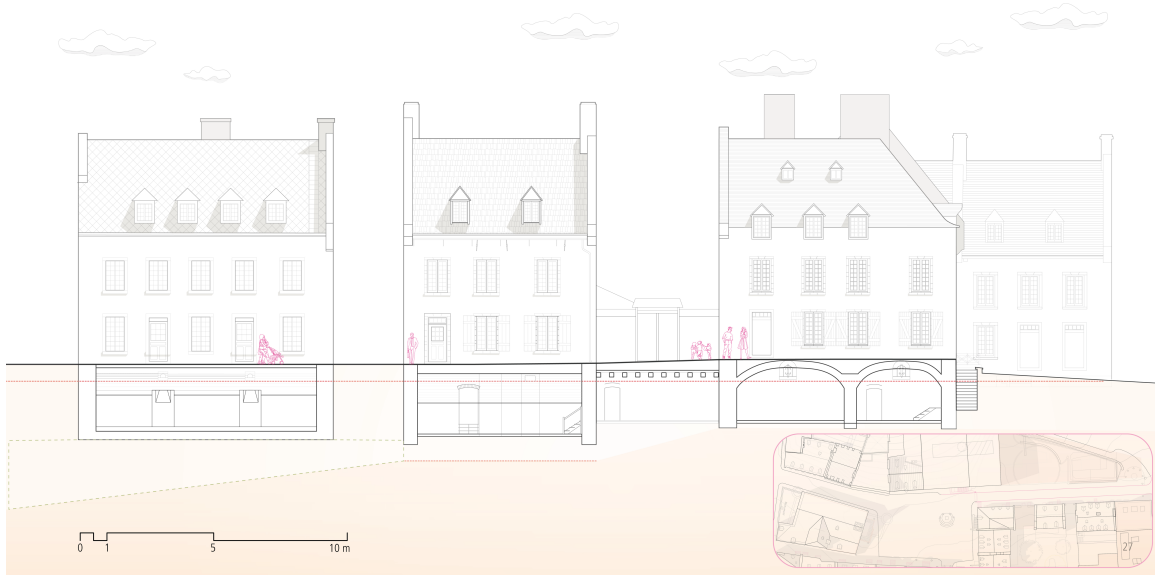
En effet, en abaissant le niveau des rues à celui au XVIIIe siècle, on réalise que les rez-de-chaussée étaient accessibles par un perron et quelques marches depuis la rue. C'est-à-dire que les pièces accessibles depuis la rue étaient surélevées prévenant que les passants depuis la chaussée ne voient pas à l'intérieur.

Bien que Place Royale ait été désignée place de marché, les maisons qui l'entouraient n'étaient pas des magasins ou des boutiques avec une vitrine ou devanture comme on l'entend aujourd'hui. D'une part ces formes architecturales sont plus tardives en Europe au XVIIIe siècle et s'implantent au XIXe à Québec. D'autre part, les logements du rez-de-chaussée étaient souvent le logis des marchands (Desloges, 1991) où, à l'occasion, une pièce pouvait servir d'office pour des transactions commerciales.

L'analyse urbaine de la configuration avait révélé le caractère anti-polaire ou ségrégué de Place Royale. L'impact des voûtes et la position des rez-de-chaussée confirment la nature de l'activité commerciale autour de la place. Dans ce contexte, nous comprenons mieux pourquoi le marché public quitte rapidement le site de Place Royale à la fin du XVIIIe siècle pour le Marché Finlay pour se rapprocher des quais où les produits agricoles étaient livrés aux habitants de Québec, puis le Marché Champlain après 1880. La figure 83 illustre la possibilité de retrouver le niveau originel de la rue au XVIIIe siècle. L'élévation permet de constater à la fois la verticalité de ces maisons, mais également l'intimité que les rez-de-chaussée pouvaient offrir devant la circulation des passants un mètre plus bas.

Le projet de restauration de Place Royale pose dès l'origine la question de son potentiel commercial, et notamment de boutiques et espaces destinés au tourisme et aux loisirs. On imagine que les voûtes pourraient abriter des cabarets comme à Saint-Germain-des-Prés, comme illustré dans le plan de Jean Cimon de 1971 retrouvé dans les archives (Cimon, 1971). Une maison des vins voit même le jour ; première succursale haut de gamme de la Société des alcools du Québec qui est d'ailleurs ouverte dans la voûte de la maison Dumont en 1973 pour fermer au début des années 90 (Lapointe, 1991). La vocation touristique et commerciale de Place Royale est enjeu pour la SODEC qui gère les propriétés. Une étude publiée en 2003 explore comment transformer les rez-de-chaussée de manière à intégrer les vitrines afin d'augmenter la visibilité commerciale (Noppen, 2003). Comme vu dans le chapitre précédent, le gabarit des fenêtres du rez-de-chaussée de la maison Fornel sont ainsi agrandies en 2014, pour accommoder une boutique, ressemblant davantage à la maison avant le projet de restauration que celle qui transpose un vocabulaire résidentiel. Les références européennes de la vitrine commerciale servent de précédents, mais elles échappent aux logiques historiques de Place Royale.

Rue Notre Dame
Actuellement



Rue Notre Dame
Proposition d'aménagement

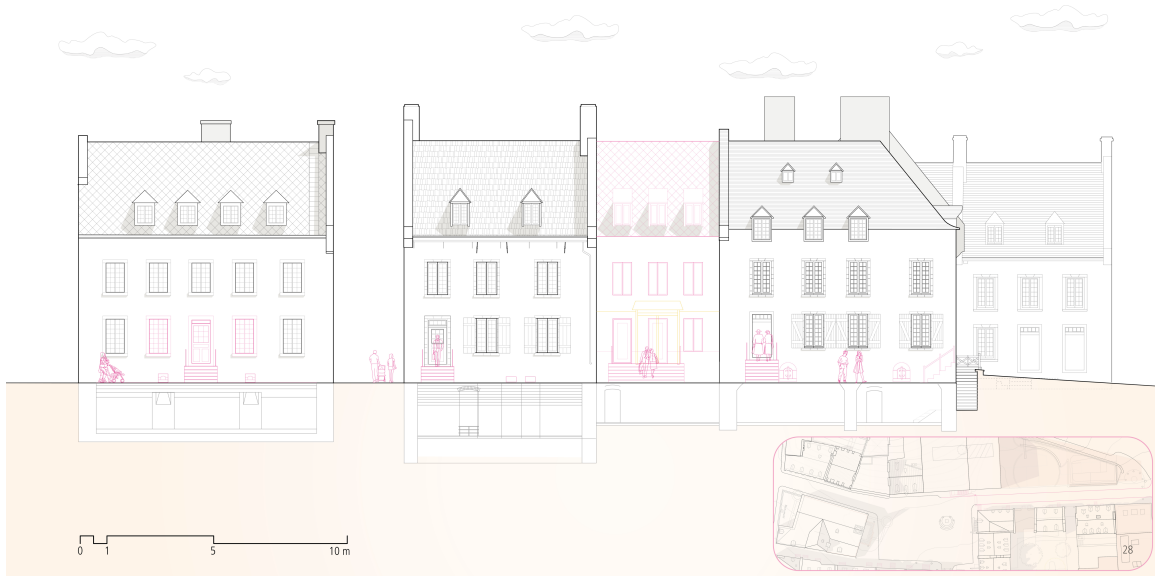


Figure 83. Proposition d'aménagement pour la rue Notre-Dame en baissant le niveau de la rue.
Source : par l'auteur

Rapports



1980- Paradis : Vue générale des fondations de la maison avec les soupiraux. En direction Sud-Est. (Photo S. Rouleau, A66-30 #11)



1980- Milot (C&É-109-4A2) Vue d'ensemble des fondations et du soupirail. (En direction Sud-Est).



SECTEUR PLACE-ROYALE ET RUE DES REMPARTS, QUÉBEC - VOL.1 RAPPORT VOL.2 CAT. INV. NOTES - RECH. ARCH. année 1987

Rue Notre Dame

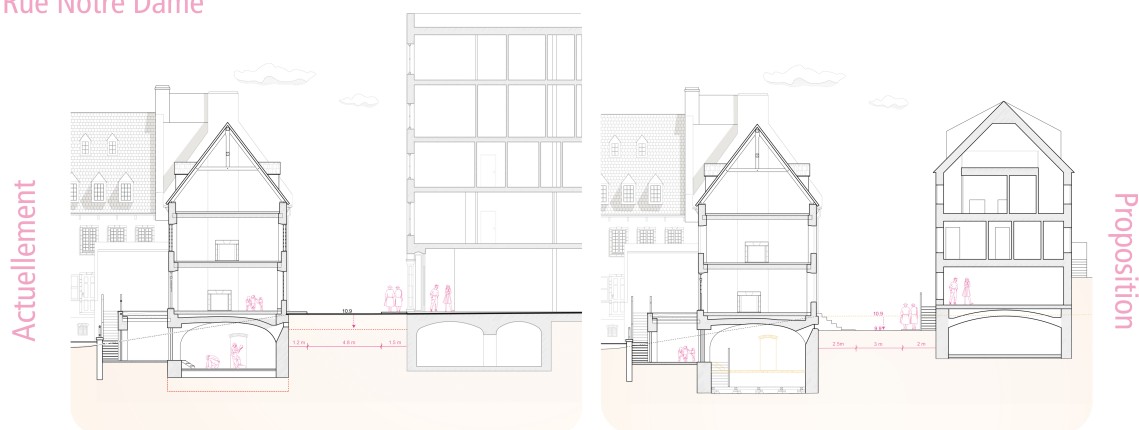


Figure 84. Coupe de la maison Milot avant et après un abaissement de la rue.
Haut de l'image : Photographies provenant des rapports d'archéologie démontrant l'ancien niveau du sol.
Source : par l'auteure. Voir Annexe E.

L'étude des voûtes suggère que la nature commerciale de Place Royale est limitée avant tout au rôle d'entrepôt des marchandises qu'elles abritent. Les étages au-dessus des voûtes sont résidentiels. Les rez-de-chaussée étaient environ un mètre plus haut en raison de la surélévation des rues depuis le XVIIIe siècle. Ainsi, le logis du marchand, accessible depuis la rue, n'était pas une boutique, mais sa résidence ou une pièce pouvait servir aux transactions commerciales.

Le titre de Place Royale s'inscrit dans une volonté de représentation ; la forme des bâtiments ainsi que la place ne correspondent pas à l'unité architecturale des « places royales » documentée dans le même rapport sur la vocation commerciale (Noppen, 2003). Mais effectivement, en rassemblant les résidences des principaux marchands, la place pouvait prétendre représenter le pouvoir civil de la couronne et laïc des commerçants.

5.3.3. Place Royale et le projet d'architecture : sa fonction résidentielle

Nous venons de reconnaître les limites de la vocation commerciale de Place Royale et de circonscrire son rôle résidentiel pour les marchands en relation avec les voûtes qui abritaient leur fonds de commerce.

Mais qu'en est-il des étages supérieurs, puisque de l'analyse de l'évolution des bâtiments montre leur surélévation dans la première moitié du XVIIIe siècle et leur reconstruction après la conquête ?

Le parti de la restauration a été d'attribuer à chaque maison un nom lié à son habitant d'origine ou un résident notoire. La variété des noms permet aussi de suggérer que chaque maison prétend être celle d'une famille fondatrice de sorte que le visiteur peut imaginer que ces immeubles de 3 à 4 niveaux pouvaient loger qu'une seule famille dans un espace intérieur dépassant largement les standards contemporains.

L'historien Desloges observe en 1991 que Place Royale est un quartier de locataires, c'est-à-dire que les maisons sont composées de plusieurs logements répartis selon les étages. Le marchand propriétaire se gardant le rez-de-chaussée et les voûtes tandis que les étages sont loués à un large échantillon de résidents qui cherchent à se loger à Québec. Desloges décompte les officiers et fonctionnaires royaux qui sont plus confortables, mais aussi les artisans et ouvriers peu qualifiés attirés par la prospérité de Québec.

Le chantier de restauration ne tient pas compte de ces faits, d'ailleurs ignorés ou incompris dans la planification des années 1970. Desloges lui-même s'étonne que les habitants s'entassent dans la basse-ville autour de Place Royale alors que la haute-ville est peu peuplée où chacun aurait pu avoir un jardin. C'est dire que les idéaux du présent contaminent l'analyse des historiens pourtant rigoureux, mais incrédules devant des pratiques urbaines à l'opposé du discours résidentiel banlieusard de l'après-guerre.

De ce malentendu, nous constatons que lors de la restauration, plusieurs portes secondaires donnant accès aux logements sont supprimées ou remplacées par des fenêtres. La décision est une erreur historique. On observe aussi que les intérieurs sont liquidés sans analyses, comme nous l'avons montré pour la Maison Chevalier, tout autant que les escaliers permettant d'accéder aux étages et logements sont détruits sans analyse sur leur position et leur forme.

Les accès aux étages ont été réaménagés avec des escaliers conformes à la réglementation actuelle, générant un ensemble de contresens morphologiques dramatisé par la disposition des cloisons dans les aménagements intérieurs. En ce sens, le caractère factice attribué à tort sur l'ensemble de Place Royale se révèle juste lorsque l'on comprend les intérieurs et la vocation résidentielle des lieux.

5.4. Constats : les défis du présent

Dans le contexte de la restauration de Place Royale, l'évolution de l'espace a été le domaine des connaissances auquel les fouilles archéologiques ont le plus rapporté (Picard, 1979). En 1979, un rapport d'archéologie de l'ensemble des fouilles réalisées à Place Royale rapporte que sur 35 sites ayant été fouillés ou sondés, seuls 18 rapports de fouilles sont publiés, dont trois concernant la seconde habitation de Champlain (Picard, 1979). Ainsi, les anciens niveaux des caves et les vieilles structures en maçonnerie ont

été dans la majorité des cas sondées, parfois apportant même des informations nouvelles qu'aucun document historique ne faisait mention (Picard, 1979). Les plans d'architecture de l'époque de la restauration représentent souvent les voûtes qui sont existantes, mais ne retracent pas celles qui ont jadis existé sur le bâti de base (comme l'illustrent les cartes suivantes). Or, après 9 ans de fouilles archéologiques, aucune synthèse des découvertes et plans d'ensemble des vestiges n'est réalisée, notamment sur le plan chronologique (Picard, 1979).

Ainsi, les anciennes structures de maçonnerie, les anciens niveaux des caves et la datation des fondations sont tous des données recensées, mais relayées à l'oubli. Toutefois, l'information archivistique nous a permis de faire le pont entre les disciplines et retisser le lien entre l'information produite dans le contexte de la restauration de Place Royale du point de vue archéologique à la genèse et la transformation du secteur au niveau architectural et urbain, à travers l'étude des voûtes. Nous avons pu intégrer les rapports des différents chercheurs – historiens, archéologues, architectes – à l'échelle des bâtiments et de l'ensemble urbain, permettant de compléter la cartographie complexe des producteurs de l'ensemble documentaire de Place Royale.

Ces informations, une fois atomisées, nous ont permis de comprendre que lors de la restauration, l'intérêt pour les voûtes se concentre autour de leur reconversion commerciale, en particulier pour évoquer la vie nocturne parisienne de l'après-guerre comme une hypothèse touristique. La recherche met en lumière l'absence d'intégration des connaissances historiques et archéologiques comme guides morphologiques aux interventions dans le projet de restauration et souligne le poids des idéaux du présent.

Un documentaire réalisé en 1974 par l'ONF compare justement la reconstruction du centre historique de Varsovie et les restaurations en cours à Québec (Régnier, 1974). La commémoration trouve sa logique économique à travers le potentiel touristique et supprime l'objectif d'un patrimoine vivant et habité par des résidents. Cela sera amèrement dénoncé dans un colloque de 1978, notamment le sociologue Fernand Dumont qui compare l'opération à « un camp de concentration de la culture » (Actes du colloque, 1978).

Dans les années 1980, plusieurs études historiques sont réalisées sans influencer le projet architectural. Celui-ci est largement remis en cause avec le transfert des propriétés restaurées à une agence publique, la SODEC et les autres bâtiments expropriés à une coopérative « Le petit Champlain ». Toute la documentation du projet rassemblée par le ministère des Affaires Culturelles est versée aux archives Nationales du Québec (BAnQ) en 1996, tel un aveu de documents devenus inactifs. La SODEC exécute quelques travaux, dont un centre d'interprétation, inauguré en 1999 et fermé en 2016.

Les travaux d'entretien prévus par la SODEC au cours des dix prochaines années sont l'occasion de corriger des erreurs des restaurations des années 1970, qui n'ont pas bénéficié de l'évolution des

connaissances et des recherches propres aux champs de la morphologie urbaine. Elles dénotent une fascination pour une ville factice et non sur des faits urbains reconnaissables. L'étude morphologique des voûtes nous a permis à la fois de mieux comprendre les logiques constructives, mais aussi les nécessités architecturales et urbaines des fonctions résidentielles et commerciales, en plus de révéler un moment fondateur dans l'urbanisme en Nouvelle-France à travers l'alignement des rues, en plan et en coupe. Cette méthodologie, propre au champ de la morphologie urbaine, offre à la fois des indices aux interventions futures qu'elle réalise une lecture transversale de l'histoire opérationnelle du cadre bâti de Place Royale, mettant en lumière les contradictions dans la mise en valeur, entre les ambitions touristiques et celles d'être un lieu habité.

6. Discussion

Ce chapitre propose un retour critique à partir de l'ensemble des analyses présentées dans les 3 chapitres précédents en comparant avec les concepts et méthodes présentés et la revue de littérature.

6.1. Complexité et contradiction : les choix cohérents et les contradictions dans le projet de restauration

6.1.1. Recension : La question des centres historiques

La revue de littérature permet de cerner une partie des enjeux idéologiques et locaux sur la nature des interventions relatives aux transformations architecturales et urbaines de Place Royale. Cette question entre le patrimoine habité ou commémoratif, au cœur des travaux de transformation de Place Royale peut être comprise dans son contexte plus global, c'est-à-dire dans celui qui implique les transformations des centres historiques. Les interventions rentabilisées par les activités touristiques – services et logements temporaires – sont souvent privilégiés pour leur rentabilité rapide, et souvent celles-ci dénaturent les fonctions originelles des lieux (Piccinato, 1990).

Piccinato²¹, architecte et enseignant italien, incite les acteurs en patrimoine, urbanistes, architectes et autres corps de métier à reconnaître et à comprendre où et comment intervenir, en procédant par une analyse attentive des besoins non conditionnés par les désirs, illusions et idéologies, lorsqu'il s'agit d'intervenir dans les sites anciens.

Dans les mémoires déposés dans le cadre du colloque de 1978, nombreux citoyens déplorent que les travaux prévus ne contribuent pas à la population qui y habite, et dont les services de proximité sont manquants. La question de privilégier l'habitation et le bien être des occupants est rapidement annoncée, cependant la difficulté entre l'équilibre des usages souhaités avec l'habitation dans les maisons restaurées comporte plusieurs lacunes, telles que nous avons démontré par l'étude de l'ilot 1 et 2 et l'étude des maisons Fornel, Paradis et Chevalier. Ce que Faure explique en disant que le projet de restauration s'inscrit plutôt comme un processus de déconstruction-reconstitution, suivant une idéologie nationaliste d'intérêt économique (Faure, 1996), notre analyse morphologique le démontre en identifiant les incohérences architecturales et urbaines.

L'approche privilégiée, qui aborde Place Royale par ce canon artistique correspondant à une image de l'architecture Nouvelle-France, s'approche davantage du cadre méthodologique appliqué aux monuments historiques, qui a pour résultat la patrimonialisation « monumentale » d'un tissu de base résidentiel

²¹ Dans le cadre d'une conférence donnée à l'institut de conservation de Raymond Lemaire, Leuven en 1990 : Contre les centres historiques, traduit de l'italien par Pierre Larochelle.

(Berthold, 2012), dont l'attrait principal s'est retourné vers la promotion touristique de la ville au lieu de privilégier ses occupants (Cousson, 2010).

Il est intéressant de constater que Place Royale, en tant que chantier de restauration majeur en patrimoine, n'est que très peu ou pas abordé à l'international. Par ailleurs, le site du Vieux-Québec est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO en 1985, en citant l'authenticité et l'intégrité comme critères des bonnes pratiques, sa valeur universelle étant classée comme exceptionnelle. Cependant, lorsqu'on se rapporte à Place Royale et sa transformation, à travers nos trois échelles d'analyse, nous comprenons que ce label a peu à voir avec les bonnes pratiques d'intervention. On peut se demander combien la reconnaissance de l'UNESCO est davantage un enjeu politique qu'une validation d'une démarche de restauration scientifique et exemplaire.

Nous arrivons à la conclusion que la difficulté d'avoir un cadre méthodologique et pratique clair d'intervention dans l'existant, qui oscille entre la volonté de faire un espace dédié à la commémoration et au tourisme et la volonté de faire un lieu habité et vivant, qui transposent dans l'architecture de manière contradictoire, dictant ainsi des interventions basées sur les choix idéologiques à celles basées aux choix d'intervention morphologiques vérifiables.

À travers les trois échelles d'analyse (tissu urbain, bâti et architecture), le projet de restauration de Place Royale juxtapose maladroitement entre des techniques anciennes qui s'inscrivent d'une logique de restauration et des techniques modernes, qui résultent plutôt d'une logique interprétative et réglementaire. L'étude au niveau urbain et du cadre bâti démontre différents niveaux de compréhension du milieu bâti résultant des travaux de « restauration » de Place Royale. L'étude des voûtes permet de tisser la narration à toutes les échelles à la fois une méthode d'étude et d'intervention pour ce site.

6.1.2. Au niveau urbain | Fabriquer la ville : un tissu urbain rapiécé

Le site d'implantation de l'Habitation de Champlain est une étroite bande de terre entre la falaise et le littoral qui offre pour un poste de traite une localisation centrale face au fleuve tout en étant facilement défendable. Au sud comme au nord, l'accès terrestre est très limité, à l'ouest surmonté d'un fort, à l'est face au Saint-Laurent. Le terrain est exigu et on ne s'étonne guère qu'un projet de fonder une vraie ville sur un terrain plus vaste soit évoqué par Champlain à travers la proposition de Ludovica, sans toutefois faire l'objet d'un plan ou d'une localisation.

L'évolution de la basse-ville se révèle par la suite un ensemble d'opérations ponctuelles de remblayages pour accroître l'aire urbanisée avec l'ouverture de rues et d'îlots sous une logique orthogonale le plus souvent organique peu planifiée. Les largeurs des rues et les dimensions d'îlots se révèlent relativement irrégulières.

Sous le régime français, l'ingénieur Chaussegros de Léry propose quelques plans (1722, 1727, 1752) proposant une expansion de la basse-ville sur la batture selon un profil du littoral relativement parallèle et similaire au profil actuel. C'est-à-dire que le triangle formé par la basse-ville s'inscrit dans une logique topographique naturelle entre la falaise, la batture et le lit du fleuve. Les propositions de Chaussegros de Léry visent toutes à offrir un littoral défini par un quai ouvrant sur une trame de rues orthogonales à l'emprise régulière et formant des îlots comparables en formes et en dimensions. Le milieu urbain proposé inclut l'aménagement de places publiques et d'un tissu urbain de base destiné aux fonctions mixtes résidentielles et commerciales, comme elles existaient à Place Royale au XVIIIe siècle (Desloges, 1991). Ces plans ambitieux ne se réalisent pas avant la conquête de Québec en 1759.

Le régime anglais offre à la fois continuité et rupture. Il y a une forme de continuité dans le sens que le développement du tissu urbain demeure un processus progressif et ponctuel largement dominé par l'initiative des propriétaires qui remblaient sur le fleuve pour ouvrir des entrepôts et construire des quais. La continuité s'observe dans la reprise des méthodes et formes constructives dérivées de la tradition française et c'est seulement après 1815 que les pratiques britanniques commencent à influencer la construction du bâti de base.

Il y a une forme de rupture parce qu'il n'y a plus de planification d'ensemble telle que proposée par Chaussegros de Léry. Alors que la ville connaît une forte croissance au XIXe siècle, et que l'aire urbanisée couvre celle envisagée au siècle auparavant par l'ingénieur du Roy, le tissu se révèle irrégulier dans les largeurs d'emprises des rues comme des îlots. On trouve aussi un début de spécialisation fonctionnelle, c'est-à-dire que la ville commerciale sépare la résidence du lieu des activités économiques.

Enfin, il n'y a pas de projet de places ou d'espaces publics destiné aux résidents. L'aménagement des marchés publics, Finlay et Champlain proposent une esplanade pour un marché extérieur, mais le concept d'une place encadrée par des bâtiments qui construisent son interface est davantage accidentel que planifié. De même la construction de la Douane sur la Pointe-à-Carcy propose une façade maritime monumentale sur le fleuve, mais aucun espace public extérieur n'encadre à l'avant ou à l'arrière le monument public.

Les plans de la fin du XIXe siècle suggèrent une forme d'expansion de l'aire urbanisée en direction du futur Bassin Louise aménagé en 1893. Mais cette proposition restera inachevée parce que le littoral nord est consacré aux transports ferroviaires et maritimes excluant d'autres fonctions urbaines dans une forme de spécialisation industrielle.

Les transformations de l'après-guerre voient le départ des activités portuaires, ferroviaires et industrielles, mais au-delà des usages, les logiques de spécialisation fonctionnelle demeurent. La fonction touristique devient l'activité urbaine dominante. Le secteur du Vieux-Port est consacré aux bateaux de

croisières et l'administration publique. Le bassin Louise devient une esplanade sans fonction propre outre un loisir saisonnier. Le Musée de la civilisation restructure un îlot complet, effaçant la plupart des traces historiques, pour former « un camp de concentration de la culture » pour reprendre l'expression acide de Dumont.

L'étroitesse entre la falaise et le fleuve oblige l'empiétement sur l'eau afin d'agrandir la circulation et au gré du développement économique et commercial des activités portuaires. En étudiant les caractéristiques fondatrices de Place Royale au niveau urbain, par l'étude morphologique, nous comprenons que malgré les transformations urbaines encourues en 400 ans d'histoire, tel que le remblayage, le développement de nouvelles voies de circulation et les nouvelles constructions dans le secteur environnant Place Royale, la nature organique et unique du tissu de base historique de Place Royale a atteint sa maturation au tournant du XIXe siècle.

Les cartographies produites illustrent la construction d'une ville, où le cadastre révèle les remembrements et fusions des parcelles, la hauteur des bâtiments l'étroitesse du tissu urbain et la syntaxe spatiale (*space syntax*), les lacunes dans les connectivités viaires dans le secteur de Place Royale. À cela, s'ajoute la fermeture de la rue Saint-Pierre par la restauration de l'îlot 9, la démolition des marchés Champlain et Finlay, l'exode urbain dans les années 60 vers la banlieue, et la disparation du tramway, qui sont parmi les changements sociaux économiques ayant le plus accentué l'enclavement du secteur de la Place Royale. L'impression de parc touristique artificiel est en partie le résultat de cet isolement spatial à l'échelle urbaine.

Le constat est que la sauvegarde des bâtiments qui composent Place Royale, est tributaire de deux facteurs ; la durabilité des matériaux de construction du bâti de base, et la morphologie du cadastre qui, après avoir atteint sa maturité dès la première moitié du XIXe siècle, offrait des conditions de densification plus restrictive et moins favorable que les parcelles au nord de la Côte de la Montagne. Place Royale s'est conservée parce qu'il était difficile de densifier davantage sans remettre en cause les emprises publiques et privées.

Cette limitation morphologique à l'échelle urbaine ouvre une hypothèse intéressante sur la sauvegarde involontaire entre les contraintes spatiales du cadastre et la permanence des constructions massives. Elle permet aussi de mieux comprendre l'importance des opérations d'expropriation pour accélérer les remembrements et le développement immobilier, tant sur le plan historique que moderne.

6.1.3. Au niveau architectural | une intelligibilité ambiguë

- *Les îlots*

L'étude de la taille et la forme des îlots de Place Royale ont permis une simplification de l'étude morphologique des unités de base dans le tissu urbain. L'étroitesse des parcelles et la taille des maisons

sont déjà de bons indicateurs des usages logiques à privilégier dans le secteur. La forme et la taille des îlots ont limité la densification verticale, où la fusion des propriétés a été un moyen de diversifier les usages et croître la portée de la propriété.

Pour des raisons qui m'échappent, il est intéressant de noter que les îlots de Place Royale dans le cadre du projet de restauration sont nommés de manière aléatoire. De prime à bord, cela aurait pu être de manière logique selon un phasage de chantier, mais lorsqu'on comprend l'ordre des bâtiments restaurés, il est possible de comprendre que les numéros des lots ne correspondent pas.

Cependant, le fait que l'apparence des bâtiments illustre des unités de base distinctes, mais que les intérieurs soient fusionnés, appartenant à un même propriétaire, brouille complètement l'intelligibilité du cadre bâti. L'ensemble des bureaux de la SODEC aux étages des bâtiments Leber, Charest, St-Amant, en est un exemple. L'occupant traverse différents espaces, ayant jadis appartenu à des unités morphologiques distinctes.

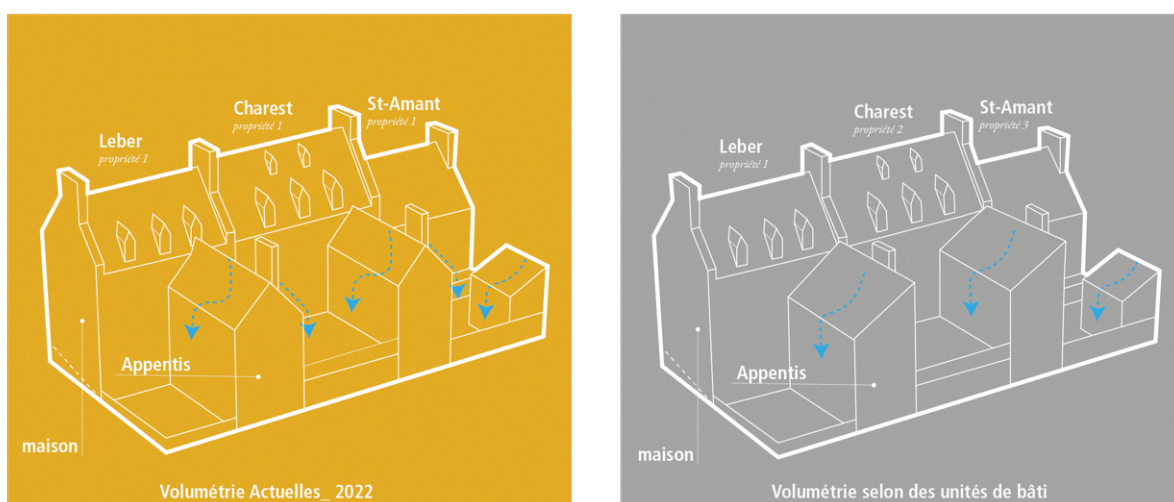


Figure 85. Volumétries des maisons Charest, Leber, St-Amant.
Source : par l'auteur

Dans le cadre du projet de restauration, Robitaille indique dans son mémoire l'histoire du choix des toitures des appentis, représentés dans la figure 85. Ce dernier, en se fiant aux logiques constructives françaises, la coutume de Paris et la maquette Duberger de 1810, explique que ces pavillons possèdent habituellement des toits à une seule pente. Les maisons appartenant à différents propriétaires, les règles de bon voisinage impliquaient d'interdire de déverser l'eau sur le terrain voisin (Robitaille, 1978). Robitaille cherchait donc à appliquer les logiques constructives qu'il trouvait dans les indices occupationnels laissés dans les bâtiments.

Bien qu'il ne fit pas une étude transformationnelle de Place Royale, ce dernier prônait une lecture du lieu en fonction de la connaissance des traditions constructives, cherchant à préserver le plus possible la matière existante et l'authenticité des lieux. Or, à travers cet exemple, il explique dans son mémoire que pour des raisons esthétiques, la toiture à deux versants pour les appentis a été privilégiée. Robitaille quitte le projet avant la fin, exaspéré par les « fantaisies créatives de vouloir recréer le passé aux goûts de 1970 » (Robitaille, 1978, p.22). La volumétrie en jaune représente finalement le résultat du projet de restauration de ces maisons : une fiction. Dans la publication de Michel Gaumont vers la fin de 1971, *Place Royale : ses maisons, ses habitants*, cet îlot est représenté avec des appentis à toiture à deux versants, propageant ainsi les mauvaises informations sur les manières de construire et d'habiter traditionnelles.

Ainsi, l'écart entre l'application de la connaissance et la pratique dans le cas du projet de restauration perpétuent les erreurs, les anachronismes et une fausse réalité, étant donné que rien n'est réellement tel qu'à la période coloniale. Jusqu'à un certain point, pourrait-on dire que ces interventions faussent même l'intention muséale, car même dans un musée, le propos véhiculé propose une vérité et fondement, basé sur la découverte de l'information véridique. Cette anecdote sur les toits des appentis aurait été intéressante pour un touriste qui visite un musée. Or, ce n'est même pas le cas dans le projet de restauration. Donc, le seul objectif serait d'en faire un lieu à vocation théâtrale/déambulatoire, comme les parcs à thèmes de type Walt Disney. Pas un lieu à vocation muséal ni habité.

6.2. Les bâtiments : résultat d'une modernité anxieuse

6.2.1. Une connaissance incomplète de l'architecture traditionnelle

Dans le cas de notre étude du cadre bâti, nous avons opté pour des études de cas de quelques bâtiments clés, constatant rapidement qu'il était impossible dans le cadre d'un projet individuel de mémoire²² de poursuivre une analyse systématique de chaque composante architecturale pour l'ensemble des bâtiments du secteur à plusieurs échelles. Par ailleurs, l'analyse des voûtes a démontré le potentiel de lecture et de compréhension, permettant d'énoncer pour des critères d'intervention documentés à travers la lecture transversale de la composante architecturale. Enfin, de manière générale, l'analyse morphologique permet de passer des intentions du discours sur le projet aux choix concrets retenus et réalisés.

Le résultat des travaux de restauration révèle que l'enjeu se trouve dans le retour d'une certaine conception et connaissance du style « colonial français », identifié principalement par les composantes l'enveloppe extérieure : murs de maçonnerie, fenêtres et huisserie, toiture et lucarnes. Robitaille s'exprime sur les intérieurs comme étant tout refait à neuf à l'époque (solives, structures, enduits, menuiserie, escaliers) rien n'est authentique selon lui (Robitaille, 1978, p.34). Nous avons remarqué qu'en appliquant

²² En raison de l'échéance et de l'ampleur d'une telle envergure de projet, une équipe de recherche aurait permis davantage.

une lecture morphologique de ces bâtiments, ce n'est pas juste le fait que les matériaux de l'époque aient été remplacés à neuf qui pose un problème, mais les principes d'organisation de l'espace et la compréhension de la manière d'habiter ces espaces qui ont été réalisés sans fondement scientifique.

L'étude des intérieurs des maisons dans leur ensemble révèle de manière fragrante les incohérences et les erreurs de conception, moins perceptibles à l'échelle urbaine. Entre autres, nos analyses ont permis de constater dans la question des accès, que des portes indépendantes ont été supprimées pour faire croire qu'il s'agissait de maisons unifamiliales, l'emplacement et les logiques des escaliers intérieurs qui donnent accès aux étages sont souvent placés aux mauvais endroits, des escaliers et des galeries extérieures ont été supprimés, tout comme la disparition des logements qui occupaient les étages qui complétaient le logement originel au rez-de-chaussée, la suppression des cloisons originales intérieures, organisées habituellement en pièces en enfilade et finalement, la disparition des espaces extérieurs privés.

Ces constats détaillés permettent de poser quelques conclusions en 3 points, dans les trois sous-sections qui suivent.

6.2.2. Le cadre théorique en appui à la connaissance du patrimoine historique

Nous avons vu dans la recension des écrits que l'étude de Robert Côté sur les maisons de Place Royale propose un inventaire analytique de l'architecture en place avec une analyse de ses composantes. Ce dernier réalise une évaluation patrimoniale du cadre bâti de Place Royale et du quartier Petit Champlain avec une cotation par valeur et cotation d'ensemble de leur contribution aux valeurs patrimoniales du site déclaré du Vieux-Québec par l'UNESCO (Côté, 2016). Cette approche historique a permis dans un premier instant d'obtenir plusieurs informations sur le cadre bâti de Place Royale, dans le cadre du projet d'atelier. L'inventaire de la chaîne des propriétaires avec l'information sur chacune des maisons a permis de comprendre la nature de l'évolution du secteur de Place Royale. Cette étude arbore une cartographie qui présente les bâtiments ayant une valeur patrimoniale exceptionnelle et supérieure. Les maisons Fornel, Paradis et Chevalier, les trois présentées dans nos analyses, sont considérées dans son étude respectivement comme ayant une valeur supérieure pour les deux premières et exceptionnelle dans le cas de la maison Chevalier. Ce sera l'abondance et l'âge des vestiges, tout comme la notoriété des bâtiments qui explique ce classement selon Côté (2016).

D'emblée, il faut souligner l'impertinence d'aborder les bâtiments qui composent Place Royale par un système de classement, habituellement appliqué aux monuments historiques. Tel que présenté dans le cadre théorique de notre recherche, le cadre bâti de Place Royale correspond à un tissu résidentiel de base, dont les règles de formation et de transformation ne sont pas les mêmes que celles applicables aux monuments historiques.

Ensuite, l'étude de Robert Côté fait une investigation partielle de l'architecture en place avec une analyse de ces composantes. Dans le cas de la maison Chevalier, Côté mentionne qu'il s'agit « d'un premier vrai projet de restauration d'un édifice historique à Place Royale [...] (2016, p.63). » Ce à quoi nous remarquons qu'aucune attention n'est portée réellement à l'architecture du bâtiment, où il n'est pas abordé les logiques constructives, les percements des murs coupe-feu dans les intérieurs, les remplacements des matériaux anciens par des nouveaux qui ressemblent à du faux ancien et l'inversion des entrées principales.

Toutes les échelles d'analyse présentées dans le cas de la maison Chevalier démontrent que bien qu'en apparence la maison de l'extérieur ressemble à une maison urbaine surhaussée, les manières de l'habiter ont complètement été bafouées au détriment du programme proposé et de la manière de percevoir l'architecture coloniale. L'identité culturelle du lieu n'est pas réellement respectée et l'ensemble de bâtiments connus aujourd'hui comme les maisons Chevalier, sont plutôt le résultat d'une invention moderne qui se construit une identité fautive d'hôtel particulier dans l'apparence de l'ancien.

Ce constat peut être résumé ainsi : de l'extérieur le cadre bâti transmet un idéal, un message, une idée alors qu'une fois à l'intérieur, cet idéal disparaît pour laisser place à une réalité tout autre. Robert Côté dans son étude ne fait donc pas de retour sur les erreurs et la mauvaise compréhension du projet de restauration, il se donne comme cadre d'étude de retrouver les vestiges et éléments qui contribuent à donner de la valeur au bâtiment. La valeur accordée à la restauration de 1956-57 cherche à patrimonialiser l'émergence du Québec moderne plutôt que célébrer le patrimoine historique d'origine française. Face aux écrits rassemblés dans le chapitre 2, nous réitérons le fait qu'après tout ce qui avait été dit et écrit sur Place Royale, jusqu'en 2016, il n'y a toujours pas un bilan critique ou d'analyse architecturale des travaux de restauration pour l'ensemble des bâtiments de Place Royale.

Une connaissance transversale de l'architecture d'origine française, dans sa production sous le Régime français (1608-1760) et son évolution après 1760, devrait permettre de reconnaître les caractéristiques récurrentes dans les systèmes constructifs, l'ordonnance de la composition et la configuration des espaces intérieurs et extérieurs. Il devient alors possible de distinguer les éléments communs qui font le langage commun d'un style, et les solutions particulières en réponse à des circonstances propres au milieu, au programme, aux ressources et savoir-faire disponibles. Dans ces solutions différentes, il est possible de réfléchir sur leur adhésion avec les principes caractéristiques du « style », illustrant des mutations cohérentes, des transformations guidées par d'autres logiques résultant dans une forme de malformation.

6.2.3. Un désir d'innovation : le cas de la maison Hazeur

La maison Hazeur exprime davantage une rupture dans la prise sur le patrimoine dans ce projet de restauration. L'ancien centre d'interprétation de la place Royale a déjà été analysé architecturalement par

Larochelle (2002). À l'instar de la maison Chevalier, la maison Hazeur représente un autre exemple de détournement d'un bâti de base à un bâti spécialisé.

Là où la Maison Chevalier avait prôné une monumentalisation historique, la Maison Hazeur est transformée en monument contemporain où les vestiges historiques sont détachés et isolés d'un bâtiment conforme aux principes de l'architecture moderne et une volonté de style international. Inauguré en 1999 et fermé en 2017, ce centre d'interprétation tourne le dos aux caractéristiques architecturales censées être célébrées par le centre lui-même.

Alors que le parc immobilier de Place Royale est transféré en 1989 à la Société Générale des Industries culturelles (SOGIC), la maison Smith est victime d'un incendie, impactant ainsi la maison voisine, la maison Hazeur (Morisset, 1998). Historiquement c'est l'une des plus grandes maisons qui donne sur la Place Royale. Sa position relative en procure une visibilité et un encadrement particulier sur la place. Un concours d'architecture est lancé en 1996 afin d'y créer le centre d'interprétation de la place Royale.

Dans le site des concours canadiens d'architecture²³, il est possible de retrouver les propositions architecturales ayant été soumises, la description du concours, ainsi que les commentaires du jury sur la proposition retenue. La proposition retenue proposée par les architectes-urbanistes Daoust Lestage, en collaboration avec les historiens Noppen et Morisset, est décrite comme innovatrice en proposant un passage urbain, traversant tout le lot avec un escalier extérieur, permettant la connexion verticale et urbaine. Le projet propose au rez-de-chaussée, des grandes vitrines pour « favoriser des futurs commerces et aux étages, des passerelles qui se projettent au-dessus du paysage urbain (CCC, 2022). »

Le projet a été qualifié par les membres du jury, comme « harmonieux dans son insertion ainsi que pour son dialogue avec l'histoire²⁴(CCC, 2022). » Cependant, l'étude des plans du projet et la critique de Larochelle indiquent une réalité tout autre. L'approche du parti architectural va à l'encontre des principes de la littérature en matière d'intervention dans un ensemble urbain patrimonial (Larochelle, 2002). L'encombrement excessif de la parcelle, le programme proposé, l'incompréhension des principes des portes cochères, la confusion entre l'espace public et privé, la dégradation du paysage urbain et l'incohérence architecturale du projet constituent les principaux éléments de l'analyse critique de Larochelle sur le projet.

Ce que nous avons observé par l'étude des relevés et des plans s'accorde avec les constats de Larochelle : le cadre conceptuel du projet rompt avec les logiques constructives et culturelles. L'analyse

²³ https://www.ccc.umontreal.ca/fiche_concours.php?cId=25&lang=fr

²⁴ « Le jury y voit une réponse authentique à la complexité de la problématique, tout en respectant leur concept de vitrine sur l'histoire et ce, dans un style garantissant une certaine pérennité. Le jury a apprécié la constance du souci de qualité tant en plan qu'en élévation. Le jury s'interroge cependant sur la pertinence de l'échelle et la faisabilité de certains éléments: les remarques ci-dessous devront être prises en considération par le lauréat tel qu'indiqué au règlement du concours. (CCC, 2022) »

de la façade va même à réordonner les dimensions et positions des ouvertures de la façade de manière à l'unifier et rendre moins clair le processus de surélévation entre le XVIIIe et le XXe siècle. La fermeture après moins de 20 ans de vie utile, et la difficulté d'accueillir une nouvelle fonction encore en 2022, démontre les contraintes architecturales imposées par ce projet qui déroge en tous points avec l'identité locale et culturelle de ces bâtiments historiques. Le cas de préservation de la façade, qui mélange vestiges anciens, vitrines commerciales au rez-de-chaussée et structures minces en acier traduit une volonté d'innover, c'est-à-dire répondre aux objectives d'une architecture « d'avant-garde » sans réellement comprendre quoi en faire avec la matière existante.

L'étude des voûtes de la maison Hazeur a permis de comprendre que ces dernières, à l'instar de l'actuelle maison Dumont, étaient accessibles depuis la Place Royale. Avec l'aménagement actuel, les voûtes ne sont non seulement pas accessibles depuis l'espace public, mais sont fusionnées avec celle de la maison voisine, la maison Smith. On retrouve là encore, la problématique des fusions intérieures suivant une logique contradictoire avec les façades.

L'encadrement du projet et le choix de faire un concours d'architecture se révèlent donc peu concluants comparativement à la gestion du projet avant les années 78 et celles qui suivent. Le concours d'architecture, bien qu'inclusif pour la profession, ne semble pas avoir eu l'encadrement expert et la consultation nécessaire pour une intervention judicieuse et cohérente avec le passé, présent et futur de Place Royale. On peut ainsi se demander si un concours d'architecture n'est pas un outil justement orienté vers l'image d'innovation traduisant, chez les organisateurs comme les participants, une forme de modernité anxieuse à illustrer et peut-être à atteindre.

6.2.4. Études typologiques : les logiques communes

Nous avons démontré en prenant les intérieurs des maisons Fornel et Paradis à quel point le projet de restauration ne comprend pas les logiques internes des bâtiments. Cette réalité s'observe dans tous les immeubles qui, en apparence, montrent une similarité avec les typologies d'habitations 1.2 et 2.2. étudiées par Anne Vallières. Le résultat des travaux ne correspond pas réellement à son état de la période d'avant conquête ni au présent dans lequel elles ont été transformées. En 1978, près de 10 M\$ à l'époque, correspondant aujourd'hui à 39 M\$ ont été investis dans le projet pour faire des reconstitutions aux interventions inexactes, oscillant entre avancements techniques et une image idéalisée du passé.

Nous remarquons qu'il est possible de compléter une analyse typologique dans le cas de Place Royale. À cet effet, lorsqu'on regarde les maisons de Place Royale avant la conquête, beaucoup d'entre elles avaient trois étages de haut en plus des combles. Cela sous-entend donc que la typologie 2.2 aurait une variante synchronique 2.3., avec le surhaussement de l'étage aux typologies proposées dans le mémoire d'Anne Vallières. Nous ne l'avons pas réalisé dans le cadre de cette étude, mais un plan de tous les étages

du secteur de Place Royale et un inventaire typologique transformationnel propre à Place Royale des bâtiments pourraient être une prochaine étape à ce processus de recherche. Les plans et la documentation étant disponibles. Par ailleurs, ces recherches devraient se compléter avec des comparaisons sur le milieu bâti de base construit à Montréal à la même époque pour effectivement discerner les règles typologiques communes et celles particulières propres à chaque bâtiment.

Sur le plan politique, une politique du patrimoine est de la justifier sur la base de son caractère partagé témoignant d'une culture commune sur la composition, la construction et le programme dans l'art de construire. Or, la démarche fondée sur le monument historique vise à identifier les éléments exceptionnels qui souvent anecdotique sur le plan d'une culture commune définissant une architecture propre à une culture. L'enjeu révélé à Place Royale touche l'ensemble de la démarche de connaissance objective sur le patrimoine bâti au Québec, historique ou moderne.

6.3. Une connaissance transversale

6.3.1. La construction des voûtes

L'étude transversale des voûtes de Place Royale, c'est-à-dire à travers diverses échelles – urbaine et architecturale - et divers enjeux – construction, composition, programme - offre une méthodologie qui permet de revoir de manière complète l'ensemble des défis liés à la restauration de Place Royales. C'est-à-dire ceux liés aux usages, à l'environnement urbain, à l'architecture, à la vocation symbolique et sociale du lieu et à son identité culturelle et historique.

Dans le processus de recherche et de documentation des voûtes, nous avons pu dans un premier instant assembler l'information pour chacune des voûtes de Place Royale et de faire des synthèses des travaux réalisés. Cette donnée permet de voir, pour les bâtiments auxquels nous avons de l'information provenant des archives, de comprendre comment les travaux de restauration répondent ou rompent avec les traditions constructives caractéristiques des lieux.

Lorsqu'on étudie précisément chaque bâtiment, on constate les particularités de ses transformations, c'est-à-dire les éléments qui dérogent ou qui s'inscrivent en continuité avec les typologies propres à Place Royale. Le chantier de restauration reflète une individualisation des interventions dans le cadre bâti, la vision d'ensemble cédant le pas à des solutions singulières et des propositions particulières pour chaque projet.

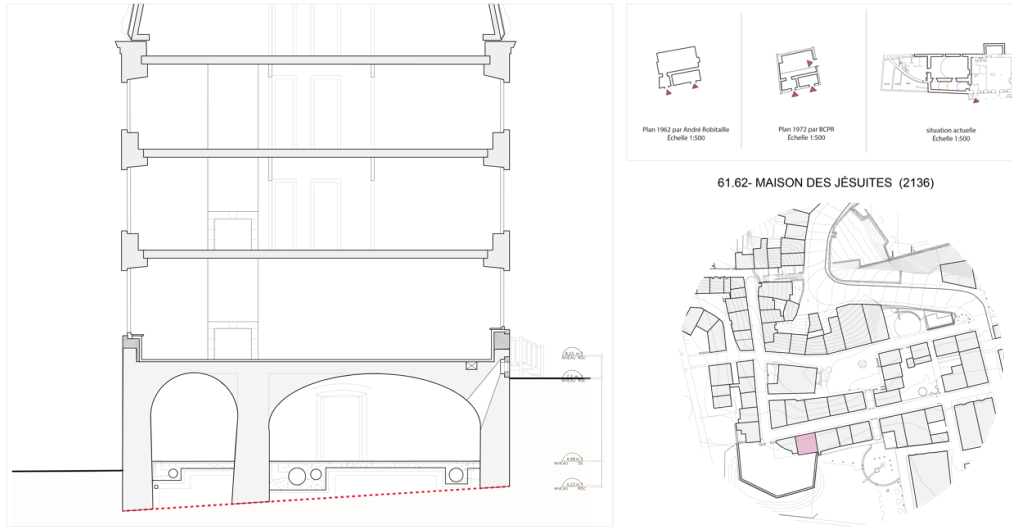


Figure 86. Synthèse des transformations de voûte de la maison des Jésuites.
 Source : par l'auteur. Voir Annexe E.

Seulement en plan, nous pouvons voir que les voûtes de la maison des jésuites, avant les travaux avaient deux accès à chacune d'entre elles. Les plans de 1972 révèlent une ouverture dans le mur coupe-feu mitoyen entre la maison des jésuites et Renaud, mais préserve les accès historiques aux trois voûtes distinctes. Or, le plan actuel brise davantage avec les logiques constructives de ce bâtiment, où l'accès se fait seulement par la maison Renaud (maison voisine) et l'ancien mur de maçonnerie qui séparait les deux voûtes a été démoli. L'intelligibilité de l'espace est donc compromise et la coupe du bâtiment démontre la rupture avec la volumétrie intérieure par l'ajout de la mécanique en sous-sol, rendant l'espace plus étroit et difficilement accueillant pour d'autres usages. Actuellement, ces voûtes servent à l'entreposage des décorations d'été du parc de l'UNESCO.

Dans nos analyses, nous avons dû synthétiser l'information et nous avons trouvé les résultats qui expliquent les grandes tendances. L'effort de synthèse a été considérable, étant donné que, comme démontré avec l'exemple de la maison des Jésuites, chaque voûte, chaque bâtiment, a souffert d'interventions différentes. Les annexes E présentent davantage ces constats.

6.3.2. La discontinuité entre le croisement d'information entre les domaines et une archéologie jeune

La recherche sur les voûtes a permis d'investiguer davantage sur les différents corps de métiers ayant opéré durant le chantier de Place Royale. Force est de constater qu'avant le colloque de 1978, où l'événement devient une occasion pour contester les travaux, aucune préoccupation de recherche avant d'intervenir n'est réalisée.

Dans le cas de l'archéologie, nous avons compris qu'au Québec, cette discipline n'est que peu pratiquée avant 1961 (Chapdelaine, 2013). Elle se développe avec la création simultanée du ministère des Affaires culturelles du Québec et de son service d'archéologie et d'ethnologie. Ainsi, c'est entre 1960 et 1980, l'archéologie québécoise prend son envol et qu'elle voit l'association des archéologues au Québec fondée en 1979. Nous constatons que ce sont les mêmes années du chantier de Place Royale.

La réalité des archéologues est alors nouvelle dans la pratique, ces derniers au début des années 1960 vont apprendre « sur le tas ». Selon Moussette et Desrosiers, « dans l'enthousiasme des années 1970, faire de l'archéologie, c'était avant tout faire des fouilles et recueillir des données et du matériel. Il en est résulté une démarche où l'analyse prenait peu de place. Cette façon de faire a mené à des projets souvent sans aboutissement véritable sur le plan scientifique. » Dans le cadre des mémoires présentés dans le colloque de Place Royale en 1978, Lucien Gaumont de la société d'archéologie de la Nouvelle-France déplore le fait que le travail archéologique réalisé ne respecte pas les règles de l'art, selon son expérience provenant de l'extérieur du Québec. Ce dernier soulève le fait qu'aucun archéologue n'était à l'emploi par les firmes qui réaliseraient les fouilles archéologiques entre les années 1970 et 1976 (Gaumont, 1978).

Dans les mêmes années, en France la réalité est autre. L'archéologie est déjà une discipline enseignée et encadrée dans sa pratique, cependant ce sont les législations liées à la pratique archéologique urbaine qui feront l'objet de discussions et nouvelles préoccupations. Ainsi, vers 1970, de nombreux scandales liés à la destruction de vestiges anciens sont dénoncés et conduisent à l'ouverture de « chantiers de sauvetage archéologique » (Joly, 2010, p.34). Le rapport Jacques Soustelle publié en 1975, demande une réorganisation de l'archéologie française, qui prend en compte les fouilles d'urgence. Il est possible alors de comprendre que les dernières décennies du XXe siècle sont à l'origine de nouvelles mesures législatives, qui permettent les archéologues au début du XXIe siècle à être mieux encadré dans la gestion et le financement des opérations de fouilles d'urgence, organisant ainsi les relations entre aménageurs de projet et archéologue (Joly, 2010).

Nous pouvons alors voir que malgré le décalage entre la pratique archéologique au Québec et la réalité française, la préoccupation de la formation et de l'encadrement légal des fouilles en archéologie coïncident avec les années du chantier de restauration de Place Royale. Cela nous a permis de contextualiser la réalité des documents d'archives archéologiques, affectés dans leur production par la formation tardive des archéologues québécois et leur contexte de production.

François Dominique Picard dans son évaluation des recherches archéologiques exécutées et à exécuter en 1979, explique que les débuts du chantier de restauration aucune politique de recherche n'a été mise de l'avant par le ministère des Affaires culturelles. Ce sera seulement tardivement qu'un programme de

rattrapage sera proposé, étant donné la prise de conscience de l'importance du précédent que le chantier de transformation de Place Royale signifiait (Picard, 1979, p.47).

Dans le cas de l'architecture, André Robitaille se plaint également du manque d'entrepreneurs qualifiés engagés dans le projet d'intervention avant 1978, contribuant au manque de rigueur dans le maintien de l'authenticité du cadre bâti dans la priorisation « d'un style préétabli » où les anachronismes et inventions sont permis sans plus de recherches et de connaissances. Dans le documentaire de Michel Régnier, le constat que Québec semble détruire sa propre mémoire pour en reconstruire une réalité moderne ressort contrastant avec la reconstruction du centre historique de Varsovie détruit par la guerre, dans le plus grand respect de l'état antérieur (Régnier, 1974).

L'étude des voûtes a permis de compléter ce qui n'a pas été réalisé à l'époque des travaux de restauration, c'est-à-dire de comprendre les logiques internes des disciplines de l'architecture et de l'urbanisme plutôt que de voir dans le patrimoine bâti une illustration des logiques économiques, culturelles et politiques. Ayant eu accès aux documents qui ont résulté des travaux, nous avons pu réaliser cette lecture entre les domaines, dont nous réalisons que ce n'est pas le manque de vouloir des principaux intéressés, mais plutôt d'une mauvaise gestion des têtes dirigeantes du projet.

6.3.3. La vocation commerciale des rez-de-chaussée, une fiction sociale

Le choix de privilégier le régime français, ou la période de transition entre la conquête de 1759 et l'arrivée des immigrants britanniques après 1815, correspond à des jalons sociaux et politiques qui se révèlent abstraits pour cerner la réalité construite et à la manière d'habiter Place Royale. Nous avons trouvé par l'étude transversale des voûtes l'énorme écart entre l'idéalisation de Place Royale et la réalité de son quotidien. La tradition française ne s'est pas arrêtée au lendemain de la conquête, les manières de vivre et d'occuper l'espace ont évolué avec le changement de régime, l'évolution des techniques constructives et les besoins occupationnels. Le choix d'effacer l'évolution constructive des bâtiments de ce site pour représenter une unité architecturale qui n'a jamais réellement existé a pu au cours des années 1970 paraître possible. Mais il est clair qu'aujourd'hui une telle idéalisation ne soit plus vraisemblable face à la narration historique et le devoir de mémoire au Québec.

Cette place dite « royale » n'est pas une construction édictée par l'ordre d'un roi, où l'unité, la symétrie et les styles s'accordent pour une représentation de l'autorité politique dans la trame urbaine, telles les places Royales en Europe qui en constituent de bons exemples. Nous pouvons imaginer que si le régime français c'était poursuivi en 1763, peut-être que la reconstruction de la place aurait pu suivre une proposition plus homogène dans le plan et les élévations, comme le démontrent la reconstruction de places publiques. Mais l'histoire en a été autrement et le parti de restauration n'aurait pas dû autant se

coller à l'image de cette place Royale de marché, avec ses rez-de-chaussée commerciaux, comme vecteur de restauration, mais plutôt à la réalité correspondant au cadre bâti de base qu'elle reflétait.

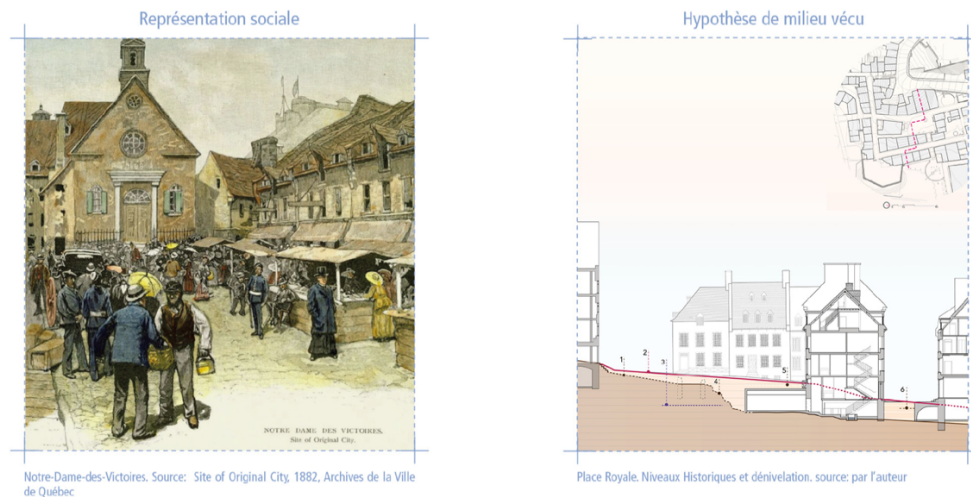


Figure 87. Comparaison entre l'interprétation et la recherche sur Place Royale.
Source : par l'auteur

En bref, par le croisement des rapports d'archéologie et des plans d'architecture des maisons de Place royale, il a été possible de comprendre les différentes couches d'occupation topographiques de la Place elle-même, remettant ainsi en question cette représentation sociale de la place marchande (Figure 87).

6.3.4. Place Royale : patrimoine vivant ou commémoratif ?

Dans le cadre de l'atelier en 2019, de nombreux bâtiments gérés par la SODEC ont été répertoriés comme possédant des étages sont vacants ou occupés à l'entreposage des commerces, dont la pertinence et la vitalité ont été bousculées par la pandémie récente.

L'équilibre entre la vocation commémorative destinée au tourisme et le développement d'un quartier habité et vivant, demeure irrésolu (Dufaux, 2018). Larochelle constate dans son rapport sur la Place Royale que « jusqu'à ce jour, les problèmes relatifs au contrôle des transformations du tissu urbain historique et à l'encadrement des projets d'intervention dans le secteur de la place Royale ne sont toujours pas résolus (Larochelle, 2002, p7). »

Depuis le début du projet de restauration, les questions liées à l'habitation et la commémoration divisent les manières de faire et d'intervenir sur Place Royale. La recension démontre comment les définitions mêmes des termes restauration, recyclage, reconstruction, restructuration sont mal compris et l'utilisation d'une terminologie commune ne veut pas nécessairement dire que la même technique d'intervention est envisagée. Ce départ mal structuré se perpétue durant tout le projet et l'entrecroisement ciblé des connaissances entre domaines professionnels ne contribue pas à un résultat final et cohérent.

Lorsqu'il s'intéresse à la question de la commémoration dans le patrimoine bâti, les attributs exceptionnels et exemplaires sont repérés, afin de répondre à cette prémisse. Dans des maisons historiques de Place Royale, outre leur rôle dans la genèse de la ville de Québec et dans la construction de la ville, constitue en soi un « paysage culturel » d'origine vernaculaire. Évoluant au gré des progrès technologiques, techniques et économiques, ces bâtiments et leurs évolutions typologiques racontent une culture populaire et une histoire collective du quotidien, où la simplicité et les caractéristiques architecturales sont communes.

Le problème de considérer Place Royale dans cette optique de commémoration se retrouve dans le fait que cela impose une protection du bien, qui envisage l'architecture en tant que documents d'archives inaltérables. Le patrimoine s'extirpe du présent et du quotidien, figé dans l'espace-temps, représentant désormais une réalité qui n'a jamais existé. Comme présenté dans le cadre théorique, cela est la conséquence d'une définition du patrimoine bâti empruntée à l'histoire de l'art.

Aujourd'hui, nous constatons l'impact d'une telle méthodologie. Les espaces vacants, le manque de résidents et le rôle prépondérant de Place Royale dans l'économie touristique résultent du poids de cette fonction mémorielle d'un passé révolu. La fermeture du centre d'interprétation de Place Royale illustre bien que face à l'absence d'usage et de retour sur l'investissement, les lieux sont alors laissés en déshérence, oubliés dans le quotidien des citoyens et désinvestis de sens.

Place Royale, envisagée comme un document d'archives, doit faire l'objet de travaux d'entretien, de réfections et de transformation, et l'exigence de sauver les apparences stylistiques favorisent les changements qui maquillent la réalité constructive propre à ces bâtiments ne rendant justice ni au passé ni au présent.

L'inventaire du patrimoine mis en ligne par le ministère de la Culture illustre leur manière de comprendre et d'investir le patrimoine au Québec. L'information informe sur les caractères exceptionnels, historiques et même sur le prestige des concepteurs ou occupants notables, plutôt que proposer une documentation ou un guide qui mise en relation avec une culture architecturale commune, entre les bâtiments de la même époque et les traditions constructives encore vivantes et actives, qui assure l'entretien et l'adaptation des lieux.

Bien que la documentation à son sujet soit abondante, peu a été fait pour établir une cohérence constructive et logique avec les prétentions d'un tel projet. À cet effet, les erreurs d'interprétation de Place Royale qui auront plus de 65 ans si l'on considère les travaux depuis 1957, sont irrésolues et font partie d'une problématique plus grande, étant donné le manque de cohérence dans le plan de sauvegarde du ministère de la Culture de 2019 pour le site patrimonial du Vieux-Québec, dont elle fait partie.

Les orientations du plan de conservation sont basées sur les valeurs patrimoniales du site, prémisse qui part sur des bases erronées, sur un attachement affectif lié au bâti. Les caractères essentiels et les permanences structurales sont ce qui confère au lieu son identité reconnaissable à travers le temps, malgré les transformations. La connaissance et la recherche de ses processus octroient une méthode et une manière d'intervenir, s'appuyant sur une base cognitive. Lorsque le plan de conservation propose de privilégier les interventions minimales, ce dernier suggère une manière de faire propre aux monuments historiques, ce qui est contradictoire dans le cas des édifices dans les quartiers urbains anciens.

De plus, lorsque le plan de conservation propose d'assurer la continuité à travers les changements, ce dernier ne propose pas d'outils ou de méthodes qui explique les formes existantes, tel *un manuale de recupero del Comune di Roma*. En 1989, le centre historique de Rome a été un des premiers à se doter de ce manuel de réhabilitation, qui permet de contrôler les transformations et l'encadrement des projets d'intervention, qui s'appliquaient avant seulement aux monuments historiques (Cannigia & Mafaei, 1979). Les instances responsables de la conservation du patrimoine bâti ont alors un outil qui permet de guider les méthodes et cadres d'intervention, basée sur la connaissance cognitive de l'environnement construit. Exemple qui pourrait être appliqué à Québec, car la documentation et les connaissances existent.

Cette question de la sauvegarde active et intégrée au présent n'est pas hors d'atteinte pour les autorités locales qui pourraient indiquer les bonnes pratiques et veiller à la cohérence des projets d'interventions dans les sites historiques et quartiers anciens. Comme vu dans les analyses, les connaissances techniques sont existantes et maîtrisées dans bien des aspects, même si dans certains cas, ce n'est pas suffisant. Pour ne mentionner que le cas des voûtes, ces dernières dans l'ensemble ont bien été restaurées, mais le manque de vision quant à son importance urbaine, où les soupiraux permettent l'accès la ventilation et lumière naturelle, a complètement été ratée pour la majorité. Le niveau de la rue étant trop élevé par rapport à l'origine, entraînant des problèmes liés au manque de respiration et de luminosité, provoque une sous-utilisation de ces espaces. La présence et l'abondance de ces artefacts structuraux authentiques de l'époque coloniale française sont aujourd'hui délaissés et manquent d'attrait, quelques exceptions étant mises en valeur.

Ce qu'il reste à faire, c'est définir la place du patrimoine bâti qui ne demande qu'à être redéfinie. Le défi n'est pas politique, il suffirait de doter les instances gouvernementales des bonnes pratiques quant à la conservation. Les études dans ce mémoire renvoient à la connaissance acquise sur Place Royale et le traitement de ce patrimoine bâti.

Nous croyons qu'il faut construire un dialogue entre l'histoire des lieux qui s'harmonise avec les besoins du présent, sans aller à l'encontre de la nature fondamentale de l'identité culturelle du lieu. Le passé peut contrarier les ambitions et préoccupations du présent avec les mises aux normes, les idéaux et

façons de faire qui différent et qui obligent un exercice de révision de leur importance. Cependant, composer avec le patrimoine bâti invite à retrouver confiance dans le temps long et la continuité.

L'exercice de recherche-crédation à l'école d'architecture en atelier a non seulement été le point de départ de cette recherche, mais il a également permis en combinant les autres projets de mes collègues d'insérer plus d'une soixantaine de logements, triplant ainsi le nombre de ménages résidant parmi les 26 immeubles gérés actuellement par la SODEC. Dans l'ensemble des cas, le retour aux logiques morphologiques originales a été appliqué en réponse aux méprises du projet de restauration. Les travaux d'entretien en cours sous la responsabilité de la SODEC trouveraient ainsi une médiation entre la commémoration et un patrimoine vécu et habité.

6.4. Concepts et méthodes dans la sauvegarde des milieux anciens

Place Royale illustre une problématique bien plus large liée au cadre d'intervention dans les milieux anciens: la question de l'intervention et la conservation du patrimoine au Québec. Nous avons fait le pont entre l'écart dans le processus des décisions du chantier à partir des textes de recensés et les incohérences et confusions morphologiques observées dans les analyses liées à sa transformation. Le cadre idéologique ayant primé sur le cadre morphologique, Place Royale illustre la reconstruction d'une histoire, qui n'a existé dans aucune chronologie, tel quel traduit aujourd'hui son cadre bâti et urbain. Considérant la fin du cycle de vie des matériaux, on se pose la question des futurs travaux d'entretien à venir, que fait-on ? Quel cadre oriente les professionnels et architectes, clients pour intervenir et entretenir ce patrimoine à la fois moderne et théorique ?

Notre recherche a permis de faire le pont entre l'architecture, la représentation de l'espace et la lecture transversale entre les domaines pour la construction d'une narration cognitive de cet ensemble bâti. Ce faisant elle soulève la question des cadres théoriques et méthodologiques qui encadrent le patrimoine bâti au Québec. Nous proposons alors dans cette deuxième section de discussion d'aborder ce cadre, dont nos recherches à travers le cas de Place Royale y aboutissent naturellement, étant donné qu'elle en illustre les incohérences et se trouve au cœur même de cet enjeu.

6.4.1. Le plan de conservation du Vieux-Québec

Le projet de plan de conservation du site patrimonial du Vieux-Québec produit par le ministère de la Culture et des Communications publié en 2019 se divise en 4 catégories, excluant l'introduction. Ce dernier propose dans un premier instant d'expliquer ce que l'objet que l'on protège en premier, le pourquoi de la protection en deuxième instance. Une fois la protection requise, la troisième section aborde ce qui doit être préservé, donc les caractéristiques. Alors que la dernière partie du plan présente comment le faire, c'est-à-dire les orientations. Ce document comporte plusieurs erreurs et contradictions, qui nous permettent de comprendre la problématique d'un cadre méthodologique contradictoire.

Dans premier temps, l'outil de protection privilégié dans le plan de conservation pour répondre à la question *pourquoi protège-t-on?* se base sur les valeurs patrimoniales établies par le ministère. Elle implique les valeurs : historique, urbanistique, paysagère, architecturale, archéologique et emblématique/identitaire. Larochelle dans sa lettre des audiences publiques pour le plan de conservation du Vieux-Québec, explique que les valeurs ne peuvent fournir aucune aide à la décision pour élaborer ou pour évaluer quelque projet d'intervention dans les biens culturels concernés (Larochelle, 2019, communication personnelle).

Ensuite, l'analyse morphologique proposée dans le plan de conservation est fautive et incomplète (Larochelle, 2019, mémoire; Dufaux et Klein, 2017, commentaires). Bien que les termes employés démontrent en apparence l'application des connaissances morphologiques, la lecture du document démontre une incompréhension des principes et de l'application de la méthode.

À titre d'exemple, la section *que doit-on préserver?* présente les caractéristiques des espaces faisant partie de l'ensemble patrimonial du Vieux-Québec. Or les cartographies urbaines comportent de nombreuses erreurs. Celle du réseau viaire présente des parcours « directeurs », « d'implantation », « de raccordement » et de « restructuration », termes empruntés à l'approche typo-morphologique, où le vocabulaire adéquat est : « voie mère », « voie d'implantation », « voie de raccordement », il n'y a pas de voie directrice. Cette maladresse au niveau du vocabulaire se traduit également dans le plan où les voies ne sont pas correctement identifiées (Larochelle, 2019, mémoire).

Les caractéristiques cadastrales souffrent des mêmes lacunes. Le système parcellaire est représenté avec un zonage démontrant les anciens lotissements du Régime britannique et de la fin du Régime français, sur une cartographique qui représente le cadastre actuel, qui lui est le résultat du processus transformationnel des remembrements et divisions parcellaires encourus à travers le temps, tel que nous avons démontré dans la section cadastre urbain dans le chapitre 3. Par ailleurs, Klein et Dufaux dans leur lettre transmise à la SODEC, identifient les lacunes dans la compréhension des échelles de la forme urbaine et de ses composantes. En employant des terminologies antinomiques pour parler du système parcellaire, tantôt « petites et moyennes dimensions », tantôt de « de forme carrée » ou « d'immenses propriétés », nous remarquons que ce document manque de rigueur et précision.

La base d'un plan de conservation constitue le cadre de connaissances auxquels les citoyens et professionnels peuvent s'appuyer et appliquer. Dans le cas échéant, le projet de plan de conservation se solde par une maladresse qui doit revoir sa méthodologie et son analyse morphologique du secteur, à laquelle nous avons constaté l'absence de cohérence dans un outil qui devrait proposer des réponses et non pas davantage d'interrogations. À la fois, le mémoire de Larochelle en 2019 que les commentaires transmis à la SODEC par Dufaux et Klein explicitent davantage l'échec de la méthode. L'initiative du plan de conservation n'est pas mauvaise, seulement le document ne répond pas à son propre mandat.

La révision de la Loi sur le patrimoine culturel de 2021 prévoit le remplace des plans de conservation par d'autres outils de gestion encore non publiés à ce jour. Ces derniers seront des règlements et directives pour les sites patrimoniaux déclarés et incluent une catégorisation des immeubles et sites patrimoniaux classés (MCCQ, 2022).

Pourquoi encore en 2022 les valeurs patrimoniales comme outils de classement et de protection de patrimoine est encore une pratique courante au Québec échappe à ma compréhension. Des études, mémoires locaux et internationaux démontrent l'avancement des connaissances dans le domaine, où les méthodes et cadres théoriques sont définis. L'exemple du cas de la restauration du centre historique de Bologne que nous avons présenté dans le cadre théorique se réalise simultanément à celui de Québec et les échanges/ diffusions des connaissances n'étaient pas aussi rapides que dans les dernières années. En revanche, encore aujourd'hui au Québec, nous n'avons pas un manuel de récupération du cadre bâti du centre historique ou des guides de restauration précis, accessibles et basés sur les recherches et connaissances propres à ses bâtiments semble relever de l'exploit à vouloir ignorer l'urgence de se doter de bonnes pratiques en matière d'intervention dans les bâtiments patrimoniaux.

6.4.2. Le patrimoine et le Vieux-Québec : Constats du vérificateur général.

En juin 2020, le Vérificateur général du Québec présente à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021 un rapport sur la sauvegarde et valorisation du patrimoine immobilier.

Ce dernier arrive au constat que les responsabilités en matière de patrimoine immobilier du ministère de la Culture (MCC) ne sont pas adéquatement assumées par ce dernier. L'absence de stratégie d'intervention étant une des grandes lacunes dans le domaine, ne permettant pas le MCC d'exercer correctement son rôle. Constat que nous pouvons faire le pont avec Place Royale, qui témoigne d'un manque flagrant de clarté et de cohérence dans son passé, mais également dans l'encadrement actuel des bâtiments patrimoniaux au Québec.

Le rapport souligne entre autres, le peu d'encadrement que le MCC fourni aux actions des municipalités, la disparité entre le classement des biens patrimoniaux, le manque de services et d'outils appropriés pour les propriétaires d'immeubles patrimoniaux pour permettre de bien orienter leurs interventions et d'assurer leur conservation et que l'État ne fait pas preuve d'exemplarité en matière de sauvegarde et de valorisation du patrimoine immobilier.

Dans le cadre des recommandations, le VGQ propose comme principale recommandation d'élaborer et diffuser une stratégie d'intervention et de valorisation du patrimoine immobilier, avec une vision claire.

L'intervention du Vérificateur général présente une étape importante dans le processus de gestion du patrimoine immobilier de Québec. Son rôle est de faire le rapport de pratiques et d'évaluer l'état de la

situation en proposant ses constatations et recommandations, mais réaliser le cadre théorique et méthodologique dépasse son mandat.

6.4.3. Méthodes nécessaires

Dans l'optique de contrôle des transformations du tissu urbain historique, il est nécessaire d'assurer que les transformations soient compatibles avec l'exigence du maintien des caractères hérités qui expriment l'identité culturelle des lieux et qui permettent par la même occasion de contribuer à la qualité de la forme urbaine.

Accompagner l'état des connaissances et des pratiques internationales en matière de patrimoine urbain est une première étape. Dans le cas du chantier de restauration, nous constatons qu'il y avait un retard dans la matière, où bien que les mémoires du colloque prouvent une connaissance relative des chartes de restauration et des principes de conservation, les travaux n'en illustrent pas tout à fait les prérogatives.

Une des étapes nécessaires dans le processus d'intervention dans le cadre bâti ancien repose sur l'information sur le patrimoine immobilier est fiable, complète et cohérente. Dans le cas de Place Royale, bien qu'étudiée et ayant une documentation abondante, l'investigation des archives par Yoachim démontre les lacunes de la gestion documentaire de ce chantier de restauration. Une manière de répondre à ce besoin est de créer un guide, manuel d'intervention, basé sur les connaissances et la recherche.

Ce mémoire rassemble plusieurs connaissances cognitives qui permettent de comprendre les logiques transformationnelles et occupationnelles des bâtiments de Place Royale. Cela constitue une première étape pour une méthodologie de travail qui permet d'encadrer l'intervention dans l'existant. L'apprentissage et l'acquisition des connaissances explorées dans ce que l'on peut qualifier d'étude de cas sur les bâtiments de Place Royale permettent de voir la portée qu'un plan intégré, un plan de conservation ou un manuel de récupération peut avoir comme impact dans l'orientation des pratiques dans l'intervention.

Loin de nous de croire que l'on peut régler le problème du patrimoine, mais il démontre que l'application d'un processus de recherche basé sur la compréhension des logiques constructives, architecturales et morphologiques du cadre bâti permet de comprendre la nature des lieux et donne des pistes de solutions sur la manière d'intervenir dans ces espaces. Ce retour critique propose un cadre méthodologique qui permet de revoir les manières de documenter, d'orienter et d'investir le patrimoine bâti de Québec.

À partir de la documentation numérique produite depuis 2016 par les différents travaux d'atelier et la présente recherche, il est possible de réaliser un bilan et guide d'intervention pour les bâtiments existants de Place Royale. L'information existe et mérite d'être étudiée et traitée. Nos travaux ne sont qu'une première étape d'un processus méthodologique déjà appliqué dans d'autres pays.

Conclusions

7.1. Redécouvrir Place Royale

7.1.1. Bilan de la recherche

L'architecture est en constant changement, le cycle de vie des matériaux impose à court terme le changement ou le statu quo. Dans toute décision, le patrimoine évolue et change, que ce soit son rapport avec le temps, avec l'espace ou avec l'autre (Georgescu Paquin, 2014); l'architecture contemporaine permettant ce basculement de l'ancien.

Le projet de restauration urbaine de Place Royale amorcé en 1957 commence par une période de recherche des archives en parallèle avec des relevés architecturaux alors que des incendies détruisent une partie du patrimoine bâti que l'on entend restaurer. Le projet se débat dès son origine, entre le désir de commémorer le legs historique, tel un monument aux origines françaises du Québec, et les logiques de la « rénovation urbaine » (Berthold, 2012) qui propose de remplacer un milieu de vie afin d'offrir le confort moderne dans un contexte historique. Une des préoccupations de la restauration est de présenter une sorte de catalogue de l'architecture française où chaque maison devient un cas particulier avec son histoire à commémorer. Les caractéristiques morphologiques de l'architecture ne sont jamais comparées de manières transversales pour comprendre les solutions récurrentes et celles exceptionnelles.

Sauvegarder pour à quelle fin ?

Ce mémoire aborde le croisement entre le cadre idéologique du projet de restauration avec la réalité constructive et architecturale des solutions retenues dans le cadre d'une « restauration » d'un milieu urbain. Nous avons exposé la faiblesse du cadre méthodologique et pratique pour guider les interventions. Les intentions et les décisions oscillent entre la volonté de faire un espace dédié à la commémoration et au tourisme et la volonté de faire un lieu d'habité et vivant. De ce fait, l'architecture de Place Royale illustre les contradictions, dictant subséquentement des décisions basées sur les choix idéologiques, échappant alors aux logiques morphologiques associées aux attributs essentiels hérités de la culture propre à Place Royale.

Les bâtiments faisant partie du secteur dit « Place Royale », dont ceux gérés par la SODEC, distribués sur à peine une superficie de 1,67 hectare, font et feront l'objet d'investissements au cours de la prochaine décennie. La vente de la maison Chevalier en 2021 et les travaux d'entretien à venir mettent en lumière davantage cette problématique. Entretien ces bâtiments aujourd'hui soulève l'opportunité de corriger les erreurs de composition, de construction et d'usages découlant des décisions des restaurations antérieures.

Retour sur la littérature; idéologie et design

La recension des écrits dresse le contexte de la restauration, sa genèse et son évolution. Les textes structurent le discours sur l'architecture, ainsi que les objectifs d'autres domaines, tels qu'économiques et politiques, et ouvrent une lecture nouvelle du projet de restauration de Place Royale. En ce sens, ce retour a rendu possible de contextualiser les discours et les débats de l'époque de la restauration et leurs impacts déterminants dans les modifications, transformations et démolitions du bâti de Place Royale.

Dans ce cadre, l'apport du colloque de Place Royale de 1978 dans le cadre du projet de restauration marque un moment décisif dans une prise de conscience collective d'une nécessaire révision de la démarche. Les opinions populaires et les avis de spécialistes et professionnels portent les préoccupations d'une génération. Le cadre idéologique et les mentalités permettent de situer les attentes face au patrimoine et l'impact, notamment dans les recherches historiques qui seront entreprises sur l'évolution sociale et économique du secteur.

Les textes révèlent des préoccupations du moment présent, c'est-à-dire circonstancielles et selon l'intérêt d'un acteur. Par conséquent, ses prises de position n'ont pas considéré le temps long et le fait que la ville est le produit de multiples acteurs et d'initiatives privées et publiques, individuelles et collectives. Ainsi, ces opinions apportent peu d'éclairage sur la morphogénèse du lieu, attestant du vide méthodologique dans la connaissance des caractéristiques architecturales et urbaines. En dépit de l'évocation des chartes de conservations, la recherche architecturale et archéologique restera inachevée, fragmentaire et sans effort d'interprétation interdisciplinaire sur la forme urbaine et l'évolution de l'architecture.

La contribution de l'analyse morphologique

L'approche méthodologique retenue aborde l'étude de la forme urbaine et des types architecturaux des bâtiments de Place Royale incluant les modèles culturels et les habitus propres de ce quartier dans sa formation historique. L'étude de la culture constructive du quartier et de son cadre bâti rapproché révise les bases de son histoire opérationnelle, en utilisant la narration architecturale comme fil conducteur, à travers les traces et marques transmises par le bâti. La morphologie s'est présentée comme un moyen d'analyse de l'architecture qui l'envisage moins comme sémiotique et porteuse d'un message symbolique, mais plutôt permettant la compréhension de l'expérience et de la matérialité.

L'histoire opérationnelle se conçoit en croisant l'approche historique sociale, morphologique et archéologique, avec les archives, les données économiques et les faits politiques propres à ce fragment urbain. Place Royale a fait l'objet d'une abondante documentation trop rarement croisée comme l'étude des voûtes l'illustre. Le mémoire a donc intégré une partie de ces connaissances, tels les rapports factuels d'archéologie, en proposant à la fois une synthèse et une ouverture sur une « histoire opérante » suggérée

par l'approche typo-morphologique du milieu bâti. Nous émettons l'hypothèse que si une telle méthode avait été utilisée sur le secteur, la restauration des années 70 aurait un tout autre visage aujourd'hui. Or, les travaux d'entretien à venir ouvrent une occasion de corriger et d'ajuster le projet de restauration à la lumière des explications et des principes proposés par la typo-morphologie.

L'ambiguïté entre restauration et modernisation

Plusieurs choix de design, urbains et architecturaux s'expliquent en fonction des paramètres des projets de « rénovation urbaine » qui apparaissent en Amérique du Nord à partir des années 1950. L'idéologie de modernisation structurelle et formelle s'exerce sur plusieurs aspects. Les interventions urbaines portent sur le réseau viaire et sur le cadastre qui sont remembrés. À l'échelle architecturale, on favorise les fusions de bâtiments et la destruction des intérieurs puis, selon les normes, à insérer l'aménagement des escaliers, des issues et des plans d'appartements illustrent chacun une rupture avec les caractéristiques historiques. Ce paradoxe qui caractérise les choix architecturaux et urbains précise des contresens face à l'intention générale de « restauration » qui se révèle limitée à l'enveloppe et l'apparence.

À cela, la restauration apparente des extérieurs cache une destruction des caractéristiques urbaines et architecturales propres à l'architecture d'origine française, son adaptation au Québec et ses emprunts aux traditions britanniques. C'est donc moins un projet de restauration que celui d'une modernisation structurelle et réglementaire fardée sous un costume historique. Ce caractère superficiel de la restauration explique l'impression péremptoire que tout serait faux parce que reconstruit à Place Royale. L'accusation est à nuancer, mais l'intention de mise en valeur d'un patrimoine historique exceptionnel n'en demeure pas moins limitée.

7.1.2. La portée de la recherche

Développer une nouvelle approche face au patrimoine

Cette recherche explore une manière de documenter, de comprendre et d'investir le patrimoine bâti. Continuité et mutations se juxtaposent dans ce tissu résidentiel de base historique. Le projet de restauration a, paradoxalement, interrompu le processus naturel de transformation et d'adaptation, faute de critères objectifs sur comment adapter selon les logiques morphologiques des lieux. Les interventions et questionnements sur l'intégration de vitrines aux rez-de-chaussée pour les commerces de détail témoignent d'une suite de contresens sur la fonction urbaine et architecturale de Place Royale. Le débat entre un parc immobilier commémoratif ou un patrimoine habité demeure d'actualité dans le cas des centres historiques, Place Royale n'échappe pas à la règle. Nos analyses permettent de donner un cadre et une orientation sur les manières d'intervenir et de répondre à cette problématique.

Ce mémoire se présente comme le début d'un guide, qui permet de naviguer à travers une étude cognitive et explicative, ce qui a été et ce qu'est Place Royale et son cadre bâti. C'est également un regard neuf, d'une nouvelle génération, ouvrant une nouvelle perspective de manière objective de comprendre l'environnement bâti, emblématique ou non selon les valeurs projetées par ceux qui avaient étudié la question. Cette recherche met en lumière davantage ce qui peut être fait, ou non, face au patrimoine historique, ancien et moderne au Québec. La morphogénèse est un outil qui permet de mieux objectiver l'espace en relation avec son passé et passer outre le jugement de valeur, comme moyen de catégorisation d'échelle d'importance du bien construit.

L'étude morphologique nous a permis à la fois de mieux comprendre les logiques constructives, mais aussi les fonctions résidentielles et commerciales, en plus de révéler un moment fondateur dans l'urbanisme en Nouvelle-France à travers l'alignement des rues, en plan et en coupe.

Étudier ce site à travers différentes échelles d'analyse, urbaines et architecturales, permet de retracer les règles génératrices et de transformation de Place Royale. L'identité culturelle et bâtie du lieu n'est pas un label, mais une façon de produire et organiser l'espace qui peut être diffusé comme un savoir-faire, historique et actuel, archéologique et contemporain, urbain et architectural pour la population et la communauté savante.

Revoir nos attentes face au patrimoine bâti

La vente la maison Chevalier à un groupe privé illustre l'incapacité des politiques publiques à savoir mettre en valeur les biens de l'État comme des particuliers. Nombreux ont été les membres de la collectivité, les historiens et les groupes culturels à déplorer la perte d'accessibilité citoyenne de ce bien. Pourtant, déjà depuis des années le site n'était plus mis en valeur et demeurait inaccessible. Mais l'impact symbolique est fondamental considérant que la restauration initiale, que nous critiquons, a été le coup d'envoi de la politique du patrimoine bâti pendant 3 décennies, à l'origine de la restauration de Place Royale.

Un certain débat à connotation politique divise les opinions entre ceux favorables à la vente comme démonstration de l'apport des acteurs privés dans la sauvegarde, tandis que d'autres déplorent la privatisation d'un bien public. Nous sommes au début d'un nouveau cycle. Sur le plan morphologique, reconnaissant les caractéristiques de bâti de base destiné à des usages privés, le véritable enjeu n'est pas la propriété, mais l'adéquation entre les fonctions, la forme et la construction.

7.2. Restaurer Place Royale 1967-1999

7.2.1. Un projet collectif

Le projet de restauration de Place Royale révèle entre ses lignes l'importance que prend la considération de la sauvegarde du patrimoine en fonction de plusieurs objectifs qui se conjuguent. Le projet avait trouvé une logique politique, économique et culturelle, et une nouvelle étape d'entretien et de mise en valeur devra tout autant établir un consensus large selon de nouveaux objectifs à définir tels ; le développement durable, la mixité sociale ou l'ambition identitaire.

La mission de la restauration de Place Royale était de reconstituer le caractère français de l'architecture du cœur historique de Québec. Il convient de reconnaître que le projet tel qu'il a été réalisé entre 1967 et 1999 remplit cette fonction symbolique dans l'apparence des bâtiments. Au-delà de ces apparences, les choix en termes de composition, de construction et de programme, de même que l'adéquation sur le plan financier et légal se révèle complexe et s'explique en fonction de trois agendas complémentaires et concomitants.

Un projet pour une nouvelle nationalité

La dimension nationale est centrale ; la restauration participe à la redéfinition d'une identité nationale qui des années 1950 à 1970 navigue entre ce qui serait « canadien » ou « québécois ». En effet, le projet initial avait été financé par le gouvernement du Canada dès 1967 dans le cadre du centenaire de la Confédération canadienne et que les travaux initiaux ont été commandé par des gouvernements libéraux successifs à qui les intentions nationalistes étaient moins affirmées.

Le mandat de restaurer et de reconstituer des lieux historiques par Parcs Canada, l'agence fédérale, s'inscrit dans un vaste plan de définition d'une identité canadienne qui s'amorce après la Deuxième Guerre mondiale. Dans le contexte politique canadien, le patrimoine historique permet d'illustrer successivement les legs des deux peuples fondateurs, puis le concept de multiculturalisme en sauvegardant des sites et bâtiments symbolisant l'apport de divers groupes ethniques et de classes sociales.

Un premier paradoxe apparaît dans le cas de l'architecture historique dans cette sauvegarde partielle qui offre un miroir déformé du passé dans lequel les aspirations du présent se légitiment. L'invocation du caractère du style « français » que doit retrouver la restauration de Place Royale s'inscrit dans une aspiration symbolique par des acteurs eux-mêmes engagés dans leur choix de milieu de vie orienté vers l'adoption des modèles de la vie de banlieue à « l'américaine » qui s'impose après 1945. C'est une forme de distinction, telle que définie par Bourdieu, par des générations qui s'investissent, consciemment ou non, dans une rupture avec les pratiques sociales du Canada français traditionnel au profit de plusieurs empruntées aux « *American way of life* » qui les emportent.

Un projet touristique ; emplois, devise, images

Le deuxième agenda est la dimension économique associée à la vocation touristique, commémorative pour les uns ou de loisirs pour les autres, qui est destinée aux visiteurs qu'ils soient citoyens ou étrangers. William Yoakim souligne les inquiétudes du gouvernement du Québec devant l'arrivée massive des premières générations du baby-boom pour lesquelles il faut offrir du travail.

L'industrie touristique est envisagée comme le moyen de développer des emplois, de faire rentrer des devises étrangères et de projeter au monde cette nouvelle identité en formation. Le raisonnement est partagé par de nombreux pays, en Europe comme en Amérique, où l'environnement naturel comme le patrimoine bâti sont des investissements partiellement justifiés comme produit d'exportation indirect. La logique commerciale à court terme explique l'investissement consenti à des projets de sauvegarde naturelle ou patrimoniale dont l'expérience touristique permet de spéculer sur le retour sur l'investissement par l'exportation du paysage comme du patrimoine.

La construction « identitaire » à vocation touristique est d'ailleurs une pratique ancienne à Québec. Elle est développée par les compagnies ferroviaires avec l'invention du Vieux-Québec pittoresque et la construction du Château Frontenac en haute-ville ou dans la région entre l'île d'Orléans et Charlevoix. Le thème néo-médiéval emprunté à l'architecture française et britannique est d'ailleurs une métaphore symbolique d'un passé commun reconstitué grâce à la Confédération canadienne. Le style est instrumentalisé sur le plan politique tandis que les structures demeurent fidèles aux modèles britanniques, le pouvoir dominant. Comme le Château Frontenac, Place Royale est davantage un patrimoine d'un futur antérieur, à saveur historique qui répond à un programme politique et économique contemporain.

Un projet moderne déguisé à l'ancienne

Le troisième raisonnement, exposé par Étienne Berthold, porte sur la dimension « rénovation urbaine » comme processus d'une planification d'intervention dans le milieu existant. Ces projets d'interventions gouvernementaux sur l'emprise publique et le domaine privé permettent de procéder aux expropriations et de financer la reconstruction de quartiers urbains anciens. Pour justifier une telle intervention, il faut établir un argumentaire critique fondé sur la dévalorisation de l'état des lieux au profit d'une supériorité des solutions modernes en aménagement. Ainsi la Basse-ville, indépendamment de l'héritage historique, doit être reconnue comme un quartier vétuste composé de taudis abritant une population misérable qu'il faut extraire de cet environnement. Berthold illustre d'ailleurs les 2 tours de logements modernes loin des lieux où sont relocalisés les habitants de Place Royale.

Tous ces choix de design, urbains et architecturaux s'expliquent en fonction des paramètres des projets de « rénovation urbaine » qui apparaissent en Amérique du Nord à partir des années 1950. L'idéologie de modernisation structurelle et formelle s'exerce sur plusieurs aspects. Les interventions urbaines portent

sur le réseau viaire et sur le cadastre qui sont remembrés. À l'échelle architecturale, on favorise les fusions de bâtiments et la destruction des intérieurs puis, selon les normes insérer l'aménagement des escaliers, des issues et des plans d'appartements illustrent chacun une rupture avec les caractéristiques historiques. C'est un troisième paradoxe qui caractérise les choix architecturaux et urbains, qui précède des contresens face à l'intention générale de « restauration » qui se révèle limitée à l'enveloppe et l'apparence.

La restauration apparente des extérieurs cache une destruction des caractéristiques urbaines et architecturales propres à l'architecture d'origine française et son adaptation au Québec et ses emprunts aux traditions britanniques. C'est donc moins un projet de restauration que celui d'une modernisation structurelle et réglementaire déguisée sous une apparence historique. Ce caractère superficiel de la restauration explique l'impression péremptoire que tout serait faux parce que reconstruit et moderne à Place Royale. L'accusation est à nuancer, mais l'intention de mise en valeur d'un patrimoine historique exceptionnel n'en demeure pas moins limitée.

La sauvegarde du patrimoine bâti comme une culture architecturale à partager

Nous avons à plusieurs occasions indiqué les lacunes dans le projet de restauration et dans les politiques publiques où la valorisation du patrimoine, sans être inutile, ne peut dicter la nature des interventions architecturales ou urbaines. Il faut développer une connaissance fine de la culture de l'aménagement d'un milieu et l'analyse morphologique réalisée, et à poursuivre, pour Place Royale, permet de préciser plusieurs types de corrections dans la structure urbaine et architecturale.

Outre la pertinence historique de revenir au cadastre original, retrouver les entrées et escaliers intérieurs et extérieurs, favoriser des plans en enfilade, c'est un projet de vie urbaine et communautaire qui devra aussi répondre et s'engager face à d'autres défis du présent. C'est ici qu'un milieu ancien, à Place Royale comme ailleurs, peut permettre un développement durable compatible avec un mode de vie urbain relativement dense, la cohabitation d'une mixité sociale grâce une variété de logements et de ménages, un engagement envers la construction saine avec des matériaux naturels et un bilan énergétique performant.

La sauvegarde de Place Royale ne sera celle d'un passé à idéaliser, mais celle d'une urbanité de laquelle s'inspirer pour guider notre manière d'habiter un territoire, répondant aux problématiques actuelles, liées au développement durable.

Bibliographie

- Berthold, E. (2012). La reconstruction de la Place Royale à Québec (1956-1978). Dans *Patrimoine, culture et mise en récit : l'île d'Orléans et la place Royale de Québec*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Bourdieu, P. (1977). *Outline Of A Theory Of Practice*. New York: Cambridge University Press.
- Burklin, T. & Peterek, M. (2008). *Morphologie urbaine*. Boston, Berlin : Birkhäuser.72 p.
- Castelli, M. D. (1975). *L'habitation urbaine en Nouvelle-France*. Érudit, 16(Les Cahiers de droit), 403.
- Caniggia, G. (1987) La réhabilitation des centres historiques : d'abord en comprendre les valeurs. Traduit de l'italien par Pierre et Sophie Larochelle. Titre original : *Il recupero dei centri storici : primo, capirne i valori*. VIA, n°4, 5-9.
- Caniggia, G. (1983). *Dialectique entre type et tissu dans les rapports préexistence-actualité, formation-transformation, synchronie-diachronie*. Traduit de l'italien par Christina Iamandi et Pierre Larochelle.
- Caniggia, G. & Maffei, G.L. (1979) *Composition architecturale et typologie du bâti. Vol. I : Lecture du bâti de base*. Traduit de l'italien par Pierre Larochelle. Titre original : *Composizione Architettonica e Tipologia Edilizia. Vol. 1 : Lettura dell'edilizia di base*. Venezia: Marsilio.
- Cataldi, G. & Maffei, G.& Vaccaro, P. (2002). *Saverio Muratori and the Italian school of planning typology*. Urban Morphology. 6(1), 3-14 pp.
- Catalogue des Concours Canadiens. (2022). *Concours :Centre d'accueil et d'interprétation de la Place-Royale*. Udem : https://www.ccc.umontreal.ca/fiche_concours.php?lang=fr&cId=25
- Centre de documentation, Direction de l'inventaire des biens culturels (1978). *Colloque Place Royale, 16-17-18 novembre 1978* : [Mémoires]. Québec : ministère des Affaires culturelles.
- Centre de documentation, Direction de l'inventaire des biens culturels (1979). *Les actes du Colloque Place Royale, 16-17-18 novembre 1978*. Québec : ministère des Affaires culturelles.
- Cervellati, P. L., De Angelis, C., & Scannavini, R. (1981). *La nouvelle culture urbaine: Bologne face son patrimoine*. Paris : Éd. du Seuil <https://archive.org/details/lanouvellecultur0169cerv>
- Chapdelaine, C. (2013). Laurent Girouard, un pionnier de l'archéologie québécoise. *Recherches amérindiennes au Québec*, 43 (2-3), p.113–117. <https://doi.org/10.7202/1026113ar>
- Choay, F. (novembre,1994). *Sept propositions sur le concept d'authenticité et son usage dans les pratiques du patrimoine historique*. Compte-rendu de la communication présentée à la Conférence de Nara sur l'authenticité dans le cadre de la Convention du Patrimoine Mondial, Nara (Japon).
- Choay, F. (2007). *L'allégorie du patrimoine*. Paris : (5e. Éd. Rev.Corr) Éditions du Seuil.270 pages.
- Cimon, J. (1991). *Promoteurs et patrimoine urbain : le cas du Vieux-Québec*.Montréal : éditions du méridien. 380 pages.

- Clementi, A (1990). « Il trattamento delle memorie ». In A. Clementi (ed.) *I senso delle memorie in architettura e urbanistica*. Roma-Bari : Laterza, (pp. 5-36). Le traitement des mémoires. Trad. de l'italien par P. Larochelle (inédit).
- Cloutier, A., Gobeil Trudeau, M., & Noppen, L. (1978). *La restauration à la Place Royale de Québec : Une étude sur les concepts et sur la nature des interventions ; le choix d'un concept actualisé : Une proposition*. Sainte-Foy, Québec : Département d'histoire, Faculté des lettres, Université Laval. pp. 183.
- Coelho, C. D. & Amado, A. M (2014). *Os elementos urbanos* (Ser. Cadernos murb morfologia urbana, 1). Lisbonne, Portugal : Argumentum. 207 p.
- Coelho, C. D.& Costa, J. P. (2013). *O tempo e a forma* (Ser. Cadernos murb morfologia urbana, 2). Lisbonne, Portugal : Argumentum. 205 p.
- Concept général de restauration du Vieux-Québec. (1970)*. Québec, Service d'urbanisme de la ville de Québec, 201 p.
- Côté, R. (2000). *Place-Royale : Quatre siècles d'histoire*. Montréal: Fides ; [Québec] : musée de la Civilisation, 188 p.
- Côté, R. (2016). *Place-Royale et Petit-Champlain : Le berceau de Québec*. Québec : ville de Québec.
- Cousson, C. (2010). La Constitution de Place-Royale en lieu symbolique : entre construction identitaire et promotion touristique. *Rabaska*, 8, 19–28. DOI: 10.7202/045251ar.
- Creswell, J. W. (2014). “The selection of a research approach”. Dans *Research Design: Qualitative, Quantitative and Mixed Methods Approaches* (4e ed.). Sage Publications: London, pp 3-23.
- Deanovic, A. (1964). La sauvegarde d'un monument historique sous l'aspect de la réunion contradictoire de son caractère historique et de sa contemporanéité. *Acte du IIIe Congrès international de la restauration*. Venise, Marisilio Ed., p.563-566.
- De Blois, J. (2007). *Le Rêve du Petit-Champlain*. Les éditions du Septentrion : Québec. 144 p.
- Dechêne, L. (1974). *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*. Plon, Paris et Montréal, Coll. Civilisations et mentalités. 588 p.
- Desloges, Y. (1991). *Une ville de locataires : Québec au XVIIIe siècle*. Ottawa : Environnement Canada services des parcs. 313 p.
- Doyon, G.& Hubrecht, R. (1982). *L'architecture rurale et bourgeoise en France* ([Nouvelle éd.]). Paris : C. Massin. 521 p.
- Dufaux, F. & Klein, A (2018). *Place Royale : Cinquante ans de Patrimoine vivant 1967-2017* (Vol. I Rapport d'activités 2014-2017). Québec : Université Laval. 86 p.
- Dufaux, F. & Klein, A (2018). *Place Royale : Cinquante ans de Patrimoine vivant 1967-2017* (Vol. II. Annexes du rapport d'activités 2014-2017). Québec : Université Laval.

- Dufaux, F. & Klein, A (2018). *Place Royale : Cinquante ans de Patrimoine vivant 1967-2017* (Vol. III Guide des sources : archives-Place Royale). Québec : Université Laval. 32 p.
- Dufaux, F. & Lachance, M. (2007). *Le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, Relevés et analyse architecturale*. Québec : Ville de Québec. 122p.
- Faure, I. (1992). La reconstruction de Place-Royale à Québec. *La géographie humaine structurale*, 36, numéro 98, pp. 321-336.
- Faure, I. (1996). Critique du projet de Place Royale à travers les valeurs. *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 25 (1), 43–55. <https://doi.org/10.7202/1016096ar>
- Gagnon, F. (1970). *Les recherches archéologiques, la maison Milot, Place-Royale*. Québec: MAC. (Rapport V02).10 p.
- Gaumont, M. (1982) *La Place Royale : ses maisons, ses habitants*. Québec, ministère des Affaires culturelles, Coll. Civilisation du Québec. 97 p.
- Gauthier, P. (1997) *Morphologie et syntaxe des tissus résidentiels dans le quartier Saint-Sauveur de Québec*. Université Laval, Québec.
- Germain, A. (1988) Patrimoine et avant-garde. Le cadre bâti : entre le passé et l'avenir. *Cahiers de recherche sociologique*, 6(2), p.115–129. <https://doi.org/10.7202/1002051ar>
- Grignon, M. (2015). Place Royale. Dans l'Encyclopédie Canadienne. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/place-royale>
- Georgescu Paquin, A. (2014). *Actualiser le patrimoine par l'architecture contemporaine*. Québec : Presses de l'université du Québec, 271 p.
- Hare, J. & cie (1987). *Histoire de la ville de Québec : 1608-1871*. Boreal: Musée canadien des civilisations. 399 pages.
- King, A- D. (1985). Chapitre 2 Colonial Cities: Global Pivots of Change in 'Colonial Cities, Essays on Urbanism in a Colonial Context' de Robert Ross and Gerard J. Telkamp, editors, Martinus Nijhoff Publishers. pp 7-32
- Lapointe, C. (1991). Les secrets enfouis des vieilles maisons. *Continuité*, (51), pp. 41–43.
- Larochelle, P. (1996). *Le patrimoine bâti au Québec: Quand l'ignorance fait loi*. Mémoire, Québec.
- Larochelle, P. (2002). *Le contrôle des transformations du tissu urbain historique dans le secteur de la Place-Royale*. Étude, Québec, Qc.
- Larochelle, P ; Iamandi, C. (1999) « Milieux bâtis et identité culturelle ». *USEK Revue de la Faculté des Beaux-Arts et des Arts appliqués de l'université de Kaslik*, numéro 2, p. 12-17.
- Larochelle, P. (2001). Outils cognitifs pour la requalification des tissus urbains existants. Dans : *Vivre en Ville. Vers des collectivités viables... mieux bâtir nos milieux de vie pour le XXIe siècle*. Québec : Éditions du Septentrion.
- Larochelle, P. (2010). Le patrimoine bâti au Québec : quand l'ignorance fait loi. *Mémoire sur le projet de loi 82 : loi sur le patrimoine culturel*. Inédit.

- Larochelle, P. (2016) *Lecture du milieu bâti: Type architectural et processus typologique*, cours, Université Laval, Québec.
- Le Barbenchon, J. (1973). *Le concept de rénovation de la Place Royale*. BAnQ, fonds André Robitaille (P866), contenant 2007-06-005/16.
- Leite, J. & Justo, R. (2017) *Typo-morphology: from research to architectural education* dans *Architectural Research Addressing Societal Challenges*. Lisbonne: CRC press. p.1175-1182.
- LeMoine. J.M. (1875). *Histoire des fortifications et des rues de Québec*. Québec: s.n. 59 p.
- Léonidoff, G.-P., Côté, R., & Huard, M. (1996). *La construction à Place-Royale sous le Régime français*. Québec : [Québec].
- Levy, A.; Spigai, V. (1991) *La Recomposition de la ville existante proposition de nouveaux instruments de contrôle architectonique des transformations* dans *Le plan et l'architecture de la ville*. Venise : Cluva editrice. Extrait : 9pages.
- Marconi, P.(1993) *Il restauro e l'architetto* dans *Teorie e pratica in due secoli di dibattito*. Saggi Marsilio. Traduit par Pierre Larochelle.
- Maffei, G.L., & Caniggia, G. (2017). *Interpreting basic buildings Curatorship, introduction and critical glossary by Nicola Marzot*. Florence : Altralinea. 240 p.
- Maffei, G. L., & Maffei, M. (2011) *Lecture des Édifices spéciaux*. Alinea.
- Morisset, N. (1998). *Québec de roc et de pierres : La capitale en architecture*. Québec : Éditions MultiMondes.
- Morisset, L.& Noppen, L. (2015). Histoire de l'architecture : Régime colonial français. Dans *l'Encyclopédie Canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/histoire-de-larchitecture-regime-colonial-francais>
- Moudon, A. V. (1986) *Built for change: Neighborhood Architecture in San Francisco*. Boston : MIT Press.
- Moussette, M. & Desrosiers, P. (1999). L'archéologie québécoise au XXe siècle : le langage des traces. *Continuité*, (83), 10–15. <https://id.erudit.org/iderudit/16821ac>
- Muratori, S. (1946). *Saggi di critica di metodo nello studio dell'architettura*. Opera postuma a cura G. Mainucci, Centro Studi di Storia Urbanistica(C.S.S.U.) Roma 1980. Traduit par Pierre Larochelle.
- Muratori, S. (1959) *Studi per una operante storia urbana di Venezia*. Roma :Istituto Poligrafico dello Stato.
- Noppen, L. (1995). *Architecture, forme urbaine et identité collective*. Québec, Québec : CÉLAT.
- Noppen, L. & Morisset, L. (2003, Printemps). *De la ville idéale à la ville idéelle : l'invention de la place royale à Québec*. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 56(4), p.453 à 479.
- Norra, P. (1984). *Les lieux de mémoire. I, La République*. Paris :France.Gallimard.
- Oliveira, V. (2018) *Typo-Morphology and Space Syntax*. In *Teaching Urban Morphology*. Springer.

- Ouellet, J. (2015, octobre 15). *Place Royale (vers 1900)*. Consulté le février 27, 2019, sur <https://histoireurbaine.wordpress.com/2015/10/15/la-place-royale-vers-1900/>
- Port de Québec. (2022). *À propos du port : Historique*, [En ligne]. Consulté le 26 janvier 2020, sur: <https://www.portquebec.ca/a-propos-du-port/administration-portuaire/historique>
- Picard, F.-D. (1979). *Évaluation des recherches archéologiques exécutées et à exécuter à (la) Place-Royale*. Québec : MAC. SODEC. (2003). *Rapport d'activités 2002-2003*. Québec. Consulté le 22 février 2019, sur <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs2321950>
- Piccinato, G. (1990). *Contre les centres historiques*. Leuven. Conférence donnée à l'institut de conservation Raymond Lemaire. 5 pages.
- Raymond, H. (1974). *Habitat, modèles culturels et architecture*. Architecture d'aujourd'hui. No.174. p. 51-53.
- Rossi, A. (1966) *L'architettura della città*.Padova : Marsilio.
- Robitaille, A. (1960) *Projet préliminaire d'aménagement de la place Royale*. Québec. Archives du ministère de la Culture et des Communications.
- Régnier, M (1974). *Varsovie-Québec - Comment ne pas détruire une ville*. Office National du Film du Canada. Film : 56 min 56 s.
- Régnier, M (1974). *Bologne - Une ville ancienne pour une société nouvelle*. Office National du Film du Canada. Film : 56 min 54 s.
- Santos, L. & Dufaux, F. (2020). The Vaults of Place Royale: the archaeological clues fueling morphological transformations. *International journal on Urban Morphology (U+D)*, 14(1), p.28-29.
- SODEC. (2003). *Rapport d'activités 2002-2003*. Québec. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs2321950>
- SODEC. (2015). *Plan d'action de développement durable*. Québec. Consulté le février 25, 2019, sur <https://sodec.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/05/planactdevdur.pdf>
- Sonne, W. (2017). *Urbanity and density in 20th century urban design*. (G. Steinherz, Trans.). Berlin: DOM publishers. 360 p.
- Strappa, G., Carlotti, P., Camiz, A., & Ramazzotti, L. (2016). *Morfologia urbana e tessuti storici : Il progetto contemporaneo dei centri minori del Lazio. Urban morphology and historical fabrics: Contemporary design of small towns in Latium*. Rome: Gangemi editore SpA international publishing. 207 pages.
- SurveyMonkey. (2019). *Intérêt de la collectivité pour Place Royale*. Consulté le février 28, 2019, sur SurveyMonkey: <https://fr.surveymonkey.com/r/YJMSKCG>
- Thadani, D. A. (2010). *The language of towns & cities: a visual dictionary*. New York : Rizzoli. 791p.
- UNESCO. (S.d.). *Arrondissement historique du Vieux-Québec*. Consulté le 28 février 2019, sur <https://whc.unesco.org/fr/list/300/>

- Vachon, G. (1994) *Histoire, développement et forme du quartier Limoilou de Québec: Morphogenèse et morphologie d'un tissu résidentiel (1906-1950)*. Québec : Université Laval.
- Vallières, A. (1999) *Processus de transformation typologique du bâti résidentiel dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec*, Mémoire (M. A.). Université Laval.
- Yoakim, W. (2019). *L'exploitation des archives dans le cadre du projet de restauration de Place Royale de Québec*. Québec : Université Laval. Doctorat exam.
- Ziegler, H. (2002) L'invention des places royales. Dans Sarmant, Thierry ; Gaume, Luce (Hrsgg.): *La place Vendôme. Art, pouvoir et fortune*. Paris 2002, S. 32-41.

Annexes textes

a. Les différentes variables d'analyse

Dans le cadre de cette recherche, nous avons choisi la morphologie comme variable d'analyse pour réaliser une étude de l'histoire opérationnelle et transversale de Place Royale. Afin d'intervenir sur ce lieu, nous avons revisité ce site réalisé des analyses urbaines et architecturales dans une optique de retrouver les règles génératrices et ses caractéristiques essentielles, son identité culturelle et les permanences structurelles qui lui sont propres.

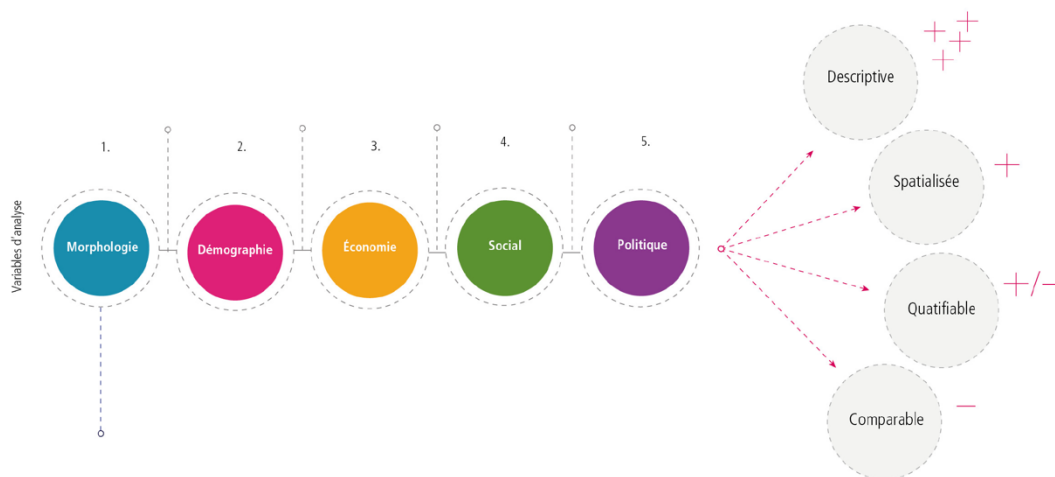


Figure 88. Bilan des variables d'analyse de la recherche.
Source : par l'auteur.

Dans le cadre de ces recherches, j'ai réalisé que les écrits et les documents qui se rapportent à ce site, sont traités de manière locale et dans le contexte universitaire, où les variables 2 à 5 d'analyse dans l'image 84, c'est-à-dire les variables démographiques, économiques, sociales et politiques, résultent davantage dans des descriptions abondantes du sujet, qui sera rarement spatialisé, plus ou moins quantifiable et dans le cas échéant difficilement comparables entre elles.

Un exemple de cela, nous avons découvert dans les études démographiques. Si l'on veut connaître précisément la population ayant occupé Place Royale dans le temps, nous arrivons à une courbe démographique approximative. Avec les données provenant de l'étude de population de Place Royale, les micro-données de recensement et les actes du colloque de Place royale, lorsqu'on cartographie les données de ces trois sources, nous avons une comparaison relative, c'est-à-dire imprécise.

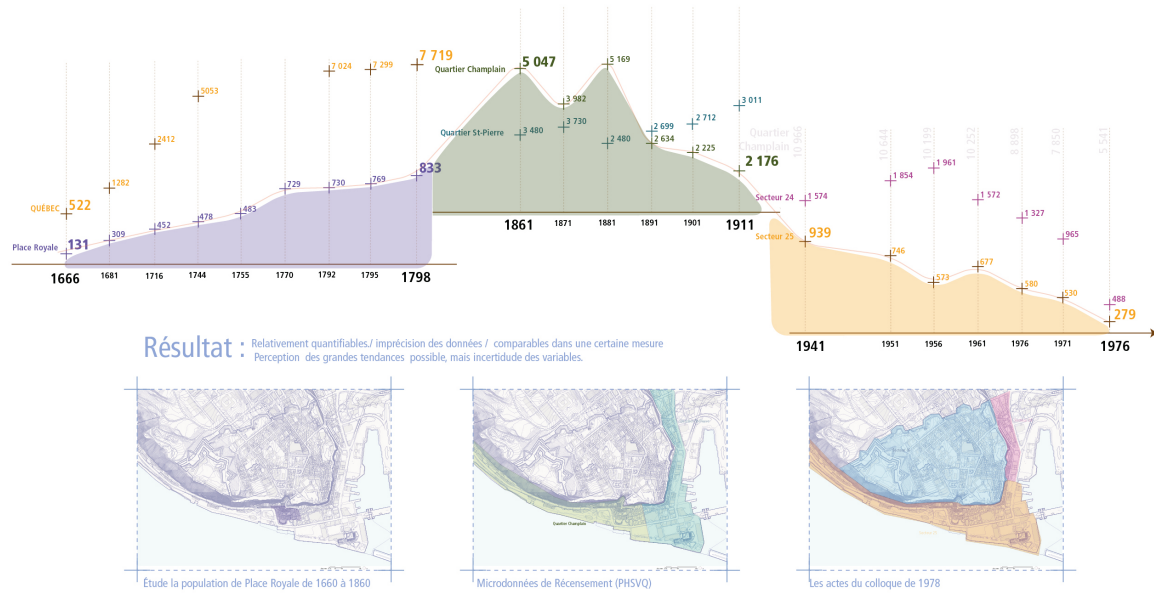


Figure 89. Synthèse de l'étude de population de Place Royale.
Source : par Luíza Santos. Voir Annexe F.

Nous avons pu constater, les chiffres sont liés parfois à la population de la ville de Québec, tantôt au quartier Place Royale, ou se réfère à la Basse-Ville dans son ensemble. Dans de nombreux cas, ces données sont mises en comparaison, ce qui embrouille une lecture exacte de la réalité démographique. Le fait que loi de Place Royale de 1967 territorialise le cadre bâti correspondant à Place Royale, qui étaient associées dès sa genèse à l'ensemble de la population de la ville pour ensuite faire partie des quartiers de recensement Champlain et Saint-Pierre, contribue aux changements de zonages de ces études. Ces changements anthropiques de démarcations territoriales présentent une imprécision lorsque vient le temps de comprendre exactement quelle part de population de la ville a réellement habité les maisons de Place Royale. Les études de population de Place Royale publiées en 1993 s'arrêtent à 1860, ne couvrant pas les périodes décisives démographiques du secteur.

Cela soulève la problématique de recherche en architecture, où souvent le contexte est à construire et bien souvent il faut composer avec les suppositions afin d'établir un portrait global de la situation. Pour un sujet qui ressort dans la culture commune comme amplement étudiée, il y a encore un travail de synthèse et de clarification qui concerne les différents domaines du savoir.

b. Le défi documentaire : Les archives

L'univers des archives est bien plus qu'une simple question de gestion documentaire. C'est une discipline qui pose les bases de la question d'une mémoire collective et qui a servi de paradigme de recherche pour cette étude multidisciplinaire. Par son entremise, nous avons pu mettre en lumière les

problèmes de la conservation, diffusion et traitement des informations, qui résonnent avec nos préoccupations actuelles en matière de conservation et valorisation du patrimoine bâti.

« Alors que les concepts de fonds, respect des fonds et provenance furent d'abord utilisés au Canada afin de contrebalancer les approches ad hoc de la classification et de la description, la réalité intellectuelle de la provenance et la réalité physique des documents sont devenues tellement entrelacées que la distinction essentielle entre ceux-ci et leur créateur a été perdue. (Millar, 2002) »

Cela ne serait mieux résumer la réalité archivistique de Place Royale.

Lorsque nous cherchons de l'information liée au cadre bâti, nous avons pour première tâche de chercher dans l'histoire qui sont les différents acteurs qui sont intervenus et qui sont par conséquent des producteurs d'archives. Une fois, cette première étape franchie, il faut essayer de recomposer dans certains cas l'ensemble fragmentaire de ce dernier, c'est-à-dire, chercher l'information dans ses différents fonds d'archives, à savoir les fonds publics, privés ou semi-privés (quasi-institutionnel, les fonds de recherche), en espérant que l'organicité de ces documents et le contexte de production reflètent le produit des activités du producteur.

Afin d'illustrer cela, nous avons alors posé les bases et les étapes de la méthodologie de recherche en archive dans le cadre de nos travaux de recherche. Dans un premier moment, nous avons établi les bases et les notions archivistiques afin de situer le corpus de la recherche. Ensuite, les notions les notions d'archives et de respect de fonds, d'évaluation, de sélection et de diffusion ont été observées sous l'optique architecturale et archéologique, ce qui a permis de contextualiser l'ensemble documentaire de la recherche. Pour en venir en dernier lieu à la présentation de la composition du corpus de la recherche. Cela nous a permis de démontrer comment les données ont été extraites afin de retracer, cartographier et recomposer la morphologie des fondations voûtées de Place Royale et leur relation avec les changements de niveaux du sol de la basse ville historique de Québec.

Dans le cas de Place Royale, le problème majeur de la recherche d'informations relatives au cadre bâti de ce site réside dans le fait que l'ensemble documentaire est fragmentaire. Le constat en tant qu'utilisateur est clair, les archives sont partielles et dispersées. L'accès à l'information est difficile et l'intégrité du document peut être remise en question, quand il est possible de se rendre compte que les archives sont dans certains cas incomplets et classés hors de leur contexte de production.

En 2016, la recherche documentaire a permis d'identifier les différentes interventions relatives au cadre bâti de Place Royale, passant au peigne fin cette masse documentaire pour une première fois.

Présentement, le cas de l'ensemble documentaire sur le chantier de restauration de Place Royale de Québec (1978-1980) a fait l'objet de la thèse doctorale en archivistique de William Yoakim. Ce travail permet de vérifier dans quelle mesure les fonds d'archives sont représentatifs du contexte de production

des auteurs. Le rapport Pétrin, publié en 1978, explicité les lacunes en matière de conservation présentes dans la gestion des archives administratives de Place Royale.

Entre autres, ce rapport soulève l'importance des documents les uns par rapport aux autres est ignorée dans la très grande majorité des cas. Il n'y a aucune politique et ou de personnel pour le classement des archives. Il semblerait que beaucoup de copies préservées faute de retrouver les originaux. Il n'y a en place aucune politique d'accès à l'information pour le public, mais également pour les membres du personnel. Les documents sont regroupés et assemblés en de nombreux dossiers ayant des appellations fort variées. Ces dossiers sont montés et préparés pour des vocations très différentes et qui, dans la grande majorité des cas, répond à un besoin personnel et sporadique. Il n'existe aucun mécanisme qui assure l'intégrité de ces documents.

Annexes graphiques

Les différentes annexes complémentaires à ce mémoire ont été déposées de façon exhaustive dans un document PDF distinct.